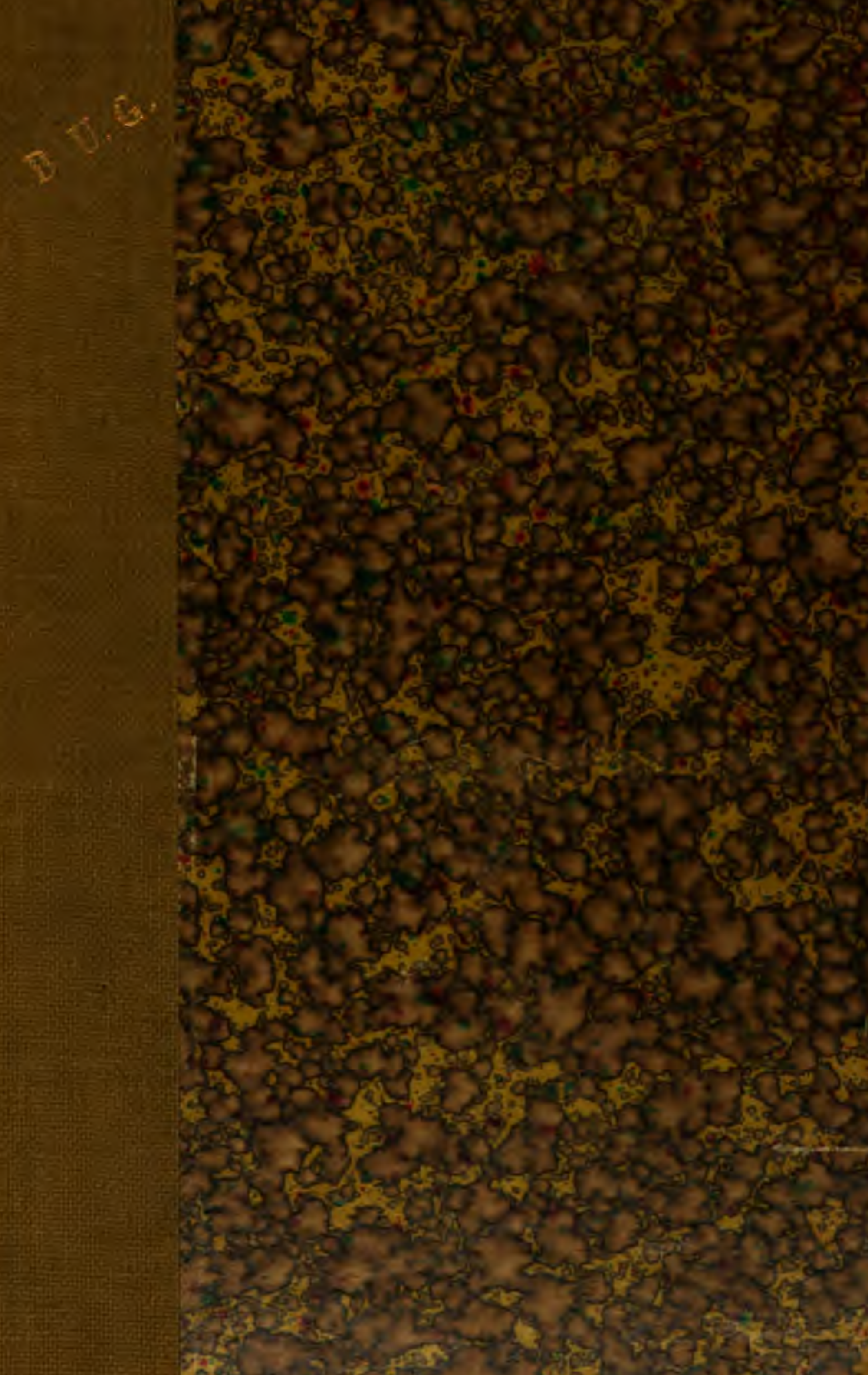
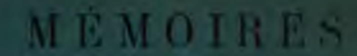

D.U.G.



MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE L'ARRONDISSEMENT

DE BOULOGNE-SUR-MER.

1866-1867

TOME DEUXIÈME



BOULOGNE-SUR-MER.

IMP. DE CHARLES AIGRE, 4, RUE DES VIEILLARDS.



MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE L'ARRONDISSEMENT

DE BOULOGNE-SUR-MER.

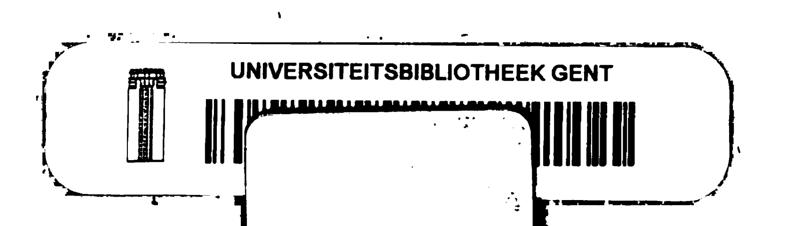
TOME DEUXIÈME.

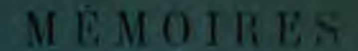


BOULOGNE-SUR-MER.

IMP. DE CHARLES AIGRE, 4, RUE DES VIEILLARDS.

1866-1868.





MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE L'ARRONDISSEMENT

DE BOULOGNE-SUR-MER.

1866-1867

TOME DEUXIÈME



BOULOGNE-SUR-MER

IMP. DE CHARLES AIGRE, 4, RUE DES VIEILLARDS.



MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE L'ARRONDISSEMENT

DE BOULOGNE-SUR-MER.

TOME DEUXIÈME.



BOULOGNE-SUR-MER.

IMP. DE CHARLES AIGRE, 4, RUE DES VIEILLARDS.

1866-1868.

TABLE DU 2e VOLUME DES MÉMOIRES

DE

LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE.

Séance publique du 17 Mars 1867.

Pages

Procès-verbal 5

Discours de M. Livois, maire, président 6

Compte-rendu des travaux de la Société, depuis son institution, par M. l'abbé D. Haigneré, secrétaire perpétuel 12

Rapport de M. le Dr Henri Cazin, membre titulaire, rapporteur du jury des sciences, sur l'ouvrage qui a été envoyé au concours de 1866, et qui a pour titre : *Catalogue des poissons des formations secondaires du Boulonnais* 28

Rapport de M. l'abbé D. Haigneré, secrétaire perpétuel, rapporteur du jury d'histoire, sur le mémoire présenté au concours de 1866, intitulé : *Essai sur l'histoire de la ville de Boulogne pendant la première moitié du XVIIIe siècle*. 42

Proclamation des prix 52

Poissons fossiles des formations secondaires du Boulonnais, par M. Emile Sauvage, membre associé, *mémoire couronné au concours de* 1866.

Avant-propos 53

Introduction 55

Catalogue des poissons des formations secondaires du Boulonnais 65

Appendice 144

Histoire revue du journalisme Boulonnais, depuis son origine, par M. Ernest Deseille, membre titulaire de la Société.

INTRODUCTION 153
1° La Mèche, courrier de Boulogne, 1806 155
2° Les Petites Affiches, 22 juin 1807, 25 décembre 1810 156
3° Affiches, Annonces, et Avis divers, et Feuille d'annonces de Boulogne-sur-mer, 11 décembre 1811, fin décembre 1826 158
APPENDICE A LA FEUILLE D'ANNONCES 169
4° La Boulonnaise, 1827 à 1841 173
5° L'Annotateur, 6 novembre 1823 au 2 septembre 1830 186
D°, 2 septembre 1830 à fin d'avril 1848 . . 234
6° Le Franc-Parleur, 27 juillet 1827 au 28 août 1828 . 214
7° Le Guetteur, 1er janvier au 5 avril 1832 . . 245
8° Post Scriptum à l'année 1840, à propos du *Spectateur*, entr'acte Boulonnais 292
JOURNAUX DE L'OPPOSITION de 1835 à 1844 331
9° La Colonne de Boulogne, 5 avril 1835 au 31 décembre 1843 334
10° L'Observateur, 9 juin 1842 au 31 décembre 1843 . 391
ÉPILOGUE 394

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE BOULOGNE

POUR L'ÉTUDE ET L'ENCOURAGEMENT

DES LETTRES, DES SCIENCES ET DES ARTS.

Séance publique du Dimanche 17 *Mars* 1867.

Présidence de M. le Dr Livois, Maire de Boulogne, membre honoraire.

Par les soins de M. Henri Perducet, administrateur-directeur de l'Etablissement des bains de mer et membre titulaire de la Société, le salon nord du Casino avait été préparé pour la solennité. Une assistance nombreuse, dans laquelle on remarquait MM. Ternaux, président de la chambre de commerce, de Beaumont, procureur impérial, et Quinion-Hubert, substitut, Alf. Dubout, adjoint au maire, et plusieurs autres fonctionnaires de divers ordres, avait répondu à l'appel de la Société.

M. Pugliesi-Conti, sous-préfet de l'arrondissement et membre honoraire, retenu loin de Boulogne, avait bien voulu se faire excuser.

A trois heures et demie, M. le Maire prend place sur l'estrade, ayant à ses côtés M. Eugène Martel, président de la Société, et M. l'abbé Daniel Haigneré, secrétaire perpétuel. Autour de l'estrade se rangent les membres de la Société.

M. le Maire, ayant déclaré la séance ouverte, prononce le discours suivant qui est interrompu à diverses reprises par les plus chaleureux applaudissements :

MESSIEURS,

Il y a plus de vingt-cinq ans qu'on a reconnu à Boulogne les avantages que pouvait présenter une Société ayant pour but la culture et l'encouragement des sciences et des lettres. Mais toujours cette pensée était restée à l'état de projet, malgré les profondes sympathies qui l'avaient accueillie dans l'opinion publique.

Ce n'est qu'en 1863 que, sur l'initiative de quelques esprits distingués et sous la direction de M. de Boyer de Sainte-Suzanne, l'un de nos sous-préfets les plus instruits et les plus laborieux, une commission se forma pour préparer les bases d'une institution de cette nature : le succès répondit à ses efforts. En 1864, au moment même où l'honorable M. de Sainte-Suzanne quittait Boulogne, emportant avec lui l'estime et les regrets de la population, la Société académique, dont il avait été le plus puissant promoteur, se fondait ; et, depuis lors, elle a prouvé qu'elle avait en elle tous les éléments nécessaires pour prospérer et grandir.

C'est qu'en effet, Messieurs, Boulogne ne pouvait demeurer en arrière dans une voie où étaient déjà entrées un grand nombre de villes de moindre importance. Dans une position admi-

rable, placée sur le bord de l'ancien détroit gallique comme la sentinelle avancée de la France sur le continent, cité privilégiée et pleine d'avenir sous le rapport maritime, industriel et commercial, elle se devait à elle-même de prendre part au mouvement intellectuel d'où sortira un jour la décentralisation. Honneur donc, Messieurs, aux citoyens éclairés qui ont attaché leur patriotisme à cette œuvre ! Ils ont compris qu'une ville n'existe pas seulement par les choses matérielles, mais qu'elle vit aussi par la pensée et par le cœur. Ils se sont souvenus qu'il ne lui suffit pas d'être grande par son trafic, par ses manufactures, par sa richesse physique, si elle ne l'est pas en même temps par l'élévation du caractère, les connaissances de l'esprit, les talents de ses enfants. Il y a là un champ de noble émulation, où toutes les luttes sont bienfaisantes et fécondes, où toutes les victoires contribuent à assurer à la France, dans les arts de la paix, ce qu'elle a déjà conquis par les armes de la guerre, le premier rang parmi les nations !

La création d'une Société Académique à Boulogne répondait donc, Messieurs, aux aspirations les plus élevées de notre époque et aux besoins les plus légitimes de cette ville qui compte plus de 40,000 âmes. Je suis heureux d'être l'organe fidèle de l'opinion en remerciant ici les hommes studieux et distingués qui ont aidé à sa fondation, et qui en soutiennent aujourd'hui, par leurs travaux, l'utilité et l'éclat. Ils sont bien les fils

de cette cité qui s'enorgueillit à juste titre d'avoir produit, — après l'illustre historien Daunou, — Sainte-Beuve, le maître de la critique moderne!

La Société Académique a déjà montré tout ce qu'elle était capable de faire. Elle a imprimé plusieurs Bulletins et un volume de Mémoires aussi remarquables par la valeur du fond que par le mérite du style. Les sciences et les lettres s'y donnent fraternellement la main. L'archéologie, la philosophie, l'histoire, la géologie, la critique littéraire, sont autant de branches qui y sont traitées avec une habileté supérieure. Aucune exclusion n'a été prononcée; le beau et le vrai, sous tous leurs aspects, sont accueillis dans ce temple du goût; et c'est ainsi que, par un sage et libéral éclectisme, les ouvrages de l'érudition la plus savante y succèdent aux pures conceptions de l'imagination et aux jeux les plus agréables de l'esprit.

Par l'effet du même principe, la Société n'a pas voulu rester étrangère au mouvement général des idées et des connaissances. En se renfermant dans un cercle étroit, elle courait le risque de se trouver seule : elle se serait réduite à demeurer immobile lorsque le monde marche; elle eût été fatalement condamnée, suivant une image hardie, à se dévorer elle-même. Ce danger a été évité; et l'on a eu la sagesse de ne pas tomber dans l'excès contraire. Tout en participant au mouvement littéraire et scientifique de la France, la Société a porté son activité sur le

pays dont elle est l'une des plus utiles institutions. Le Boulonnais a été le domaine privilégié de ses recherches et de ses études. Elle en ressuscite le passé, enfoui sous les vestiges des sépulcres mérovingiens ou dans la poussière des archives ; elle en fait revivre les mœurs et les coutumes, elle en rappelle les révolutions ; elle nous apprend les noms vénérés, les vertus héroïques de nos ancêtres, de ceux qui nous ont précédés sur cette terre natale, la véritable patrie de l'homme, parce qu'elle est le berceau et le tombeau de ses plus chères amours !

Vous obéissez, Messieurs, à l'inspiration la plus noble, en restituant à la clarté du jour ces annales Boulonnaises, qui sont une des parties les plus glorieuses des annales de la France ! Vous justifiez de la sorte cette promesse que vous inscriviez dans le cadre de vos diplômes, le jour où vous preniez pour écusson les armes des valeureux comtes de Boulogne, et où vous placiez dans l'une des colonnes qui en soutiennent le frontispice la figure du maïeur ANTOINE EURVIN, ce type accompli de sévère probité, de mâle dévouement et de courage civique au XVI siècle !

Mais votre sollicitude va plus loin, Messieurs. Ce n'est pas assez pour elle que d'exhumer ces morts glorieux, de raconter leur existence et de demander à ces récits tous les enseignements capables de former des hommes et des citoyens. Vous avez l'ambition généreuse de rendre à leur

mémoire un hommage impérissable ; et vous avez résolu de consacrer un jour, par le marbre et le bronze, la vaillance, le génie et la renommée de Godefroi de Bouillon, cet enfant de Boulogne qui fut l'une des grandeurs de la France et le premier soldat du monde chrétien !

De telles œuvres, Messieurs, sont éminemment patriotiques ; elles sont dignes de vous et de la ville de Boulogne. En les poursuivant, en continuant vos consciencieux travaux, en répandant autour de vous, avec les lumières de la science, le goût des plaisirs de l'esprit, vous rendez service à votre pays ; et ce pays ne l'oubliera pas !

Un homme des plus honorables vous a, dès l'origine, guidés dans cette voie : c'est votre premier président, M. Delye, dont le nom ne s'effacera pas de vos souvenirs. Ce respectable vieillard a prodigué à votre Société tous les soins de son expérience et d'une affection vraiment paternelle. Son intervention conciliatrice et opportune a souvent écarté des obstacles qui pouvaient empêcher l'institution naissante de s'asseoir sur des bases solides. Homme d'esprit et de goût, M. Delye n'avait pas eu de plus grande joie, en revenant à Boulogne où s'était écoulée sa jeunesse, que de voir s'y établir votre Société. Il avait professé les lettres ; il les aimait et c'est à elles qu'il a donné les derniers loisirs d'une vie tout entière consacrée aux devoirs du magistrat.

La Société Académique a suivi les mêmes traces,

Messieurs, sous l'impulsion de son vice-président, M. Hector de Rosny, notre compatriote, auquel un scrupule trop rigoureux n'a pas permis de recueillir une succession justement offerte à la supériorité de son intelligence et à l'autorité de son caractère. Elle trouvera, je n'en doute pas, en M. Eugène Martel, son nouveau président, la sollicitude la plus active unie à un vrai savoir et à un talent distingué—comme elle a déjà rencontré dans son secrétaire perpétuel, M. l'abbé Haigneré, une vaste science et un entier dévouement.

Ainsi se perpétuent, Messieurs, les institutions qui méritent de durer. Elles survivent à ceux-là même qui avaient été leurs fondateurs et leurs amis les plus fidèles. Parmi les hommes qui lui étaient le plus dévoués, la Société Académique a déjà fait des pertes irréparables. En moins d'une année, la mort lui a ravi son président et trois de ses membres les plus estimables. Vous avez nommé avec moi Bouchard-Chantereaux, qui a eu tout le mérite et toute la modestie d'un grand savant,—le pieux abbé Clabaut, dont la foi et le talent s'étaient affirmés avec éclat lors de la publication d'un livre resté fameux,—et enfin Charles Bellet, si prématurément enlevé, à la fleur de l'âge et dans la plénitude de ses forces, à cette ville de Boulogne que la veille de sa mort il servait encore, à mes côtés, avec tant d'intelligence et de courage !

La Société Académique de Boulogne garde religieusement le souvenir de ceux qui sont tombés

dans ses rangs. Elle accomplit en cela un acte d justice et de gratitude, et les historiens de l'avenir trouveront sur ses tables funéraires les noms des citoyens qui ont le plus contribué à l'élévation et au progrès de la ville de Boulogne.

Le progrès, en effet, Messieurs, ne se résume-t-il pas dans cette devise qui est la vôtre : *Labore et Concordia ?*

Oui, Messieurs, *Travail et Concorde*, tel doit être le cri de ralliement de tous les Boulonnais, car ce n'est que par le travail et la concorde entre tous ses enfants que Boulogne accomplira les grandes destinées que semble lui réserver la Providence !

Après ce discours, M. l'abbé Haigneré, secrétaire perpétuel, donne lecture du compte-rendu des travaux de la Société :

MESSIEURS,

La Société Académique de l'arrondissement de Boulogne compte déjà trois années d'existence, sans y comprendre la période préparatoire durant laquelle notre premier fondateur, M. de Boyer de Sainte-Suzanne, s'est occupé avec quelques-uns d'entre nous de la longue élaboration de nos statuts.

La création de la Société Académique répondait à l'une des plus sérieuses aspirations du XIXe siècle. Partout, en effet, en France comme à l'étranger, les hommes d'étude s'associent pour

mieux travailler. Beaucoup de villes, autour de nous, moins importantes que Boulogne, nous ont précédés dans cette voie. C'est un mouvement qui date du siècle dernier, et qui s'est développé, surtout à notre époque. Avant 1789, on comptait bien quelques académies de provinces, entr'autres celle d'Arras; mais c'est à la fin de la Révolution française qu'on vit naître de toutes parts ces nouvelles Sociétés d'*Agriculture, du Commerce, des Sciences, des Lettres et des Arts*, dont un grand nombre subsistent encore de nos jours. Boulogne, que le gouvernement choisit pour être le siége de l'école centrale des départements voisins, suivit l'impulsion générale et se donna, comme les autres grands centres provinciaux, la satisfaction de posséder une société savante dès le 8 juin 1796.

Cette Société, qui admit dans son sein et qui encouragea dans leurs travaux, pendant quarante ans, tout ce que notre ville compta d'hommes instruits, cultivant les lettres, les sciences et les arts, a tenu un rang élevé parmi ses sœurs de la province et a laissé des Mémoires qui sont encore aujourd'hui fort recherchés. Son but principal était assurément de provoquer le développement de la science agricole; mais elle voulait que ses membres se livrassent à des travaux d'un ordre plus élevé. Tandis que les uns s'occupaient d'agriculture, MM. Henry, Al. Marmin, Marguet, Louis Cousin élaboraient de savantes notices d'archéologie locale; MM. Du

Mont de Courset, Demarle, Gaillon, Dr Leducq, et Bouchard-Chantereaux inséraient dans ses volumes de remarquables études scientifiques; MM. P. Hédouin, Isnardy et le baron d'Ordre y parlaient de philosophie, de littérature et d'histoire, avec autant de charme que d'autorité.

D'autre part, les étrangers qui venaient parmi nous, attirés par la naissante réputation de nos bains de mer, ne dédaignaient pas d'assister aux réunions de la Société et d'y faire des lectures. C'est ainsi, pour parler des plus célèbres, qu'on y entendit tour à tour M. Bouilly, le sensible auteur des *Contes et Conseils à ma fille*, M. de Gérando, le philosophe de la bienfaisance, et enfin, M. Michaud, de l'Académie française, lequel, suivant l'expression de Mariette-Bey, y vint présenter aux Boulonnais « la pri-
» meur de ces brillantes épopées que lui a
» dictées, sur les Croisades, le génie de l'his-
» toire. »

Une autre association scientifique, la *Société Médicale*, fut fondée à Boulogne, à une époque plus rapprochée de nous. Elle nous a laissé, en 1839, un Précis de ses travaux, se rapportant à trois années et demie de son existence. C'est un volume plein de faits intéressants, de renseignements utiles et d'observations judicieuses, qu'il eût été important de continuer. La Société Médicale avait aussi commencé la formation d'une collection tératologique et pathologique, où figuraient déjà quelques belles pièces, qui

achèvent aujourd'hui de périr dans un coin du Musée.

Lorsque ces deux Sociétés, si fortes et si actives à leur origine, eurent cessé de venir en aide à la science (l'une,— la Société Médicale — à cause de la difficulté de se recruter et de se mouvoir dans un milieu et pour un but trop restreints, l'autre, — la Société d'agriculture — par le désir bien naturel de concentrer ses forces et ses ressources au seul service des choses agricoles, afin de leur être plus utile et de mieux répondre à la signification exclusive de son titre), il y eut à Boulogne une place libre pour une nouvelle association littéraire et scientifique. En vain la Société des Antiquaires de la Morinie voulut-elle y suppléer par l'organisation d'un comité local, dépourvu d'initiative et inévitablement frappé de stérilité. En vain, par la voix de la presse, à diverses reprises, réclama-t-on la création d'une Société littéraire. Plus de vingt ans s'écoulèrent avant que personne se présentât pour continuer, au défaut de la Société d'agriculture, de travailler à l'encouragement des lettres, des sciences et des arts.

Je ne vous rappellerai point, car vous l'avez consignée dans votre premier Bulletin, l'histoire de la fondation de la Société. Son programme était tracé d'avance. Il s'agissait moins de donner un exemple que de recueillir un héritage. Elle devait ouvrir largement ses portes à toutes les bonnes volontés, à tous les efforts résolus,

à toutes les aspirations des esprits chercheurs. Les sciences avec leurs théorèmes ardus, leurs solutions laborieuses, leurs applications fécondes; les lettres avec tout ce qu'elles renferment de nourriture pour l'intelligence et de plaisir pour le cœur; les arts, enfin, avec les charmes polis de leur élégance civilisatrice; tout devait avoir accès auprès de la nouvelle société, et rien de ce qui intéresse l'homme ne pouvait lui rester étranger.

Donc, si le programme de la Société Académique embrasse l'universalité des connaissances humaines, ce n'est pas que ses membres aient la prétention orgueilleuse de tout savoir, ni même la sotte ambition de tout étudier : le seul motif que ses fondateurs aient eu pour se montrer si généreux et si larges, a été le désir de rendre accessibles à tous, quelles que soient leurs aptitudes, les bienfaits de l'association.

Si petits que nous soyons, en effet, et si peu que nous sachions, nous faisons profession de mettre à la disposition de chacun tout ce que nous sommes et tout ce que nous savons. A cette table mensuelle, devant laquelle nous nous asseyons comme pour un fraternel banquet, ceux-là sont particulièrement les bienvenus qui n'arrivent pas seulement pour écouter, mais qui nous apportent la révélation de quelque fait nouveau, de quelque notion ignorée, de quelque vérité méconnue. Nous aimons à apprendre, et c'est pour cela que nous nous sommes réunis en Société.

Ne fallait-il pas nous tendre la main les uns aux autres, afin de pouvoir avancer plus sûrement vers le but ? Travailleurs isolés, qui avions longtemps gémi sur notre faiblesse et qui succombions au marasme du découragement, l'association nous soutient, nous ranime, nous stimule et nous redonne de nouvelles forces ! Nous avons près de nous des amis qui sympathisent avec nos idées, qui s'intéressent aux conceptions de nos intelligences, qui applaudissent au succès de nos recherches. Nous ne sommes plus de ceux que Dieu condamne à l'anathème ! car il est écrit dans nos livres sacrés : malheur à celui qui est seul, *Vœ soli*, et désormais nous ne sommes plus seuls !

A peine fondée, la Société Académique se mit à l'œuvre. Bientôt les encouragements les plus précieux vinrent honorer ses débuts. Sur la proposition d'un Maire à qui rien n'échappe de ce qui peut contribuer à la grandeur de la cité qu'il administre avec tant de zèle et de dévouement, et grâce à la bienveillance d'un Conseil municipal qui aime les lettres et les arts, la ville de Boulogne nous vota dès le principe une subvention importante, qui s'est depuis lors continuée d'année en année. Si le Conseil général du département, si bien disposé en faveur des autres Sociétés savantes du Pas-de-Calais, n'a encore fait que des vœux pour la prospérité de la nouvelle Société boulonnaise, le Ministre de l'Instruction publique lui a témoigné sa sympathie d'une manière plus effective, en l'inscrivant au nombre

des Compagnies savantes à qui sont distribuées les publications du Comité Impérial des travaux historiques. Plus de cinquante sociétés ou académies de divers départements ont accepté l'échange de leurs publications contre les nôtres, et nous envoient régulièrement leurs Mémoires et leurs Bulletins. Tout annonce que notre jeune association commence à prendre une position sérieuse et durable auprès de ses aînées.

Appelé, par le devoir de mes fonctions et les règles de vos statuts, à vous présenter le compte-rendu de vos travaux, je commencerai par vous rappeler ce que vous avez fait pour l'avancement des sciences, cette grande curiosité de notre époque.

Sous ce rapport, la circonscription que s'est donnée la Société Académique est riche en problèmes qui sollicitent vivement l'intérêt. Le sol de l'arrondissement de Boulogne se recommande, en effet, d'une manière toute spéciale, à l'attention des géologues. Nos hautes falaises, striées de lignes si bizarres et de couches si disparates, sont comme les feuillets ouverts d'un grand livre où l'on peut étudier mot à mot les plus anciennes révolutions du globe. L'un de nos fondateurs, M. Bouchard-Chantereaux, dont vous avez voulu consigner la biographie dans vos annales, étant parti de ce monde avant d'avoir pu mettre en ordre les matériaux qu'il avait recueillis sur la géologie du Boulonnais, il appartenait à la Société Académique de repren-

dre l'œuvre interrompue. C'est ce qu'a fait l'un des membres les plus studieux de l'administration du Muséum, M. Edmond Rigaux, que vous vous êtes empressés de vous adjoindre, aussitôt qu'il vous eut présenté son travail. La *Notice stratigraphique sur le Bas-Boulonnais*, que vous avez publiée dans vos bulletins, complète et rectifie les travaux antérieurs. On l'a remarquée comme l'heureux début d'un travailleur patient, capable d'entreprendre de plus grandes choses et de les mener à bonne fin.

Dans cette voie, M. Rigaux a été suivi par l'un de vos plus jeunes membres associés, qui a composé sur les *Poissons fossiles de nos terrains secondaires* le mémoire important dont une parole plus autorisée que la mienne en matière de sciences vous entretiendra tout à l'heure.

Vous n'avez point borné vos études aux éléments inertes, aux débris fossilisés qui gisent dans les entrailles de notre planète. Avec M. le Dr Cazin, vous avez abordé la botanique médicale, et recherché quelles sont les propriétés toxiques du *Lolium temulentum*. Avec lui encore, vous avez voulu interroger, en quelque sorte à leur source, les mystères de la pensée, lorsque vous vous êtes occupé du *crâne et de l'encéphale, dans leurs rapports avec le développement de l'intelligence.*

A cette haute question d'anthropologie se rattachent au moins indirectement les travaux exécutés par l'un de vos membres associés, M. Ernest Hamy. Remontant aux origines les plus lointaines

de l'humanité, cet explorateur hardi a retrouvé sur divers points de notre territoire la trace des plus vieux habitants de nos campagnes; et vous avez pu voir et apprécier par vous-mêmes, dans une de vos dernières séances, les étonnants résultats de ses découvertes.

Tout n'est pas dit sur cette question de l'antiquité de l'homme, depuis les temps de date incertaine où il taillait des silex pour s'en faire des instruments de travail ou des armes de guerre, jusqu'aux jours où il conquit l'usage du bronze et du fer. Il faut s'employer à combler cette lacune et s'efforcer de retrouver le lien par lequel ces époques, dites anté-historiques, se rattachent aux temps de l'histoire écrite.

En attendant, vous avez fait de consciencieuses excursions dans le champ des travaux historiques. En effet, tandis que l'un de vos correspondants les plus actifs, M. Louis Cousin, fouillait les tumulus de nos villages, et publiait dans de savantes brochures le compte-rendu de ses investigations, vous encouragiez M. Emile Sauvage dans les explorations qu'il a faites, à la recherche de l'homme primitif, dans les grottes de la Basse-Falize, et vous prêtiez votre concours aux archéologues qui travaillent à déchiffrer les énigmes du passé. Grâce à vous, la question du *Portus Itius* a pu être portée devant les délégués des Sociétés savantes, au congrès de la Sorbonne, en appel contre les conclusions d'une Société voisine. Vous avez ouvert quelques pages

de votre Bulletin à l'examen de la discussion qui s'est produite sur le véritable emplacement de Quentowic. Vous avez publié la description de ces tombeaux mérovingiens qui ont enrichi le Musée de Boulogne de tant d'objets curieux, et dont les plus rares dépouilles viennent d'être réclamées pour l'Exposition universelle par la commission Impériale de l'Histoire du travail Votre honorable président, M. Hector de Rosny, vous a résumé, dans un mémoire aussi solide ment raisonné qu'attrayant à lire, la question maintenant résolue du lieu de naissance de Godefroi de Bouillon, et il vous a retracé, à cette occasion, dans un intéressant et fidèle tableau, l'histoire de la vie seigneuriale à Boulogne, au XI[e] siècle. M. Ernest Hamy vous a communiqué, d'après les manuscrits de la Bibliothèque Impériale, le texte latin, longtemps ignoré, de la charte communale d'Ambleteuse, et il l'a fait suivre d'une ancienne traduction française, dont on ne connaissait plus qu'une copie tout-à-fait défigurée. Vous avez sauvé de l'oubli, en les publiant dans vos Mémoires, ces plombs religieux du moyen-âge, dont M. Alphonse Lefebvre vous a longuement et savamment entretenu. Vous avez prêté intérêt à la dissertation que M. Charles Verjux vous a adressée sur l'ancienne topographie de Boulogne, sur la crypte de Notre-Dame et sur les souterrains de notre vieux château. Vos concours ont déterminé la composition de ce volumineux mémoire que vous allez

couronner et dans lequel se condense avec tous ses détails l'histoire de Boulogne durant une période de cinquante années. Vous avez fait parvenir à l'autorité supérieure vos instantes réclamations, pour obtenir qu'elle veuille bien maintenir à Boulogne le dépôt des anciennes archives ecclésiastiques, judiciaires, administratives de notre province. Enfin vous avez accueilli avec faveur cette grande revue des faits, des spectacles et des agitations qui ont passionné notre ville, durant la première moitié de ce siècle, cette histoire du journalisme Boulonnais, dressée sur les originaux par M. Ernest Deseille, avec tant de patience, d'*humour* et d'impartialité. Tous ces travaux, Messieurs, lus dans vos séances, ou provoqués par votre initiative, témoignent de l'intérêt infatigable qu'à si bon droit vous portez aux études historiques.

La littérature proprement dite ne vous a point trouvés indifférents. Si les poëtes, *genus irritabile*, n'ont point réussi dans les concours où vous leur aviez offert vos couronnes, vous n'en avez pas moins le mérite d'avoir sincèrement voulu encourager ces capricieux enfants des muses. D'ailleurs, le prix de poésie demeure toujours inscrit sur vos programmes ; et nous pouvons espérer qu'un jour, dans une solennité semblable à celle qui nous réunit dans cette enceinte, la Société Académique aura la satisfaction de placer ses lauriers sur le front d'un vrai poëte, riche d'inspiration, réglé dans sa verve et harmonieux dans son langage.

Jusqu'ici, dans nos séances, la littérature a traité de choses plus sévères. Votre secrétaire annuel, dont le savoir égale la modestie, vous a donné, sur *les lectures publiques dans l'antiquité*, une notice aussi patiemment étudiée qu'élégamment écrite. Plus tard, il vous a rendu compte d'un récent ouvrage de M. l'abbé Eustache Barbe sur l'*Immortalité de l'âme*; et vous avez admiré de nouveau, chez M. Platrier, la lucidité de l'analyse, la clarté de l'exposition, la pureté du style et la bienveillante indépendance de l'appréciation. M. le Dr Cazin vous a lu, dans ce genre, un rapport très-bien fait sur les travaux de l'Académie Impériale de Toulouse; et M. Ernest Deseille s'est essayé à une composition d'une facture un peu moins sérieuse, quoique dans une pensée bien grave, lorsqu'il a imité, sous ce titre, *la Mort c'est l'espérance*, une agréable nouvelle de Georges Sand.

De la littérature aux beaux arts, la pente est facile; mais vous avez eu bien peu l'occasion de la descendre, si ce n'est pour la publication des belles planches lithographiques dont votre munificence a illustré le premier volume de vos Mémoires.

Pourtant, M. E. de Poilly vous a entretenu de l'art photographique, avec l'autorité de son expérience, de ses longues études et de ses ingénieuses découvertes. Il a mis sous vos yeux des appareils nouveaux, destinés à populariser cet art délicat, qui est appelé à devenir quel-

que jour pour la peinture, ce que l'imprimerie est à l'écriture manuscrite. Pour la facilité des manipulations, M. E. de Poilly a fait faire à la photographie des progrès remarquables, à l'aide de ces appareils si habilement simplifiés que vous avez vu fonctiónner devant vous, et qui ont valu à leur auteur un vote de remerciements de la part de l'Académie des sciences.

Dans un but moins humanitaire, notre siècle a perfectionné le tir des armes à feu. Cet art de porter au loin les projectiles meurtriers a été aussi l'objet de vos entretiens. Le savant professeur qui est à la tête de l'école d'hydrographie vous a dédié deux *Etudes comparatives sur le tir des pièces rayées et non rayées*. Ces *Etudes* ont été pour vous l'occasion de vous plonger dans les profondeurs les plus abstruses des mathématiques appliquées. Notre laborieux collègue, M. Eugène de Rosny, en a fait l'objet de deux rapports que vous avez insérés dans vos bulletins, afin de signaler au monde scientifique et aux hommes spéciaux les vues et les conclusions de M. Lefebvre-Darquer, sur les procédés qui tendent chaque jour, de plus en plus, à faire de l'artillerie moderne une invention nouvelle.

Non content de tous ces labeurs qui forment déjà, nous pouvons le dire sans vanité, un ensemble de quelque importance, plusieurs de vos membres se font aujourd'hui remarquer par leur zèle en faveur d'une œuvre éminemment populaire, celle des cours publics aux ouvriers. L'idée

première en a été produite, il y a deux ans, dans le sein de la Société Académique, et elle a fait l'objet d'un rapport favorable d'une commission dont notre président actuel fut le secrétaire. Si la proposition qui fut adoptée et si le projet qui en était la conséquence ne purent aboutir, à moins de la création d'une association spéciale, il n'en est pas moins vrai que notre délibération du 1er mars 1865 a été le point de départ de ce qui se fait aujourd'hui ; et, sans vouloir diminuer en rien le mérite de personne, je crois pouvoir dire en cette circonstance que les membres de notre Société figurent parmi les professeurs les plus applaudis et les plus aimés du public.

J'arrête là, Messieurs, ce compte-rendu de vos travaux ; et cependant il est des hommes parmi vous dont j'aurais cru avoir à parler, et dont c'est pour moi un triste devoir d'évoquer ici le souvenir. C'est en vain que je cherche parmi vous la sereine figure de M. l'abbé Clabaut, cet esprit si judicieux, si cultivé, si passionné pour l'étude, l'homme de Boulogne à qui il eût le moins coûté de faire les recherches les plus profondes et de sonder les questions les plus ténébreuses. C'est en vain aussi que j'y cherche M. Charles Bellet, ce magistrat si dévoué aux intérêts de la cité, cette intelligence si active et si prompte, qui avait pris une part ardente à l'élaboration de vos statuts, et qui vous promettait des travaux faciles, pour l'épo-

que où le repos des affaires lui eût laissé le loisir de songer aux récréations de l'esprit. J'aperçois parmi nous un vide plus sensible encore, dans la perte que nous avons faite de ce doux vieillard, si sympathique et si bienveillant, qui nous présidait depuis notre première séance. Demeurant d'un autre âge, ayant vécu au milieu de ce mouvement de renaissance littéraire qui signala dans notre province le règne de Charles X, il avait voulu consacrer les dernières années de sa vie à l'affermissement de notre jeune Société. Toujours il aima les lettres, et jusqu'à la fin il se montra jaloux d'en développer le culte. Hélas! nous espérions qu'il ne se bornerait pas à nous protéger de sa vieille expérience; nous attendions quelques échos de ce gai savoir, de cette fine littérature qui avaient fait de lui l'un des causeurs les plus spirituels et les plus distingués du département; mais nous avions compté sans les glaces de l'infirme vieillesse, et sans la précipitation de l'inexorable mort qui n'attend pas toujours le comble de l'âge pour y poser le terme de la vie. M. Delye a été ravi à l'affection respectueuse dont l'entouraient tous ses collègues, avant d'avoir pu voir la première séance publique de notre Société.

Vous eussiez aimé, Messieurs, d'entendre, en cette occasion, une fois encore, ses exhortations, ses encouragements et ses conseils. Puisque cet honneur nous est refusé, permettez-moi du moins de terminer ce discours par quelques

paroles qu'il a prononcées dans une semblable occurrence, au sein d'une Société qui poursuit le même but que la nôtre.

« Rien, disait-il, de ce qui éclaire l'esprit, élève le cœur, ou peut être utile à nos semblables, ne doit nous rester étranger, et les hommes qui se réunissent dans ce triple but ont droit, si ce n'est aux éloges, du moins à l'encouragement.

» Voltaire, ce grand railleur qui avait tant désiré entrer à l'Académie, et qui s'en est moqué après y être entré, Voltaire cependant dit ceci des Académies de provinces : « Elles ont » produit des avantages signalés, elles ont fait » naître l'émulation, forcé au travail, accoutumé » les jeunes gens à de bonnes lectures, dissipé » l'ignorance et les préjugés de quelques villes, » inspiré la politesse et chassé autant que pos» sible le pédantisme. »

» Voltaire a parfaitement raison. Oui, c'est aux Académies de province d'entretenir le goût des lettres et de perfectionner la civilisation.

» Je ne donne pas ici à ce mot toute l'étendue qu'y attache l'illustre écrivain, le grand publiciste qui a écrit l'histoire de la civilisation. Je n'appelle pas civilisation les grandes améliorations matérielles qui aident à la répandre mais qui ne la constituent pas. Je n'appelle pas civilisation le luxe ni les aisances de la vie matérielle ;—mais j'appelle civilisation le respect de la foi et du culte de nos pères ; l'esprit de famille, la vénération pour la vieillesse, l'autorité,

les talents et les services rendus ; l'admiration des hommes et des œuvres qui ont illustré la patrie depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; le culte envers les femmes, la bienveillance et la politesse pour tous, le respect des convenances sociales, sauve-garde de la dignité de chacun; enfin l'enthousiasme pour le beau et l'amour pour le bien. »

Pesons ces paroles, Messieurs, et nous y retrouverons tout entière la belle âme de notre vénérable président. Aurait-il pu mieux dire, s'il lui avait été donné de se trouver aujourd'hui parmi nous ? Il me semble, pour moi, que nous n'avons pas de meilleur programme à suivre, si nous voulons être une société chère aux amis des lettres, des sciences et des arts, féconde en productions utiles, capable enfin de bien mériter de la patrie Boulonnaise et de la vraie civilisation.

Au nom de la commission des sciences, M. le Dr H. Cazin, membre titulaire, lit le rapport sur l'ouvrage qui a été envoyé au concours de l'année 1866 et qui a pour titre : *Catalogue des poissons des formations secondaires du Boulonnais.*

Il s'exprime en ces termes :

MESSIEURS,

Jusqu'au commencement de ce siècle et surtout pendant la splendide époque littéraire qui fait

la plus grande gloire des règnes de Louis XIII, Louis XIV et Louis XV, les lettres brillaient sans rivales et leur éclat attirait toutes les attentions. L'Europe entière semblait converger vers la France, ce centre intellectuel qui produisait successivement les Corneille, les Racine, les Molière, les Bossuet, les Voltaire, les Rousseau.

Plus près de nous, la réaction romantique de 1830 avait réveillé le vieil enthousiasme français; on se passionnait pour les lettres; leur amour inspirait à tous le désir de connaître ces vertes productions de la jeune école, dues à la plume des Hugo, des Lamartine, des Musset.

Aujourd'hui, les choses purement littéraires intéressent moins exclusivement les esprits. Des besoins nouveaux se sont manifestés parmi nous. Les sciences, considérées surtout au point de vue de leurs résultats pratiques, d'une utilité devenue immédiate, les sciences, dis-je, ont depuis le commencement de notre siècle étendu leur empire d'une façon souveraine.

De nos jours, la science intervient partout; on la trouve dans nos voies de transport rapide, dans nos moyens de correspondance instantanée, dans les dispositions des demeures qui nous abritent, dans la lumière artificielle qui nous éclaire et jusque dans le foyer qui nous réchauffe.

Chaque branche de la science apporte au bien-être, à l'amélioration de tous, son contingent de préceptes ou de conseils. Pour ne citer que les

sciences naturelles, que de bienfaits ne résultent-ils pas des applications pratiques qui découlent de leurs enseignements !

L'agriculture, le premier des arts, emprunte aux sciences naturelles ses connaissances et ses améliorations les plus précieuses ; la botanique, en effet, lui fournit des renseignements exacts, non seulement sur les végétaux cultivés à raison de leur utilité pour l'homme, mais aussi sur ceux que leurs propriétés nuisibles doivent faire soigneusement extirper. C'est la physiologie végétale qui la guide dans les opérations principales, telles que les labours, les assolements, les engrais ; c'est encore de la botanique que dérivent tous les perfectionnements de la culture des forêts et des jardins. La zoologie lui indique les races propres au labourage, ou celles dont l'éducation lui est avantageuse ; elle lui dit comment on obtient, par le croisement, des sujets plus forts, des sujets dont la chair est plus savoureuse ou dont les enveloppes sont d'une plus grande valeur, etc., etc. L'étude de la géologie lui fournit les connaissancces nécessaires pour déterminer la nature des terrains et les mélanges qui peuvent les améliorer ; elle facilite le forage des puits artésiens. La météorologie enseigne l'immense influence que les saisons et leurs variations exercent sur la culture, et le rôle que jouent dans la végétation les phénomènes atmosphériques.

Il serait hors de propos d'énumérer les ser-

vices signalés que la science rend à toutes les branches de l'industrie. Tout ce qui concourt à accroître la prospérité des nations trouve dans l'étude de la nature des enseignements profitables; et cela, depuis que la science est descendue des hauteurs des théories philosophiques pour devenir pratique. Elle a en effet abordé jusqu'aux détails les plus humbles de la vie; car elle a compris qu'entre la vie scientifique et la vie civile il existe une étroite solidarité. Le savant est donc devenu tour à tour agriculteur, mineur, distillateur, chaufournier, tanneur, teinturier, etc. Tous les arts, toutes les industries sont venus lui demander des lumières, et il a répondu à tous. L'économie politique, quoique paraissant fondée sur des besoins d'un autre ordre, s'appuie également sur la science, qui en est le principal levier. Toutes les institutions reposent sur ses progrès. Depuis qu'elle est entrée dans cette noble et large voie, les intelligences se sont agrandies, les préjugés ont, sinon complètement disparu, du moins diminué, et la civilisation a marché à grands pas.

C'est en suivant cette voie que la science a augmenté d'une façon inespérée le bien-être matériel de la génération actuelle, en ajoutant à sa puissance physique; c'est par ses lumières qu'elle a étendu la sphère de son activité intellectuelle.

A côté de cette science visant à l'utilité, au côté pratique des choses, il y a encore celle

moins immédiatement profitable, qui s'applique à résoudre les problèmes les plus ardus, qui recherche les études les plus arides, et cela dans le seul but de *savoir*, d'élargir le cadre des connaissances acquises. — On appelle cela faire de la science pour la science.— Il ne ressort de ces énergiques labeurs que quelques vérités scientifiques de plus, c'est déjà quelque chose ; mais ces vérités, appelées peut-être à devenir un jour la source d'applications utiles en dehors de la science elle-même, sont encore infécondes en résultats pratiques ; et rien ne peut faire actuellement prévoir le moment où la stérilité finira.

Il y a des chercheurs, des piònniers infatigables, pour lesquels la science pure, envisagée en elle-même, est devenue une passion. Aussi, dans cette riche nature, quel vaste champ ouvert à l'observation, quel aliment pour l'insatiable curiosité de l'homme ; voir, voir encore, et découvrir toujours ! Ne soulever que peu à peu le voile dont la nature a couvert ses trésors, c'est une des joies qu'il n'est donné qu'au naturaliste de connaître.

Cette seconde façon d'envisager les études scientifiques est plus individuelle que générale ; elle ne profite qu'à la science elle-même et au savant. La première a un point de vue plus élevé, un horizon plus large, et son but est plus noble, car au bout de toute recherche, à la fin de tout travail, il y a un bien pour tous à recueillir.

C'est guidée par cette pensée utilitaire que la

Société académique de Boulogne-sur-mer, n'imposant aucun programme aux concurrents, laissant le champ libre aux travailleurs, les invitait pourtant à traiter de préférence un sujet pratique.

Vous avez nommé une Commission composée de notre regretté président M. Delye, de MM. de Rosny, vice-président, Haigneré, secrétaire perpétuel, Bouchard-Lemaire, Th. Hamy, Rigaux et Cazin, pour examiner les mémoires adressés au concours.

Je viens, au nom de mes collègues, vous rendre compte de la mission dont vous nous avez fait l'honneur de nous charger.

Les conditions du concours étaient, nous l'avons dit, un sujet scientifique au choix du concurrent ; mais les travaux devaient porter sur des matières intéressant notre circonscription ; la Societé manifestait en outre le désir de recevoir des mémoires ayant pour objet les sciences dans leurs applications usuelles, industrielles, pratiques, répétons-le.

Nous avons reçu un remarquable mémoire ayant pour titre : « Catalogue des poissons des formations secondaires du Boulonnais. » Il porte cette épigraphe bien appropriée, empruntée à Virgile : « *Hos natura modos primum dedit*, la nature créa d'abord ces formes.»

La première condition a été entièrement remplie ; mais sur le second point, on le voit, le vœu de la Société n'a pas été satisfait.

C'est, en effet, un travail véritablement du pays, mais purement scientifique.

Les plus grands centres d'habitation des animaux ont été et sont encore la mer, les rivières, les lacs, c'est-à-dire l'élément aqueux, qui à lui seul forme un vaste habitat. Notre milieu nous absorbe, et nous avons le tort de ne pas regarder davantage au-delà. Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'innombrable quantité d'individus qui peuplent la masse des eaux, depuis ses bords humides et ses rochers submergés jusqu'à des profondeurs qui échappent presque à nos moyens ordinaires d'investigation, et nous verrons que le plus grand nombre des êtres organisés sont aquatiques et que les eaux sont la véritable matrice des premiers organismes.

La terre ayant été, au début de son existence, après son incandescence, presque entièrement couverte d'eau, les animaux aquatiques et les poissons ont dû en être les premiers habitants. On les rencontre, en effet, dans les couches du globe qui correspondent à ces premières époques géologiques.

Mais les difficultés que rencontre à chaque pas l'étude de la paléontologie augmentent encore ici, et la connaissance des poissons fossiles ne peut être acquise que d'une façon très-incomplète, puisque les débris des parties solides de ces êtres, conservés dans les couches meubles ou stratifiées de l'écorce terrestre, peuvent seuls nous la donner ; les parties molles ou demi-

molles ont été dissoutes dans l'eau ou absorbées par les parties minérales au milieu desquelles on retrouve ces débris fossiles.

Aussi, est-ce rarement sur des sujets entiers que l'on base ces études, que l'on établit des genres ou des espèces.

L'anatomie comparée a fait tant de progrès, depuis les immortels travaux de Cuvier, que l'on peut classer un animal d'après l'inspection d'un seul débris, tel qu'une vertèbre, un fragment du crâne ; s'il ne reste d'autres organes de la vie végétative que les dents et les mâchoires, en l'absence du crâne ou des vertèbres, ils peuvent servir de caractère dominant dans la détermination de l'individu.

Le naturaliste qui établit un genre nouveau sur une seule dent de forme inconnue, raisonne avec autant de certitude que ce philosophe qui, apercevant des figures de géométrie tracées sur le sable du rivage inexploré où il abordait, en conclut qu'il se trouvait dans un pays civilisé.

Agassiz a aussi cherché à classer les poissons d'après le caractère des écailles ; mais en établissant l'ordre des ganoïdes d'après la considération de la nature des écailles, il a donné tout de suite trop d'importance à la valeur des caractères que pouvaient fournir ces organes dans la classe entière des poissons, et en devenant trop exclusif il a introduit les éléments d'une méthode artificielle en voulant réformer des groupes qui ne lui semblèrent pas assez naturels.

On peut voir, d'après ce court aperçu, l'étendue des difficultés qui, avant d'entreprendre sa tâche, ont dû surgir devant les yeux de l'auteur du mémoire que nous avons à juger.

De pareils travaux sont innombrables en Allemagne, où l'on peut dire que chaque localité possède ses archives paléontologiques ; il en est de même de l'Angleterre où, depuis longtemps, les esprits sont portés vers ces études si arides dans l'exécution, si fécondes pour la science pure, auxquelles s'attachent les noms de Buckland, Sedjwick, Murchison, etc.

En France, on ne compte guères que des monographies sur une espèce nouvelle, petits monuments élevés à l'amour-propre de l'auteur, plutôt qu'aux progrès de la science, ou bien de ces grands traités généraux, tels que celui d'Agassiz, embrassant dans leur ensemble tous les fossiles d'un pays. Mais les catalogues détaillés d'une région limitée sont rares. Et cela est regrettable, car il n'est pas donné à toutes les intelligences de pouvoir se disperser : les sujets restreints sont plus facilement étudiés, plus fructueusement mis en lumière.

Dans cette voie d'études locales, nous ne pourrions citer que le travail d'Hebert, sur les fossiles de la craie de Meudon, dans les mémoires de la Société Géologique de France, 1854, et les recherchés de Dollfus sur le Kimmeridgien du cap de la Hève. —Nous mentionnerons aussi les belles trouvailles de Thiollière dans les marnes

schisteuses de Cirin au-dessus des couches de pierre lithographique.

Le *Catalogue des poissons fossiles des formations secondaires du Boulonnais* a donc, outre ses qualités réelles et intrinsèques, une valeur que lui donnent la rareté de ce genre de travaux et la difficulté que présente leur exécution.

Depuis longtemps déjà Dutertre-Delporte recueillait des débris de poissons fossiles; de son côté Bouchard-Chantereaux en accumulait dans ses riches collections paléontologiques. Les auteurs classiques avaient connaissance des espèces que possédaient les deux naturalistes. Egerton a donné, dans la famille des *Chimères,* le nom de Dutertre à un individu du genre *Ischyodus*. Gervais, dans sa *Zoologie et Géologie Françaises* cite Bouchard à propos d'un *Ibodus*.

La famille de M. Dutertre-Delporte a généreusement fait don à notre musée de la collection péniblement et lentement amassée par ce dernier dans les terrains jurassiques du Boulonnais. De ce nombre se trouvent plusieurs magnifiques débris de poissons fossiles des étages Bathonien, Kimmeridgien et Portlandien de l'arrondissement.

M. Bouchard-Lemaire a offert aussi les doubles de la collection de son père, où se trouvent quelques espèces inédites venant de la grande oolithe de Marquise.

Joignez à ces richesses quelques dents et vertèbres du Gault de Wissant, recueillies par ces deux naturalistes, quelques débris trouvés dans

le turonien de Neufchâtel par M. A. Bétencourt, un *Ischiodus* découvert par M. E. Hamy au Châtillon.

Tels sont les matériaux que l'auteur a classés et dont il a dressé un catalogue raisonné, qui ne comprend pas moins de 43 espèces, dont 14 sont décrites et figurées pour la première fois; il a aussi discuté la synonymie de plusieurs espèces critiquées ou méconnues par quelques auteurs, et complété ou rectifié des descriptions insuffisantes ou inexactes.

L'auteur a en outre créé deux nouveaux genres, l'un le *Custodus Rigauxi*, dédié à M. Rigaux, notre zélé collaborateur, l'éminent conservateur du muséum, auquel nous devons la plupart des détails spéciaux dans lesquels nous sommes entré; l'autre l'*Auluxacanthus*, dédié à Dutertre, le fondateur de cette collection Boulonnaise.

Le musée de Boulogne ne possède aucun individu entier; c'est sur les dents, les écailles et quelques fragments du système osseux que doivent porter tous les efforts de l'observation.

Des quatre ordres créés par Agassiz et décrits dans son célèbre ouvrage sur les poissons fossiles, deux seulement, les Ganoïdes et les Placoïdes, ont des représentants dans nos couches secondaires.

L'auteur du catalogue, après une courte introduction, énumère dans un tableau, par familles, genres et espèces, les différents individus connus, indiquant leur gisement et le point de l'arrondissement où on les a découverts.

Puis, reprenant chacune de ces divisions, il décrit un à un les individus, avec une précision, une netteté dignes d'éloges, mais peut-être avec un soin un peu trop minutieux.

Je m'explique. On doit savoir gré à l'auteur de cette précision, de cette justesse d'expression; mais il ne faut pas que les détails innombrables fassent perdre de vue la caractéristique d'un être; il faut que le naturaliste soit peintre, et non photographe; le second reproduit la nature; le premier l'interprète. Les points utiles doivent être soulignés, éclairés; les points secondaires, tenus à l'écart ou dans l'ombre. C'est pour répondre à ce desideratum que nous aurions voulu en tête de chaque description l'énumération de quatre ou cinq caractères indiquant la diagnose d'un individu; libre alors à l'auteur de s'étendre complaisamment sur telle ou telle saillie, telle ou telle dépression. Le point important est dès l'abord mis en évidence.

Quoiqu'il en soit de cette remarque peut-être un peu sévère, il ressort de la lecture de ce catalogue que celui qui en est l'auteur possède des connaissances anatomiques et zoologiques étendues, qu'il est doué d'un sentiment profond de sage critique et avant tout d'un raisonnement juste et d'un jugement sain. Les procédés de la paléontologie et de l'anatomie comparée lui sont familiers. La géologie lui a livré tous ses secrets. On sent dans ce savant le naturaliste érudit et non le compilateur.

Pour compléter les descriptions et les rendre plus rapidement compréhensibles, on a ajouté à ce catalogue des dessins dont l'exécution est aussi parfaite que possible, où le fini et l'exactitude ne le cèdent pas à l'effet, où le côté scientifique n'est pas sacrifié au côté artistique, et *vice versâ*.

Un index bibliographique, indiquant les sources exactes auxquelles l'auteur a puisé, vient encore ajouter au mérite réel et intrinsèque de son consciencieux travail.

En résumé, tout en regrettant qu'un mémoire traitant un sujet d'utilité pratique n'ait pas été présenté au concours de cette année, la Commission, dont je suis l'organe, a rencontré dans le *Catalogue des poissons fossiles des formations secondaires du Boulonnais*, des qualités sérieuses, une érudition de première main, un savoir approfondi. Elle vous propose de décerner à son auteur la médaille d'or de 300 francs.

La Société, nous l'espérons, s'associera à notre désir d'encourager ces recherches locales, appelées à rendre de grands services, sinon à l'humanité, comme celles auxquelles nous avons fait allusion en commençant ce Rapport, mais du moins à la science même. L'étude isolée de la faune d'une contrée, dans ses différentes formations géologiques et dans son état actuel, constituera, lorsqu'on la rapprochera de l'étude des autres régions de la France, des matériaux précieux pour la connaissance précise de l'origine et de

l'histoire de l'évolution des êtres organisés; on saisira d'une façon plus nette leurs rapports ou leurs dissemblances, suivant la différence des centres d'habitation ; on verra d'une façon plus évidente comment les formes gravitent dans certaines limites, se modifiant suivant les temps et les lieux.

Que chaque arrondissement produise ainsi l'énumération de ses richesses géologiques et zoologiques; que de tous les points de la France s'élève un tribut de travaux consciencieux, œuvre du savoir inconnu et de la laborieuse patience; que, réunissant en faisceau toutes ces richesses éparses, vienne un de ces généralisateurs hardis, comme Bichat, comme Cuvier, la science ferait des conquêtes rapides et inouïes.

Ce génie glanerait dans cette abondante moisson de faits, et son esprit puissant condenserait, en un travail unique au monde, le résultat de mille travaux ignorés.

Il est une dernière considération qui nous porte à demander à la Société de vouloir bien couronner l'auteur du mémoire dont nous venons d'esquisser l'analyse.

Cet auteur s'est inspiré des recherches antérieures de deux de nos distingués compatriotes; il a recueilli l'héritage de science de Dutertre-Delporte et de Bouchard ; il a réuni en un tout, pour les étaler au grand jour, les richesses qu'ils avaient accumulées dans leur trop modeste retraite. En vous proposant de lui décerner le prix,

nous pensons encore honorer la mémoire de ceux dont tous les jours nous regrettons la perte, pour nous tous qui les aimions, pour la science qu'ils enrichissaient au prix de leurs labeurs, pour la ville de Boulogne qui doit être fière d'inscrire de tels savants, de pareils hommes sur la liste de ses plus nobles enfants.

Sur les conclusions de ce rapport, qu'elle a adoptées dans sa séance ordinaire du 1er août, la Société a pris connaissance du nom du lauréat. Ce dernier est M. Emile Sauvage, étudiant de la Faculté de médecine de Paris, membre associé de la Société Académique de Boulogne-sur-mer.

Au nom de la commission du concours d'histoire (1), M. l'abbé Haigneré, secrétaire perpétuel, lit le rapport qu'il a présenté à la Société, à propos du mémoire intitulé : *Essai sur l'Histoire de la ville de Boulogne pendant la première moitié du XVIIe siècle.*

MESSIEURS,

La Commission que vous avez nommée à l'effet de préparer votre jugement sur le Concours

(1) La Commission se composait, outre M. H. de Rosny, vice-président, et M. l'abbé Haigneré, secrétaire perpétuel, membres de droit, de MM. L. Bénard, I. Brunet, Carpentier et E. Martel, membres élus.

d'Histoire, s'est trouvée en présence d'une œuvre considérable, dont la lecture a occupé plusieurs séances.

Le mémoire qui vous a été adressé a pour titre : *Essai sur l'histoire de la ville de Boulogne pendant la première moitié du XVIIIe siècle*, avec la devise *Pius est Patriæ facta referre labor;* et il ne comprend pas moins de 250 pages in-folio. L'auteur a divisé son travail en quatre livres qui vont de 1700 à 1710, de 1711 à 1724, de 1724 à 1740, de 1741 à 1748, suivant les quatre phases les plus importantes de l'histoire municipale, durant la période qu'il a embrassée.

Ce demi-siècle fut une grande époque pour le développement de Boulogne. Les fortifications qui hérissaient la haute-ville et qui en faisaient une citadelle presque inabordable, venaient de tomber. Les ravins profonds qui s'ouvraient en précipice à la sortie de la Porte Neuve allaient se combler. La Porte Gayolle, tellement fermée et condamnée qu'on en avait aliéné le terrain pour y bâtir des masures, au droit de la fontaine actuelle, s'ouvrait de nouveau pour communiquer avec Bréquerecque, au moyen d'une pente adoucie, taillée en pleine montagne. La Porte des Dunes, à laquelle on ne pouvait avoir accès par la grande rue, voyait s'abaisser les pentes abruptes qui l'escarpaient de ce côté. Bientôt enfin, la Basse-Ville allait pouvoir allonger ses rues timides vers les fiers remparts qui les avaient jusque-là tenues à distance respectueuse.

En 1700, rien de tout cela n'était fait, ni même commencé : en 1748, Boulogne n'était plus à reconnaître. C'est de ce temps que datent les premiers embellissements de la ville de plaisance. Des promenades, plantées d'arbres, se créent sur les remparts, autour de la place, et surtout dans les Tintelleries, soustraites désormais à la rustique servitude de la vaine pâture. Le quartier des Carreaux, une partie de la Beurrière et du Port se bâtissent sur des terrains communaux, concédés par la ville à des particuliers, moyennant d'insignifiantes redevances. Des constructions nouvelles s'élèvent de toutes parts. Le commerce prend un nouvel essor, principalement alimenté, il faut bien le dire, par la fraude et la contrebande. Les spéculations s'organisent, les fortunes s'arrondissent, la cité prospère et toute la province participe à ce mouvement de rénovation. A l'intérieur on reconstruit l'Hôtel-de-Ville et l'on restaure le beffroi; le séminaire s'agrandit, le Palais Episcopal se complète, des écoles se bâtissent, les ouvrages du port sont rétablis. Au dehors on redresse les routes royales, et on les repave à grands frais sous la direction d'ouvriers spéciaux qu'on fait venir de loin, dans l'intérêt de la circulation publique et des transactions commerciales.

Tel est le vaste cadre que l'auteur a choisi, pour nous retracer le vivant tableau des mœurs et des usages de nos pères.

Tout y est, la Mairie avec ses pauvres finances, l'Eglise avec ses institutions nombreuses, la Séné-

chaussée avec ses devoirs de justice et ses prétentions politiques, les divers offices de judicature avec leurs abus et leurs services, l'Instruction publique, l'organisation militaire, la situation respective de la bourgeoisie et de la noblesse, en un mot toute la vie de ces temps, de physionomie si originale, qu'on appelle l'ancien régime.

Pour la Mairie, l'auteur nous fait savoir quelles étaient alors ses ressources, puisées, comme toujours, principalement dans des impôts indirects dont l'origine se perd dans la nuit des siècles antérieurs. Il nous montre ensuite quelles étaient ses charges toujours renaissantes. Les revenus étaient bien misérables, et les dépenses bien impérieuses ! Mais on possédait alors l'art de faire beaucoup avec presque rien. Les détails de l'administration, moins compliqués que de nos jours, s'étendaient pourtant fort au-delà des limites posées par les lois modernes. Le maire disposait lui-même, en bon père de famille, des revenus patrimoniaux. Il exerçait, presque sans contrôle, la police de la cité. Il surveillait et réglementait les corporations d'arts et métiers, ces jurandes qui exigeaient la preuve de capacité de la part des artisans et l'honnêteté de la part des gens de commerce. Il avait à rendre la justice à ses concitoyens, par lui-même ou par ses échevins, et cette justice l'obligeait parfois à assumer la lourde responsabilité des procès criminels. Savez-vous, Messieurs, qu'avant 1789, le pouvoir du maire de Boulogne allait jusqu'à prononcer des sentences

de mort, et que ce pouvoir s'est exercé, au XVIIIe siècle, même contre des gentishommes?

Ce furent de graves magistrats que ceux qui tinrent la mairie durant ces cinquante années, et qui s'appelaient Claude Houbronne d'Auvringhen; Charles Gillion de Noirval; Sébastien Gressier de Framezelle, et enfin Achille Mutinot de Berguette, le plus ferme et le plus entreprenant maïeur que Boulogne ait eu depuis Eurvin.

Tous ces hommes, remarquables à divers titres, passent successivement sous les yeux du lecteur; et votre commission s'est vivement intéressée à la peinture de leur caractère, au récit de leurs œuvres, et aux contradictions qu'ils ont essuyées de la part de leurs contemporains.

Dans l'ordre religieux, les événements se pressent, également variés, nombreux, palpitants d'intérêt. On y voit d'abord l'évêque Pierre de Langle, théologien savant, esprit austère, zélé pour les mœurs et la discipline, ami des pauvres, mais sectaire obstiné. Frappé des anathèmes du Saint-Office, il en appelle des décisions du Pape au futur concile, met le trouble dans son diocèse et jusque sur son lit de mort persiste intraitable dans ses opinions. Puis, vient Jean-Marie Henriau, qui professe la foi orthodoxe et qui ramène ses brebis dans le bercail du Pontife Romain, au milieu des malédictions des jansénistes à qui il fait expédier des lettres de cachet. Saint-Simon ne l'épargne point dans ses âpres mémoires, et il ne craint pas de l'appeler « le loup de Boulo-

gne. » Son successeur, Augustin-César d'Hervilly de Devise, sous l'épiscopat duquel la mairie put faire ériger un monument en marbre dans la cathédrale sur la tombe de Pierre de Langle, fut emporté par une mort prématurée dans le cours de ses visites pastorales; et son court passage sur le siége de Boulogne ne put que préparer le long règne de Mgr de Pressy, qui commence en 1743 pour ne finir qu'en 1789.

Autour de ces évêques s'agite le chapitre de Notre-Dame, luttant contre Pierre de Langle, afin de ne pas accepter le jansénisme; résistant à Mgr Henriau, qui voulait amoindrir ses priviléges séculaires; comptant dans son sein un grand nombre de prêtres fort instruits et d'une piété très-recommandable; mais ayant à sa tête, pendant plusieurs années, comme doyen, le célèbre abbé de Voisenon.

A des degrés inférieurs dans la hiérarchie, l'auteur nous montre les communautés dont il décrit l'organisation et dont il nous fait connaître les utiles services. C'étaient le grand séminaire, fondé depuis peu par les soins des évêques, dirigé par des Lazaristes, et se développant chaque jour; — les Oratoriens, congrégation savante, chargée de distribuer avec libéralité l'instruction secondaire aux élèves qui fréquentaient le collége municipal; — les Cordeliers, les Capucins, les Minimes, qui se livraient aux missions dans les bourgs et les campagnes; — les Frères des écoles chrétiennes, que Jacques Abot de la Cocherie fit établir

à Boulogne, afin de s'y consacrer à l'éducation des enfants du peuple, tâche qu'ils accomplissent encore de nos jours avec un zèle et un dévouement qui ne se sont jamais ralentis ;—les Annonciades, les Ursulines, les Sœurs de la Providence qui dirigeaient les écoles de filles ;— enfin, l'Hôpital Saint-Louis, que les ducs d'Aumont venaient de faire reconstruire, et dans lequel les filles de S. Vincent de Paul donnaient aux pauvres malades les soins les plus assidus et les plus touchants.

Que dirai-je des corps de justice et des autorités de tout ordre, sinon que leur fonctionnement et leur organisation différaient complètement de ce qui existe aujourd'hui ? On les voit à l'œuvre, par l'exposé que l'auteur nous donne des principales causes qu'ils ont eu à juger.

Ces corps, indépendants et jaloux de leurs attributions respectives, étaient sans cesse en conflit. Sénéchaussée, Bailliage, Maréchaussée, Amirauté, Maîtrise des eaux et forêts, Juridiction des traites, tous conspiraient contre l'Hôtel-de-ville, qui se défendait vaillamment.

Le pouvoir royal pratiquait largement la maxime favorite de Louis XI : *diviser pour régner*. Il vendait les charges publiques, même les magistratures municipales, que la ville dut racheter au gouvernement de Louis XV, à beaux deniers comptant, bien qu'elle eût la prétention de les posséder comme un patrimoine depuis les temps les plus reculés de la domination romaine.

Les priviléges du pays, confirmés à chaque

avénement de roi par lettres patentes scellées du grand sceau, n'étaient pas plus respectés. Petit à petit ils s'en allaient par lambeaux, sous les coups répétés des agents du fisc, au profit de la centralisation dont l'autorité royale cherchait à étendre chaque jour le règne funeste. Mais, si l'on cherchait l'abolition des priviléges, on ne se relâchait en rien vis à vis des charges qui en étaient la compensation.

L'organisation militaire du pays était restée à peu de chose près sur le pied des milices carlovingiennes. Tout particulier propriétaire devait servir, ou se faire remplacer pour le service, par un ou plusieurs hommes, à proportion de ses biens. Les veuves même et les filles devaient fournir des soldats au contingent. L'effectif des Troupes Boulonnaises, toujours susceptibles d'être mises sur pied pour entrer en campagne, ou pour aller tenir garnison dans les villes frontières, à Calais, à Dunkerque, et quelquefois même à Gand, se composait de six régiments d'infanterie, de cinq régiments de cavalerie, de deux compagnies de dragons et d'une compagnie de carabiniers. En temps de guerre, les paysans de nos campagnes quittaient leur ferme et leur charrue, revêtaient l'uniforme de froc blanc à parements bleus, venaient s'armer à l'arsenal de Boulogne, et allaient se faire tuer bravement sur les champs de bataille, pour défendre l'honneur français.

Telles sont, Messieurs, en un court résumé,

les matières principales que l'auteur a traitées dans son œuvre, non avec le vulgaire secours des livres et des travaux de seconde main, mais en puisant aux sources pures des documents manuscrits conservés dans les archives et les dépôts publics. Délibérations, correspondance, factums, dossiers de toutes sortes, mémoires d'ouvriers et de fournisseurs, devis, quittances et comptes, il a tout mis à contribution, pour y rechercher toute fraîche et pour ainsi dire toute vive la marque des hommes et la trace des événements. Aucun autre historien n'a traité avec ce luxe de détails et cette abondance de renseignements les annales de ce demi-siècle. Aussi, la commission émet-elle l'avis unanime que l'ouvrage a été bien étudié, qu'il est riche d'érudition, et que l'auteur a fait preuve de beaucoup d'habileté dans la manière dont il a disposé ses textes et varié ses récits. La partie anecdotique, trop négligée souvent dans les compositions de ce genre, ne contribue pas peu à rehausser l'intérêt de celle-ci.

La commission aurait souhaité que l'auteur ne se fût pas astreint partout, aussi rigoureusement qu'il l'a fait, à l'ordre chronologique. Il y a des événements qui perdent à ne pas être racontés tout d'un trait, et souvent l'on aimerait à trouver dans la même page l'intrigue et le dénouement d'une affaire. En le faisant, l'auteur se fût quelquefois épargné des redites. Il y eût aussi trouvé l'avantage de mieux soutenir l'intérêt de certains

détails et d'apporter plus de liaison dans l'enchaînement de ses récits. Un autre reproche que, pour mon compte, je crois devoir lui adresser encore, c'est d'avoir été un peu enclin à immoler les vieilles institutions sur l'autel des idées modernes, à condamner trop absolument, ce me semble, comme mauvaises et abusives, les institutions commerciales et industrielles qui existaient à cette époque, et particulièrement les corporations d'arts et métiers. On les a supprimées sans doute, mais n'aurait-il pas été plus sage de les perfectionner ?

A part quelques longueurs, surtout dans les citations, auxquelles l'auteur s'est laissé facilement entraîner par l'amour de son sujet, à part aussi l'aridité de quelques détails statistiques peut-être trop chargés, le style est animé, plein de mouvement, de chaleur et d'entrain. La phrase, nette et sobre, est généralement exempte de recherche. Quelques mots hasardés et quelques négligences, inévitables dans un travail d'aussi longue haleine, disparaîtront facilement à la retouche.

En conséquence, et à l'unanimité, votre commission vous propose de décerner à l'auteur de ce Mémoire la médaille d'or de 300 francs que vous avez instituée pour le concours d'histoire de l'année 1866.

Ces conclusions, présentées au nom de la commission, dans la séance ordinaire du 1er août 1866, ayant été adoptées par la Société, M. H. de

Rosny, vice-président, a brisé, conformément au programme du concours, l'enveloppe cachetée qui renfermait le nom du lauréat, et il a proclamé à l'instant que la médaille d'or de 300 francs, instituée pour le concours d'histoire de l'année 1866, était acquise à M. Edmond Magnier, membre associé-fondateur de la Société Académique.

M. Edmond Magnier, membre associé, lauréat du concours d'histoire, donne lecture d'un chapitre de l'ouvrage qui a obtenu la médaille d'or.

Arrivant enfin à l'objet principal de la cérémonie. M. le Maire procède à la proclamation des prix et à la distribution des médailles dans l'ordre suivant :

HISTOIRE.

Médaille d'or de 300 francs à M. Edmond Magnier, membre associé de la Société Académique.

SCIENCES.

Médaille d'or de 300 francs à M. Emile Sauvage, membre associé de la Société Académique.

POÉSIE.

Le prix n'a pu être décerné.

M. Eug. Martel, président, a proclamé ensuite, conformément à l'article 23 des statuts, les noms des membres honoraires élus depuis la fondation de la Société, et il saisit cette occasion pour remercier M. le Maire de Boulogne de la constante sollicitude que ce magistrat a bien voulu toujours témoigner à la Société Académique en mettant à sa disposition, pour ses séances ordinaires, la salle Eurvin de l'hôtel-de-ville, et pour la séance publique un des salons de l'Etablissement, et en voulant bien accepter la présidence de cette cérémonie.

Le Secrétaire annuel,

Ern. Deseille.

POISSONS FOSSILES

DES FORMATIONS SECONDAIRES

DU

BOULONNAIS

Par **M. Émile SAUVAGE,** *membre associé.*

AVANT-PROPOS.

Le Musée de Boulogne-sur-mer possède une magnifique collection de poissons fossiles des étages jurassiques supérieurs de l'arrondissement, formée en majeure partie par Dutertre-Delporte, et léguée par lui. Les espèces du Bathonien de Marquise qu'avait recueillies Bouchard-Chantereaux, ont été données pour la plupart au même musée par son fils, M. Bouchard-Lemaire. Ce sont ces deux séries que nous cataloguons (1).

(1) Ce travail a été adressé le 30 juin 1866 à la Société Académique de Boulogne-sur-mer qui a bien voulu le couronner. Depuis, de nouvelles espèces m'ont été communiquées par MM. Rigaux et Beaugrand; des échantillons plus complets m'ont permis de rectifier quelques déterminations douteuses, et de décrire notre faune ichthyologique secondaire avec plus de soin. Dès lors mon travail se trouve plus étendu, et non entièrement semblable au manuscrit primitif.

Deux *Ischyodus* et deux *Cestraciontes* communiqués par M. Beaugrand, quelques dents et vertèbres du Gault de Wissant, quelques débris trouvés par M. Bétencourt dans le Turonien de Neufchâtel, une plaque dentaire de *Ptychodus* ramassée aux Zoteux par M. Quandalle, un *Ischyodus* découvert par M. E.T. Hamy, et qu'il a bien voulu nous dédier, sont également décrits.

Notre savant paléontologiste boulonnais, Bouchard-Chantereaux, se proposait de donner la liste de nos poissons fossiles ; dans ce but il en avait réuni une série des plus complètes ; cette collection si précieuse à tant de titres a malheureusement quitté notre province.

Qu'il me soit permis d'adresser tous mes remercîments à MM. Edm. Rigaux et Hamy. M. Rigaux, avec le plus grand désintéressement, a mis à ma disposition les nombreux exemplaires du Musée de Boulogne, dont il augmente sans cesse la collection paléontologique. M. E. T. Hamy a bien voulu se charger du dessin de nos espèces, tâche ingrate dont il s'est acquitté avec le plus grand bonheur. Je dois aussi de sincères remercîments à M. Beaugrand, qui m'a fourni les plus utiles renseignements sur le gisement de presque toutes nos espèces de poissons, et à M. Alfred Bétencourt qui m'a fait connaître les Squales du Turonien.

INTRODUCTION.

§ Ier.

Le Dévonien de Ferques, si riche en polypiers et en brachiopodes, n'a offert jusqu'ici que quelques débris de poissons indéterminables (1).

Ce sont surtout les étages jurassiques supérieurs qui se sont montrés riches en vertébrés, poissons et reptiles.

Nos dépôts bathoniens, formés sous des eaux peu profondes (ces dépôts ont environ 20 m. de puissance d'après les recherches de M. Rigaux) et divisés en quatre zônes distinctes : le *Fuller's Earth*, la *Grande Oolithe*, le *Cornbrash* et le *Forest Marble* (2) sont étendus en bande étroite, de Marquise au Wast. Nous n'avons malheureusement que peu de renseignements sur le gisement précis des poissons de cette époque.

Les *Pycnodontes* et quelques *Cestraciontes* forment la faune ichthyologique de notre mer bathonienne.

Les *Ganoïdes* sont représentés par cinq *Pycnodus*

(1) *V. l'appendice* A.

(2) Nous adoptons les zônes admises par M. Edm. Rigaux dans l'intéressant travail qu'il a publié (Année 1865, n° 4 du *Bulletin de la Société Académique de Boulogne*) : *Notice stratigraphique sur le Bas-Boulonnais*.

(P. Affinis, Jugleri, Boloniensis, Gervaisi, Bucklandi) dont deux sont nouveaux pour la science. Parmi les *Placoïdes*, les *Acrodus elegans* Sauvg., et *Strophodus Hamyi* Sauvg., très-rares, ont une vie limitée à ces formations. Les *Strophodus tenuis* et *reticulatus* sont à leur maximum de développement vers la fin de la période bathonienne, pendant que se déposent les calcaires du Cornbrash. Un genre nouveau, voisin des *Strophodus*, le genre *Curtodus* naît, pour s'éteindre dans le kimméridgien moyen. Le *Lepidotus lævis* fait sa première apparition dans le Cornbrash du Wast; on le retrouve dans l'Oxford, où il est rare; ses débris ont été laissés en abondance dans les mers du Kimméridge et du Portland. La vie de cette espèce est bien longue; le *L. lævis*, type qu'a décrit avec beaucoup de soin M. Pictet, est de l'Étage Virgulien du Jura Neuchâtelois; la détermination de ce Lepidotus se faisant le plus souvent sur une dent ou une écaillée isolée, il est probable que plusieurs espèces différentes auront été confondues sous le même nom.

L'*Oxfordien* et le *Corallien* sont très-pauvres en débris de poissons. Un fragment d'*Asteracanthus* dans l'Oxfordien inférieur, quelques dents indéterminables de *Pycnodus* dans le Corallien supérieur, une dent de *Strophodus subreticulatus* et de *S. reticulatus*, une autre de *Curtodus Corallinus* dans l'oolithe à *Nerinea Goodhallii*, sont les seuls représentants de la faune ichthyologique de cette époque.

Nos étages jurassiques supérieurs (Kimmeridgien et Portlandien) sont des dépôts côtiers : aussi les poissons qu'ils renferment ont-ils été entraînés par les eaux et roulés, l'animal mort ; ce qui fait que l'on ne retrouve jamais que des débris, des parties isolées, une dent, une écaille, un vomer, et non des squelettes entiers, comme il s'en trouve tant à Solenhofen et à Cirey, dépôts formés sous des eaux non côtières, et où les espèces pélagiques sont enfouies là où elles ont vécu.

Le *Kimméridgien* a été divisé par M. Edm. Rigaux en deux assises, comprenant cinq zônes. L'assise inférieure se présente dans le Boulonnais sous la forme de calcaires, entrecoupés de schistes pétris d'*Ostrea virgula.* Les débris de poissons sont assez rares sur les rivages du Kimméridge inférieur. Les *Ganoïdes* n'y sont représentés que par quelques dents de *Lepidotus lævis*, *palliatus, giganteus ;* les *Placoïdes* par des dents de *Strophodus subreticulatus* des zônes à *Ceromya orbicularis* et à *Arca longirostris,* et les *Hybodus grossiconus*, *obtusus* et *monoprion;* la zône à *Mya rugosa*, qui, d'après M. Rigaux, représente le calcaire à *Astarte* de la Meuse, ne renferme à notre connaissance qu'un fragment roulé d'*Asteracanthus ornatissimus (?)* La mer où vivait la *Ceromya orbicularis* nourrit un nouveau genre, *Auluxacanthus*, voisin des *Leptacanthus*. Les *Chimérides* font aussi leur première apparition dans le Boulonnais par une espèce robuste, l'*Ischyodus Rigauxi.*

Plus tard, les plages sableuses habitées par la

Pholadomya multicostata, un *Pygurus* n. sp., ne renferment à notre connaissance aucun débris de poissons.

Vers la fin de l'époque kimméridgienne, des eaux troubles, peu profondes, laissent déposer des schistes à *Thracia depressa*, et à *Trigonia cymba*, avec quelques faibles cordons calcaires formant une lumachelle d'*Ostrea virgula*. C'est la zône où les débris de poissons se rencontrent avec le plus d'abondance. Parmi les *Ganoïdes* nous retrouvons le *Lepidotus lævis*, et deux espèces gigantesques les *L. palliatus* et *giganteus*. Un *Squalidé*, le *Sphenodus longidens*, laisse quelques débris sur nos côtes. Les *Hybodus* (dents et ichthyodorulithes) et les *Asteracanthus* prédominent. Pendant que se forment les schistes de Châtillon, la mer nourrit de nombreuses Chimères; sur sept espèces d'*Ischyodus*, trois ne se retrouvent que dans cette zône *(I. Sauvagei, Beaumontii, Beaugrandi)*.

Trois assises, sableuse, marneuse et calcaire, composent notre Portland.

L'assise inférieure est subdivisée en deux zônes. L'une formée de sables et de grès arrondis par les flots, avec nombreuses empreintes de vagues, est essentiellement une plage sablonneuse, où viennent rouler des graviers, des galets de quartz, et où échouent des coquilles flottantes, comme des *Ammonites*. Quelques dents de *Lepidotus lævis*, espèce que d'ailleurs nous retrouvons dans presque toutes nos couches, et de *Pycnodus* de petite taille sont les seuls débris de poissons.

Cette assise passe graduellement à la suivante, qui est principalement calcaire et dont elle est séparée par un poudingue à nombreux débris roulés. Cette zône, caractérisée par la *Perna Suessii*, et qui dans la tranchée d'Honvault a donné une faune d'une si belle conservation, est au contraire riche en débris de *Ganoïdes*, surtout d'espèces de grande taille (*Lepidotus palliatus*, *giganteus*, *Pycnodus gigas*, *Dutertrei*, *Larteti*, *Gyrodus Cuvieri*). Les *Placoïdes* y sont représentés par les *Hybodus grossiconus* et *inflatus* et par l'*Asteracanthus minor*.

Pendant que se déposaient les marnes d'Honvault et du Portel (zône à *Perna Bouchardi*), les mêmes *Lepidotus* gigantesques associés au *Pycnodus Dutertrei* et à deux *Chimères*, les *Ischyodus Dutertrei* et *Dufrenoyi*, vivaient dans nos mers. Nous y retrouvons aussi l'*Hybodus subcarinatus*, que M. Agassiz signale dans le Wealdien de la forêt de Tilgate.

Enfin l'assise supérieure du Portland, représentant du *Portland-Stone* anglais, est très-pauvre en débris de poissons. Nous n'y retrouvons que l'*Asteracanthus lepidus* (un fragment), quelques dents de *Pycnodus*, et notre espèce commune, le *Lepidotus lævis*.

La distribution de nos espèces jurassiques ressortira clairement du tableau suivant :

LISTE

des

ESPÈCES JURASSIQUES.

	Bathonien.	Oxfordien.	Corallien.	Kimmeridgien. Zône à *Mya rugosa.*	Kimmeridgien. Z. à *Ceromya orbicularis.*	Kimmeridgien. Z. à *Arca longirostris.*	Kimmeridgien. Zône à *Pygurus.*	Kimmeridgien. Z. à *Thracia depressa.*	Portlandien. Z. à *Ammonites gigas.*	Portlandien. Zône à *Perna Suessii.*	Portlandien. Z. à *Perna Bouchardi.*	Portlandien. Zône à *Cardium.*
Ganoïdes.												
FAM. DES LEPIDOIDES.												
Lepidotus radiatus *Agass.*	*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Lepidotus lævis *Agass.*	*	*	..	..	*	*	..	*	*	*	..	*
Lepidotus palliatus *Agass.*	..	..	..	..	*	*	..	*	..	*	*	..
Lepidotus Fittoni *Agass.*	..	..	..	..	*	..	..	..	..	*	..	..
Lepid. (Sphærodus) giganteus *Quenst.*	..	..	..	..	..	*	..	*	*	*	*	..
FAM. DES PYCNODONTES.												
Pycnodus gigas *Agass.*	..	..	..	..	..	*	..	..	*	*	..	..
Pycnodus affinis *Nicolet.*	*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pycnodus Jugleri *Münster.*	*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pycnodus Boloniensis *Sauvg.*	*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pycnodus Gervaisi *Sauvg.*	*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pycnodus Dutertrei *Sauvg.*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	*	*	..
Pycnodus Larteti *Sauvg.*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	*	..	..
Pycnodus subcontiguidens *Sauvg.*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	*	..	..
Pycnodus Bucklandi *Agass.* !	*	..	..	..	..	..	..	..	..	*	*	..
Pycn. didymus *Münster* non *Agass.*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	*	..	..
Gyrodus umbilicus *Agass.*	..	..	..	..	*	..	..	..	..	* ?	..	..
Gyrodus Cuvieri *Agass.*	..	..	..	..	..	*	..	..	..	*	..	..
Placoïdes.												
FAM. DES CESTRACIONTES.												
Strophodus Beaugrandi *Sauvg.*	..	..	..	..	..	*	..	*	..	..	..	..
Strophodus reticulatus *Agass.*	*	..	*	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Strophodus subreticulatus *Agass.*	..	..	*	..	*	*	..	..	..	..	..	..
Strophodus tenuis *Agass.*	*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	*	..
Strophodus Hamyi *Sauvg.*	*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Curtodus Rigauxi *Sauvg.*	*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Curtodus corallinus *Sauvg.*	..	..	*	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Acrodus elegans *Sauvg.*	*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Hybodus grossiconus *Agass.*	..	..	..	..	..	*	..	*	..	*	..	..
Hybodus obtusus *Agass.*	..	..	..	..	*	..	..	..	..	..	..	..
Hybodus inflatus *Agass.*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	*	..	..
Hybodus monoprion *Quenst.*	..	..	..	..	*	*	..	*	..	..	..	..

LISTE des ESPÈCES JURASSIQUES.	BATHONIEN.	OXFORDIEN.	CORALLIEN.	Kimmeridgien.					Portlandien.			
				Zône à Mya rugosa	*Z. à Ceromya orbicularis.*	*Z. à Arca longirostris.*	*Zône à Pygurus.*	*Z. à Thracia depressa.*	*Z. à Ammonites gigas.*	*Zône à Perna Suessii*	*Z. à Perna Bouchardi.*	*Zône à Cardium.*
Hybodus subcarinatus *Agass.*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	*	..
Hybodus acutus *Agass.*	..	..	..	.	..	..	..	*	..	..	..	..
Hybodus reticulatus *Agass.*	..	..	..	..	..	..	..	*	..	..	..	..
Hybodus pleiodus *Agass.*	..	..	..	..	..	..	..	*	..	..	..	..
Asteracanthus lepidus *Dollfuss.*	..	..	..	..	..	..	.	*	..	..	..	*
Asteracanthus semiverrucosus *Egert.*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	*	..
Asteracanthus ornatissimus ? *Agass.*	..	..	..	*	..	..	..	..	..	..	..	..
Asteracanthus minor ? *Agass.*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	*	..	..
Asteracanthus.....?	..	*	..	..	..	..	..	..	.	..	..	..
Auluxacanthus Dutertrei *Sauvg.*	..	..	..	..	*	..	..	..	..	..	..	..
FAM. DES SQUALIDÉS.												
Sphenodus longidens *Agass*	..	..	..	..	..	..	..	*	..	..	* ?	..
FAM. DES CHIMÉRIDES.												
Ischyodus Dufrenoyi *Egert.*	..	..		..	..	..	..	.	..	..	*	..
Ischyodus Dutertrei *Egert.*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	*	..
Ischyodus Beaumontii *Egert.*	..	..	..	..	..	..	..	*	..	..	*	..
Ischyodus Sauvagei *Hamy.*	..	..	..	..	..	..	..	*	..	..	..	..
Ischyodus suprajurensis *Sauvg.*	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Ischyodus Rigauxi *Sauvg*	..	..	..	..	*	*	..	*	..	..	..	..
Ischyodus Beaugrandi *Sauvg*	..	..	..	..	..	..	..	*	..	..	..	..

Les renseignements que nous devons à l'obligeance de MM. Beaugrand et Rigaux nous permettent de répartir les espèces coralliennes de la manière suivante :

	Zône à Nerinea Goodhallii.	Zône à Pygurus.
Strophodus reticulatus	.	*
S. subreticulatus	*	.
Curtodus Corallinus	*	.
Dents de *Pycnodus*	.	*

La disposition des espèces de la craie est indiquée dans le tableau suivant. On remarquera l'abondance des *Squalidés* ; nous n'y connaissons qu'un seul *Ischyodus*, représenté par deux échantillons que possède M. Beaugrand :

	Gault.	Craie tuffau.
Notidanus microdon *Agass*.	.	*
Otodus serratus *Agass*..	.	*
Otodus appendiculatus *Agass*..	*	*
Otodus recticonus *Agass*..	.	*
Lamna plana ? *Agass*.	.	*
Lamna gracilis *Agass*.	*	*
Lamna subulata *Agass*	.	*
Lamna rhaphiodon *Agass*.	.	*
Lamna Bouchardi *Sauvg*.	*	.
Sphenodus longidens *Agass*	*	*
Oxyrrhina Zippei *Agass*.	.	*
Oxyrrhina Mantellii *Agass*.	.	*
Oxyrrhina subinflata *Agass*.	*	*
Corax appendiculatus *Agass*.	.	*
Corax falcatus *Agass*.	.	*
Sphyrna prisca *Agass*.	.	*
Ischyodus Bouchardi *Sauvg*.	*	.
Berycopsis (elegans ?) *Agass*.	.	*
Vertèbres de Squales.	*	*

Nous ne connaissons pas le gisement du *Ptychodus latissimus;* cette espèce est ordinairement de la craie blanche.

§ II.

Nous n'avons malheureusement pas de catalogue des poissons des différentes assises jurassiques du bassin anglo-parisien. Nous ne pou-

vons dès lors connaître exactement la distribution géographique de ces poissons.

Loin de nous et dans un bassin différent, MM. Pictet et Jacquart ont décrit, de l'Etage Virgulien du Jura Neuchâtelois, qui correspond au Portlandien supérieur, les espèces suivantes qui se retrouvent également dans le Boulonnais :

Lepidotus lævis, L. giganteus, Pycnodus gigas, P. affinis, Strophodus subreticulatus. Les deux types de dents isolées de *Pycnodus* sont les mêmes.

Le Jura blanc *ε* de Schwaitheim, l'analogue du Portlandien (1), a les espèces suivantes communes avec les nôtres :

Strophodus reticulatus, S. subreticulatus, Lepidotus giganteus, Gyrodus umbilicus, Pycnodus mitratus, Asteracanthus ornatissimus. L'*Hybodus monoprion*, que nous retrouvons dans nos étages jurassiques supérieurs, est donné par M. Quenstedt comme du Jura brun *b*.

Les espèces suivantes sont indiquées d'autres localités :

Pycnodus gigas. Oolithe de Flavigny. — Oxfordien de Châtillon-sur-Seine.—Kimméridgien de Salins.

Pycnodus Jugleri. Jurassique du Hanovre.

Pycnodus Bucklandi. Grande Oolithe de Stonesfield.

Gyrodus Cuvieri. Calcaire de Caen. — Oolithe du Grand Duché de Bade, de Durrheim.—Kimméridgien du cap La Hève, de Poulshot.

Gyrodus umbilicus. Mêmes terrains, sauf le Kimméridgien.

(1) Cf. Quenstedt : *Dër Jura.* Pl. 96. — Broon : *Lethæa Geognostica*, T. II.—W. Wagner : *Versuch einer allgemeinen classification des oberen Jura* (Munich 1863). et *Quart. Journ. of the Geol. Soc. of London*, T. XXI, pp. 440 à 443.

Lepidotus Fittoni. Wealdien de Tilgate.

Lepidotus lævis. Calcaire à *Trigonies* de la Hève.

Lepidotus giganteus. Jurassique supérieur de France, d'Allemagne, d'Angleterre (Shotover, près d'Oxford).

Lepidotus radiatus. White-Jura de Schnailheim.

Strophodus reticulatus. Forest Marble de Wilts, de Stanton, de Barton-Cliff. — Oolithe de Ranville et de Bath. — Kimméridgien de Shotover.

Strophodus subreticulatus. Oolithe inférieure de Dundry. — Oxfordien de la Côte-d'Or.—Calcaire à *Trigonies* de la Hève.

Strophodus tenuis. Oolithe de Dundry, de Stonesfield, d'Eyeford.—Forest Marble de Wilts, de Stanton.

Hybodus grossiconus. Oolithe de Caen, de Stonesfield.—Forest Marble d'Alford, de Wilts, de Stanton, de Malmesbury. —Corallien de Malton.

Hybodus inflatus. Oolithe de Caen.

Hybodus obtusus. Oolithe de Caen.

Hybodus subcarinatus. Wealdien de Tilgate.

Hybodus acutus. Kimméridgien de Studley-Wood.

Hybodus pleiodus. Oolithe (France ?).

Hybodus reticulatus. Lias de Lyme Regis.

Asteracanthus ornatissimus. Kimméridgien et Portlandien (Shotover).

Asteracanthus lepidus. Kimméridgien de la Hève.

Asteracanthus semiverrucosus. Oolithe de Swanage.

Ptychodus latissimus. Craie marneuse et blanche.

Notidanus microdon. Craie de Kent, de Sussex. -- Upper Greensand de Norwich, de Cambridge, de Maidstone.

Otodus serratus. Craie de Maëstricht.

Otodus recticonus. Malte.

Otodus appendiculatus. Néocomien de Suisse.—Gault (Folkestone, etc.).—Upper Greensand de Cambridge, de Belgique. — Grès vert de New-Jersey. — Craie chloritée de l'Isère, de Rouen. — Craie marneuse. — Craie de Quedlimbourg. — Craie supérieure de Ciply. — Craie blanche (Meudon). — Calcaire pisolitique (Vertus).—Planër de Dresde, &c.

Lamna gracilis. Néocomien de Suisse.—Eocène du S. de la Caroline.

Lamna subulata. Grès vert de Ratisbonne. — Craie marneuse de Quedlimbourg. — Craie blanche de Meudon, de Sussex.

Lamna rhaphiodon. Gault de Cambridge, de Kent.—Craie de Bohême. — Craie de Lewes, de Sussex. — Craie de Maëstricht. —Upper Greensand de Ciply (Belgique).

Sphenodus longidens. Oxfordien.—Corallien de Bavière.

Oxyrrhina Zippei. Grès vert. — Craie de Rouen.

Oxyrrhina Mantellii. Craie chloritée du Havre. — Upper Greensand de Belgique. — Craie de Vienemburg, de Rouen, de Lewes, de Sussex, de Bohême, d'Alabama (Etats-Unis).

Oxyrrhina subinflata. Gault de Courtaoult. — Craie de Sussex.

Corax falcatus. Craie marneuse et blanche (Lewes, Kent, Sussex, &c.).

Corax appendiculatus. Planërkalk de Stickla. — Craie de Maëstricht, de Meudon. — Faulx-les-Caves.

Sphyrna prisca. Craie de Malte.

Ce tableau peut être utile, croyons-nous, pour servir à la détermination de l'ère géographique et géologique d'une espèce.

Deux genres nouveaux, *Auluxacanthus* et *Curtodus*, sont particuliers au Boulonnais :

Auluxacanthus Dutertrei Sauvg.

Curtodus Corallinus Sauvg.

Curtodus Rigauxi Sauvg.

Enfin les espèces appartenant à des genres déjà connus, qui n'ont été trouvées que dans nos formations, sont :

Lepidotus palliatus Agass.

Pycnodus Boloniensis Sauvg.

Pycnodus Gervaisi Sauvg. (1).

(1) M. Gervais (*op. cit.*) a figuré (Pl. LXVIII, fig. 19) un *Pycnodus* de Flavigny (Yonne) qui paraît être notre *P. Gervaisi*.

Pycnodus Larteti Sauvg.
Pycnodus Dutertrei Sauvg.
Pycnodus subcontiguidens Sauvg.
Strophodus Hamyi Sauvg.
Strophodus Beaugrandi Sauvg.
Acrodus elegans Sauvg.
Ischyodus Dutertrei Egert.
Ischyodus Dufresnoyi Egert.
Ischyodus Rigauxi Sauvg.
Ischyodus suprajurensis Sauvg.
Ischyodus Beaumontii Egert.
Ischyodus Sauvagei Hamy.
Ischyodus Beaugrandi Sauvg.
Ischyodus Bouchardi Sauvg.
Lamna Bouchardi Sauvg.

CATALOGUE

DES POISSONS

DES

FORMATIONS SECONDAIRES DU BOULONNAIS.

GANOIDES.

Fam. des Lepidoïdes. Agassiz.

G. LEPIDOTUS.

Ce genre a été établi par M. Agassiz pour des *poissons à écailles osseuses rhomboïdales, épaisses, et dont la partie visible est recouverte d'une forte couche d'émail.*

Nous décrirons séparément les écailles et les dents.

ÉCAILLES.

LEPIDOTUS RADIATUS *Agass.*

Agassiz. Poiss. foss. T. II, p. 256, vol. 2. tab. 30, fig. 2-3.

D'après les indications de Lord Enniskillen M. Agassiz donne cette espèce comme de Boulogne (1). Elle est

(1) *Additions* T. II, 2e partie, p. 287.

caractérisée par les sillons divergents en forme de rainure creusés dans l'émail du bord postérieur; les côtes comprises entre ces rainures sont plates; la surface de l'émail est parfaitement lisse.

Dutertre a trouvé dans la grande Oolithe de Marquise une écaille appartenant à cette espèce (1).

LEPIDOTUS LÆVIS *Agass.*

(Pl. I, fig. 3 à 16.)

Agassiz. Op. cit. T. II, p. 254, vol. 2, tab. 29 *c*, fig. 4-5.
Pictet. Paléontologie T. II, p. 162.
Pictet et Jacquart. Poissons de l'étage virgulien du Jura Neuchâtelois, p. 26, pl. VI et VII.

M. Agassiz a créé cette espèce sur une écaille du dos, et, comme le fait remarquer M. Pictet, par cela même peu caractéristique. L'écaille décrite par M. Agassiz a sa « partie recouverte d'émail plus large que longue; « tous les bords sont droits; l'onglet articulaire est « très en arrière, environ à la hauteur de la limite de « l'émail; la face externe est complètement lisse et « polie. » S'appuyant surtout sur ce dernier caractère, M. Pictet a rapporté au *Lepidotus lævis* les écailles de l'étage virgulien du Jura Neuchâtelois. A l'exemple du savant naturaliste de Genève nous désignerons sous ce nom, malgré leurs différences, les écailles représentées Pl. I, fig. 3-16. Les *Lepidotus giganteus* Quenst. et *palliatus* Agass. ont été aussi rapportés par M. Pictet au *L. lævis*. Mais nous ne pouvons admettre ce rapprochement, il y a trop de différences, comme nous le verrons plus bas, entre la dentition du *L. lævis* et celles

(1) Des écailles de cette espèce venant du jura blanc de Schnaitheim se trouvent au British Museum.

des deux autres *Lepidotus* qui appartiennent à la section des *Sphærodontes*.

Figurée au n° 3, est une écaille que sa forme nous fait rapporter à la région du dos. Elle semble être le type de l'espèce décrite par M. Agassiz. En effet les deux diamètres sont sensiblement égaux, la surface lisse et polie.

La fig. 4 représente un fragment de poisson, très-aplati, n'ayant que 7 mm. d'épaisseur maximum, sur lequel on voit d'un côté 5 rangées d'écailles et 6 de l'autre. Ces écailles sont plus longues que larges, ayant en moyenne 11-13 mm. de long sur 7-8 mm. Régulièrement rhomboïdales, leurs bords supérieur et inférieur sont droits; le bord recouvert dans l'imbrication est légèrement échancré.

La surface émaillée de la plupart de ces écailles est parfaitement lisse, quelques-unes cependant (4 sur 33) présentent au centre une faible dépression entourée d'un léger bourrelet. Ce caractère est très-marqué sur l'écaille représentée fig. 8 que l'on pourrait être tenté de rapporter à une autre espèce.

Par la forme des écailles, le fragment reproduit fig. 4 nous paraît appartenir à une région intermédiaire entre le dos et les flancs, plus près de la partie postérieure que de l'antérieure. Nos écailles sont plus petites que celles figurées par M. Pictet (Pl. VI).

Figure 5. Ecaille de la même région, mais plus antérieure; elle présente à son bord postérieur une assez forte échancrure et une dent articulaire obtuse. La fraction des diamètres est de 8/11.

Nous rapporterons aussi à la même région l'écaille représentée fig. 6, malgré le développement des angles postéro-inférieur et supérieur. Si les bords supérieur et

inférieur étaient plus sinueux, nous serions tenté d'attribuer cette écaille au *L. undatus* Agass.

La figure 7 est celle de trois écailles beaucoup plus rapprochées que les précédentes des flancs dont elles formaient la partie supérieure. La surface de l'émail est lisse, sauf une légère carène qui commence vers un des angles aigus. Au bord supérieur est un onglet articulaire ; la partie recouverte dans l'imbrication est peu creusée. La fraction des diamètres est d'environ 3/4. Ces écailles ressemblent à celle figurée par MM. Pictet et Jacquart (Pl. VII, fig. 6).

Aux fig. 9-13 sont cinq petites écailles ayant très-probablement appartenu à la région caudale. Elles sont assez régulièrement losangiques, lisses, à bords entiers.

Nous avons fait représenter fig. 14, 15, 16 trois écailles lisses, remarquables par le fort onglet que présente le bord inférieur ; l'angle postérieur est très-saillant.

Ces écailles appartenant au Musée de Boulogne ont été trouvées par Dutertre-Delporte dans les étages Kimméridgien et Portlandien.

Le Musée de Boulogne possède aussi plusieurs écailles de l'étage Oxfordien qui ne peuvent être rapportées qu'au *L. lævis*. La partie émaillée est plus large que longue, complètement lisse, les bords sont à peu près droits ; la partie antérieure présente un faible onglet articulaire.

LEPIDOTUS FITTONI *Agass.*

(Pl. I, fig. 24, 25.)

Agassiz. Op. cit. T. II., p. 265, vol. 2, tab. 30 *b.*

Les deux écailles figurées à la planche I sous les n°s 24, 25, ressemblent beaucoup à celles du *L. Fittoni*

Agass. Elles correspondent à la partie situe au milieu du corps, vers la troisième rangée d'écailles, à l'union du dos et des flancs.

Fig. 24. Écaille dont la partie émaillée lisse présente une légère crète médiane plus prononcée en arrière qu'en avant. L'angle postérieur est aigu, la partie antérieure beaucoup plus bombée que la postérieure.

Sur l'écaille fig. 25, la partie émaillée est un peu concave; elle est parcourue dans son milieu par une faible crète plus saillante en arrière, terminée en avant par un tubercule peu prononcé. Les deux côtés qui partent de l'angle postérieur sont moins longs que dans l'écaille précédente; ils sont suivis d'un bord droit; la partie antérieure est représentée par un bord sensiblement concave, surtout près du tubercule. La partie non émaillée est légèrement pectinée en avant.

LEPIDOTUS PALLIATUS *Agass.*

(Pl. I, fig. 19, 20,)

Agassiz. Op. cit. T. II, p. 255, vol. 2, tab. 29, fig. 2-3.
Egerton. Fossil fish in the collection of the Earl of Enniskillen and Sir Philip Grey Egerton.
— Catalogue of Fossil fish in the collection of Lord Cole and Sir Philip Grey Egerton.
— A systematic and stratigraphical catalogue of the fossil fish in the cabinet of Lord Cole and Sir Philip Grey Egerton.
Gervais. Zoologie et paléontologie française, p. 534.
Pictet. Op. cit. T. II, p. 162.

Cette espèce a été créée par M. Agassiz pour deux écailles trouvées par Lord Cole dans le *Kimmeridge clay* de Boulogne.

Les grandes écailles trouvées par Dutertre-Delporte

et données par lui au Musée de Boulogne doivent être rapportées à cette espèce. Les deux écailles que nous avons fait figurer sont rugueuses ; les bords antérieur, supérieur et inférieur sont droits, le bord postérieur est échancré, et les angles supérieur et postérieur, ce dernier surtout, sont épais.

DENTS.

Les dents de *Lepidotus* de nos formations secondaires peuvent se rattacher à quatre groupes.

Les unes, petites, allongées, appartiennent aux *Lepidotus* vrais.

D'autres, fortement évidées sur un de leurs bords, ont la forme d'une faucille lorsqu'on les regarde de profil (Pl. I, fig. 28).

Certaines dents ont la partie supérieure se rétrécissant assez brusquement en cône allongé (Pl. I, fig. 29). Ce sont des dents antérieures vraisemblablement.

Enfin, d'autres, arrondies, ont été attribuées au genre *Sphærodus* par M. Agassiz.

EULEPIDOTÆ.

Certaines dents (Pl. I, fig. 26, 27) arrondies à leur sommet doivent être rapportées au *Lepidotus Fittoni* Agass.

D'autres, en forme de cône irrégulier, à base elliptique, se terminent en pointe mousse (Pl. I, fig. 18). M. Agassiz (1) donne la même description des dents du *L. Mantellii*, ce qui confirmerait le rapprochement fait par M. Pictet (2) entre les *L. lævis* et *Mantellii*

(1) *Loc. cit.* p. 262.

(2) Pictet et Jacquart *Op. cit.* Pl. III.

Nous avons trouvé plusieurs de ces dents dans le Cornbrash du Wast. Les dents du *L. lævis* sont communes dans nos formations jurassiques supérieures.

SPHÆRODONTES.

Le genre *Sphærodus* a été établi avec doute par M. Agassiz. Il le plaçait dans la famille des *Pycnodontes*, tout en pressentant ses analogies avec le genre *Lepidotus*. C'est M. Quenstedt (1) qui a démontré cette affinité. Le milieu de la mâchoire est, en effet, armé de dents rondes *(sphærodus)*, tandis que les bords sont munis de dents plus petites, relevées sur leur milieu en une pointe courte et subite *(lepidotus)*. Des mâchoires presque complètes qu'il a été à même d'étudier lui ont fourni, en outre, d'intéressantes observations sur le mode de développemeut des dents. La couronne de la dent de remplacement se forme en sens inverse de celle qui sert à la trituration ; elle est placée immédiatement sous la racine de cette dernière, et leurs deux bases sont d'abord parallèles ; puis peu à peu cette dent se dévie, bascule, décrit un demi-cercle jusqu'à ce qu'elle arrive à sa position normale. « Ces dents de remplacement sont plus « pâles, l'émail est souvent gercé et altéré ; elles se « reconnaissent à l'absence de collet (2). »

Le Musée de Boulogne possède de nombreuses dents détachées et plusieurs magnifiques fragments de mâchoires de *sphærodus*. Ces dents peuvent être rapportées aux deux espèces suivantes :

(1) *Handb. der Petref.*, p. 199, et *Wurtemb. Jahneshefte*, 9e année, 1853, pl. 7, p. 361.

(2) Cf. Pictet et Jacquart. *Op. cit.*, p. 38.

LEPIDOTUS (SPHÆRODUS) GIGANTEUS *Quenst.*

Syn. ***Sphærodus gigas*** **Agassiz. Op. cit. T. II, p. 210, vol. 2, pl. 73, fig. 83-94.**
— Pictet. Op. cit. T. II, fig. 18-19.

Trois fragments de mâchoires, trouvés par Dutertre à Châtillon, portent des dents qui répondent tout à fait à la description et à la figure que M. Agassiz a données du *S. gigas* : « *Dents circulaires, régulièrement bom-* « *bées, faible épaisseur de l'émail.* » M. Quenstedt, supprimant, avec raison, le genre *sphærodus*, donna à cette espèce le nom de *Lepidotus giganteus*. M. Pictet ne considère le *L. giganteus* que comme une variété du *L. lævis*. Mais les écailles du *L. giganteus* sont bien plus grandes que celles du *L. lævis;* de plus, les dents du *L. giganteus* sont cinq à six fois plus larges ; elles sont régulièrement sphériques, tandis que dans l'autre espèce elles sont beaucoup plus subulées ; mêmes différences pour les dents antérieures, beaucoup plus grèles, plus pointues dans le *L. lævis* que dans le *L. giganteus*. L'espèce créée par M. Quenstedt doit être conservée, et nous y rapportons notre premier type de dents, ainsi que celles figurées par MM. Pictet et Jacquart dans leur savante monographie des *Poissons du Jura Neuchâtelois* (Pl. VII).

LEPIDOTUS PALLIATUS *Agass.*

(Pl. I, fig. 21 à 23.)

Dutertre-Delporte a ramassé dans l'argile kimméridgienne, entre le port de Boulogne et la Crèche, de nombreuses écailles et ossements de *Lepidotus palliatus*.

Le Musée de Boulogne possède aussi de cette localité plusieurs fragments de mâchoires (1).

Les dents antérieures sont en forme de cône légèrement aplati au sommet. Les autres dents sont sphériques, hautes, portées sur une forte racine, à couronne large, à émail épais. Par ce dernier caractère, elles se rapprochent du *Sphærodus crassus* Agass. (2). Il serait très-probable que les dents de ce *Sphærodus* appartinssent au *L. palliatus*.

Les deux premières rangées sont armées de dents côniques; les autres, de dents arrondies, qui augmentent de volume en allant vers le fond de la gueule.

Une seule espèce, le *L. giganteus*, peut être confondue avec le *L. palliatus;* mais dans ce dernier les dents sont plus petites, beaucoup plus bombées, et elles ont l'émail plus épais.

Nous nous proposons de décrire prochainement les différentes pièces du squelette de ce *Lepidotus*.

Fam. des Pycnodontes Agassiz.

Poissons à corde dorsale non ossifiée; osselets supplémentaires verticaux; dents en pavés arrondies ou ellipsoïdes.

Les ichthyologistes sont loin d'être d'accord sur le nombre de rangées dentaires qui garnissaient chacune des deux mandibules de la mâchoire inférieure. M.

(1) Au *British Museum* se trouvent les quelques écailles étiquetées Boulogne sur lesquelles M. Agassiz a créé cette espèce.
(2) *Op. cit.* T. II, p. 212, vol. 2, pl. 73, fig. 101-108.

Agassiz admet tantôt 3, tantôt 5 séries dentaires ; M. Pictet a démontré que les *P. gigas* et *affinis* en possédaient encore plus. MM. A. Wagner (1) et V. Thiollière (2), au contraire, n'admettent que 4 rangées de dents en pavés dans les deux genres *Pycnodus* et *Gyrodus*. Nous ne saurions être de l'avis de ces deux savants naturalistes. M. Bouchard-Chantereaux possédait, en effet, des mâchoires de *Pycnodus* de nos étages Jurassiques supérieurs, garnies de nombreuses séries dentaires (3).

Cette famille est représentée dans nos formations jurassiques par deux genres, les *Pycnodus* et les *Gyrodus;* les *Sphærodus* ayant été réunis aux *Lepidotus.*

Les *Pycnodus* ont les dents en forme de demi-cylindres, arrondies à leurs extrémités, à surface lisse, brillante.

Dans les *Gyrodus*, elles sont circulaires ou elliptiques. Elles diffèrent de celles des *Pycnodus* par un sillon profond, parallèle au bord des dents, qui sépare la surface de trituration en deux parties, l'une centrale un peu bombée, l'autre périphérique; la dent paraît ainsi ombiliquée. La rangée médiane est plus en saillie. M. Pictet a réuni au genre *Pycnodus* les dents de *Gyrodus* du Jura Neuchâtelois. Il paraît y avoir tous les passages d'un genre à l'autre; c'est ainsi que les dents de la ran-

(1) *Beitrage zur Kenntniss der in den lith. Schiefern obgelag. Fische.* Abh. der 1 classe der. K. Acad, d. Wiss. VI Bd. 1 Abth. Munich. 1850.

(2) *Description des poissons fossiles provenant des gisements coralliens du Jura dans le Bugey.* p. 23.

(3) Cf. les ouvrages suivants sur la dentition des Pycnodontes:

Agassiz. *Op. cit.* T. 2, pl. 69 *a* et 72 *a*.

Wagner. *Op. cit.* p. 12, 13, 26, 57.

Thiollière *Op. cit.* p. 12 (restauration des mâchoires du *P. Itieri*, Thioll.).

Pictet et Jacquart. *Op. cit.*

gée médiane du *P. affinis* ont tous les caractères des dents de *Pycnodus,* tandis que celles de la rangée interne ressemblent beaucoup aux dents de Gyrodus. Mais MM. Wagner et Thiollière ont pu séparer nettement les *Pycnodus* des *Gyrodus* d'après la forme même du corps, la squammation, la position de la colonne vertébrale, etc.

Le genre *Typodus* a été établi par M. Quenstedt (1) pour des *Pycnodus* dont les dents sont portées par une racine allongée qui va sensiblement en se rétrécissant. Certaines de nos dents présentent ce caractère, mais nous ne croyons pas qu'il soit assez important pour motiver la création d'un genre nouveau.

G. PYCNODUS.

(A) — MACHOIRES INFÉRIEURES.

1° *Pycnodus dont le maxillaire inférieur a plus de quatre rangées dentaires.*

PYCNODUS GIGAS *Agass.*

Agassiz. Op. cit. T. II, p. 191, vol. 2, tab. 71, fig. 13.
Pictet. Op. cit. T. II, p. 198.
Pictet et Jacquart. Op. cit., p. 46, pl. X, XI et XVIII, fig. 2-4.

Dents grosses, en forme de demi-cylindres ; surface de l'émail lisse ; les deux extrémités sont arrondies et d'égale largeur. Les dents externes ont leur surface marquée de rides rayonnantes, granuleuses, irrégulières. Elles ont été décrites par M. Quenstedt (2) sous le nom de *P. granulatus*.

(1) Der Jura, p. 781.
(2) Der Jura, pl. 96.

Le musée de Boulogne n'a de cette espèce que des dents isolées provenant du Kimméridgien et du Portlandien.

PYCNODUS AFFINIS *Nicolet*.

(Pl. II, fig. 6.)

Pictet et Jacquart. Op. cit. p. 50, pl. XII, XII bis et pl. XIX, fig. 1 *a*, *b*.
Gervais (1). Paléontologie et Zoologie générales, Pl. L, fig. 6.

Nous désignons sous ce nom un fragment de mâchoire de la grande Oolithe de Marquise, trouvé par Bouchard. Ce fragment ne peut être rapporté qu'au *P. gigas* ou au *P. affinis*.

La première de ces espèces a les dents de la première rangée externe grandes, réniformes.

Dans le *P. affinis* ces dents sont rondes ou ovales ; quand elles ne sont pas usées, elles sont très-faiblement granuleuses; de légers plis irréguliers rayonnent du centre qui est entouré d'un petit cercle déprimé formant un anneau comme dans un Gyrodus peu caractérisé.

DESCRIPTION. — L'échantillon figuré, qui appartient au musée de Boulogne, présente quatre dents de la rangée principale ; elles sont grosses, allongées transversalement, un peu plus grosses en dehors qu'en dedans, lisses, à peu près deux fois aussi longues que larges pour les dents postérieures, les antérieures étant un peu moins longues. M. Pictet a indiqué de petites rides transversales perpendiculaires au grand axe ; ces rides ne sont pas visibles, par suite de l'usure, dans notre

(1) Toutes les pièces de la planche L de l'ouvrage de M. le professeur Gervais ont été représentées à l'envers, par une erreur du dessinateur.

échantillon (1). La rangée interne est garnie de cinq dents sensiblement ovalaires, petites, de 2 à 3 mm. de diamètre ; l'une d'elles présente les plis et l'anneau signalés par M. Pictet (2). Les dents des rangées externes sont aussi à peu près rondes, lisses, plus grandes que celles de la rangée intrene.

PYCNODUS JUGLERI *Münster.*

(Pl. II, fig. 5).

Münster. Beitrage zur Petrefacten. —Kunde mit drei Einfachen und sechs Doppeltafeln. Herausgegeben von Dr. W. Dunker. — siebentes heft. p. 42, pl. 3, fig. 8 à 10.

Nous rapportons à cette espèce un fragment de mâchoire, de l'oolithe de Marquise, trouvé par Bouchard-Chantereaux.

Série principale à dents grosses, courtes, épaisses, lisses. La série interne ne montre qu'une dent et les racines de deux autres. Cette dent est petite, arrondie ; elle présente à son sommet un sillon peu profond, étroit, d'où partent des stries. La série externe est composée de quatre rangées de dents arrondies, présentant, lorsqu'elles ne sont pas usées, le caractère des dents de la série interne. Ces dents sont disposées suivant des lignes très-irrégulières.

PYCNODUS BOLONIENSIS *Sauvg.*

(Pl. II, fig. 4.)

Gervais. — Paléontologie et Zoologie générales. Pl. L, fig. 7.

Sous ce nom est figuré un fragment de maxillaire

(1) *Loc. cit.* Pl. XII, fig. 4.
(2) Id. Pl. XII, fig. 4 *b*. et 5 *d*., et pl. XII *bis*, fig. 1 *a*.

inférieur droit trouvé dans le terrain bathonien de Marquise par Bouchard-Chantereaux et donné par lui au musée de Boulogne. Cet os indique une très-petite espèce, rentrant dans la section des *Pycnodus* à nombreuses séries dentaires.

Notre échantillon ne présente que deux dents de la série principale; elles sont allongées obliquement de dedans en dehors. L'indice dentaire est de 52 (1).

A la rangée interne sont deux dents très-petites, lisses, arrondies.

La série externe montre quatre rangées de dents lisses, très-petites. Les dents de la première et de la quatrième des rangées externes sont légèrement ovalaires et un peu plus grosses que celles des deux autres rangées intermédiaires, qui sont arrondies et dans un sillon peu profond. Ces dents paraissent être en nombre double de celles de la série principale.

Rapports et différences. — L'espèce à laquelle ce maxillaire ressemble le plus, c'est au *P. Mantelli* Agass. (2), par ce caractère que les dents sont petites et très-rapprochées. Notre espèce en diffère en ce que les dents de la rangée principale sont plus allongées transversalement; les dents de la première et de la seconde série externe sont plus arrondies ; il en est de même pour celles de la rangée interne ; enfin les dents, surtout celles de la série externe, sont beaucoup plus petites. Notre maxillaire appartient à un individu de bien plus faible taille.

M. Agassiz a décrit sous le nom de *Gyrodus trigonus*

(1) C'est le rapport entre la largeur et la longueur de la dent, cette dernière mesure supposée 100. On a $\frac{t}{l} = \frac{x}{100}$; $x = \frac{100t}{l}$.

(2) *Op. cit.* T. II, p. 196, vol. II, tab. 72 *a*, fig. 6-14.

un vomer dont les dents très-petites et circulaires ne sont guère plus grosses qu'une tête d'épingle. Mais l'échantillon figuré par M. Agassiz est un *Gyrodus*, le nôtre, un *Pycnodus ;* les dents, étant lisses, ne présentent d'ailleurs aucune trace d'usure.

PYCNODUS GERVAISI *Sauvg.*

(Pl. II, fig. 2).

Gervais. Zoologie et paléontologie générales, pl. L, fig. 8.

Maxillaire inférieur petit, cunéiforme, se rétrécissant peu en avant.

Face externe parcourue par un sillon peu profond, assez large. Les parties dentaire et symphysaire s'inclinent à partir de ce sillon, en sens inverse, en formant avec lui à peu près le même angle.

Bord interne droit. Bord dentaire peu ondulé.

La face buccale est armée de 5 rangées de dents lisses. Les dents de la série principale au nombre de 7 ou 8 sont allongées transversalement (indice dentaire moyen pour les 4 dents postérieures : 64 ; indice moyen pour les 2 dents antérieures : 74,5) ; leur diamètre décroit rapidement.

Les dents de la série interne sont petites, arrondies, toutes à peu près de même dimension. Elles sont en nombre double des précédentes. Sur l'échantillon que nous avons fait représenter, on peut voir une dent de remplacement.

Les dents de la série externe sont disposées sur trois rangées. Celles de la rangée interne sont petites, plus grandes cependant que les dents de la série interne ; elles sont un peu allongées transversalement et en nombre double des dents de la série principale. La rangée

externe est garnie de dents plus grandes que celles de la rangée interne, les unes irrégulières, les autres à peu près circulaires. Entre ces deux rangées, sont des dents petites, arrondies, enfoncées dans un sillon assez profond.

Cette espèce de la grande oolithe de Marquise se trouve au musée de Boulogne.

Rapports et différences. M. Agassiz a décrit sous le nom de *P. didymus* (1) un maxillaire qui se rapproche un peu de celui du *P. Gervaisi*. Mais dans cette espèce les dents sont beaucoup plus grandes, plus espacées, surtout celles des deux rangées intermédiaires; les externes sont beaucoup plus saillantes et ressemblent davantage aux dents de la série principale quoique moins elliptiques qu'elles.

Le maxillaire attribué par Münster (2) au *P. didymus* a les dents beaucoup plus grandes, les internes sont presque carrées, et d'ailleurs cette mâchoire est garnie de 6 rangées de dents.

Le *P. Bucklandi* Agass. a 6 rangées dentaires; de plus les dents intermédiaires sont beaucoup plus grandes que dans l'espèce que nous venons de décrire. Le Pycnodus figuré dans les Beitrage (3) sous le nom de *P. Bucklandi* ressemblerait assez à notre espèce, s'il n'avait 4 rangées dentaires au lieu de 5. L'espèce figurée par Münster n'est pas celle décrite sous ce nom par M. Agassiz.

M. Pictet (4) a donné sous le nom de *P. affinis* Nicolet, un maxillaire inférieur du calcaire à tortues de Soleure

(1) *Op. cit.* T. II, p. 193, vol. 2, tab. 72 *a*, fig. 24-25.
(2) *Op. cit.* p. 41, tab. III, fig. 6.
(3) Münster, *Op. cit* p. 40, tab. III, fig. 5.
(4) Pictet et Jacquart. *Op. cit.* Pl. XII bis, fig, 6 *a*, 6 *b*.

qui ne paraît pas appartenir au véritable *affinis*, et qui a la forme générale du *P. Gervaisi.* Mais l'espèce reproduite par M. Pictet a les dents de la rangée médiane plus régulièrement ovalaires, plus obliques ; les dents de la première rangée externe sont moins nombreuses, celles de la rangée la plus externe sont plus régulières, les intermédiaires plus grandes, disposées moins régulièrement ; ce maxillaire a appartenu à une espèce bien plus robuste.

Nous ne connaissons aucune autre espèce qui puisse être confondue avec le *P. Gervaisi*, c'est pourquoi nous croyons que le maxillaire que nous avons fait représenter appartient à une espèce nouvelle, et nous prions M. P. Gervais, le savant professeur de la Faculté des Sciences de Paris, de vouloir bien en accepter la dédicace.

PYCNODUS DUTERTREI *Sauvg.*

(Pl. II, fig. 7.)

Gervais. Zool. et Paléont. gén. Pl. L, fig. 3.

Maxillaire très-robuste, à dents lisses, implantées sans ordre.

Bord dentaire assez fortement concave dans sa partie postérieure. Bord supérieur droit, épais, presque perpendiculaire au précédent. Processus assez marqué. Bord postérieur long (48^{mm}), d'abord légèrement concave, puis présentant une petite saillie au niveau de la première rangée de dents externes, incliné à partir de ce joint fortement en dedans jusqu'au bord symphysaire. Celui-ci est épais, droit, fort. Le bord inférieur présente une courbure uniforme jusqu'à la symphyse.

La *face externe* est divisée en deux par un sillon large, peu profond (11 à 14 mm. de largeur, 1 mm.

environ de profondeur). La partie supérieure ou dentaire inclinée de ce sillon au bord dentaire est beaucoup plus large en arrière qu'en avant (9 mm. 21 mm.). La partie symphysaire ou inférieure inclinée en sens inverse large (16 mm.), est limitée en haut par le sillon, en bas par la symphyse, en avant par le bord inférieur, en arrière par une partie du bord postérieur.

La *face interne* est armée de 5 rangées de dents. La série principale comprend 8 dents grosses, lisses ; la postérieure est arrondie, les 2e et 3e oblongues, les suivantes sensiblement rondes.

A la série interne 5 dents arrondies.

La série externe est composée de dents disposées irrégulièrement sur 3 rangées. La plus interne renferme 11 dents circulaires, disposées, les 8 postérieures, sur une ligne assez sensiblement parallèle à la série principale, les 3 antérieures plus petites étant placées sur une ligne oblique d'arrière en avant. Entre la 5e et la 6e dent de la rangée principale et la 8e et la 9e de la première série externe se trouve une dent isolée, plus enfoncée que les autres. La deuxième rangée comprend 10 petites dents implantées suivant un S très-ouvert. 6 dents seulement sont visibles à la rangée la plus externe ; la postérieure est très-petite ; la 2e et la 3e sont arrondies ; la 4e, la plus grande de toutes, est ovalaire (1); la 5e et la 6e sont placées le long de la partie postérieure du bord dentaire ; il devait y avoir une dent entre celles-ci ; à partir de la 6e on voit les traces de l'insertion de 5 dents.

Les dents de la série principale sont inclinées de haut en bas et de dedans en dehors, si l'on suppose l'os

(1) Plusieurs dents présentent une surface semi-lunaire par suite de l'usure de la couche d'émail.

posé à plat; la rangée externe de la série externe est plus relevée que les deux autres qui se trouvent ainsi dans un sillon assez profond.

A partir de la série interne, l'os est fortement incliné vers la symphyse.

Nous ne connaissons aucun maxillaire figuré, qui puisse être confondu avec l'espèce que nous venons de décrire.

C'est, pour nous, acquitter un devoir que de dédier cette espèce à Dutertre-Delporte, zélé géologue Boulonnais, qui a laissé au Musée de sa ville natale sa précieuse collection locale.

2° *Pycnodus dont le maxillaire inférieur n'a que quatre rangées dentaires.*

PYCNODUS LARTETI *Sauvg.*

(Pl. II, fig. I.)

Gervais. Zool. et Paléont. gén. Pl. L, fig. 5.

Maxillaire inférieur assez régulièrement triangulaire.

Face externe partagée en deux par un sillon large (5 à 7 mm.). Les parties symphysaire et dentaire sont fortement inclinées en sens inverse.

La *face interne* est armée de dents disposées sur quatre rangées. Celles de la série principale sont allongées obliquement, au nombre de 8 (1); les postérieures (ind. moyen 72) l'étant beaucoup plus que les antérieures (ind. moy. 88). Ces dents présentent la trace d'un sillon.

(1) Nous avons restauré l'échantillon que nous avons fait figurer, au moyen d'autres exemplaires du Musée de Boulogne.

La série interne est composée de dents petites, arrondies, ayant à leur sommet un léger sillon d'où partent des stries, implantées sur une surface élevée au-dessus du reste de l'os de 2 mm. environ. Elles doivent être en plus grand nombre que les principales.

Les dents de la série externe sont disposées sur deux rangées. La rangée intermédiaire comprend 12 dents, rondes, placées dans un sillon assez profond, vis-à-vis des intervalles qui séparent les dents externes. Celles-ci sont losangiques, une des moitiés du losange étant tourné en dehors et dépassant le bord externe ; elles sont d'ailleurs dirigées obliquement en haut et en arrière, de sorte qu'en regardant la mâchoire par son bord externe on voit une série de dents pointues, paraissant obliquement insérées sur une forte racine, aussi large au sommet qu'à la base.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES.—Ce qui distingue essentiellement cette espèce, ce sont les dents externes très-triangulaires, la moitié de la dent dépassant le bord dentaire. L'échantillon figuré par Münster (1) sous le nom de *P. Bucklandi* ressemble un peu au *P. Larteti ;* mais dans l'espèce que nous venons de décrire les dents principales diminuent moins rapidement de volume, elles sont plus régulièrement ovalaires, les internes plus petites, les dents intermédiaires plus rapprochées des principales, dans un sillon plus profond, les dents externes bien plus triangulaires et dépassant davantage le bord. L'espèce décrite par M. Agassiz sous le nom de *P. Bucklandi* a 5 rangées dentaires, dont les intermédiaires sont beaucoup plus grandes.

Le *P. Hugii* Agass. (2) a dû appartenir à une espèce

(1) *Beitrage.* Loc. cit. Tab. III, fig. 5.
(2) Cf. Pictet et Jacquart. *Op. cit.* Pl. XIII, fig. 4-8, p. 56.

beaucoup plus robuste. La mâchoire du *P. Larteti* est plus régulièrement triangulaire ; la rangée interne de dents est droite, elle est tortueuse dans l'autre espèce. Les dents de la rangée médiane sont plus arrondies, plus obliquement placées dans le *P. Larteti;* presque transversales, très-ovalaires dans le *P. Hugii*. Les dents intermédiaires situées dans un sillon moins profond, allongées transversalement dans l'un, le sont longitudinalement dans l'autre. Dans le *P. Hugii* les dents les plus externes sont presque arrondies, elles sont beaucoup plus triangulaires dans le *P. Larteti*.

Le *P. Bernardi* Thioll. (1) pourrait aussi être confondu avec cette dernière espèce. Le maxillaire inférieur a la même forme générale, même nombre de rangées dentaires. Mais le *P. Larteti* diffère de l'espèce décrite dans l'ouvrage de Thiollière par les caractères suivants : dans notre espèce les dents internes sont 4 ou 5 fois plus grosses (dans l'autre leur contour égale à peine celui d'un grain de millet), les dents principales moins allongées sont un peu moins grandes (dans le *P. Bernardi* ces dents couvrent environ la moitié de la mâchoire) ; les dents intermédiaires sont sensiblement de même grosseur que celles de la rangée interne, au lieu d'être plusieurs fois plus fortes qu'elles ; enfin les dents externes sont plus grandes, plus allongées, plus anguleuses en avant.

Ces différences nous paraissent suffisantes pour motiver la création d'une nouvelle espèce, que nous sommes heureux de pouvoir dédier à notre savant paléontologiste, M. Lartet (2).

(1) Thiollière. *Description des poissons fossiles provenant des gisements coralliens du Jura, dans le Bugey.*

(2) Cette espèce est assez commune dans nos formations du Portland.

ESPÈCE DOUTEUSE.

Nous avons fait représenter (pl. II, fig. 3) un fragment de maxillaire inférieur trouvé par Dutertre dans les roches portlandiennes du Portel, et appartenant au Musée de Boulogne. Il ressemble beaucoup au maxillaire figuré par le comte de Münster sous le nom de *P. didymus;* mais ce n'est nullement l'espèce décrite par M. Agassiz, espèce qui a les dents ovales, très-petites et très-écartées, et non trapéziformes et grandes.

L'espèce représentée dans les *Beitrage* est probablement nouvelle ; il doit en être de même pour la mâchoire venant du Boulonnais.

(B)—Plaques vomériennes.

PYCNODUS SUBCONTIGUIDENS *Sauvg.*

(Pl. II, fig. 10, 11.)

Gervais. Zool. et Paléont. gén. Pl. L, fig. 9.

Vomer cunéiforme, présentant au milieu de sa face supérieure une arête, creusée d'une rigole articulaire, d'autant plus élevée au-dessus du reste de l'os que l'on se rapproche davantage de la partie postérieure. Vers le tiers postérieur de l'os, cette arête s'incline brusquement en sens inverse, c'est-à-dire d'avant en arrière, et va se terminer à une surface concave correspondant à la racine de la première dent de la rangée médiane. Les deux côtés de cette arête sont perpendiculairement coupés (2,5^{mm} de hauteur à la partie antérieure, 7,5 à la partie la plus élevée, 6 à la postérieure); une dépression assez considérable règne de chaque côté et est limitée en dehors par la racine des dents externes.

Au milieu de la face postérieure se voit la fossette

ovalaire dont nous avons parlé plus haut; de chaque côté, en dehors, cette fossette est limitée par une légère crète partant du collet de la dent. Plus en dehors encore est un espace coupé obliquement de dedans en dehors et d'arrière en avant, correspondant à la première dent de la rangée intermédiaire.

La face buccale ou inférieure est garnie de cinq rangées de dents lisses.

La rangée principale ou médiane comprend 6 dents à diamètre longitudinal plus grand que le transversal (indice dentaire moyen 91), à volume assez décroissant (longueur variant de 85 à 50 ; largeur, de 80 à 45). Ces dents se touchent toutes.

Les dents de la rangée intermédiaire, au nombre de 10 (à la partie antérieure on voit la trace d'une dent), sont plates, irrégulières, à grand diamètre dirigé de dehors en dedans et d'arrière en avant. *Elles ne touchent pas les principales* et ne sont pas en contact entre elles ; pour la plupart, elles sont en rapport avec les dents externes.

Celles-ci, à bord externe droit, de forme assez irrégulière, toutes en contact entre elles, sont au nombre de 10 (la partie antérieure présente la trace d'une racine); la première dépasse un peu en arrière la dent postérieure de la rangée médiane; la racine va en se rétrécissant à la base, rappelant le caractère du genre *Typodus* Quenst. Ces dents sont plus élevées que les intermédiaires, placées ainsi dans un sillon assez profond. Plus grosses que celles de la rangée intermédiaire, elles sont de moitié plus petites que les dents de la rangée principale.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — Une seule espèce peut être confondue avec celle que nous venons de décrire.

Le *P. contiguidens* Pictet (1) a les dents de la rangée principale se touchant toutes sur la ligne médiane. Mais le vomer que nous venons de décrire diffère de l'espèce créée par M. Pictet. Les dents de la rangée intermédiaire du *P. subcontiguidens ne sont pas en contact* avec celles de la rangée médiane (un intervalle de 1,5mm sépare certaines de ces dents); dans le *P. contiguidens*, au contraire, ces dents *se touchent*. Mêmes différences pour les dents des rangées intermédiaire et externe, qui se touchent dans le *P. contiguidens*, qui peuvent ne pas être en rapport dans le *P. subcontiguidens*. De plus, notre espèce, créée sur un vomer entier, n'a que 6 dents principales; l'espèce décrite par le savant naturaliste suisse, beaucoup plus petite, a 8 dents.

Le vomer sur lequel nous avons fait notre espèce a été donnée par Dutertre-Delporte au Musée de Boulogne-sur-Mer.

PYCNODUS DUTERTREI *Sauvg.*

(Pl. II, fig. 8.)

Gervais. Zool. et Paléont. gén. Pl. L, fig. 2, 2 *a*.

Vomer grand, allongé, à dents lisses.

Rangée principale garnie de 8 dents grandes, dont les 4 postérieures sont allongées transversalement (ind. dent. moyen 109), et les autres sensiblement circulaires (ind. dent. moyen à peu près 100). Ces dents ne se touchent pas sur la ligne médiane.

Douze dents se voient à la rangée intermédiaire ; placées dans un sillon assez profond, elles ne sont en con-

(1) Pictet et Jacquart. *Op. cit.* p. 69. Pl. XVI, fig. 1 *a* et *b*.

tact ni entre elles ni avec les principales. Ces dents sont subcirculaires; leur volume diminue d'arrière en avant (: 5 :: 2); elles ne commencent pas en arrière au même niveau, et en général elles alternent entre elles, le sillon qui les sépare correspondant à la dent du côté opposé, et *vice versâ*.

Les dents de la rangée externe, au nombre de 12, sont à peu près de même grosseur que les dents intermédiaires correspondantes et, comme elles, diminuent assez rapidement de volume. Leur bord externe est comme tronqué et coupé par le milieu. Ces dents ne se touchent pas. Nous en dirons ce que nous avons dit des dents intermédiaires : elles ne commencent pas, en arrière, à la même hauteur, et alternent avec les dents intermédiaires et entre elles.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — Cette espèce diffère de la précédente, avec laquelle, au premier abord, elle a quelques rapports, par son vomer plus grand, le nombre de dents de chaque rangée plus considérable, etc. Dans le *P. subcontiguidens* les dents de la rangée médiane sont allongées longitudinalement et se touchent toutes; dans le *P. Dutertrei* elles sont allongées transversalement et ne sont pas toutes en contact entre elles. Les dents intermédiaires dans la première espèce sont irrégulières; toutes les dents externes sont en rapport entre elles; les dents intermédiaires du *P. Dutertrei* sont beaucoup plus régulières, plus espacées; enfin les dents externes ne se touchent pas.

Nous n'avons pas besoin de signaler les différences avec le *P. contiguidens* Pict., dont cette espèce s'éloigne encore plus que la précédente.

Le *Typodus splendens* Quenst. (1) a les dents beau-

(1) *Der Jura*, p. 781, tab. 96, fig. 16-17.

coup plus écartées, et entre celles de la rangée principale est un intervalle presque aussi grand qu'une dent ; de plus, les intermédiaires, très-espacées, sont allongées transversalement.

Dans le *Typodus annulatus* du même auteur, les dents, beaucoup plus grosses, présentent un sillon annulaire (1).

Les dents de la rangée médiane du *Pycnodus (Gyrodus) affinis* Pict. ont à peu près les mêmes caractères que celles du *P. Dutertrei;* mais notre espèce manque du sillon qui caractérise les *Gyrodus* (2).

Nous considérons le vomer que nous venons d'étudier comme appartenant à la même espèce que le maxillaire inférieur que nous avons décrit plus haut sous le nom de *P. Dutertrei.* La grandeur du vomer, dont les dents sont lisses, non continues, disposées assez irrégulièrement, rend cette assimilation fondée.

L'échantillon figuré appartient au Musée de Boulogne et a été trouvé par Dutertre-Delporte dans le terrain Portlandien du Portel.

DENTS ISOLÉES.

M. Quenstedt (3) rapporte à deux types les dents incisives isolées de Pycnodontes venant du Jura blanc *ε* de Schwaitheim : les unes, au *Gyrodus umbilicus* Agass., et les autres à une espèce nouvelle, le *Pycnodus mitratus.* M. Pictet (4) signale de l'étage virgulien du Jura Neuchâtelois, dont la faune ichthyologique a tant d'analogies avec celle du Jura blanc *ε*, des dents se rappro-

(1) *Der Jura*, p. 781, tab. 96, fig. 18.
(2) Pictet et Jacquart. *Op. cit.* p. 62. Pl. XV, fig. 1-2.
(3) *Der Jura*, p. 782. Pl. 96, fig. 27-29.
(4) Pictet et Jacquart, *Op. cit.* p. 70.

chant des deux types admis par M. Quenstedt ; mais il les attribue toutes aux *Pycnodus gigas* ou *affinis*. Du type *mitratus* au type *umbilicus* on a d'ailleurs toutes les transitions.

Le musée de Boulogne possède des dents appartenant au premier type (1) caractérisé par des dents fortement bombées sur leur face externe, arquées et excavées à la face interne, qui présente vers sa base des plis et qui est bordée par une sorte de carène (fig. 30, pl. I). Ces dents n'appartiennent certainement pas au *G. umbilicus* d'Agassiz. On n'a qu'à jeter les yeux sur le vomer de cette espèce qui est figuré pl. II, fig. 12, et sur les planches de l'ouvrage de MM. Pictet et Jacquart, pour voir qu'il est impossible d'attribuer au *G. umbilicus* les dents du premier type. Nous aimons mieux être de l'avis de M. Pictet et considérer ces dents comme appartenant à un *Pycnodus*, probablement au *P. gigas* ou au *P. affinis*.

Les dents du second type, dont le musée de Boulogne possède aussi quelques échantillons, sont massives, à pointe assez mousse ; lisses, faiblement excavées, elles n'ont pas d'arêtes, la face concave se confondant insensiblement avec les flancs (2).

G. GYRODUS *Agassiz*.

GYRODUS UMBILICUS *Agass*.

(Pl. II, fig. 12.)

Agassiz. Op. cit. T. II, p. 227, vol. 2, tab. 69 *a*, fig. 27-28.
Gervais. Zool. et Paléont. gén. Pl. L, fig. 10.

Vomer grand, dont les dents présentent un sillon cir-

(3) Pictet et Jacquart. *Op. cit.* Pl. XVI, fig. 2-10.
(4) Pictet et Jacquart. *Op. cit.* Pl. XVI, fig. 11.

culaire large, sans plis ni pointillé, caractère qui les distingue de celles de l'espèce suivante.

On compte dix dents à la rangée principale en contact entre elles ; elles sont allongées transversalement (indice dentaire moyen 110) et diminuent rapidement de volume. Le sommet de la dent est entouré d'un large sillon, qui s'efface par l'usure.

Les dents de la série intermédiaire, qui occupent le fond d'une rainure profonde, sont au nombre de 12 ; leur grand diamètre est dirigé longitudinalement, un peu en dedans. Ces dents sont beaucoup plus longues que larges ; leur sommet est entouré d'un large sillon ; elles commencent en arrière des dents médianes et sont asymétriquement placées. Certaines de ces dents correspondent à l'espace qui sépare deux dents médianes ; d'autres sont placées vis-à-vis de ces dernières.

Les dents externes sont fortement tronquées à leur bord externe et présentent un sillon demi-circulaire, au-dessus duquel s'élève le sommet comme l'umbo d'un bouclier. Ces dents, au nombre de 12, sont plus grandes que celles de la rangée intermédiaire, avec lesquelles elles alternent assez régulièrement. La dent d'un côté correspond à l'espace interdentaire de sa dent similaire.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — L'échantillon que nous avons décrit et représenté appartient au Musée de Boulogne et a été trouvé par Dutertre-Delporte. Il doit être attribué au *G. umbilicus* Agass. M. Agassiz n'avait à sa disposition que des exemplaires incomplets ; il n'indique, en effet, que 5 dents à la rangée principale et 9 à la rangée externe, et considérait cette espèce comme le vomer du *G. jurassicus* Agass. Nous ferons, à ce propos, remarquer que nous croyons que le *G. lævior* Agass. doit être réuni au *G. jurassicus*, dont il ne diffère que par le sillon plus large de la dent, le sommet

de la couronne étant proportionnellement plus étroit (1).

L'espèce que M. Quenstedt (2) a figurée sous le nom de *G. umbilicus* et qui provient de Schwaitheim ne nous paraît pas répondre à l'espèce créée par Agassiz. Les figures 15 et 26 de la planche 96 de l'ouvrage *Der Jura* représentent des dents du *G. Cuvieri* Agass. et non du *G. umbilicus*.

GYRODUS CUVIERI *Agass.*

(Pl. II, fig. 13.)

Gervais. Zool. et Paléont. gén. Pl. L, fig. 11.

Vomer beaucoup plus grand que dans l'espèce précédente, à dents ombiliquées, pointillées et ridées.

La rangée principale est composée de 8 dents (il paraît y avoir la trace d'une neuvième dent) sensiblement arrondies antérieurement (indice moyen 99), les quatre postérieures (ind. moyen 105) étant un peu allongées transversalement. Ces dents non usées devaient présenter un large sillon, la partie la plus renflée étant tournée en avant; sur la surface supérieure on voit de nombreuses rides.

Douze dents placées dans un sillon profond forment la rangée intermédiaire (3). Ces dents sont beaucoup plus petites que celles de la rangée principale. Les unes arrondies, les autres allongées transversalement; elles ne se correspondent pas. Le sillon caractéristique des *Gyrodus* est des plus manifestes : chaque dent présente un large anneau au-dessus duquel s'élève le sommet

(1) *Op. cit.* T. II, p. 233, vol. 2, tab. 69 *a*, fig. 2.

(2) *Der Jura*, p. 781.

(3) On voit treize dents au côté droit.

ombiliqué lui-même; de nombreuses rides creusent cette surface supérieure.

Les dents de la rangée externe, au nombre de dix ou onze, sont grandes, à volume peu décroissant, de sorte que le grand diamètre de la dent postérieure étant représenté par 70, celui des dents antérieures l'est encore par 55; les dents les plus grandes sont situées vers le milieu du vomer. Elles sont comme tronquées au bord externe et présentent un sillon concentrique demi-circulaire. Leur surface, un peu usée dans nos exemplaires, ne laisse voir que peu des ponctuations que ces dents devaient présenter (1).

La racine dentaire est forte, creuse. On voit à la place de la couronne, lorsque la dent a disparu, un enfoncement, et à l'intérieur de celui-ci un second cercle moins étendu qui donne le diamètre de la racine (2).

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — Une seule espèce peut être confondue avec celle que nous venons de décrire, l'espèce figurée par M. Agassiz sous le nom de *G. punctatus* (3) et considérée par lui comme le vomer du *G. Cuvieri*, d'après la forme des dents et leur pointillé. Mais le vomer du *G. punctatus* est beaucoup plus petit, moins allongé que celui qui vient d'être étudié. Dans le *G. punctatus*, de plus, « les dents externes sont, en « arrière, aussi grandes que celles de la rangée mé- « diane; mais elles diminuent au point que les anté- « rieures sont à peine plus grandes que celles de la « rangée intermédiaire. »

(1) Il semble y avoir au côté droit, très en arrière, la trace de la racine d'une douzième dent

(2) Le musée de Boulogne possède deux vomers de cette espèce donnés par Dutertre. Des dents isolées ont été aussi trouvées dans le Kimméridge et le Portland.

(3) *Op. cit.* T. II, p. 231, vol. 2, tab. 69 *a*, fig. 24.

Le *Gyrodus Cuvieri* (1) est une espèce dont M. Agassiz ne connaissait que le maxillaire inférieur (2). Elle est caractérisée par le sillon annulaire très-développé de ses dents et les rides nombreuses de la couronne. Nous croyons que l'échantillon que nous faisons figurer rappelle beaucoup plus le *G. Cuvieri* que ne le fait le *G. punctatus;* c'est pourquoi nous le rapporterons à la première de ces espèces, ne regardant pas le *G. punctatus* comme le vomer du *G. Cuvieri.*

PHARYNGIEN.

Un os ou plutôt deux os soudés ensemble et portant 18 dents lisses, trouvés avec le maxillaire inférieur et le vomer du *Pycnodus Dutertrei* (3), sont représentés pl. II, fig. 9.

Le bord antérieur est épais, convexe. Le bord postérieur, encore plus épais, présente deux concavités séparées en haut par un tubercule sur lequel est la trace de la suture qui réunit les deux os. La face buccale, légèrement concave, est garnie de 18 dents lisses, disposées suivant trois lignes concentriques. Le plus postérieur est armé de deux grosses dents arrondies, en dedans et en avant desquelles en sont deux autres beaucoup plus petites. La seconde rangée comprend quatre dents de chaque côté et deux autres dents médianes qui corres-

(1) *Op. cit.* p. 230, vol. 2, tab. 69 *a*, fig. 21-23.

(2) M. Agassiz indique les plus beaux échantillons de cette espèce comme appartenant à Bouchard-Chantereaux, de Boulogne. Le musée de cette dernière ville ne possède aucun maxillaire inférieur pouvant être rapporté au *G. Cuvieri.* Au British Museum se trouve un vomer de cette espèce venant de Poulshot, et un maxillaire inférieur trouvé à Boulogne.

(3) *Gervais.* Zool. et Paléont. gén. Pl. L, fig. 4, 4 *a*.

pondent à peu près à celles de la rangée postérieure. Enfin, le long du bord antérieur sont implantées quatre dents beaucoup plus saillantes que les autres : il est possible que des dents en plus grand nombre aient été insérées le long de ce bord. L'autre face, convexe, présente un tubercule assez saillant, situé sur la même ligne que celui du bord supéro-postérieur (1).

Nous considérons ces pharyngiens comme devant être rapportés au *Pycnodus Dutertrei* Sauvg.

OSSEMENTS ISOLÉS.

Le musée de Boulogne possède plusieurs ossements isolés recueillis par Dutertre-Delporte dans l'argile kimméridgienne de Châtillon et de Moulin-Wibert. Ils sont représentés à la pl. II.

La fig. 15 est celle d'un opercule : « Dans le *Lepi-* « *dostée* (2), l'opercule est triangulaire, à angles ar- « rondis, un peu bombé en dehors, creux en dedans, « où il présente une face articulaire. » Cette description caractérise parfaitement notre opercule. Ajoutons que la partie articulaire est forte, assez creusée ovalairement. Cet os ressemble à celui qu'a figuré M. Pictet, comme l'operculaire du *Lepidotus lævis;* celui-ci est arrondi ; il forme un angle très-peu marqué à son tiers inférieur; à la partie antérieure se voit une impression qui paraît due au bord postérieur du préopercule (3).

(1) Cf. Cuvier : *Règ. animal*, t. II, pp. 267 et 287. — Voy. les échantillons du mus. d'hist. nat. de Paris : anatomie comparée, *salle* V, *V.* 1352 *et* 1356.

Comme forme générale, ces pharyngiens ressemblent aux pharyngiens inférieurs de *Scarus maculosus;* la disposition des dents se rapproche davantage de celle des *Labres.*

(2) Agassiz. *Op. cit.* T. II.

(3) Pictet et Jacquart. *Op. cit.* Pl. VI, n° 6.

A la fig. 14 est un os qui est probablement aussi un operculaire. Il est grand, fort, et a dû appartenir à une espèce robuste. La face interne, concave dans son ensemble, est partagée dans son milieu par une légère arête, à partir de laquelle les deux moitiés de cette face sont inclinées en sens inverse. La face externe est fortement convexe. Le bord le plus épais présente une surface articulaire ovalaire et concave ; l'autre bord, une surface plus allongée, à peu près plane. Les bords latéraux sont minces. M. Agassiz (1) a signalé dans le *Lepidosteus osseus*, en dehors du préopercule, un os quadrangulaire. Seulement, le nôtre manque du trou qui chez le *Lepidosteus* laisse passer l'artère hyoïde du premier arc branchial.

La pièce représentée fig. 16 est composée de deux os ayant été rapprochés et soudés par la fossilisation. L'un est un orbitaire.

L'autre os, plat sur une de ses faces, est recouvert d'une foule d'aspérités formant rape, arrondies, augmentant de volume. Sur l'autre face, cet os semble formé de deux moitiés réunies entre elles, séparées par un sillon, et allant en s'élargissant. Cet os doit être un lingual, et ressemble assez à ceux des *Vastres* (Cf. l'ouvrage de Cuvier et Valenciennes sur les *Poissons*, T. XIX, et les linguaux de *Vastres Agassizii* Cuv. Val., *V. Jussiœi* Cuv. Val., *V. Condaminei* Cuv. Val. au Muséum d'histoire naturelle de Paris (anat. comp., salle V).

De nombreuses vertèbres se trouvent dans nos formations du Kimméridge et du Portland. Certaines de ces vertèbres doivent être rapportées à des *Ganoïdes*, d'au-

(1) Op. cit. T. II.

tant plus qu'à l'examen microscopique on aperçoit des corpuscules osseux.

Dans la magnifique collection du *Geological Survey*, à Londres, des vertèbres ressemblant assez aux nôtres ont été attribuées au *Lepidotus minor*. Nous rapporterions la plupart des vertèbres de nos étages jurassiques supérieurs au *L. Lævis*, dont les débris sont si abondants dans ces formations.

Les *Pycnodontes* ont une corde dorsale entourée de pièces, désignées par M. Heckel sous le nom de *demi-vertèbres*. Le musée de Boulogne possède une de ces demi-vertèbres, qui lui a été donnée par Dutertre-Delporte.

PLACOIDES.

Fam. des Cestraciontes Agass.

G. STROPHODUS.

Dents allongées, plus ou moins en forme de rectangle ou de parallélogramme, plus ou moins tordues ou infléchies dans leur longueur. Surface réticulée. Racine plate et large.

STROPHODUS RETICULATUS *Agass.*

Agassiz. Op. cit. T. III, p. 122, vol 3, tab. 17.
Pictet. Traité de Paléontologie. T. II, p. 261.
Münster. Op. cit. p. 46.
Gervais. Paléontologie française. Pl. 78.
SYN. *Psammodus reticulatus* Agass. et Sir Philip Egerton, Cat.

Dents variant beaucoup, suivant la place qu'elles occupent.

Les dents moyennes sont grandes, allongées, arrondies au bord antérieur, coupées au bord postérieur, présentant une ondulation marquée dans le sens antéro-postérieur. La face supérieure est bombée, surtout en avant, s'arrondissant près de la couronne, dont elle est séparée par un léger sillon. Cette face supérieure est ornée d'un

réticulation très-serrée, fine, plus lâche cependant en s'approchant de la couronne; réseaux laissant entre eux des pores petits, ponctiformes.

Dents antérieures bombées au milieu, plus lâchement réticulées.

Dents latérales losangiques, à réticulation moins fine.

Nous laissons dans cette espèce trois dents latérales de la grande oolithe de Marquise, qui ne répondent cependant pas aux figures que M. Agassiz a données du *S. reticulatus*, mais le caractère de la réticulation est le même. Ces dents ont une forme assez triangulaire; elles sont arrondies, la face supérieure étant inclinée vers le plus long bord, où elle finit insensiblement; au contraire, vers les deux autres côtés, les faces sont taillées assez perpendiculairement.

Fuller's earth (Leguay, Rigaux); Cornbrash (Sauvage); Forest Marble (collection Tesson au British Museum); Bathonien de Marquise (Bouchard, Dutertre, Museum d'histoire naturelle de Paris).

STROPHODUS SUBRETICULATUS *Agass.*

Agassiz. Op. cit. T. III, p. 125, vol. 3, tab. 18, fig. 5-10.
Pictet. Op. cit. T. II, p. 261.
Pictet et Jacquart. Op. cit. p. 76, pl. XVII, fig. 3-15.
Münster. Op. cit. p. 46.
Gervais. Paléontologie française. Pl. LXXVIII, fig. 12.

Les dents moyennes sont grandes, larges, fortement bombées à la partie antérieure, coupées carrément à l'union avec la couronne, dont le reste de la dent est séparé par un léger sillon. Racine forte, épaisse. Subréticulation, pores assez grands, ovalaires. Réticulation de plus en plus lâche à mesure que l'on arrive aux dents antérieures. La dent devient alors plus petite, se bombe

au milieu, et c'est de ce centre que rayonnent les stries en formant des mailles allongées. Les dents antérieures sont ramassées, pointues ; du sommet de la dent part, de chaque côté, une crête qui se termine à la couronne et d'où naissent les stries.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES.—M. Agassiz a séparé avec doute cette espèce du *S. reticulatus;* il l'a créée pour des dents du calcaire à tortues de Soleure. M. Pictet a nommé *S. subreticulatus* toutes les dents de l'étage virgulien du Jura Neuchâtelois. Ces deux *Strophodus* sont confondus par M. Quenstedt dans son ouvrage *Dër Jura :* cet auteur figure (tab. 96, fig. 35), sous le nom de *subreticulatus*, une dent longue, étroite, du Jura blanc *ε* de Schwaitheim, qui, d'après la remarque de M. Pictet, doit être rapportée au *S. reticulatus* d'Agassiz, et (id. fig. 36-38) trois dents larges, plus ou moins losangiques, à réticulation plus marquée, qui répondent à la figure que M. Agassiz a donnée du *S. subreticulatus*. C'est à tort que M. Quenstedt a nommé *S. reticulatus* les trois dents dont nous venons de parler.

Le *S. subreticulatus* nous paraît différer du *reticulatus* par plusieurs caractères : les dents sont plus grandes, plus trapues ; celles de la partie moyenne plus renflées ; la surface est plus lâchement réticulée, surtout aux dents antérieures, où les espaces laissés entre les plis sont très-larges.

STROPHODUS TENUIS *Agass.*

Agassiz. Op. cit. T. III, p. 127, vol. 3, tab. 18, fig. 16-25.
Pictet. Op. cit. T. II, p. 261.
Münster. Op. cit., p. 47.

Formes grêles et allongées. Dents antérieures ramassées. On y remarque « une forte quille qui se perd sur

« les côtés de la partie centrale la plus élevée des dents. » Extrémités rétrécies.

Dents de la partie moyenne bombées au milieu, allongées à une extrémité, coupées un peu en biais à l'autre. Surface réticulée, à mailles assez larges ; couronne à plis plus espacés, un peu obliques.

Du Bathonien, surtout du Cornbrash.

STROPHODUS HAMYI *Sauvg.*

(Pl. III, fig. 4, 5.)

Nous avons établi cette espèce pour une dent de la grande oolithe de Marquise qui ne peut être rapportée ni au *S. reticulatus* ni au *S. subreticulatus*. Elle ne répond à aucune des figures que M. Dollfuss donne du *S. normanianus*.

Dent antérieure irrégulièrement quadrilatère, portée sur une forte racine, très-bombée au milieu ; de cette saillie partent des réticulations lâches qui se dirigent vers la couronne.

Nous donnons à cette espèce le nom de M. E. T. Hamy, à l'obligeance de qui nous devons nos dessins.

STROPHODUS BEAUGRANDI *Sauvg.*

(Pl. III, fig. 6.)

Dent carrée, peu bombée. Le bord antérieur est légèrement excavé, le postérieur arrondi. Les réticulations partent d'un point un peu élevé au-dessus du reste de la dent, et excentrique. Les pores sont étroits ; à la couronne les plis sont verticaux.

Nous ne connaissons aucune espèce qui puisse être confondue avec celle-ci ; la dent que nous figurons n'a

aucune ressemblance avec celles des *S. reticulatus* et *subreticulatus*. Nous prions M. Beaugrand de vouloir bien en accepter la dédicace : cette espèce a été trouvée par lui dans l'étage kimméridgien, zône à *Arca longi rostris*.

G. CURTODUS *Sauvg.*

Dents ovales ou arrondies, réticulées, en dos d'âne.

Nous avons créé ce genre pour des dents qui diffèrent de celles des *Strophodus*, en ce qu'elles ne sont pas infléchies suivant leur longueur, mais bombées.

CURTODUS RIGAUXI *Sauvg.*

(Pl. III, fig. 7, 7 *a*.)

Dents de grandeur moyenne, ovalaires, plus renflées à la partie moyenne qu'aux latérales, en dos d'âne. Les réticulations de la surface semblent rayonner de la partie la plus élevée, formant une série de mailles affectant la forme losangique en haut, beaucoup plus allongées vers la racine. Les pores sont larges, mais deviennent beaucoup plus étroits en s'approchant de la couronne ; celle-ci est séparée du reste de la dent par un léger bourrelet d'où partent des réticulations verticales.

Cette espèce, le type du genre, donnée par Bouchard au musée de Boulogne, provient du Bathonien de Marquise. Nous nous faisons un plaisir de pouvoir la dédier à M. Edmond Rigaux, zélé administrateur de ce musée.

CURTODUS CORALLINUS *Sauvg.*

(Pl. III, fig. 8.)

Dent grande, large, bombée Réticulations partant

d'une ligne longitudinale ; celles qui se dirigent vers le bord postérieur sont serrées, les pores sont étroits; celles qui divergent vers le bord antérieur sont, au contraire, larges, elliptiques, excepté vers la couronne, où elles deviennent ovalaires et beaucoup plus fines.

Cette dent a été trouvée par M. Beaugrand dans le Corallien (zône à *Nerinea Goodhallii)*. Elle n'appartient pas à la même espèce que celle que nous avons décrite sous le *C. Rigauxi*. Les réticulations rayonnent d'un point dans celle-ci, d'une crête longitudinale dans celle-là.

G. ACRODUS.

Dents allongées, ornées de rides transversales qui divergent d'une saillie longitudinale, en formant avec elle un angle plus ou moins aigu.

ACRODUS ELEGANS *Sauvg.*

(Pl. III, fig. 9.)

Dent allongée, gaufrée, renflée en un point où commence une crête longitudinale. Un des bords est plus long que l'autre, celui-ci- étant sensiblement arrondi, l'autre droit. Surface élégamment ornée de rides partant de l'arête médiane et faisant avec elle un angle aigu en avant; les rides secondaires sont elles-mêmes striées. Sur les bords de la dent, les réticulations deviennent plus serrées, laissant entre elles des pores ovalaires. Couronne à plis nombreux, serrés.

Nous avons établi cette espèce pour une dent donnée par Bouchard au Musée de Boulogne et trouvée par lui dans la grande oolithe de Marquise. Aucune espèce, à notre connaissance, ne peut être confondue avec elle.

G. PTYCHODUS.

Dents plus ou moins carrées. La partie émaillée forme un mamelon plus ou moins aplati à son sommet, qui est sillonné transversalement de très-gros plis saillants, séparés par des sillons parallèles. Les bords sont ornés d'une granulation plus ou moins fine, d'un réseau de plis plus ou moins réguliers, moins saillants et plus serrés.

PTYCHODUS LATISSIMUS *Agass.*

Agassiz. Op. cit. T. III, p. 157, vol. 3, tab. 25 *a* et tab. 25 *b.*, fig. 24-26.
Pictet. Op. cit. p. 265.

Plis de la surface larges, distants, à bords très-tranchants et peu nombreux ; les côtés de la dent sont ornés de grosses granulations qui deviennent de plus en plus petites jusqu'aux bords. Le bord antérieur est convexe, avec de grosses rides interrompues ; le postérieur concave, arqué et creux ; sa surface est ornée de mamelons allongés.

Cette belle espèce a été trouvée par M. Quandalle, à Zoteux. (Musée de Boulogne.)

Fam. des Hybodontes Agass.

G. HYBODUS.

Dents pourvues d'un cône médian, sensiblement allongé, subulé et pointu, flanqué des deux côtés d'un certain nombre de cônes secondaires. Le cône principal

est plus ou moins comprimé de dehors en dedans, de sorte que la face externe est plus forte que l'interne. La surface de l'émail est couverte de plis verticaux. Les dents postérieures ont le cône principal à peine saillant.

HYBODUS GROSSICONUS *Agass.*

Agassiz. Op. cit. T. III, p. 184, vol. 3, tab. 23, fig. 25-41.
Pictet. Op. cit. T. II, p. 257.
Gervais. Op. cit. p. 536.

Cônes secondaires irréguliers. Grande largeur du cône principal au moins aussi large que la moitié de la dent entière ; les plis sont fins et s'arrêtent vers le milieu, de sorte que la pointe de la dent est lisse.

De nombreuses dents de cette espèce, trouvées par Dutertre dans le Kimméridgien (zônes de l'*Arca longirostris* et de la *Thracia depressa)* et le Portlandien (zône de la *Perna Suessii),* se trouvent au Musée de Boulogne-sur-Mer.

HYBODUS OBTUSUS *Agass.*

Agassiz. Op. cit. T. III, p. 186, vol. 3, tab. 23, fig. 43-44.
Pictet. Op. cit. p. 257.
Gervais. Op. cit. p. 536.

Diffère des autres par ses cônes secondaires très-développés.

Cette espèce et les suivantes appartiennent au Musée de Boulogne et ont été recueillies par Dutertre. M. Beaugrand en possède aussi de nombreux exemplaires.

Cet *Hybodus* est de la zône à *Ceromya orbicularis* du Kimméridge.

HYBODUS INFLATUS *Agass.*

Agassiz. Op. cit. T. III, p. 186, vol. 3, tab. 23, fig. 42.
Pictet. Op. cit. T. II, p. 257.
Gervais. Op. cit. p. 536.

Dent grosse, ramassée, courte ; dentelons forts.
Du Portlandien, zône à *Perna Suessii* (1).

HYBODUS MONOPRION *Quenst.*

Quenstedt. Dër Jura, p. 348, tab. 47, fig. 31-32.

De nombreuses dents du Kimméridge se rapprochent beaucoup plus de cette espèce que de l'*H. polyprion* Agass. (2); elles n'ont, en effet, qu'un seul cône de chaque côté.

Cette espèce a été créée par M. Quenstedt pour des dents du Jura brun 𝔡.

Musée de Boulogne et collection de M. Beaugrand (zône du *Ceromya orbicularis*, de l'*Arca longirostris*, et de la *Thracia depressa).*

Ichthyodorulithes.

(A) — HYBODUS.

Les rayons d'*Hybodus* sont ornés de fortes arêtes longitudinales alternant avec des sillons assez profonds. La partie cachée dans les chairs, finement striée, est ou-

(1) Ces trois espèces sont indiquées comme de Boulogne par M. Gervais, qui les avait reçues de Bouchard. Il cite aussi l'*H. polyprion*, probablement *H. monoprion* de Quenstedt.

(2) *Poiss. foss.* T. III, p. 185, vol. 3, tab. 23, fig. 1-15.

verte au côté postérieur en un sillon évasé. Le bord postérieur est armé de dents sur deux rangées qui finissent par se rapprocher et se confondre.

HYBODUS SUBCARINATUS *Agass.*

Agassiz. Op. cit. T. III, p. 46, vol. 3, tab 10, fig. 10-12.
Pictet. Op. cit. T. II, p. 258. *Atlas*, pl. 39, fig. 5.

Epine petite, ensiforme. Bord antérieur tranchant. Bord postérieur ouvert inférieurement en un sillon assez profond, puis, plus haut, arrondi, lisse, armé de dents fortes, lisses, disposées sur deux rangées très-rapprochées à la partie inférieure, se confondant en une seule rangée vers la pointe. Faces latérales incurvées, armées de quelques arêtes beaucoup plus étroites que les sillons qui les séparent, convergeant vers la pointe. L'espace compris entre les arêtes est orné de petites stries irrégulièrement disposées.

Cet *Hybodus* a été trouvé par Dutertre-Delporte dans l'argile du Moulin-Wibert (Kimméridgien). M. Beaugrand l'a retrouvé dans l'argile à *Perna Bouchardi.*

HYBODUS ACUTUS *Agass.*

Agassiz. Op. cit. T. III, p. 45, vol. 3, tab. 10, fig. 4-6.
Pictet. Op. cit. T. II, p. 258.

Cette espèce est caractérisée par sa forme un peu comprimée; les dents du bord postérieur sont légèrement arquées et disposées sur deux rangées très-rapprochées.

Un rayon de cette espèce a été ramassé par M. F. Nicolaï dans les Schistes à *Thracia depressa* de Châtillon.

HYBODUS RETICULATUS *Agass.*

Agassiz. Op. cit. T. III, p. 49, vol. 3, tab. 8 *b*, fig. 4-6.
Pictet. Op. cit. T. II, p. 258.

Le mauvais état de conservation des Ichthyodorulithes que nous avons vues nous les fait rapporter avec doute à l'*H. reticulatus*. Ils ressemblent aussi un peu à l'*H. curtus*, fait peu important, puisque l'on sait maintenant que ces deux Ichthyodorulithes, décrites par M. Agassiz comme espèces distinctes, sont la première et la seconde défense dorsale du même poisson, et doivent dès-lors être réunies sous un seul nom. (Cf. Egerton. *Mem. of the geol. Survey*. Dec. VIII.)

Ces fragments, donnés par Dutertre au Musée de Boulogne, viennent du Kimméridge supérieur.

HYBODUS PLEIODUS *Agass.*

Agass. Op. cit. T. III, p. 45, vol. 3, tab. 10, fig. 13-17.
Pictet. Op. cit. T. II, p. 258.

Un fragment d'Ichthyodorulithe que possède le Musée de Boulogne répond à la figure et à la description que M. Agassiz a données de l'*H. pleiodus.*

Arêtes et sillons réguliers. Face postérieure voûtée dans son milieu et parsemée de dents obtuses disposées irrégulièrement sur deux rangées inégales. Toute cette face est finement striée longitudinalement.

(B) — ASTERACANTHUS.

Rayons grands, dont la surface est couverte de tubercules étoilés. La base, lisse, présente à la face postérieure un large sillon à bords arrondis.

Selon M. Agassiz, ces Ichthyodorulithes appartiendraient probablement au genre *Strophodus.*

ASTERACANTHUS LEPIDUS *Dollfuss.*

SYN. *Ichthyodorulithes heddingtonensis (part.).* Buckland et de la Bèche.

Asteracanthus ornatissimus (part.). Agassiz. Op. cit. T. III, p. 31, vol. 3, tab. 8.

Asteracanthus lepidus Dollfuss. Faune kimméridgienne du cap La Hève, p. 34, pl. II.

Cette espèce diffère de l'*A. ornatissimus* par ses tubercules presque lisses, ornés de quelques stries rayonnantes, qui viennent se terminer à une aréole fortement striée et mamelonnée; les dents sont presque lisses. Dans l'*A. ornatissimus*, au contraire, les dents sont très-fortement striées, les tubercules sont ornés d'arêtes tranchantes qui se terminent à une aréole lisse.

Musée de Boulogne (Dutertre-Delporte), et toutes les collections.

Un fragment de cet ichthyodorulithe, venant du Bathonien de Marquise, se trouve au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

ASTERACANTHUS SEMIVERRUCOSUS *Egert.*

Egerton. Memoirs of the Geol. survey of the Unit. Kingdom. Dec. VIII, pl. 3.

Le Musée de Boulogne possède l'extrémité d'un rayon provenant très-probablement du terrain portlandien, et dont voici la description :

Bord antérieur tranchant. Faces latérales ornées de tubercules disposés irrégulièrement et de côtes comme dans un *Hybodus*. Certaines de ces stries présentent des renflements aux endroits où devraient être des tubercules, preuve qu'elles sont formées par leur coalescence. L'espace compris entre ces côtes est finement

strié. Les tubercules diminuent en s'approchant du bord postérieur; et, à l'union de ce bord et des faces latérales, ils cessent.

La face postérieure est bombée, finement striée longitudinalement, armée de deux rangées de grosses dents rapprochées.

Ce rayon ressemble à celui que Sir Philip Egerton a figuré sous le nom de l'*A. semiverrucosus* et dont un exemplaire a été trouvé dans l'oolithe de Swanage. La description de cette belle espèce peut parfaitement s'appliquer à notre échantillon : « The sides are covered for « one half of the entire length with large coarse tuber- « cles, irregularly arranged, and varying both in shape « and size..... The tubercles... are also intermined with « continuous ridges, similar to those ornamenting the « rays of the *Hybodi*. Some of them are undulating « on the edge, as if they resulted from the confluence « of a row of tubercles .... The anterior face is charac- « terised by a strong carina. »

Le fragment d'épine du Musée de Boulogne diffère un peu de l'ichthyodorulithe figurée dans les *Décades* par ses tubercules disposés en séries plus régulières ; cependant nous pensons qu'il appartient à l'espèce décrite par Sir Philip Egerton.

ESPÈCES DOUTEUSES.

1°

M. Alph. Lefebvre a trouvé au val St-Martin (kimméridgien inférieur) un fragment d'un grand rayon, malheureusement roulé ; les ornements des tubercules étant effacés, nous ne pouvons le classer sûrement. Mais par sa forme, sa taille, il se rapproche beaucoup plus de l'*A. ornatissimus* que de l'*A. lepidus*.

2°

ASTERACANTHUS *(sp. nov ?)*

(Pl. III, fig. 3.)

Le Musée de Boulogne possède une extrémité de rayon ne portant aucune indication de gisement, mais qui ne peut provenir que des étages jurassiques supérieurs de nos côtes. La pièce que nous connaissons fait supposer un Ichthyodorulithe à peu près de la taille de l'*Asteracanthus lepidus*. Sa coupe est triangulaire. La face postérieure, très-légèrement convexe dans son ensemble, est sillonnée, au milieu, d'une faible rainure, le long de laquelle sont de grosses dents. Les faces latérales sont couvertes de tubercules en séries régulièrement parallèles au bord antérieur ; très-rapprochés, ils se réunissent en certains points. Par ce dernier caractère notre exemplaire se rapproche de l'*A. acutus* Agas. (*Loc. cit.*, T. III, *p*. 33, vol. III, *tab*. 8 *a fig*. 1, 2, 3), qui a les tubercules « disposés en séries longitudinales très-mar« quées... leur base forme des arêtes longitudinales « assez sensibles. » Mais l'espèce de Boulogne diffère essentiellement par sa face postérieure de l'espèce figurée par M. Agassiz ; dans celle-ci, cette face « est moins plane que dans l'*A. ornatissimus ;* son milieu fait saillie... et cette saillie s'élève de plus en plus vers la pointe du rayon. » Dans l'échantillon que nous venons de décrire la face postérieure est, au contraire, presque plane, ou du moins très-peu bombée.

Cette espèce, l'*A. acutus*, et surtout l'*A. semiverrucosus* formeraient le passage du genre *Asteracanthus* au genre *Hybodus*.

Nous ne connaissons aucun Ichthyodorulithe qui présente les caractères de celui que nous venons de décrire.

Cependant le fragment que nous avons vu est trop fruste pour que nous ayons cru devoir en faire une espèce.

3°

Dans le terrain Oxfordien inférieur des environs du Wast, Dutertre a trouvé un fragment d'*Asteracanthus*, en trop mauvais état pour être nommé. Les tubercules sont ovales; leur centre est élevé et terminé par un renflement, d'où part une arête plus saillante que les 12-14 arêtes qui l'entourent en divergeant.

(c) — G. AULUXACANTHUS *Sauvg.*

Nous avons créé ce genre pour un Ichthyodorulithe découvert par Dutertre-Delporte au Portel, et retrouvé par M. Beaugrand dans la zône à *Ceromya orbicularis* du Moulin-Wibert.

Ce genre est caractérisé par des *épines plates, ornées de stries fines. Le bord antérieur est mousse; le bord postérieur est creusé, dans toute son étendue, d'un sillon peu profond, dont les bords, sur toute leur longueur, sont armés de petites dents.*

Ce genre doit être placé tout près des Chimères et des *Leptacanthus*.

Les *Leptacanthus* ont « de petites épines plates, ensi- « formes, dont le bord postérieur est garni de dents « acérées, et dont le bord antérieur est tranchant. » Le *Leptacanthus longissimus* (1) a été réuni à ce genre avec doute par M. Agassiz. Les dents disparaîtraient complètement vers la pointe du rayon, et le bord antérieur serait moins tranchant qu'il ne l'est dans les autres espèces du genre. « La cavité intérieure est assez grande

(1) Agassiz. *Op. cit.* T. III, p. 29, vol. 3, tab. 1 *a*, fig. 14-18.

« et se prolonge très-haut. » Dans l'***Auluxacanthus***, toute la longueur du bord postérieur est armée de dents (1).

La *Chimera monstrosa*, de la Méditerranée, porte un rayon à la dorsale antérieure qui « est large à sa base, « fortement comprimé, et se termine en une pointe « acérée ; cette épine est légèrement arquée en arrière ; « ses faces sont latéralement planes et parfaitement « lisses ; sa face antérieure l'est également, de sorte que « le bord antérieur est à angle droit. Au milieu de la « face antérieure s'élève une quille tranchante et très- « saillante qui s'étend tout le long de l'épine. La face « postérieure est concave et les bords qui la cernent sont « armés de dents acérées, droites, dont la pointe se dirige « en bas (2). » D'un autre côté M. Agassiz a figuré, sous le nom de *Chimera Mantellii* (3), un fragment de rayon provenant de la craie de Lewes, rayon dont les faces latérales sont sillonnées, dont le bord postérieur porte de petites dents, et qui ressemble assez à notre *Auluxacanthus* (4). Nous avons pu, grâce à l'extrême complaisance de MM. T. Davidson et Woodward, étudier, à Brighton et au British Museum, des épines entières trouvées dans la craie de Lewes et de Maidstone, et ces ichthyodorulithes, attribués à l'*Ischyodus Agassizi*, diffèrent certainement de ceux que nous avons rapportés

(1) Cf. à la pl. III, *fig.* 2, la coupe du *Leptacanthus longissimus*, 2 *a*, celle du *L. semistriatus* et 2 *b*, la coupe du *L. tenuispinus*. Ces figures sont copiées sur celles de l'ouvrage d'Agassiz. *Loc. cit.* tab. 1 *a*, fig. 13 et tab. 7, fig. 8.

(2) Agassiz. *Op. cit.* T. III, *p.* 3, vol. 3, *tab.* C., *fig.* 2-4.

(3) Agassiz, *tab.* 40 *b*, *fig.* 17.

(4) Cf. pl. III, fig. 2 *c* et 2 *d* les coupes de rayons de Chimères figurées à la pl. 10 *b*, fig. 17 *a* et 17 *b* de la monographie des *Poissons fossiles*.

à notre nouveau genre. Ces épines d'*Ischyodus* sont longues, le sillon du bord postérieur est largement ouvert, mais il n'y a de dents que sur une faible partie, un quart environ, de ce bord. Dans l'ichthyodorulithe que nous étudions, les dents existent sur la plus grande partie, sinon sur toute la longueur, du bord postérieur ; il est vrai que la base du rayon est inconnue, mais cette base ne doit pas être bien longue, et les dents du bord postérieur devaient s'étendre jusqu'à son niveau. Si on compare notre rayon à celui de l'*I. Agassizi*, toute proportion étant gardées (les dents n'existant que dans le quart environ du bord postérieur), ce rayon aurait plus de 50 cent. de longueur, et il est impossible qu'une épine aussi mince que celle qui est représentée pl. III, ait pu avoir de telles dimensions. L' *I. Agassizi* est à peu près de la taille de l'*I. Rigauxi*, la seule espèce qui ait été trouvée dans la zône à *Céromyes* d'où provient le rayon que nous étudions, et l'épine de l'espèce de la craie n'a guère plus de 20 à 25 cent.

Nous considérons comme motivée la création d'un genre nouveau, et nous lui avons donné le nom d'*Auluxacanthus*, pour rappeler cette particularité d'avoir un *sillon* sur toute la longueur du bord postérieur.

C'était, pour nous, acquitter une dette de reconnaissance que de dédier la seule espèce du genre à Dutertre-Delporte, le savant et modeste collectionneur, qui a amassé, durant sa longue carrière, tant de précieux matériaux pour l'histoire des formations des environs de Boulogne.

AULUXACANTHUS DUTERTREI *Sauvg.*

(Pl. III, fig. 1, 1 *a*.)

Gervais. Zool. et Paléont. gén. Pl. L, fig. 1, 1 *a*, 1 *b*.

L'exemplaire que M. Hamy a bien voulu figurer, et

qui appartient au Musée de Boulogne, a eu ses faces latérales un peu écrasées lors de la fossilisation, de sorte que le bord antérieur à ce niveau paraît triangulaire. Il est, en réalité, mousse.

Les faces latérales, légèrement convexes vers la pointe, plates dans le reste du rayon, sont ornées de fines stries longitudinales alternant avec des sillons très-peu profonds et moins larges.

Le bord postérieur est creusé dans toute son étendue d'un sillon peu profond, à section triangulaire. Ce sillon présente une rainure médiane, limitée de chaque côté par une petite crête ; puis vient une légère excavation, bordée à son tour par une surface saillante, en dehors de laquelle sont les dents, placées à l'union de ce bord et des faces latérales.

Les dents sont nombreuses, petites, serrées, dirigées en bas et en dehors, deux fois plus grandes, à peu près, que l'intervalle qu'elles laissent entre elles.

Le rayon a environ 20 centimètres de long ; il est légèrement courbé en arrière.

Fam. des Squalidés.

(*a*) — DENTS SANS DENTELURES MARGINALES.

G. NOTIDANUS.

Chaque dent se compose d'une série de dentelons, dont le premier, qui est le plus grand, est lui-même crénelé à son bord antérieur ; les autres deviennent de plus en plus petites.

NOTIDANUS MICRODON *Agass.*

Agassiz. Op. cit. T. III, p. 221, vol. 3, tab. 27, fig. 1, et tab. 36, fig. 1-2.

Dent petite, à dentelons effilés.

Cette espèce est du Turonien de Neufchâtel ; elle m'a été communiquée par M. A. Bétencourt.

G. OTODUS.

La dent est plate, et chaque côté présente un bourrelet ; les bords sont parfaitement lisses, caractère qui distingue ce genre des *Carcharodon*, dont les dents ont les bords dentelés.

OTODUS RECTICONUS *Agass.*

Agassiz. Op. cit. T. III, p. 275, vol. 3, tab. 36, fig. 34.

M. A. Bétencourt a trouvé, dans le Turonien de Neufchâtel, une petite dent qui ressemble beaucoup à cette espèce. Cette dent est triangulaire, à côtés égaux et droits ; la base manque, de sorte que nous ne savons pas si l'émail se termine de la même manière que dans l'espèce de Malte.

OTODUS SERRATUS *Agass.*

Agassiz. Op. cit. T. III, p. 272, vol. 3, tab. 32, fig. 27, 28.
Pictet. Op. cit. T. II, p. 245.

Bourrelets latéraux transformés en dentelures anguleuses.

Turonien de Neufchâtel.

OTODUS APPENDICULATUS *Agass.*

Agassiz. Op. cit. T. III, p. 270, vol. 3, tab. 32, fig. 1-12.
Pictet. Op. cit. T. II, p. 245.
Mantell. Geology of Sussex. Tab. 32, fig. 2-9 (*Lamna appendiculata*).
Hébert. Tableau des fossiles de la craie de Meudon, p. 355.
Quenstedt. Hand. der Petrefactenkunde. Tab. 15, fig. 8, p. 209.
Gibbes. Squalidæ of the Unit. States, pl. XXVI, fig. 138-140, p. 17.

Larges bourrelets latéraux comprimés.
Turonien de Neufchâtel (Bétencourt).—Gault de Wissant (Bouchard,—Beaugrand) (1).

G. LAMNA.

Dents tordues sur elles-mêmes, étroites, pourvues de petits mamelons latéraux. Diffèrent des *Otodus* par la moindre largeur des dents, et par les cônes secondaires plus petits.

LAMNA GRACILIS *Agass.*

Agassiz. Op. cit. T. III, p. 295, vol. 3, tab. 37 *a*, fig. 2-4.
Pictet. Op. cit. T. II, p. 249.
Gibbes. Op. cit., pl. XXVI, fig. 128-130, p. 10.

Dents grêles, subulées, fortement recourbées en dedans; face externe plane; face interne sensiblement bombée, ne présentant pas de stries.

(1) M. d'Archiac (*Obs. sur le groupe moyen de la form. crétacée. Mém. Soc. Géol. de France*, T. III) signale des dents de *Lamna* c dans la craie tufau et le gault de la falaise de St-Pol, à Wissant. Nous avons vu au Muséum de Paris des dents d'*Otodus appendiculatus* venant de ces deux étages.

Gault de Wissant (Bouchard,—Beaugrand). Turonien de Neufchâtel (Bétencourt,—Sauvage).

M. Bétencourt a trouvé dans le même terrain une dent de *Lamna* qui diffère de celles du *L. gracilis* par quelques fines striations de la face interne.

LAMNA BOUCHARDI *Sauvg.*

(Pl. III, fig. 15.)

Dent grande, courbée en dehors, présentant un renflement considérable à la racine, celle-ci étant excavée vers la face externe. Racine forte ; les deux cornes qui la terminent sont longues, assez rapprochées, et l'espace qui les sépare est régulièrement ovalaire. Bourrelets latéraux assez forts, pointus La base de l'émail descend plus bas à la base externe qu'à l'interne. Face interne très-bombée, lisse, présentant une double courbure en dedans, puis en dehors. Face externe plane, courbée en dehors vers le haut. Bords tranchants dans toute leur longueur.

Cette espèce a été découverte dans le Gault de Wissant par Bouchard-Chantereaux, le savant paléontologiste boulonnais, à qui nous sommes heureux de pouvoir la dédier. M. Beaugrand l'a retrouvée dans le même terrain.

Une seule espèce se rapproche du *Lamna Bouchardi*, c'est le *Lamna (Odontaspis) verticalis* Agass.; dans les deux espèces, la racine est la même. Mais les dents du *L. verticalis* sont parfaitement droites ; celles du *L. Bouchardi* présentent une double courbure très-marquée.

LAMNA (SPHENODUS) LONGIDENS *Agass.*

Agassiz. Op. cit. T. III, p. 298, vol. 3, tab. 37, fig. 24-29.
Pictet. Op. cit. T. II, p. 253.
Quenstedt. Op. cit., tab. 15, fig. 11, p. 211.

Dents très-allongées, ondulées, faces externe et interne légèrement bombées.

Nous rapportons à cette espèce des dents des étages kimméridgien, zône de la *Thracia depressa* (Coll. Beaugrand), et portlandien (Musée de Boulogne).

LAMNA (ODONTASPIS) SUBULATA *Agass.*

Agassiz. Op. cit. T. III, p. 296, vol. 3, tab. 37 *a*, fig. 5-7.

La dent que nous nommons ainsi ressemble à celle qui est figurée par M. Agassiz (fig. 6 *b*), mais elle est brusquement recourbée (1).

Turonien de Neufchâtel.

LAMNA (ODONTASPIS) RHAPHIODON *Agass.*

Agassiz. Op. cit. T. III, p. 296, vol. 3, tab. 37 *a*, fig. 11-16.
Quenstedt. Op. cit. p. 210.

Des dents du Turonien de Neufchâtel doivent être rapportées à cette espèce, quoique l'arête de la face externe soit à peine marquée. En voici la description :

Dents petites, un peu étranglées vers le milieu, fortement recourbées en dedans, et vers la pointe en dehors ; face externe plane ornée de quelques plis à la base ; face interne bombée, élégamment réticulée, les plis s'arrêtant avant la pointe ; légère arête au sommet de la face

(1) Cette espèce a été réunie par M. Gibbes au *L. gracilis*.

externe; bords tranchants; bourrelets de la racine presque nuls.

LAMNA.

(Pl. III, fig. 2.)

M. Beaugrand nous a communiqué une dent du Gault de Wissant que nous n'avons pu rapporter sûrement à aucune espèce.

Grêle, contournée, à racine forte, à bords tranchants, cette dent présente une face externe très-convexe; l'interne l'est beaucoup moins; elle est sillonnée vers la racine; l'émail descend moins sur cette dernière face que sur l'externe.

G. OXYRHINA.

Dents larges et comprimées, sans bourrelets à la base de la racine.

OXYRHINA ZIPPEI *Agass.*

Agassiz. Op. cit. T. III, p. 284 vol. 3, tab. 36, fig. 48-52.

Dent petite, à pointe acérée, à bords tranchants.
Turonien de Neufchâtel.

OXYRHINA MANTELLII *Agass.*

(Pl. III, fig. 12.)

Agassiz. Op. cit. T. III, p 280, vol 3, tab. 33, fig 1-9.
Quenstedt. Op. cit., tab. 15, fig. 14, p. 211.
Gibbes. Op. cit. p. 14, pl. XXVII, fig. 158.

Nous figurons sous ce nom une dent du Gault de

Wissant que nous a communiquée M. Beaugrand. Cette dent est forte, triangulaire, un peu courbée en dehors vers le sommet. La face interne fortement bombée est lisse ; l'externe légèrement déprimée en bas est bombée de chaque côté. Le long des bords règne un faible sillon.

(*b*)—DENTS A DENTELURES MARGINALES.

G. CORAX.

Dents pleines, courtes, à dentelures égales.

CORAX APPENDICULATUS *Agass.*

Agassiz. Op. cit. T. III, p. 227, vol. 3, tab. 26 *a*, fig. 16-20.

Dents petites, à sommet incliné en arrière. Bord postérieur profondément échancré et déterminant une sorte de mamelon à la base de la dent. De très-fins plis à l'union de l'émail et de la racine.

Turonien de Neufchâtel.

CORAX FALCATUS *Agass.*

Agassiz. Op. cit. id., fig. 1-15.
Quenstedt. Op. cit., tab. 15, fig. 1.

Dents élancées, pointues ; bord postérieur échancré ; dentelures des bords fines, racine longue.

Turonien de Neufchâtel.

G. SPHYRHA.

Face externe plane, interne bombée ; racine haute.

SPHYRHA PRISCA *Agass.*

Agassiz. Op. cit. T. III, p. 234, vol. 3, tab. 26 *a*, fig. 35-50.

Racine haute. Il n'existe de crénelures marginales distinctes qu'à la base; celles du sommet sont des plus fines.

Turonien de Neufchâtel (1).

Fam. des Chimérides.

G. ISCHYODUS.

Ce genre a été créé par Sir Philip Egerton pour des *Chimères*, qui ont un grand développement des tubercules de trituration; ce sont des espèces robustes, à mâchoires larges, d'un tissu grossier.

ISCHYODUS DUFRENOYI *Egert.*

(Pl. IV, fig. 12.)

Egerton. On some new species of fossil Chimæroid fishes, with remarks on their general affinites.
On the nomenclature of the fossil Chimæroid fishes.
Agassiz. Op. cit T. III, p. 345.
Pictet. Op. cit. T. II, p. 231.
Gervais. Op. cit. p. 536.

DIAGNOSE.—*Maxillaire inférieur de taille moyenne, cunéiforme, garni de trois tubercules de trituration.*

(1) Toutes les dents du Turonien de Neufchâtel m'ont été communiquées par M. Alfred Bétencourt.

Le grand tubercule est étroit, n'occupant guère qu'un tiers de la surface interne, allongé, et monte près du tubercule marginal; celui-ci est situé à l'angle qui sépare l'échancrure antérieure du bord dentaire de l'échancrure postérieure du même bord.

DESCRIPTION — Le bord antérieur est pointu.

Le bord interne ou symphysaire, fortement arqué, a la forme d'un sillon plat bordé d'une carène, peu saillante vers la face externe, l'étant beaucoup plus vers la face interne. Ce sillon est coupé en biseau de haut en bas, de la face interne à l'externe.

Bord dentaire présentant vers son milieu une saillie peu proéminente; l'échancrure antérieure de ce bord est dirigée presque perpendiculairement du bord antérieur à cette saillie; l'échancrure postérieure est peu profonde, oblique.

Le bord postérieur est long; il est droit.

Face externe inégale, légèrement concave.

Face interne fortement inclinée de la symphyse au bord dentaire. Le grand tubercule de trituration présente les caractères énoncés plus haut. Le tubercule marginal est petit et descend presque jusqu'au tubercule précédent. Le tubercule postérieur est allongé, étroit. Entre ce tubercule et le grand est un espace excavé, surtout au niveau de l'échancrure postérieure du bord dentaire.

DIMENSIONS.—Les dimensions des parties importantes sont les suivantes : longueur du maxillaire, 58^{mm}; largeur de id., 32^{mm}. — Longueur de la symphyse, 48^{mm}; largeur de id., 8^{mm}.—Long. du grand tubercule, 31^{mm}; larg. de id., 11^{mm}.—Long. du tub. marginal 13^{mm}; larg. de id., 4^{mm}.

GISEMENT.—Cette espèce a été découverte par Dutertre-Delporte au Fort Crouy (Musée de Boulogne—British

Museum). Nous discuterons plus bas ses rapports avec les *Ischyodus Rigauxi* et *suprajurensis*.

ISCHYODUS SUPRAJURENSIS *Sauvg.*

(Pl. IV, fig. 13.)

DIAGNOSE.—*Espèce robuste, pourvue de trois tubercules de trituration. Le grand tubercule est large, occupant près des trois quarts de la surface interne ; il est éloigné du bord dentaire. La symphyse est profonde, et son bord externe est saillant, coupé carrément.*

DESCRIPTION.—Bord antérieur large, oblique en dehors. Bord dentaire long, divisé en deux par une saillie au niveau de laquelle est le tubercule marginal. L'échancrure antérieure est allongée, peu profonde ; la postérieure doit présenter une courbe à peu près semblable.

La face externe est convexe.

La face interne est bombée légèrement dans son ensemble. Elle offre un tubercule marginal placé presque transversalement ; il est assez large. Le tubercule principal présente les caractères que nous venons de lui assigner. Le tubercule postérieur manque dans l'exemplaire figuré.

DIMENSIONS. — Longueur du grand tubercule, 45^{mm} ; largeur de id., 23^{mm}. — Long. du tubercule marginal, 10^{mm}; largeur de id., 6^{mm}. — Long. du bord symphysaire, 65^{mm} ; largeur de id., 14^{mm}.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — Quoique incomplet, le maxillaire inférieur que nous avons fait figurer présente des caractères tellement tranchés que nous devons le considérer comme appartenant à une espèce nouvelle.

Il se distingue de l'*I. Dufrenoyi*, auquel il ressemble le plus, par sa taille plus forte, par son tubercule postérieur beaucoup plus grand, plus large, moins allongé.

Dans l'*I. Dufrenoyi*, ce tubercule s'approche assez près du bord dentaire ; il en est très-éloigné dans l'autre espèce.

Le tubercule marginal, presque parallèle à l'échancrure postérieure du bord dentaire dans l'*I. Dufrenoyi*, lui est presque perpendiculaire dans l'*I. suprajurensis*.

La coupe de la symphyse dans cette dernière espèce est carrée ; elle est triangulaire dans la première. De plus, dans celle-ci, le bord interne de la symphyse est le plus saillant, tandis que c'est l'externe dans l'*I. suprajurensis*.

Cet *Ischyodus* et l'*I. Rigauxi* diffèrent aussi beaucoup entre eux. La coupe de la symphyse, carrée dans le premier, est ovalaire dans le second. Dans l'*I. Rigauxi*, le tubercule postérieur est beaucoup plus large, plus allongé, s'étend beaucoup plus près du bord dentaire.

Le tubercule externe et le postérieur se touchent presque dans l'*I. Rigauxi*; ils doivent être très-éloignés dans l'*I. suprajurensis*. De plus, la surface externe, bombée dans ce dernier, est concave dans son ensemble dans le premier.

Il est impossible de confondre cette espèce avec l'*I. Dutertrei*, et, à plus forte raison, avec l'*I. Beaugrandi*.

ISCHYODUS RIGAUXI *Sauvg.*

(Pl. IV, fig. 14, 15.)

DIAGNOSE.— *Maxillaire robuste, armé de trois tubercules de trituration ; le grand tubercule est très-large, très-allongé, et occupe près des deux tiers de*

la surface de l'os. La symphyse est large, profonde, à coupe ovalaire, à bord interne plus saillant que l'externe.

DESCRIPTION. — Bord dentaire ou supérieur présentant une échancrure antérieure peu profonde, presque droite ; l'échancrure postérieure est très-peu marquée.

Bord externe ou postérieur droit, long. Bord symphysaire ou interne formant une rigole profonde. Bord inférieur séparé en deux par une légère saillie ; la partie externe, courte, est presque droite, non excavée ; la partie interne, beaucoup plus longue, est coupée très-obliquement jusqu'au bord symphysaire.

La face externe est ovalairement excavée de la symphyse au bord externe. Près de ce bord, cette face présente une crête, au côté antérieur de laquelle la face externe est plane. Le long du bord externe est un espace présentant une série de lignes d'accroissement sensiblement parallèles et horizontales, dirigées en sens inverse des plis verticaux du reste de l'os.

La face interne est inclinée de la symphyse au bord dentaire, et du grand tubercule de trituration à ce même bord. Le tubercule externe est allongé et n'est séparé que par un faible espace du grand tubercule. Celui-ci présente les caractères que nous lui avons assignés plus haut. Près de la saillie qui sépare les deux échancrures du bord dentaire est un tubercule de trituration ovale et court.

DIMENSIONS. — Nous avons vu des maxillaires de taille très-différente, ayant depuis 50^{mm} jusqu'à 85^{mm} dans leur plus grande longueur. Aussi, les mesures suivantes, prises sur l'exemplaire figuré, sont-elles relatives :

Longueur maximum du grand tubercule, 48^{mm} ; larg. de id., 24. — Longueur du tub. marginal, 4^{mm} ; larg. de

id., 2mm.—Longueur du tub. externe, 30mm ; larg. de id., 6 mm.—Longueur du bord externe, 25mm.—Largeur de la symphyse, 8mm.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES.—Cette espèce se rapproche de l'*Ischyodus Egertoni* Buck, mais elle en diffère par plusieurs caractères importants. Dans ce dernier, *tout le bord dentaire* (ou *supérieur)* est orné d'une plaque émaillée, sur laquelle on distingue les lignes d'accroissement qui s'étendent en sens inverse des plis verticaux de la partie inférieure de l'os. Dans l'*I. Rigauxi*, cette plaque est le long du *bord symphysaire* et occupe le quart ou au plus le tiers de la surface de l'os. Dans l'*I. Egertoni* (1), le bord dentaire est beaucoup moins long que dans l'espèce que nous décrivons. Le bord externe ou postérieur est moins long dans l'*I. Rigauxi* que dans l'autre espèce. Le tubercule de trituration externe s'étend plus loin dans l'*I. Rigauxi* que dans l'*I. Egertoni ;* le grand tubercule de trituration est aussi plus large, monte plus près du bord inférieur. Enfin, la forme générale de la mâchoire n'est pas la même.

Nous avons discuté plus haut les différences et les rapports de l'*I. Rigauxi* avec les *I. Dufrenoyi* et *I. suprajurensis*. Cette espèce est donc nouvelle. Nous la dédions à M. Edmond Rigaux, le géologue distingué de Boulogne-sur-Mer, dont nous avons déjà plusieurs fois parlé dans le cours de ce travail.

GISEMENT.—L'*I. Rigauxi* a été découvert par Dutertre-Delporte dans l'étage kimméridgien (couche à *Thracia depressa)*. Le Musée de Boulogne en possède des exemplaires de Châtillon, du Moulin-Wibert, de la Crèche.

(1) *Proc. Geol. Soc.* Vol. II, p. 208. Cet *Ischyodus* est du Kimmeridge clay d'Oxford. — Agassiz. *Op. cit.* T. III, p. 340, vol. 3, pl. XL *c*, fig. 1-10

M. Beaugrand l'a retrouvé dans les zônes à *Ceromya orbicularis* et à *Thracia depressa* du même étage. Cette espèce se trouve aussi au *British Museum*. Nous en possédons un exemplaire venant de l'argile blanchâtre (*argile à ciment*) intercalée au milieu des schistes noirs de Châtillon.

ISCHYODUS BEAUGRANDI *Sauvg.*

(Pl. IV, fig. 7, 8.)

DIAGNOSE. — *Maxillaire inférieur petit, pourvu de trois tubercules de trituration ; le grand tubercule est très-éloigné de la symphyse ; il est arrondi et occupe à peine 1/2 de la surface de l'os ; le tubercule marginal, très-allongé, va rejoindre le tubercule postérieur. Le tubercule externe est développé.*

DESCRIPTION.—Bord dentaire divisé par une saillie peu marquée, arrondie ; l'échancrure antérieure doit être peu profonde, peu longue ; la postérieure, au contraire, est très-prononcée. Le bord externe est droit, long. La symphyse est arquée, peu profonde, à section triangulaire ; la crête qui la borde vers la face interne est assez saillante.

Face externe ornée près de la symphyse de stries longitudinales sensiblement parallèles ; ce sont les lignes d'accroissement de l'os. Cette face est excavée dans sa partie postérieure.

Face interne fortement bombée au milieu (par suite de l'usure très-peu prononcée du grand tubercule), assez excavée entre celui-ci et la symphyse, excavée aussi en gouttière entre les tubercules postérieur et externe.

Tubercule marginal étroit, allongé, commençant un peu plus bas que la saillie de séparation des deux

échancrures du bord dentaire. Tubercule externe large, surtout dans sa partie postérieure, se rapprochant beaucoup du grand tubercule. Celui-ci est très-saillant, de forme ovalaire. Par suite de l'usure inégale de la lame émaillée, les deux moitiés de ce tubercule ne sont pas sur le même plan ; on pourrait, au premier abord, croire à la présence de deux tubercules dans l'exemplaire figuré.

DIMENSIONS. — Longueur du tubercule marginal, 7^{mm} ; larg. de id., 2^{mm}. — Long. du tub. externe, 8^{mm} ; larg. de id., 5^{mm}. — Long. du grand tub., 14^{mm} ; larg. de id., 11^{mm}. — Largeur de la symphyse, 4^{mm}. — Long. du bord externe, 20^{mm}. — Long. de l'échancrure postérieure du bord dentaire, 15^{mm}.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — Cette espèce se rapproche un peu de l'*I. Rigauxi*, dont elle présente la forme générale, et dont elle pourrait être considérée comme un jeune âge : même disposition des stries longitudinales le long de la symphyse à la face externe ; cette face est excavée de la même manière vers sa partie postérieure. Cependant ces deux espèces diffèrent entre elles. Le tubercule postérieur est beaucoup plus grand dans l'*I. Rigauxi* que dans l'*I. Beaugrandi ;* dans celui-ci ce tubercule est très-éloigné de la symphyse, beaucoup plus rapproché dans celui-là ; dans l'*I. Beaugrandi* le tubercule externe est relativement beaucoup plus grand, plus large que dans l'autre espèce ; le tubercule marginal est étroit, allongé, se rapprochant très-près du grand tubercule dans l'*I. Beaugrandi ;* il est presque rond, court dans l'*I. Rigauxi*. Dans la première de ces deux espèces, ce tubercule est beaucoup plus étroit, et d'une manière absolue plus long.

Nous ne connaissons aucune autre espèce qui puisse

être confondue avec celle que nous venons de décrire ; nous nous faisons un plaisir de la dédier à M. Beaugrand, qui l'a trouvée dans le Kimméridgien de Châtillon (1).

ISCHYODUS BOUCHARDI *Sauvg.*

(Pl. IV, fig. 6.)

DIAGNOSE. — *Maxillaire inférieur petit; tubercule de trituration postérieur n'occupant que le quart de la surface de l'os, et éloigné de la symphyse; face interne très-excavée entre le tubercule externe et le postérieur.*

DESCRIPTION. — Bord symphysaire peu arqué; symphyse à section triangulaire, bordée vers la face interne d'une carène assez saillante ; une crête arrondie limite ce sillon à l'union avec la face externe.

Bord externe ou postérieur long. Bord dentaire ou supérieur présentant une saillie médiane prononcée ; l'échancrure postérieure, courte, est profonde.

Face externe convexe ; la première couche d'émail présente des lignes d'accroissement transversales ; la seconde, des lignes parallèles à la symphyse.

(1) *Note ajoutée au moment de l'impression.*—Dans l'ouvrage de A. Quenstedt: *Handb. der Petrefactenkünde* (Tübingen 1867, 2 vol. in-8°), est figurée, tab. 16, fig. 16, p. 227, une mâchoire d'Ischyodus, sous le nom de *C. Aalensis*, qui paraît se rapprocher de l'espèce que nous venons d'étudier. La figure donnée dans cet ouvrage est tellement insuffisante que nous ne savons pas si l'on doit assimiler les deux Ischyodus.

Face interne assez excavée entre le bord symphysaire et le tubercule marginal, mais l'étant beaucoup plus entre celui-ci et les deux autres tubercules ; cette excavation forme gouttière. Le tubercule marginal est allongé, peu large, et se rapproche du grand tubercule ; ce dernier est étroit, allongé. Le tubercule externe s'étend sur une grande partie du bord externe ou postérieur.

DIMENSIONS.—Longueur du tubercule marginal, 9mm ; largeur de ce tubercule, 3. — Longueur du tubercule externe, 18 à 20 ? sa largeur est de 5mm. — Longueur du tubercule principal, 18 à 20 ; largeur de ce tubercule, 6. —Largeur du bord symphysaire, 7.—Longueur du bord postérieur ou externe, 26. — Longueur de l'échancrure postérieure du bord dentaire, 10mm.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES.—Cette espèce a été découverte par M. Beaugrand dans le *Gault* de Wissant. Elle présente une assez grande analogie de formes avec l'*I. Beaugrandi* du *Kimméridge*. Il est cependant impossible de confondre ces deux espèces. Pour ne citer que le caractère distinctif le plus saillant, dans l'*I. Beaugrandi* le tubercule postérieur conservé irait rejoindre le tubercule marginal, tandis que dans l'autre espèce une forte dépression formant gouttière sépare ces deux tubercules. Le maxillaire que nous venons de décrire ne peut davantage être confondu avec celui de l'*I. Egertoni*. Nous proposons de donner à cette espèce nouvelle le nom de Bouchard, notre savant et regretté géologue boulonnais.

ISCHYODUS BEAUMONTII *Egert.*

(Pl. IV, fig. 4, 5.)

Egerton. Proc. of the Geol. Soc. of London, 1843. Vol. IV, pl. 1, p. 155.
— Quarterly Journ. of the Geol. Soc. 1847. Vol. III, p. 352, et pl. XIII, fig. 1.
Agassiz. Op. cit. T. III, p. 346.
Pictet. Op. cit. T. II, p. 231.
Gervais. Op. cit. p. 536.

DIAGNOSE. — *Maxillaire supérieur fort, présentant à la face supérieure un sillon profond se terminant près du bord antérieur. Quatre tubercules de trituration à la face buccale ; les deux tubercules postérieurs ont leur extrémité antérieure au même niveau. L'échancrure interne du bord inférieur est large.*

DESCRIPTION. — Angle externe et inférieur saillant. Bord antérieur assez large, incliné de haut en bas et de dehors en dedans. Bord symphysaire s'étendant sur toute la longueur de l'os, plat, taillé perpendiculairement, limité vers la face externe par une crête tranchante, droite, et vers la face interne par une crête s'élevant d'avant en arrière et de bas en haut jusqu'à une éminence située au niveau du premier tiers du grand tubercule, puis incliné à partir de ce point en sens inverse. Bord externe ou postérieur droit, court, assez sensiblement parallèle au bord interne. Bord dentaire ou supérieur très-long, partagé inégalement en deux par une saillie assez proéminente; l'échancrure antérieure est peu profonde; la postérieure est très-allongée. Bord inférieur présentant une épine sensiblement médiane; l'échancrure interne est plus arrondie que

l'externe, qui est coupée d'arrière en avant et de dehors en dedans.

Face supérieure présentant un large sillon assez profond, se terminant près du bord antérieur par un bord concave postérieurement; ce sillon est limité d'une part par la crête de la symphyse, de l'autre par une légère saillie de l'os, en dehors de laquelle est la face externe.

Celle-ci est fortement inclinée de cette saillie au bord dentaire. Elle est partagée en deux par une rainure antéro-postérieure. La partie postérieure de cette face, irrégulièrement losangique, est située sur un plan plus externe et plus élevé que la partie antérieure. Cette partie losangique correspond à l'échancrure postérieure du bord dentaire (en partie) et au bord externe; son angle postérieur forme l'angle inféro-externe ou postérieur de l'os.

La face interne est garnie de quatre tubercules de trituration. Le tubercule antérieur, allongé, se termine près du bord antérieur; de chaque côté la face interne est inclinée vers les bords.

Le tubercule marginal, assez étroit, allongé, va de la saillie qui limite les deux échancrures du bord dentaire jusqu'au milieu environ de l'échancrure postérieure de ce bord.

Le tubercule postéro-externe, allongé en avant, arrondi en arrière, est séparé du précédent par une surface étroite, inclinée de ce tubercule au tubercule marginal.

L'espace compris entre le tubercule marginal, le tubercule postéro-externe, le bord externe et l'échancrure externe du bord postérieur, est incliné du bord externe au tubercule postéro-externe. Cet espace est lui-

même divisé par une saillie peu marquée d'où divergent en sens inverse les deux plans qui le forment.

Le tubercule postéro-interne est grand, large, à peu près ovale, bordé par la symphyse en dedans, séparé en dehors du tubercule postéro-externe, avec lequel il se confond, du reste, dans la partie postérieure, par une crête assez saillante.

DIMENSIONS.—Longueur du maxillaire, 78mm ; largeur de cet os, 39. — Longueur du bord symphysaire, 70mm ; largeur de ce bord, 11,5mm.—Longueur du bord externe, 22mm. — Longueur de l'échancrure antérieure du bord dentaire, 24mm. — Longueur de l'échancrure postérieure de ce même bord, 42mm. — Longueur du bord antérieur, 10mm.—Longueur de l'échancrure externe du bord inférieur, 22mm ; longueur de l'échancrure interne de ce bord, 18mm.

Longueur du sillon de la face supérieure, 61mm ; largeur, 17. — Largeur de l'espace compris entre le sillon et le bord dentaire, 13,5.—Longueur du tubercule antérieur, 25 ; largeur, 7,5. — Longueur du tubercule marginal, 26; largeur, 6.—Longueur du tubercule externe, 28; largeur, 7 — Longueur du tubercule interne, 34 ; largeur, 14.

GISEMENT. — Cette belle espèce a été découverte par Dutertre dans l'argile kimméridgienne de Châtillon. (Musée de Boulogne.)

Le Musée de cette ville possède aussi un maxillaire supérieur droit incomplet d'*Ischyodus* qui se rapproche beaucoup de l'*I. Beaumontii*, quoiqu'en différant cependant.

Ce maxillaire appartenait à une espèce robuste ; les tubercules de trituration sont, en effet, aussi forts que

dans l'*I. Beaumontii*, quoique l'os soit plus petit. Les tubercules postéro-externe et postéro-interne n'arrivent pas au même niveau; le tubercule postéro-externe s'arrête bien avant le tubercule interne. Dans l'*I. Beaumontii*, ces deux tubercules ont l'extrémité antérieure sur une même ligne.

Ce maxillaire ressemble aussi à celui de l'*I. Egertoni* Buck. Mais dans l'exemplaire, du reste incomplet, figuré par M. Agassiz (1), les tubercules postérieurs se terminent au même niveau ; le tubercule antérieur est moins arrondi, l'externe moins long, descendant moins bas. La gouttière de la face supérieure se termine bien avant le bord antérieur.

Malgré les différences que nous avons signalées, nous rapporterons provisoirement le maxillaire dont nous venons de parler (pl. IV, fig. 1) à l'*I. Beaumontii*.

Les principales dimensions de ce maxillaire sont : longueur du tubercule marginal, 22mm ; largeur, 6.— Longueur du tubercule postéro-externe, 25; largeur, 8. —Longueur du tubercule postéro-interne, 29 ; sa largeur est de 14.—Le tubercule antérieur a 8mm de large.

ISCHYODUS SAUVAGEI *Hamy*.

(Pl. IV, fig. 2, 3.)

DIAGNOSE. — ***Maxillaire supérieur petit, caractérisé par cinq tubercules de trituration, le tubercule marginal étant dédoublé ; le tubercule antérieur est très-large. La rainure de la face supérieure ne s'étend que dans la moitié de cette face.***

(1) Agassiz. *Loc. cit.* p. 340, *tab.* 40, *fig.* 1-10, et *Proc. Geol. Soc. of London*, T. II, p. 206.

DESCRIPTION. — Le bord symphysaire, qu'on devrait plutôt appeler face symphysaire, est droit, plat. Le bord inférieur est divisé en deux par une épine longue, droite, et situé exactement sur le prolongement de la ligne de séparation des deux tubercules postérieurs. Le bord dentaire, long, presque droit, présente deux échancrures peu profondes séparées par une légère saillie. Le bord externe est droit, court.

La face supérieure présente de dedans en dehors le bord supérieur de la symphyse, puis un sillon profond, dont l'extrémité antérieure correspond exactement à l'extrémité du tubercule postéro-interne.

La face externe, perpendiculaire à la précédente, est divisée par une rainure antéro-postérieure. De ces deux surfaces, l'inférieure, située sur un plan plus externe que la supérieure, lui est exactement parallèle.

Cette face est limitée en haut par une crête mousse qui la sépare de la face supérieure, en avant par les bords dentaire et externe, en arrière par l'échancrure externe du bord inférieur.

La face interne est armée de cinq tubercules de trituration. L'antérieur est large, ovale, et se prolonge en arrière très-près du tubercule postéro-interne. Celui-ci, grand, allongé, est arrondi en avant, et va en arrière jusqu'au bord inférieur, dont il circonscrit l'échancrure interne. Le tubercule postéro-externe, séparé du précédent par une surface assez large, est moins grand que lui ; son extrémité antérieure, aiguë, est située un peu plus en arrière que l'extrémité correspondante du tubercule interne ; son extrémité postérieure, arrondie ou plutôt ovalaire, se termine à environ un demi-centimètre de l'échancrure externe du bord dentaire.

En avant, en dehors de ce tubercule et presque en contact avec lui, on rencontre le tubercule marginal antérieur plus petit, mais de même forme. Il est situé le long de l'échancrure postérieure du bord dentaire. Le tubercule marginal postérieur est situé en dehors et en arrière du précédent, le long des bords dentaire et externe. Il est beaucoup plus petit que le tubercule marginal antérieur.

DIMENSIONS.—Longueur du maxillaire, 46mm environ; largeur de cet os, 24.—Long. du tubercule antérieur, 12; sa largeur, 7. — Long. du tub. postéro-interne, 25 ; sa largeur, 8. — Long. du tubercule postéro-externe, 19; larg. de id., 6. — Long. du tub. marginal antérieur, 15; sa largeur est de 5.—Longueur du tub. marginal postérieur, 12; largeur de ce tubercule, 3.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — Cette espèce est bien caractérisée par la forme des tubercules de trituration, par ses deux tubercules marginaux, par le sillon de la face supérieure, dont l'extrémité antérieure correspond à l'extrémité antérieure du tubercule postéro-externe, et par l'épine saillante du bord postérieur.

L'*Ischyodus Beaumontii*, qui se rapproche un peu de l'*Ischyodus Sauvagei*, en diffère cependant beaucoup.

Cette belle espèce, qui se trouve au Musée de Boulogne, a été découverte par M. Ernest Hamy, qui a bien voulu nous la dédier. Elle vient des couches kimméridgiennes de Châtillon (zône à *Thracia depressa*) (1).

(1) La description de l'*Ischyodus Sauvagei* a été lue à la Société Géologique de France, séance du 14 juin 1866 : *Note sur une nouvelle espèce d'Ischyodus, de l'argile kimméridgienne de Châtillon, près Boulogne-sur-Mer, par M. E. T. Hamy.*

ISCHYODUS DUTERTREI *Egert.*

(Pl. III, fig. 17, 18, 19.)

Egerton. Proc. Geol. Soc., 1843.
Agassiz. Op. cit. T. III, p. 246.
Pictet. Op. cit. T. II, p. 231.
Gervais. Op. cit. p. 536 (1).

1° MAXILLAIRE INFÉRIEUR.

DIAGNOSE. — *Maxillaire fort, large, épais, indiquant une espèce robuste; tubercule marginal très-bombé; tubercule postérieur très grand, s'étendant presque jusqu'au bord dentaire.*

DESCRIPTION.—Bord interne large, ayant la forme d'un sillon, bordé de chaque côté d'une carène mousse. Bord dentaire tranchant présentant deux échancrures séparées par une saillie arrondie, peu proéminente; l'échancrure antérieure est très-peu profonde, la postérieure l'est beaucoup plus. Bord externe épais, presque droit, séparé du bord dentaire par une petite saillie arrondie, à laquelle fait suite un espace irrégulièrement losangique, se confondant d'une part avec le tubercule marginal de trituration, de l'autre avec la face externe. Bord inférieur alternativement concave et convexe.

La face externe, arrondie, est sillonnée de stries sensiblement parallèles, peu profondes. Le côté externe et postérieur de cette face présente une dépression correspondant au tubercule externe, allant de dehors en dedans et d'arrière en avant, limitée par une arête diri-

(1) Cette espèce, comme d'ailleurs toutes celles étudiées dans ce travail et déjà connues, est mentionnée dant Broon : *Index palæontologicus (nomenclator paleont.)*, pp. 290-91, 560, 625-67.

gée dans le même sens, tranchante en arrière, où elle forme un des côtés du losange du bord externe, et mousse en avant, où elle se perd près de l'échancrure postérieure du bord dentaire.

A la face interne, l'espace compris entre le grand tubercule de trituration et le bord dentaire est incliné de ce tubercule à ce bord.

Le tubercule postérieur, grand, ovalaire, s'étend jusqu'à une faible distance du bord dentaire ; il est placé presque parallèlement à la symphyse, dont il est séparé par une rainure dirigée dans le même sens. Le tubercule marginal est petit, très-bombé, présentant une partie antérieure inclinée de haut en bas, de dedans en dehors, et d'arrière en avant, et une partie inclinée en sens inverse.

DIMENSIONS. — Longueur du grand tubercule, 57^{mm} ; sa largeur est de 23. — Long. du tubercule externe, 42 ; larg. de id., 22.—Long. du bord postér. ou externe, 27 ; la largeur est de 9.—Longueur du bord inférieur, 30.— Longueur du bord interne ou symphysaire, 42 ; la largeur est 10. — Long. du bord supérieur ou dentaire, du bord antérieur au bord postérieur, 61^{mm}.

2° MAXILLAIRE SUPÉRIEUR.

Maxillaire supérieur grand.

Bord symphysaire droit, plat. Bord antérieur court, droit.

La face externe est large, perpendiculaire à la face supérieure.

Celle-ci présente une arête arrondie à son union avec la face externe ; la symphyse est limitée par une arête tranchante, surtout en avant. Entre ces deux arêtes est

une gouttière profonde, l'analogue de celle qui creuse la face supérieure du maxillaire de l'*I. Beaumontii.*

Dans tous les exemplaires que nous avons vus, la face buccale est en trop mauvais état pour que nous puissions la décrire.

DIMENSIONS. — Largeur de la gouttière, 22 à 25^{mm}. — Largeur de la symphyse, 15 à 20^{mm}. — Larg. de la face externe, 40^{mm}.

Cette espèce a été découverte par Dutertre-Delporte et décrite par Sir Philip Egerton, qui l'a dédiée au géologue boulonnais. Elle provient des argiles portlandiennes du fort Croy et de la Crèche (zône à *Perna Bouchardi).* M. Beaugrand l'a retrouvée dans la même zône. (Musée de Boulogne,—British Museum,—Collection Beaugrand.)

Prémaxillaire d'Ischyodus.

Pl. IV, fig. 10 et 11, est représenté un prémaxillaire d'*Ischyodus* du côté droit, donné par Dutertre-Delporte au Musée de Boulogne.

DIMENSIONS. — Longueur du bord interne, 24^{mm} ; largeur du sillon de ce bord, 4,5. — Long. du bord interne, 22.—Long. du bord postérieur, 20.—Longueur du bord antérieur, 17. —Largeur de l'espace qui existe entre les deux bords à la face postérieure, 11 à 12^{mm} ; profondeur de cette rainure, 3^{mm} environ.

DESCRIPTION. — Prémaxillaire fort, presque rectangulaire, arrondi à la face supérieure, échancré profondément à l'autre face. Le bord externe, large, incliné de haut en bas, présente quelques stries longitudinales. Un sillon parcourt dans toute son étendue le bord interne. Le bord postérieur est un peu obliquement coupé d'arrière en avant et de dedans en dehors ; le bord antérieur est beaucoup plus oblique dans le même sens.

Un seul prémaxillaire d'*Ischyodus* a été représenté ; il appartient à l'*Ischyodus (Chimæra) Egertoni* Buck., de l'argile kimméridgienne d'Oxford ; il diffère essentiellement de celui que nous venons de décrire.

Vertèbres détachées.

Dans les terrains crétacés du Boulonnais (Turonien et Gault), on trouve fréquemment des vertèbres détachées. Nous les rapporterons, à l'exemple de MM. Mullër (1) et Agassiz, aux *Squales*, principalement à la famille des *Lamnés*. Le corps de ces vertèbres présente sur le pourtour des fissures qui, à l'état frais, étaient remplies de cartilage.

Au genre *Oxyrrhina* appartiennent de grandes vertèbres du gault de Wissant (2), larges, peu hautes, profondément excavées. M. Agassiz a rapporté des vertèbres semblables à l'*O. Mantellii* (*Op. cit., tab. 40 a, fig.* 13, 14).

D'autres du même terrain, beaucoup plus petites, plus aplaties, moins concaves, sont considérées, par le savant auteur des *Poissons fossiles*, comme appartenant aux genres *Lamna* ou *Odontaspis* (pl. III, fig. 10, 11.)

Des vertèbres de grande dimension appartiennent au genre *Otodus* (Agassiz. *Loc. cit.*, fig. 10, 11, 12 et 15), et probablement à l'*O. appendiculatus*, dont les dents se retrouvent fréquemment dans la même couche.

M. A. Bétencourt possède, du Turonien de Neufchâtel, de petites vertèbres de *Lamna* semblables à celles figurées par M. Agassiz (*Loc. cit.*, fig. 20).

(1) *Vergleichende neurologie der Myxinoiden.* Berlin, 1846.
(2) *Cf.* Pl. III, fig. 18.

APPENDICE



A

(Page 55)

Bouchard-Chantereaux, qui possédait une magnifique collection des fossiles de Ferques, n'avait trouvé dans cette faune que quelques débris indéterminables de poissons; ils sont conservés au Musée de Boulogne.

M. J. Delanoue (*Des caractères et des limites du terrain dévonien inférieur dans le bassin boulonnais-westphalien*, ap. *Bull. Soc. Géol. de Fr.*, 2e série, T. VII, 1850) signale cependant de nombreux débris de poissons dans nos couches dévoniennes : « En Angleterre, « dit l'auteur du mémoire précité, la partie moyenne de « l'*Old Red Sandstone* abonde en calcaire (*Cornstone*) « et en nombreuses espèces de poissons. Il en est de « même dans le bassin boulonnais-westphalien ; le cal- « caire domine aussi, à la même hauteur, à Ferques, « Trélon, Chimay, Givet, Münster, Eifel, etc.; et c'est là « aussi que se trouvent les *poissons du Boulonnais*, de « la Belgique et ceux que M. de Verneuil a recueillis « dans l'Eifel. »

M. Delanouë donne de ces terrains le tableau de concordance suivant :

	Iles Britanniques.	Nord de la France.	Belgique.	Prusse Rhénique.
Old Red Sandstone.	2e étage calcaire (Cornstone) avec poissons.	Calcaire ou dolomie de Givet, Trélon, *Ferques.*	Syst. calcareux inférieur. Marbre Ste-Anne-Chimay.	Eifelerkalk avec poissons de Brillon, Paffrath.

B

(Page 60)

Des dents isolées de *Pycnodus Bucklandi* Agass. ont été recueillies dans le Bathonien de Marquise.

C

(Page 60)

Des fragments de mâchoire de *Lepidotus Mantellii* Agass. provenant de nos étages jurassiques supérieurs, se trouvent au Musée de Boulogne.

D

(Page 58)

M. Charles Contejean *(Etude sur l'étage kimméridien dans les environs de Montbéliard)* signale de nombreux sauriens et débris de poissons dans les *Sables Portlandiens* de Boulogne à *Ammonites gigas* Ziet. (p. 178). Dans la collection Marmin, que vient récemment d'acquérir le Musée de Boulogne, nous avons vu de nombreuses dents de *Pycnodus* indéterminables et de *Lepidotus (L. lævis, giganteus)*, ainsi qu'un fragment d'*Asteracanthus* provenant des sables Portlandiens du Mont-Lambert, qui appartiennent à la même zône.

Dans les assises moyennes de la même formation, dès 1829, Bertrand, dans son *Précis de l'Histoire de Boulogne,* indique, « au pied de la tour Croï, dans un banc « de tuf calcaire....., des restes d'*Ichtyolites* en quantité « (T. II, p. 447). »

E

(Page 62)

M. A. Bétencourt nous a communiqué quelques fragments de *Berycopsis (radians ?)* trouvés dans le Turonien de Neufchâtel (1).

F

(Page 99)

Lorsque nous avons décrit avec les Ganoïdes le lingual qui est représenté pl. III, nous n'avons nullement voulu indiquer que cet os appartînt à un Ganoïde. Si nous avons décrit là cet os, c'était pour ne pas former une section à part pour une seule pièce. La comparaison de ce lingual aux pièces semblables des *Vastres* nous faisait écarter tout rapprochement avec les Ganoïdes.

G

(Page 62)

Des dents de Lamna plana (?) Agass. ont été trouvées dans la craie tuffau des environs de Boulogne.

(1) *Et non* Berycopsis (elegans).

EXPLICATION DES PLANCHES.

Pl. I. — Lepidotus.

Fig.

1, 2. Ecailles de *Lepidotus*, venant du Bathonien de Marquise.

3-16. Ecailles de *Lepidotus lœvis*, des étages Jurassiques supérieurs.

3. Ecaille de la région du dos.

4. Fragment de *Lepidotus*.

5. Ecaille de la région intermédiaire entre le dos et les flancs, plus près de la partie antérieure que de la postérieure.

6. Ecaille de la même région.

7. Ecailles de la partie supérieure des flancs.

8. Ecaille tuberculeuse.

9-13. Ecailles caudales.

14-16. Ecailles à fort onglet articulaire.

17. Ecaille de *Lepidotus* (n. sp.?).

18. Dent de *Lepidotus lœvis*.

13-23. *Lepidotus palliatus*.

19-20. Ecailles.

21-22. Mâchoire (dessin de M. Arnoul).

22 *a*. Dent de remplacement, vue de face.

22 *b*. Dent acuminée, vue de profil.

23. d°. d°.

23 *a*. Dent arrondie, vue de profil.

23 *b*. Racine de la dent.

24, 25. Ecailles de *Lepidotus Fittoni*.

26, 27. Fragment de mâchoire du même *Lepidotus*.

28. Dent de *Lepidotus*, en forme de faucille.

29. Dent subulée (*Lepidotus*).

30. Dent de *Pycnodus*.

Pl. II.—Gyrodus et Pycnodus.

FIG.

1. Maxillaire inférieur gauche de *Pycnodus Larteti* Sauvg
2. d° droit de *P. Gervaisi* Sauvg.
3. d° de *P. didymus* Münst. (*non* Agas.)
4. d° droit de *P. Boloniensis* Sauvg.
5. d° droit de *P. Jugleri* Münst.
6. d° de *P. affinis* Nicolet.
7. d° gauche de *P. Dutertrei* Sauvg.
8. Vomer de *P. Dutertrei.*
9. Pharyngiens d°.

10, 11. Vomer de *P. subcontiguidens* Sauvg.

12. Vomer de *Gyrodus umbilicus* Agass.
13. Vomer de *G. Cuvieri* Agass.

14, 15, 16. Ossements (Operculaires et lingual).

Pl. III.—Cestraciontes,—Ichthyodorulithes,—Squales,—Ischyodus.

1, 1 *a*. *Auluxacanthus Dutertrei* Sauvg.

2. Coupe du *Leptacanthus longissimus* Agass. (Cette coupe est copiée sur la fig. 13, pl. I *a* de l'ouvrage d'Agassiz.)

2 *a* Coupe du *Leptacanthus semistriatus* Agass (pl. VII).

2 *b*. Coupe du *L. tenuispinus* Agass. (pl. VII, fig. 8).

2 *c*, 2 *d*, Coupes de rayons de Chimères (pl. X *b*, fig. 17 *a*, 17 *b*).

3. *Asteracanthus* (n. sp.?).

4, 5. Dent antérieure de *Strophodus Hamyi* Sauvg.

6. Dent de *Strophodus Beaugrandi* Sauvg.

7, 7 *a*. Dent de *Curtodus Rigauxi* Sauvg.

8. Dent de *Curtodus corallinus* Sauvg.
9. Dent d'*Acrodus elegans* Sauvg.
10. 11. Vertèbres de *Lamna* du gault de Wissant.
12. Vertèbre de *Ganoïde* venant du jurassique supérieur.
13. Vertèbre d'*Oxyrrhina Mantellii*, du gault de Wissant.
14. Dent de *Lamna*, de la même provenance.
15. Dent de *Lamna Bouchardi* Sauvg.

FIG.

16. Dent d'*Oxyrrhina subinflata* Agass.

17, 18, 19. *Ischyodus Dutertrei* Egert.

17. Maxillaire supérieur droit.

18. d°. gauche.

19. Maxillaire inférieur gauche.

Pl. IV.—Ischyodus.

1. Maxillaire supérieur droit d'*Ischyodus* voisin du *Beaumontii*.
2. Maxillaire supérieur gauche d'*I. Sauvagei* Hamy (face inférieure).
3. Maxillaire supérieur gauche d'*I. Sauvagei* Hamy (face supérieure).
4. Maxillaire supérieur droit d'*I. Beaumontii* Egert (face buccale).
5. Maxillaire supérieur droit d'*I. Beaumontii* Egert (face supérieure).
6. Maxillaire inférieur gauche d'*I. Bouchardi* Sauvg.
7. d° gauche d'*I. Beaugrandi* Sauvg.
8. d° d° vu de côté, striation marginale symphysaire.
9. Maxillaire supérieur droit d'*Ischyodus* jeune âge).
10. Intermaxillaire droit d'*Ischyodus* (face interne).
11. d° d° (face externe).
12. Maxillaire inférieur gauche d'*I. Dufrenoyi* Egert.
13. d° gauche d'*I. suprajurensis* Sauvg. (dessin de M. Arnoul).
14. Maxillaire inférieur gauche d'*I. Rigauxi* Sauvg. (face buccale).
15. Maxillaire inférieur gauche d'*I. Rigauxi* Sauvg. (face externe.)

BIBLIOGRAPHIE

Agassiz. — *Recherches sur les Poissons fossiles*. 1833-44. Neuchâtel. 5 vol. texte et 5 vol. planch. folio.

Aug. Dollfuss. — *Protogea Gallica. La Faune kimméridgienne du cap de la Hève*. Paris, 1863. In-4°.

Ph. Grey Egerton. — *Fossil fish in the collection of the Earl of Enniskillen and Sir Philip Grey Egerton*. Br. in-4° s. l. n. d.

Id. — *Catalogue of fossil fish in the collection of Lord Cole and Sir Philip Grey Egerton*. Br. in-4°, Chester.

Id. — *Catalogue of the fossil fish in the cabinet of Lord Cole and Sir Philip Grey Egerton*. London, 1837. Br. in-4°.

Id. — *On some new species of fossil Chimmæroid fishes, with remarks on their general affinities (Proc. of the Geol. Soc. of London*, T. IV, n° 94, in-8°. London, 1843).

Id. — *On the nomenclature of the fossil Chimæroid fishes (Quart. journ. of the Geol. Soc. of London*. Nov. 1847, n° 12).

Id. — *British organic remains (Mem. of the Geol. Surv. of the Unit. Kingdom*. Decade VIII, in-8°. London, 1855).

Paul Gervais. — *Zoologie et Paléontologie française (animaux vertébrés), ou nouvelles recherches sur les animaux vivants et fossiles de la France*. In-4°. Paris. 1re édit., 1848-52; — 2e édit., 1859.

Id. — *Zoologie et Paléontologie générale*. In-4°. Paris (1).

(1) En cours de publication.

R. W. Gibbes. — *Monograph of the fossil Squalidæ of the United States (Journ. of the Acad. of nat. sciences of Philadelphia).* 2 br. in-4°. 1848.

E. T Hamy. — *Note sur une nouvelle espèce d'Ischyodus de l'argile kimméridgienne de Châtillon, près de Boulogne-sur-Mer (Bull. Soc. Géol. de France.* 2e sér., T. XXIII, pp. 654 à 657).

E. Hébert. — *Tableau des fossiles de la craie de Meudon (Mém. Soc. Géol. de France.* 2e série, T. V, 1854, in-4°).

Münster. — *Beitreige zür petrefactenkünde.* 3 vol. in-8°. Bayreuth, 1842.

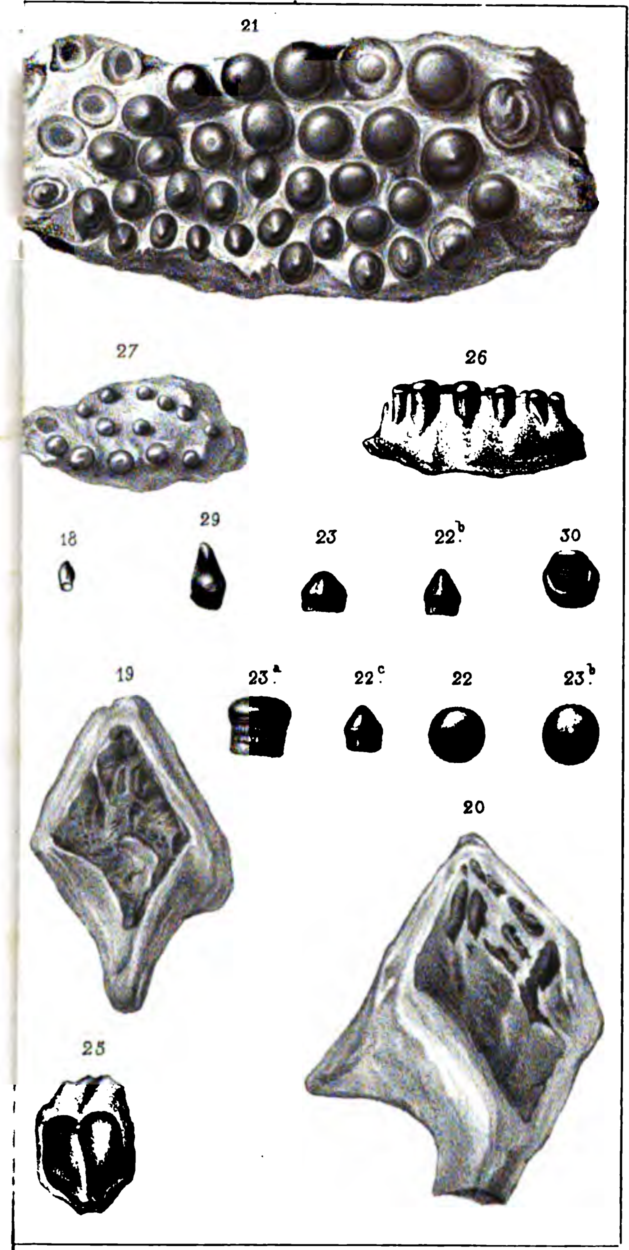
Pictet.—*Traité de Paléontologie.* 4 vol. in-8° (2e édit.). Paris, 1853-57.

Pictet et Jacquart. — *Reptiles et poissons fossiles de l'étage virgulien du Jura neufchâtelois.* In-4°. Neufchâtel, 1860.

Quenstedt. — *Der Jüra.* 2 vol. in-8°. Tübingen, 1858.

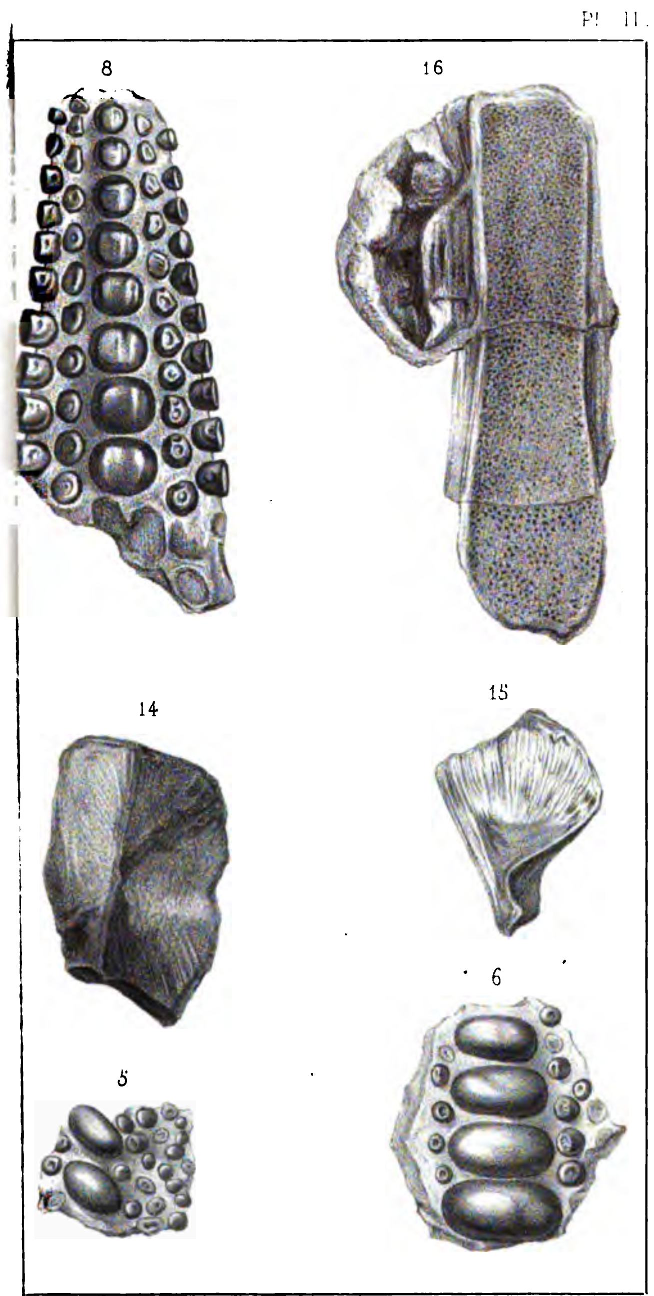
Id. — *Handb. der petrefactenkünde.* 2 vol. in-8°. Tubingen. 2e édit., 1867.





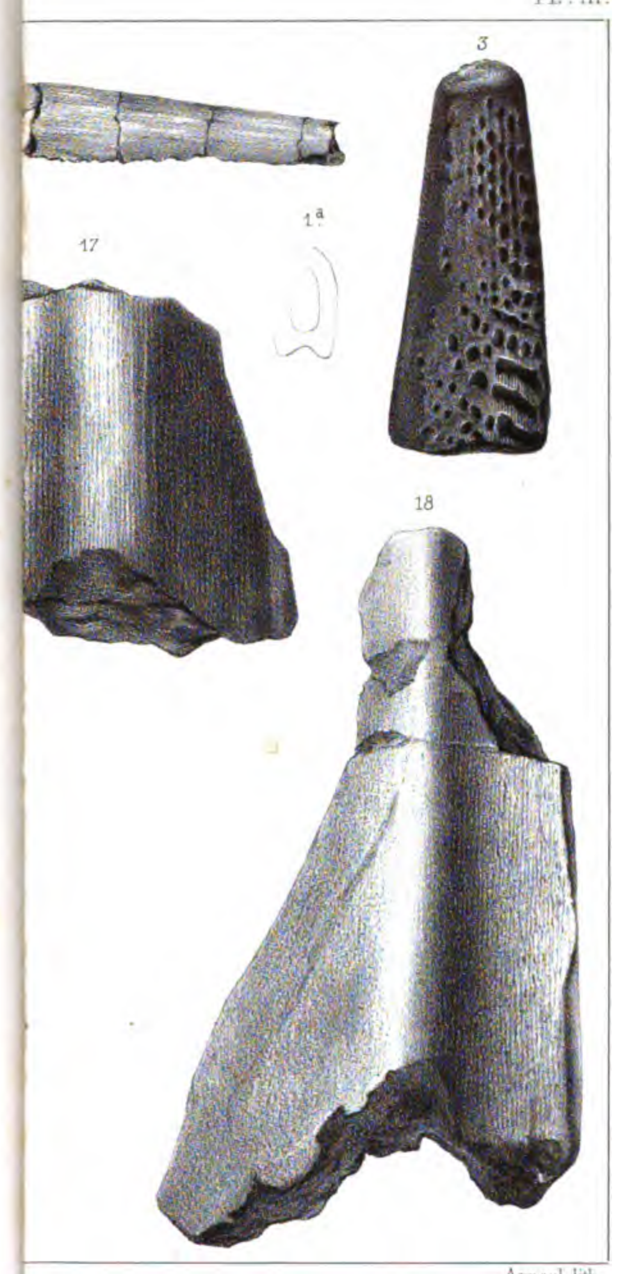
Arnoul lith.

S .

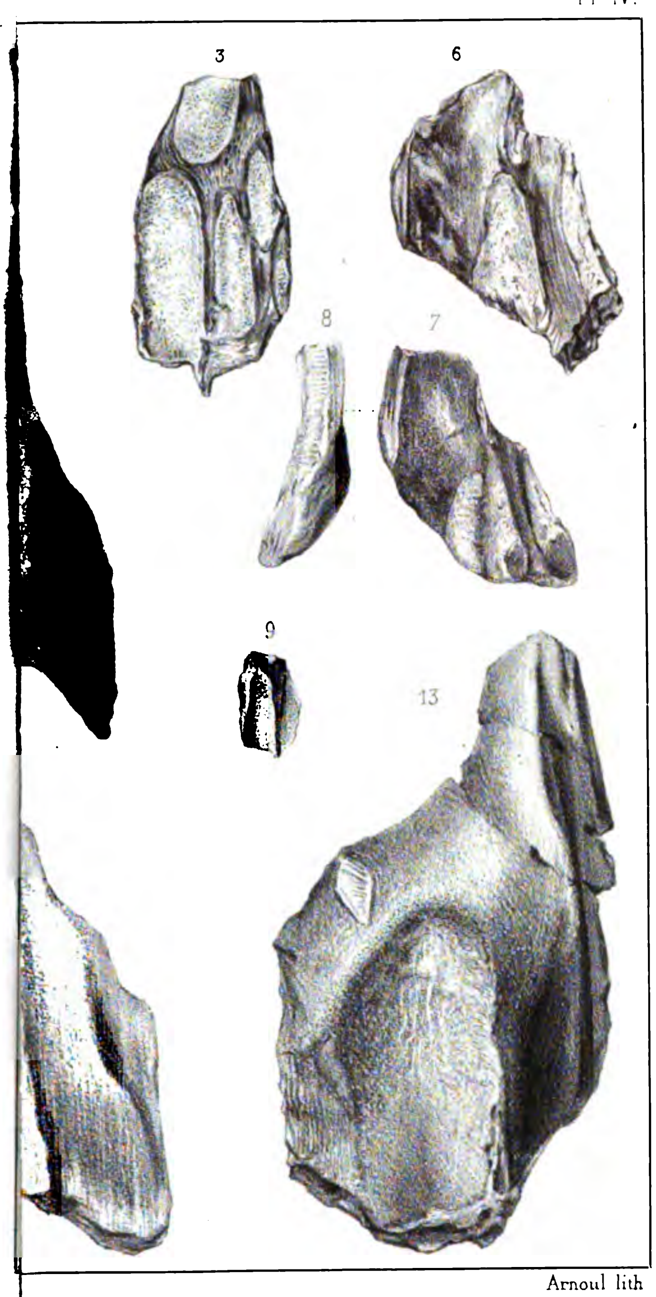


Arnoul lith

NAIS .



Arnoul lith.



Arnoul lith

AIS .

HISTOIRE-REVUE

DU JOURNALISME BOULONNAIS

DEPUIS SON ORIGINE

Mémoire présenté à la Société Académique dans les séances des 10 janvier, 7 mars, 7 novembre, 5 décembre 1866 et 6 mars 1867.

INTRODUCTION

Les journaux de province sont nés de l'obligation, imposée par la loi aux avoués et aux notaires, de donner à leurs actes la plus grande publicité possible.

Aussi partout, à leur origine, les voyons-nous commencer par une simple feuille d'affiches et d'annonces judiciaires. L'Administration s'en empare ensuite pour la publication des actes et documents officiels (1). Pendant la durée du premier Empire, les feuilles de province reçoivent comme une faveur le droit de copier dans le Moniteur les bulletins de la grande armée ; bien-

(1) Nous donnerons plus loin une preuve curieuse de la sollicitude administrative pour l'implantation des *Petites Affiches* boulonnaises.

tôt après elles s'émancipent et prennent goût aux luttes et aux polémiques littéraires. L'appétit militant leur vient, et du domaine littéraire elles passent au domaine politique. L'opposition s'en fait une arme, et le journalisme de province prend une certaine influence dans le rayon de son clocher. Nous avons cru qu'il ne serait pas sans intérêt pour les Boulonnais de jeter un regard en arrière sur les diverses feuilles qui ont été publiées dans notre ville.

C'est le but de cette histoire-revue. Il nous a été facile de l'écrire sans parti-pris, car la période, terminée par la révolution de février 1848, est maintenant de l'histoire ancienne, et nous n'irons pas au-delà.

Nous avons évité avec soin ce qui pouvait froisser les personnes qui ont pris part à la rédaction de ces journaux: il y avait assez de matériaux sans recourir au scandale.

Boulogne, 1er Janvier 1866.

ERNEST DESEILLE

HISTOIRE-REVUE

DU JOURNALISME BOULONNAIS.

I.

La Mèche,

COURRIER DE BOULOGNE,

De juin à fin août 1806.

C'est le plus ancien journal imprimé à Boulogne. On n'en connaît que le titre, et le prospectus dans lequel il est dit qu'il était rédigé par une société sous la direction de M. Carpentier.

Il est probable que ce journal a été l'œuvre de quelques écrivains venus à la suite des camps de Boulogne, et que son rayon de publicité n'a pas dépassé l'enceinte militaire; autrement on s'étonnerait, à juste titre, que la tradition s'en fût si complètement effacée.

La Mèche, d'après son prospectus, s'occupait de la politique, de l'agriculture, du commerce et des arts, et s'imprimait chez M. Le Roy-Berger.

Un chercheur, plus heureux que nous, rencontrera peut-être un jour quelque exemplaire ou du moins quelques numéros de cette feuille et complètera ces renseignements.

J'ai lu dans nos *Petites Affiches* de 1811, l'annonce d'un ouvrage périodique écrit par M. Carpentier, imprimeur de l'Académie de Douai. Ne serait-ce point le rédacteur principal de ce journal introuvable ?

II.

1° Les Petites Affiches ;
2° Affiches, annonces, avis divers et Feuille d'annonces de Boulogne-sur-mer ;
3° La Boulonnaise.

Telles sont les appellations diverses de la feuille qui devint en 1827 *la Boulonnaise.*

§ 1er Les Petites Affiches.

22 juin 1807 au 25 décembre 1810.

Les *Petites Affiches,* fondées pour la publicité de leurs actes, par une société d'hommes de loi, à la tête desquels était M. Dessaux, alors avoué, et depuis président du tribunal civil de l'arrondissement, parurent du 22 juin 1807 au 25 décembre 1810.

Notre bibliothèque publique n'en possède que le n° du 28 janvier 1808. Ce n° de 16 pages in-8° donne l'état nominatif des membres du Collége électoral de l'arrondissement de Boulogne et celui des membres du Collége du département, nommés dans cet arrondissement.

Nous doutons fort que la collection entière contienne quelque chose de plus curieux que la correspondance échangée à son origine entre la sous-préfecture et la mairie de Boulogne.

M. le Sous-Préfet Duplaquet paraît avoir tenu singulièrement à la prospérité des *Petites Affiches.* Par lettre circulaire du 27 août 1807, il pria le Maire de s'abonner à cette feuille, dont le coût était de quatre francs pour le dernier trimestre de 1807.

Le maire ayant tardé à répondre à son désir, il lui écrit le 2 septembre :

Le Sous-Préfet de l'arrondissement renouvelle à messieurs les Maires l'invitation de s'abonner au journal intitulé *Petites Affiches de l'arrondissement de Boulogne*. Ils peuvent prendre la somme nécessaire sur celles qui sont mises à leur disposition, soit pour frais d'administration municipale, soit pour dépenses imprévues d'après la lettre de M. le Préfet du 22 Juillet.

Le 9 septembre 1807, afin de justifier des demandes aussi instantes, il écrivait encore :

Monsieur le Maire,

Je vous prie de regarder comme officielles les circulaires que je fais imprimer dans la feuille intitulée *Petites Affiches de l'arrondissement* et qui sont revêtues de ma signature.

Je vous prie également de faire remettre aux rédacteurs la somme de 4 francs, pour votre abonnement au journal, *que cette disposition vous rend indispensable.*

J'ai l'honneur de vous saluer.

Signé : DUPLAQUET.

3e Dépêche du 25 Octobre 1807.

Monsieur le Maire,

Je vous prie de faire payer sans délai la somme de 4 francs pour votre abonnement aux *Petites Affiches* de l'arrondissement. Vous avez pu maintenant vous convaincre de l'utilité de ce journal pour notre correspondance officielle. Vous y trouverez fréquemment des instructions très-utiles dont une économie nécessaire me forcerait à vous priver, si je ne pouvais disposer de ce moyen qui est si commode et si peu dispendieux.

J'ai l'honneur de vous saluer.

DUPLAQUET.

Sur la lettre originale se lisent les mentions suivantes :

Le mandat a été expédié le 11 septembre.

Le mandat a été acquitté.

Signé : QUANDALLE.

Voilà une sollicitude administrative, pour la prospérité d'un journal, assez extraordinaire, et nous doutons fort que les fonctionnaires du premier Empire, en supposant qu'ils aient agi partout comme M. le Sous-Préfet Duplaquet, aient prévu que ce journalisme, réchauffé dans leur sein, se retournerait un jour contre eux, comme le serpent de la fable.

Mais ce danger n'était pas à craindre sous le régime impérial.

Aussi, fidèles à leur titre, les PETITES AFFICHES n'étaient-elles qu'un recueil d'avis, d'annonces des propriétés à louer ou à vendre, etc., avec annexion pure et simple de rares documents officiels, placés dans cette feuille « par économie » comme le disait M. Duplaquet, afin d'éviter les copies multiples qu'on aurait été obligé d'en faire dans les bureaux, pour les envoyer aux diverses administrations de l'arrondissement.

Toutefois cette idée très ingénieuse ne suffit pas, sans doute, pour assurer le succès des PETITES AFFICHES, car l'organe des jurisconsultes boulonnais publia son dernier nº le 25 Décembre 1810.

§ 2º AFFICHES, ANNONCES ET AVIS DIVERS ET FEUILLE D'ANNONCES DE BOULOGNE-SUR-MER.

11 Décembre 1811 à fin Décembre 1826.

Un Décret Impérial, rendu à bord du *Charlemagne*, le 26 septembre 1811, autorisa définitivement M. Le Roy-Berger à publier périodiquement sous le titre : *Affiches, annonces et avis divers*, une feuille in 8º de 50 lignes à la page, en caractère petit romain, pouvant s'occuper des *annonces de spectacles*, *livres*, *gravures*, *musique ;* de l'*état-civil ;* des *annonces commerciales*, *départs*, *arrivages* et *chargements de navires*, *cours du change et*

effets publics ; enfin des *nouvelles de mer* relatives aux bâtiments de commerce pris, échoués ou perdus, etc.

Une nouvelle concession lui permit, en 1813, de prendre des extraits au *Moniteur*, mais ces extraits devaient se borner à la reproduction des bulletins de la grande armée où s'épanouissait notre gloire nationale.

Les *Affiches* paraissaient le mercredi. Le premier numéro porte la date du 11 Décembre 1811.

Les abonnements étaient de 10 francs par an. Dans la collection qu'en possède notre Bibliothèque publique, on rencontre fréquemment des exemplaires d'*épreuve* avec annotations de la main de l'éditeur. Ainsi nous avons lu les chiffres *100*, *104*, et *112 ex.*, ce que nous traduisons: bon à tirer à 100, 104 ou 112 exemplaires. Dans la proportion de la population boulonnaise, laquelle se trouve aujourd'hui décuplée, cela équivaut à un tirage actuel de mille numéros.

Ce qui appelle tout d'abord notre attention, en parcourant ce recueil, c'est l'article *modes*, qui revient hebdomadairement pendant les premières années, et qui est spirituellement tourné. L'auteur paraît se complaire à critiquer les excentricités de toilette dont il s'occupe. Ainsi il écrit le 26 février 1812.

« Plus le chignon est grand, plus l'artiste se réjouit. Être coiffée *en pain de sucre* est aujourd'hui le nec plus ultra. »

N'en rions pas, nous avons vu bien d'autres extravagances, et nous reviendrons aux habits « à longs pans battant les jarrets » ; suprême bon goût d'alors. Que les tailleurs et les modistes aillent y puiser des inspirations ; pour nous, cette mention suffit.

Les *Nouvelles de mer*, quoique bornées à l'indication de la sortie et de la rentrée des bâtiments, ont un intérêt

historique : elles rappellent les noms fameux de nos corsaires boulonnais et indiquent aussi leurs prises.

Un souvenir cueilli en passant, le 25 novembre 1812 :

« Le ministre de l'Intérieur décerne à M. Rouxel, médecin à Boulogne, une médaille en argent en récompense de son zèle pour les progrès de la vaccine. »

Il faut feuilleter un grand nombre de pages avant de rencontrer un fait intéressant ; mais ne nous rebutons pas. Les annonces mêmes, au bout d'un demi-siècle, ont leur enseignement, et telle nous apprend ce qu'étaient alors les familles, maintenant au pinacle, ou déchues d'une haute position.

Ce recueil est le seul où nous trouvions trace, pour Boulogne, des grands changements de gouvernement qui signalèrent les années 1814 et 1815. L'Aigle fait place aux Lys, dans le frontispice des numéros ; puis l'Aigle reparaît pendant 13 semaines et les Lys lui succèdent encore. Les écrits sont multicolores comme les événements ; la reproduction des adresses de félicitations, chefs-d'œuvre de souplesse administrative, donnent, d'un numéro à l'autre, l'exemple le plus frappant de la versatilité humaine. Napoléon qui, au commencement de juin, était un illustre capitaine, devientsubitement quinze jours après, l'*ogre de Corse*. « Le bon roi Louis XVIII », qui avait de l'esprit, a dû bien rire de toutes ces flatteries succédant aux injures. C'est que Waterloo projette son ombre d'un numéro à l'autre, et que, si la garde meurt, les journaux se rendent.. lorsqu'il est temps.

Pendant l'Empire, le n° qui suivait le 15 août de chaque année, faisait pétiller son style, comme un feu d'artifice, pour fêter la Saint-Napoléon ; après 1815, les fêtes du Roi, les anniversaires joyeux ou douloureux de la famille royale, étaient l'occasion de dithyrambes ou d'élégies du

même mérite, et souvent de la même plume qui avait tracé le récit des fêtes impériales.

Parmi les enthousiasmes de circonstances il suffit de noter, pour les signaler au lecteur, au 1er janvier 1816, la profession de foi, en vers, d'un Français, par M. Hédouin.

Au 21 janvier : Stances sur l'anniversaire de la mort de Louis XVI, par MM. Wyant et Bailly.

Ode sur le 21 janvier, par G. T. (Germain Tamelier) Plus, toutes les fleurs du *Bouquet de Lys* dont M. Hédouin parfuma la *Feuille d'Annonces*.

Au 4 juillet de la même année se trouvent des vers à la mémoire de M. Grandsire, ancien maire de Boulogne ; et quelques *Observations météréologiques* par M. Henry, l'auteur de l'Essai sur Boulogne, fort compétent sur cette matière.

1817.— Il n'y a dans toute l'année qu'une chose digne de rappel : l'annonce d'un vaudeville en 3 actes : *M. de Cornichon ou le prétendu dupé*. L'auteur, Louis Fayeulle, le menuisier-poëte, était collaborateur du journal. Sa pièce a été représentée le 6 mars.

Quelques vers de M. Wyant rappellent la date des représentations de Talma et de Mlle Georges, à la salle Baret; grandes fêtes pour les Boulonnais d'alors.

1818.—19 août :

« M. Lorgnier, adjoint au maire, a inventé une espèce de tuiles à coulisse qui s'enchâssent tellement les unes dans les autres que toute infiltration de pluie est rendue impossible. »

Ce souvenir en vaut bien un autre, n'est-ce-pas ?

1819. — Le compte-rendu d'une séance annuelle de la *Société d'agriculture, des belles lettres et des arts*, et la publication des Mémoires qui y ont été lus, occupent plusieurs numéros intéressants. Une notice sur M. François Delporte, l'un des fondateurs de cette société, due à

la plume de M. Lissès, président, mérite d'être consultée.

1820—5 janvier. Un correspondant encourage le talent de Mlle Leroux, cantatrice de mérite que Paris nous a enlevée.

16 février. Adresses au roi, du conseil municipal et des tribunaux de première instance et de commerce, à l'occasion « de l'horrible attentat commis sur la personne sacrée de S. A. R. le duc de Berry. »

12 avril. Appréciation élogieuse d'un nouveau poëme : les *Exilés de Parga*, de M. le Baron d'Ordre, enfant chéri des muses.

19 juillet. A l'occasion de l'ouverture des bains de mer qui a eu lieu le 15, nous trouvons ce renseignement :

« Le rétablissement de ces bains, fermés depuis longtemps, est dû aux soins et à l'intelligente sagacité d'un estimable négociant de cette ville, M. Quettier. »

18 octobre. Lire : « la naissance du duc de Bordeaux, » ode par M. le baron d'Ordre, inspecteur des forêts.

1821.—3 janvier. Insertion du compte municipal de Boulogne pour l'exercice 1819, portant

en recettes	211,600 fr.	46 c.
et en dépenses	184,960	84

Précédemment (1er mars 1820) nous avions rencontré la reproduction des compte et budget de la ville de Calais. Les budgets et comptes de notre ville ont été imprimés pour la première fois en 1818.

14 mars. Dans un compte moral de la gestion de l'école d'enseignement mutuel pendant ses quatre premiers mois, on apprend qu'il y avait alors 110 élèves sous la direction de M. Cary. Les recettes de ce compte portent 1694 fr. 71 c., et les dépenses 1317 fr. 01 c.

1822. — 9 janvier.

« Avis aux philosophes et aux moralistes. Question à

résoudre — Déterminer d'une manière générale pourquoi partout, mais surtout dans les petites villes, *nul n'est prophète en son pays.* Une tarte à frangipane est promise à qui résoudra cette question. »

Ceci nous indique la première tentative du petit journalisme pour supplanter les annonces et avis divers, qui étaient jusque-là la seule pâture donnée aux lecteurs. Plusieurs réponses, signées de noms bizarres, continuèrent ces jeux d'esprit pendant quelques numéros.

La même année, M. Wyant, parlant de Mme de Genlis, l'appelle :

La Minerve de notre âge,
De la nature heureux ouvrage
Par le temps respecté...

Heureusement que c'est dit en vers : Les rimeurs ne sont pas obligés à vérité.

Voilà tout ce qui m'a paru digne de souvenir dans les premières années de la *Feuille d'Annonces.* Je pourrais presque ajouter que c'est le dépouillement complet de tout ce qui n'est pas affiches ou réclames. On peut ainsi avoir une idée de cette publication hebdomadaire, fort riche en renseignements sur les propriétés à vendre, les faillites, etc. ; mais pauvre d'autres choses.

Jusqu'à l'apparition de *l'Annotateur*, la *Feuille d'Annonces* ne varia point son programme ; mais la concurrence lui fit sentir la nécessité d'insuffler un peu de vie dans ses pages ; et, à la fin de 1823 et en 1824, grâce à l'émulation, elle se régénéra. Des *Variétés* terminèrent plus régulièrement ses numéros, et la place concédée aux reproductions littéraires s'agrandit graduellement.

Il ne faut pas encore y chercher l'histoire, jour à jour, de la ville. On avait autre chose à faire. L'espace était pris par les *boutades*, *satires*, *fables*, *quatrains* et autres

poésies de la famille d'Ordre : du Baron, du Vicomte et de Mademoiselle, trio de poëtes féconds, assidus collaborateurs de la feuille.

Les curieux chercheront en 1824 (8 juillet) le discours, prononcé par M. P. Dondey-Dupré fils, sur la tombe de J. G. A. Cuvelier de Trie, un Boulonnais surnommé le Corneille des Boulevards, et le rival de Pixérécourt.

22 juillet : *Une épitre à Viennet sur le genre Romantique* par le Baron d'Ordre, fit quelque bruit. *On en parla à Paris.*

La *Feuille d'Annonces* se crut en bonne fortune, le jour où elle inséra la réponse du caustique académicien, en grande faveur dans ce temps-là.

Voir encore au 19 août un rapport de M. Lissès sur les ponts suspendus, à propos de l'introduction en France de ces hardis chemins jetés sur les fleuves, dont l'Amérique a donné le premier exemple.

Une excellente notice sur Dumont de Courset, par M. Hédouin, se lit au n° du 2 septembre : justice y est rendue à l'illustre agronome.

La mort de Louis XVIII est déplorée dans les n^{os} des 23 septembre et 28 octobre. Ils contiennent en outre un récit détaillé des funérailles de ce monarque.

C'était l'époque des imitations fréquentes des *Lettres à Emilie*, de Demoustier. Les *lettres à Elise* sur l'architecture sont répandues en grand nombre dans l'année 1824 ; elles sont signées L. M. (L. Mondelot).

M. Le Roy-Mabille, doyen de nos journalistes, dirigeait cette feuille avec son père ; il eut une part active dans la rédaction des *Variétés* et *Miscellanées* intéressantes de ce journal.

1825. — Année intéressante, tant par le nombre des articles que par les débuts de nos principaux journalistes.

La *Feuille* d'*Annonces* y prend enfin les allures d'un vrai journal. La polémique commence à y fleurir, épines de la rose. Qui s'y frotte s'y pique!

3 février.—J'ai bien envie de m'arrêter sur une *Épître à un père qui faisait lire les œuvres de Lord Byron à sa fille;* la morale du noble poëte est très vivement attaquée; mais contentons-nous de signaler cette pièce de vers aux curieux.

Ne nous noyons pas, non plus, dans la relation d'une *marée extraordinaire* (4 février) qui occasionna de grands ravages, notamment à la terrasse de l'établissement des bains de mer, dont M. Versial jetait les fondations sur la plage.

Voici des initiales bien connues, C. V... au bas d'un compte-rendu de concert; c'est le premier article de M. Ch. Verjux.

MM. Fromentin et Fléché collaboraient pour des odes et des stances, marchandises un peu trop défraîchies maintenant pour qu'il y ait lieu de les retirer de leur magasin.

— Mlle *** (Mlle d'Ordre, sœur du Baron) donnait chaque semaine des fables et des épîtres à faire pâmer de plaisir la fameuse Philaminte des *Femmes savantes.* Le talent était de race dans sa noble famille

—Une lettre sur *Boulogne et ses avantages*; plus loin, quelques mots sur l'Etablissement Versial indiquent enfin que le journal s'intéresse à ce qui se passe en ville.

— Pour fêter le poëme: Le *Siége de Boulogne*, que les Boulonnais couvrirent de lauriers à son apparition, et qu'ils résolurent d'imprimer aux frais de la ville, la *Feuille d'Annonces* arbora son enthousiasme des grands jours; et, non contente de ses propres éloges, elle publia ceux des autres journaux. M. le Baron d'Ordre dut être satisfait.

Le *Siége de Boulogne* fut traduit en anglais comme l'avait été le poëme des *Exilés de Parga*. Tous les honneurs, tous les bonheurs pleuvaient sur le poëte, qui maintenant est bien oublié au fond de nos bibliothèques : *Sic transit gloria mundi!*

— Enfin nous arrivons à une œuvre d'assez longue haleine qu'il ne faut pas confondre dans la foule. C'est un poëme héroï-comique en 3 chants, célébrant une fête populaire de Boulogne. Ce poëme est signé A. G.; il a pour titre le mât de Cocagne.

Je chante les hauts faits, les illustres travaux
Des célèbres champions, intrépides rivaux,
Qui, suspendus dans l'air et guidés par la gloire,
Ont, au sommet d'un mât, dérobé la victoire.

Après une invocation à Pallas, déesse des combats, l'auteur nous apprend qu'

En revoyant les murs de la noble Lutèce,
Charles, roi des Français, voulant que l'allégresse,
Amante des plaisirs, éclatât en tous lieux,
Ordonna des banquets, des fêtes et des jeux,
Pour célébrer son *sacre* (1) et sa toute puissance.
. . . .
Sur les bords fortunés qu'arrose la Liane...
Les heureux magistrats, brûlant d'un noble zèle...
Font dresser au milieu d'une poudreuse arène
Un pin, jadis l'orgueil d'une forêt lointaine.

Les héros, de vrais héros bien connus à Boulogne; Vital, Boniface, Vincent, etc., appartenant à tous les états manuels, se disposent à disputer le prix.

Tous à l'aspect du mât font éclater leur joie.
Bouillants d'impatience, ils pressaient le signal
Trop tardif à leur gré...................

(1) Les fêtes du Sacre furent dans la *Feuille d'Annonces* l'objet de plusieurs écrits.

Pour tromper leur impatience ils «marchent au cabaret.»

Le deuxième chant les montre au pied du mât. Benoît, jadis l'honneur du mât de cocagne, Benoît, «que son vieil âge retient au rivage, » leur donne les prudents conseils de l'expérience. Ses conseils sont mal reçus.

As-tu bientôt fini, dit Vital en fureur ?

Benoît s'éloigne en prédisant une déconvenue au présomptueux lutteur.

Le troisième chant s'ouvre par une dispute entre Vital et Boniface à qui grimpera le premier. Les coups vont pleuvoir, la Discorde, à la bouche sanglante, les excite au combat.

Mais soudain une femme aux robustes appas
Se précipite entre eux et retenant leurs bras
Apaise d'un seul mot leur criminelle audace...

Elle propose le tirage au sort, que chacun accepte ; et Vital gagne le numéro un. Il monte...

Mais à peine ses pieds avaient quitté la terre
Il retombe soudain, frémissant de colère,

Quatre rivaux le suivent avec des chances inégales et infructueuses.

Resté seul entre six, Boniface joyeux,
Bannit de son visage un reste de colère,
S'élance sur le mât, adroitement le serre,
S'élève avec ardeur, se ménage à propos,
Et cueille enfin la palme au milieu des bravos.

Telle est l'œuvre, brillant début de M. Adolphe Gérard, alors âgé de dix-neuf ans. Il préludait à son honorable carrière dans le journalisme. Une verve charmante circule dans ce poëme ; rarement le ton héroïque appliqué à des scènes populaires forma un contraste plus amusant.

L'auteur doit se rappeler avec plaisir cet ouvrage de sa jeunesse. Il dut entendre, en le composant, les voix secrètes qui donnent foi en l'avenir.

Après ce poëme, je rencontre du même auteur :

— Une nouvelle au Parnasse,
— Une promenade à la campagne, épître à un ami,
— Des fragments d'une épître sur l'amitié,
— Lettres d'un étranger sur le Boulonnais;

Enfin un dialogue entre le critique et le sage, dont j'extrais ces vers si justes :

Tant de sévérité n'est pas d'une belle âme !
Le rôle du critique à mes yeux est infâme
Quand celui qui l'exerce ose, au mépris de l'art,
Trop habile à railler, décider au hasard.

—M. Charles Verjux collaborait activement à cette feuille et s'occupait spécialement de l'art dramatique. Nous lui devons dans ce genre les variétés suivantes : *Kean dans le rôle de Richard III; Considérations sur l'art dramatique; Réflexions sur la critique des comptes-rendus de théâtre*, etc. Il soutint, pendant cette année-là, une légère polémique avec M. St-Gest et participa à quelques autres plus animées contre l'*Annotateur*.

Ses articles et ceux de M. Gérard donnaient un vif relief à la *Feuille d'Annonces*. Ils la rajeunissaient en y jetant le feu de leur 20e année !

La satire appelle la satire ! M. Barthélémy, rédacteur de l'*Annotateur*, déversait sa bile un peu sur tout le monde; aussi ne fut-il pas épargné à l'apparition de son *History of Boulogne*. Le portrait peu flatteur qu'il traçait des Boulonnais fut traduit et commenté, Dieu sait comme. Le tout se termina par un procès.

Une épître à M. *Folliculus* s'adresse à ce rédacteur

terrible, qui se faisait des ennemis de tous les écrivains du pays.

Avant de clore l'année, mentionnons que MM. Adam adressèrent une lettre à la *Feuille d'Annonces*, pour prévenir le public qu'ils recevraient, dans leurs bureaux, les souscriptions à la statue du général Foy.

— 1826 — Tant vaut la rédaction, tant vaut le journal! Au départ de MM. Gérard et Verjux, la *Feuille d'Annonces* revient à son ancien ordinaire de *Variétés*. Le 25 mai commencent les *Lettres à Eugénie sur l'Histoire de France*, signées B. (Braquehay.)

Une notice sur Mgr de Pressy, extraite de l'*Abeille des Demoiselles*, est l'œuvre de M. C. C. Le Tellier, un Boulonnais bien connu des élèves ; voilà tout ce que je trouve à citer en 1826.

Le *jeune Annotateur*, comme l'appelait la *Feuille d'Annonces*, brandissait sa bonne plume de Tolède et montrait à sa devancière

Qu'aux gazettes bien nées
L'abonné vient avant le nombre des années.

Le journal de la rue des Pipots prenait le haut du pavé et menaçait la feuille de la Grande Rue de lui enlever ses lecteurs si elle n'y veillait pas. Aussi cette dernière, pour frapper un grand coup, parut in 4° et s'appela *la Boulonnaise*, événement accompli le 2 janvier 1827. La *Feuille d'Annonces* fut enterrée avec son 622e numéro.

Appendice a la Feuille d'Annonces.

La *Feuille d'Affiches, annonces judiciaires et avis divers de l'arrondissement de Montreuil-sur-mer*, qui paraissait en annexe, et sans changer la pagination de chaque n° de la *Feuille d'Annonces*, ne devrait pas occuper

une place dans la revue des journaux boulonnais ; cependant je penche à lui consacrer quelques lignes pour rappeler que ses rédacteurs étaient des écrivains très estimés et très connus à Boulogne: j'ose même les appeler boulonnais par l'affection qu'ils ont portée à notre ville.

M. Narcisse Delye, alors avoué près le tribunal de 1re instance de Montreuil-sur-mer, y demeurant, place du Darnetal n° 258, (pour me servir de la formule de ses actes) y tient une place des mieux remplies. Il donna à la *Feuille d'Affiches* nombre d'écrits littéraires très remarqués. On lui doit les intéressantes nouvelles de Montreuil mises en tête de la feuille, à diverses reprises. Il y raconte la rentrée des tribunaux, les fêtes données au passage de *Madame*, duchesse de Berry, etc. — Je le reconnais ensuite sous l'initiale D ***, signature de plusieurs Variétés d'une valeur réelle : l'*Intérêt* et l'*amour-propre; Dialogue entre un charlatan et un poëte romantique ; Les donneurs de conseils*, etc., etc., écrits spirituels et profonds, où le bien dire accompagne le bien penser, et témoigne de la facilité, de l'érudition et du goût excellent de l'auteur. Qu'on me permette de citer quelques lignes toujours actuelles sur les *fausses vocations* littéraires: on jugera ainsi l'écrivain et le moraliste.

« A peine sortis de la poussière des classes, beaucoup de jeunes gens, éblouis par l'idée d'une réputation flatteuse, croient ne pouvoir mieux employer leur temps qu'en le consacrant à des occupations littéraires...... Les parents crient : les enfants répondent : ne voyez vous pas que je marche à la gloire ?.. Les parents étourdis laissent le Voltaire futur suivre en paix sa brillante carrière: s'il est pauvre et sans protecteurs, souvent il n'a pour partage que la misère ; s'il est riche, il consume son or à nourrir l'avidité des libraires, et ne laisse en mourant à ses héritiers que le chagrin de trouver pour toute succession quelques bouquins ou quelques manuscrits qui ne

valent pas pour eux ce que valait le grain de mil pour le coq de la fable. »

Ceci est vrai, bien vrai et bien dit, mais n'a corrigé et ne corrigera personne. Les pauvres, trompés dans leur vocation, mangent le pain sec de la misère avec un œil fixé sur l'avenir.— Ils espèrent ! — Puis-je les plaindre ? L'espérance est le bonheur ! Cet avenir ne viendra pas, direz vous ? Faites le croire si vous pouvez au moindre écrivailleur !

Sous le titre, le *Citadin,* une plume exercée nous raconte *Montreuil un jour de marché,* puis donne un aperçu du *jour de l'an.* N'y dois-je pas reconnaître encore le talent modestement voilé sous l'initiale D....?

Comme l'écrivait alors Mlle d'Ordre,

Quand on écrit sur ce ton,
Quand les essais sont coups de maître,
On ne peut guère se promettre
Que l'incognito sera long...

L'incognito le plus profond ne peut cacher le mérite ! Le talent a beau prendre toutes les précautions, l'écho des éloges parvient jusqu'aux générations suivantes ; et, un jour, il se présente quelqu'un pour soulever le voile. En rendant cet hommage aux productions de M. Delye, nous avons d'autant plus le droit d'en être fier qu'elles montrent combien leur auteur était digne de siéger à la tête de notre Société Académique (1).

(1) M. Narcisse Delye a été le premier président de la Société Académique de l'arrondissement de Boulogne.

Puisque le nom du regretté président de la Société Académique est venu sous ma plume, qu'il me soit permis de déplorer sa perte. Il avait bien voulu me promettre quelques renseigne-

Le 22 septembre 1825 nous apprenons que le Roi vient de souscrire pour 30 exemplaires aux *Essais poëtiques* de M. Mondelot, principal du collége d'Hesdin

M. Mondelot collaborait assidûment et sous divers noms à la feuille d'annonces. On lui doit la suite d'articles intitulés l'*Ermite de la Vallée*, dans lesquels se trouve l'étymologie et la description de plusieurs communes environnantes : il mêlait aux recherches savantes le piquant d'anecdotes curieuses ; et il savait y faire alterner les vers et la prose avec le talent de Desmoutiers. — J'ai déjà mentionné ses *lettres à Elise sur l'Architecture*, signées L. M...

M. Braquehay, sous l'initiale B... de Montreuil, donna plusieurs articles qui se lisent encore avec plaisir. Il écrivait un jour :

ments sur les phases de notre journalisme boulonnais dont il a fait partie. Sa mémoire eut été précieuse pour mon étude. J'espérais soumettre mon travail à sa révision. Je sais qu'il écrivit assez longtemps dans la *Boulonnaise* et que ses articles, accueillis avec plaisir, étaient remarqués pour leur ingénieuse élégance et leur esprit fin et agréable. Il se bornait au genre purement littéraire ; mais il aimait à donner une portée morale à ses productions.

On a loué ses vertus publiques, son dévouement toujours prêt; je voudrais dire un mot de l'homme aimable, qui dans les réunions de famille et d'amis égayait les salons, soit par des anecdotes finement tournées, soit par des proverbes de Société. Il avait la douce gaîté de l'homme sage ; il était heureux de demander à son esprit les distractions de ses rares loisirs. Beaucoup de ses productions se sont envolées avec l'actualité; il n'en est resté qu'un souvenir conservé pieusement par l'amitié, et qui m'est revenu comme un écho.

Je suis bien vieux, j'ai le front ridé, la tête chauve et depuis longtemps je ne distingue les objets qu'à travers une énorme paire de lunettes. Je suis presque continuellement tourmenté d'une humeur que mon médecin, homme très habile, veut bien qualifier du nom savant de rhumatisme articulaire, mais qu'il pourrait, selon moi, tout uniment appeler la goutte, si l'expression ne lui paraissait trop peu scientifique. Je passe les trois quarts de ma vie enfermé dans un antique et large fauteuil, etc., etc... »

Je ne sais si M. Braquehay ressemblait au portrait du cacochyme qu'il décrit si bien ; mais on ne s'en douterait jamais à le lire, tant sa prose est alerte et ses vers jeunes et sémillants, comme aux jours où sa muse

Joignant ses vers légers aux fleurs fraîches écloses
Lui peignait à la fois ses transports et ses feux.

§ 3. LA BOULONNAISE.

Feuille d'Annonces judiciaires, commerciales et avis divers.

1827 à 1841.

Nous ferons une très-rapide revue de la *Boulonnaise*, sans trop nous attarder en route comme pour l'*Annotateur* et *la Colonne*. Ces deux dernières feuilles représentent surtout ce qu'on appelle des partis ; et par leur attitude adverse, nous étudierons plus facilement avec elles les questions locales sous leurs deux faces de l'approbation et de l'opposition.

Qu'on ne s'y méprenne pas, ce choix n'implique aucune préférence ; il est exigé par la logique.

Cela dit, feuilletons ensemble en grande hâte la collection de la *Boulonnaise*.

Le premier n° de cette feuille porte la date du 2 janvier 1827.

Les années 1827 et 1828 n'ont rien qui appelle notre attention ; nous ne pouvons nous arrêter à toutes les variétés piquantes, ni aux historiettes spirituelles, lorsqu'il ne s'y mêle absolument aucun intérêt local L'un des premiers exploits de la *nouvelle feuille d'Annonces* a été la prise d'armes en faveur d'un boulanger, M. Peschot, qui troublait, dès l'aurore, le sommeil des voisins par le son du cornet avec lequel il annonçait ses petits pains chauds. L'*Annotateur* voulait mettre ce mitron dans le pétrin, mais la *Boulonnaise* l'en retira et le défendit.

Un des protes de l'imprimerie Le Roy, nommé Louchet, essaya, en ce temps-là, de s'inspirer des muses et donna au journal quelques vers assez bien réussis

En 1829, les mélanges divers et de prose ont un attrait plus local. Je citerai au 27 janvier un article intitulé : *De la température dans le climat de Boulogne*, avec tableau indicatif des années, jours et heures, où les froids les plus vifs y furent observés.

On rencontre aussi des extraits d'un manuscrit précieux « en parchemin » écrit vers 1477, et intitulé : *Ancien cueilloir de l'hostel Dieu à Montreuil.*

3 Mars. — *Lettre sur Boulogne et ce qu'il sera au 20 mars* 1835 : Le prophète n'avait point essuyé ses lunettes, car il n'a pas vu la révolution de juillet dans l'intervalle.

Première apparition de A. Daudenthun, polémiste assez vigoureux, qui débute par une discussion très-vive au sujet de *Marino Faliero*, en contestant l'appréciation de M. Morand ; il s'attaque aussi à M. Verjux à propos de la méthode d'enseignement Jacotot.

1830. — Beaucoup d'annonces, d'anecdotes curieuses, d'articles théâtre bien traités ; quelques notions sur des faits locaux, donnés avec le calme de la neutralité; telle est la *Boulonnaise* de 1830. L'*Utilitati* de son frontispice est

justifié, car elle commence à devenir une boîte aux lettres dont quelques correspondants se servent pour faire des réclamations. Après les *glorieuses* de Juillet, pas une mention ; il est seulement parlé de la démission du Sous-Préfet et du Maire. On ne se douterait pas qu'une révolution a eu lieu Les numéros suivants contiennent les proclamations de Louis-Philippe, les adresses des administrations, mais sans aucune réflexion. Le premier article qui examine la situation nouvelle est du 13 octobre, et il approuve les faits accomplis.

Vers cette époque, M. Cazin commença sa collaboration à la *Boulonnaise*, collaboration brillante par le nombre et le mérite des articles dus à la plume fine et spirituelle de ce savant médecin, alors maire de Samer.

1831. — Le journal a grandi ; il est devenu in-folio à l'exemple de l'*Annotateur* ; il augmente son cadre politique ; mais il reste neutre dans les questions boulonnaises et se borne à l'enregistrement des actes de la municipalité, sans formuler une opinion. Le Conseil municipal, dont l'*Annotateur* suit pas à pas les travaux, ne préoccupe nullement la *Boulonnaise.*

Le 19 janvier, M. C..., (M. Constantini) déplore « le ton et le langage de quelques journaux français, lesquels sacrifient toute convenance au désir de faire rire par un sarcasme violent, par une injure assaisonnée d'esprit. »

L'attitude du journal en politique est celle d'un satisfait. Le gouvernement de Juillet est selon son cœur : C'est avant tout un ami de l'ordre et ses articles en font foi : « Besoin d'ordre et de tranquillité » dit-il le 9 mars ; et le 28 septembre il paraphrase : « Point de liberté sans ordre; point d'ordre sans liberté ! »

L'organisation de la garde nationale préoccupe beaucoup cette feuille : de nombreux conseils y sont donnés à

ce sujet. Plusieurs numéros sont littéralement remplis de correspondances ou d'articles sur cette organisation. *La Boulonnaise* engageait les citoyens à veiller au bon choix des chefs « dont l'avenir de cette institution dépend. »

Le 3 août, grand changement. Au lieu de débuter par les annonces la feuille les rejette aux dernières pages.

5 octobre. — Apparition du premier feuilleton : Une ligne de démarcation sépare le rez-de-chaussée réservé au théâtre et aux choses littéraires. — Ces innovations témoignent d'une préoccupation de bien faire qui est de bon augure.

1832. — 11 janvier : je lis ceci :

« C'est une chose vraiment affligeante pour tout homme attaché à son pays que la continuité des attaques dirigées contre le trône. En vérité le trône fondé sur le droit divin, *de déplorable mémoire*, (ce ne sont plus là les principes de la feuille d'annonces !) était entouré de plus d'hommages que celui que nous avons élevé nous mêmes. »

Au 18 janvier, M. F. Morand termine une collaboration de trois mois par une appréciation originale des œuvres d'Eugène Dufaitelle.

25 avril. — Rapprochements entre 1780 et 1832. Ma foi, je m'attendais à ce que l'avantage restât à 1832 ; mais M. Constantini n'en juge pas ainsi et préfère la littérature, les us et coutumes de 1780.

M. X.., (Zacharie) rédacteur du Premier-Boulogne local ou politique, est un homme ami de ce qui existe, et trouve que tout est bien... Depuis il fut moins optimiste.

1833. — 9 février, un feuilleton sur l'*Esprit et les femmes d'esprit*, par M. le Dr. Cazin. — C'est la première édition de la délicieuse étude : « L'esprit du monde » publiée par la Revue littéraire en 1864. M. Cazin signait Ca..., et c'est sous ce vocable qu'il donne le 30 novembre

les réflexions d'un électeur campagnard ; cependant quelques articles sont signés aussi : Cazin, médecin, (l'Étoquois près Samer.)

1834. — Peu de choses à remarquer dans cette année. Aucun changement important dans la rédaction ni dans le genre des articles.

Le 29 mars.—Bon article : « Du choix des hommes dans les fonctions publiques et administratives, et de l'instabilité des emplois, » signé Ca...

10 mai. — « Les Réputations usurpées, » par M. Constantini.

21 juin. — « Une conversation électorale. » Les élections donnent de l'esprit : on concluait dans ce dialogue à préférer M. de Rigny à son concurrent.

5 juillet. — « Election d'un député, » pièce de vers par M. le Baron d'Ordre, lequel, éloigné par les événements politiques, fait ainsi sa rentrée.

Pour clore l'année, engageons les curieux à rechercher, au 29 novembre, « les Révolutions survenues dans les édifices publics de Boulogne. »

1835.—L'influence de l'*Annotateur* opère peu à peu sur la *Boulonnaise*. Elle s'attache plus que jamais à intéresser le lecteur par des articles de fond solides et bien écrits.

14 février.—M. J. Le Roy, gérant de la feuille, adresse sous forme de mémoire à MM. les Président et membres de la Société d Agriculture, une longue épître remplie de vues excellentes et de faits statistiques sur un projet de la canalisation de la Liane, la Canche et le Gy. La canalisation de nos rivières est un ancien projet conçu par Vauban; à diverses reprises il a appelé l'attention des amis du pays.

28 février.—Un travail de M. Zacharie sur la privation

des droits politiques des faillis me semble devoir être signalé. Il conclut :

« Qu'on suspende les droits tant que la faillite n'aura pas été liquidée ; mais sitôt l'homologation obtenue, que le failli ne soit plus privé de ses droits de citoyen, etc. Il est évident qu'il est contraire à toute idée d'humanité de punir le malheur, et la loi qui vient flétrir l'homme, non parce qu'il est fautif, mais uniquement parce qu'il est malheureux, n'est pas seulement impolitique, injuste, mais elle est barbare. »

5 septembre.—M. Ch. Legay, dans un article sur l'éducation, prône l'étude de l'anglais, faite concurremment avec celle de la langue française pour former les jeunes gens. Cet article, où le collége projeté vient figurer, a été composé pour donner l'idée d'annexer à cet établissement une chaire d'anglais.

1836.—L'année s'ouvre par l'insertion d'une longue proposition faite au conseil municipal par M. Wissocq, pour conduire le chemin de fer en projet jusqu'au canal de Guînes. M. Le Roy, partisan des canaux, qu'il regarde avec raison comme un moyen de locomotion peu dispendieux, appuie cette proposition le 16 janvier.

27 février.—La *Boulonnaise* rend compte d'une traduction par MM. Faverot et Petit de la *Chronique d'Arras et de Cambrai* par Balderic, chantre de Thérouanne au XIe siècle. « C'est un calque fidèle, dit M. J. Le Roy, et la difficulté était grande, car on peut très bien comprendre Cicéron et se trouver arrêté devant le latin du moyen-âge. »

M. Le Chartier, professeur de langues à Boulogne, éditeur de l'*Herbier du Nord*, publie à diverses reprises des articles très-estimés sur la Botanique.

1837.—Le 14 janvier, la *Boulonnaise* résume les événements marquants de l'année 1836. Comme ces événe-

ments figurent dans la Revue de l'*Annotateur*, nous nous bornons à signaler cet article qui groupe en peu de lignes l'histoire d'une année.

Un changement s'opère le 29 avril dans la rédaction du journal, comme nous l'apprend la lettre suivante, publiée le 5 août 1837 :

« Plusieurs personnes graves ont pensé qu'il était convenable et utile que le rédacteur de la *Boulonnaise* fît connaître son nom au public. Bien qu'il m'en coûte d'appeler l'attention sur moi et mes écrits, je crois devoir céder aux conseils réitérés que m'ont donnés des gens amis et sensés, au suffrage desquels je tiens essentiellement ; je déclare donc que je suis l'auteur de tous les articles non signés qui ont paru depuis le 29 avril dernier. J'en accepte la responsabilité, comme de tous ceux qui paraîtront à l'avenir, jusqu'à déclaration formelle du contraire. « *Signé* FAVEROT. »

En décembre, l'un des rédacteurs de la *Colonne* ayant décliné son nom, M. Faverot lui envoie ceci :

« Enfin, voilà une huître ouverte ; elle n'est pas fraîche, nous en convenons ; mais ce n'est pas de notre faute. Toujours est-il que nous savons son nom et pouvons maintenant la classer parmi les coquillages. »

Ce ton indique que la *Boulonnaise* a pris part aux polémiques acerbes de l'époque. M. Faverot s'y livre vaillamment : il trouve même pour ses adversaires des expressions plus fortes que celles dont se servait l'*Annotateur*; et ce n'est pas peu dire. M. Faverot ressuscita même un genre oublié : l'épigramme acérée qu'il envoyait aux jambes des tenants de la *Colonne*. La discussion entre MM. Dumonchel et Daudenthun, la discussion sur le collége, telles sont les pierres d'achoppement de 1837.

La *Boulonnaise* comptait alors parmi les siens, outre M. Faverot, M. L. Direy, qui se partageait entre l'*Annota-*

teur et ce journal, le baron d'Ordre, notre dernier barde, et l'humoristique M. Léon Noël.

1838.—A part une petite dissidence de quelques années, le baron d'Ordre resta constamment le poëte chéri de la *Boulonnaise*, et lorsque les *dernières inspirations du barde* furent publiées, elle brûla son meilleur encens en l'honneur de l'œuvre et en parfuma les meilleures parties. Elle cite comme très-jolis ces quatre vers de la *Revue du Goutteux* à l'adresse d'un docteur à la mode :

Il ordonne à la jeune fille
La promenade dans les bois.
Apportez vite ma béquille
Que je lui donne sur les doigts.

« En lisant les vers du baron d'Ordre, conclut M. Faverot, on ressent pour lui, sans le connaître, cette sympathie qu'inspirent les hommes bons et aimables. »

Le 14 février, un feuilleton sur le carnaval fit grand bruit. C'était une revue satirique des diverses professions, où, sans désignation particulière, on semblait avoir eu des intentions de personnalités. On y lisait :

« Et toi, brillant avocat, à la belle faconde, tu ne peux donc plaider une affaire sans injurier à tort ou à travers.... » Plus loin : « Un écoreur, qu'est-ce que c'est ? Demander au marin ce que c'est qu'un écoreur, c'est demander au malade ce que c'est qu'une sangsue, c'est demander au nègre ce qu'est le colon de St-Domingue, c'est demander à une infortuné débiteur ce qu'est un huissier ; c'est demander à la colombe ce qu'est le vautour, etc., etc. »

La *Colonne* attaqua ce feuilleton "inconvenant", mais il lui fut répondu de bonne encre.... Halte-là ! n'allons pas plus loin.

2 mai. — On demande pourquoi MM. Marguet et

Regnault, inventeurs du mastic boulonnais, ne forment pas une société pour l'exploitation de leur découverte ?

A partir du 2 mai la *Boulonnaise* prend pour sous-titre "journal politique des cantons de Boulogne, Samer, Desvres et Marquise."

6 juin.—M. L. Noël commence le compte-rendu des audiences du tribunal correctionnel, chroniques d'une touche infiniment spirituelle.

25 juillet.—M. P. Hédouin publie en feuilleton une biographie de Jacques de Senlecques et sa famille.

5 septembre.—*Une chronique pittoresque de Boulogne* s'occupe d'une des célébrités locales, Deguisnes dit Roccas, l'ancien fossoyeur de la paroisse St-Joseph.

« Autour de lui se groupaient Monsigny aux petits cris, Benoit le décrotteur, avec ses couplets à la cire luisante et son enthousiasme pour M. de Voltaire ; Balno avec son amour effréné pour le grand Empereur ! « Tout cela a disparu, dit M. P..... Paupaul seul, le danseur infatigable, reste debout au milieu des ruines de la caricature vivante, et ne parvient pas, lors même que Pouilly l'aveugle l'accompagne de son orgue discordant, à nous consoler de tant de pertes. »

1839.—Le 27 février, nous voyons, pour la première fois, la signature de M. Charles Moleux qui fera dans la *Boulonnaise* la revue du salon de 1839. A cette date il écrit de Paris une lettre pour appeler l'attention publique sur M. E. Bétencourt dont il révèle le talent puissant comme paysagiste. Il décrit son magnifique tableau de la chute du Rhin.

« M. Bétencourt, dit-il, a vaincu une difficulté qui n'a pas encore été abordée jusqu'ici ; non pas celle de faire seulement avancer l'eau à l'œil du spectateur, mais encore de la faire tourner, tomber de profil, choir de 70 pieds, puis enfin descendre et tournoyer sur elle-même. »

28 avril.—En faveur de l'esprit, enchâssons ce feuillet d'un dictionnaire moderne resté manuscrit :

« CACHEMIRE.—Talisman auquel la vertu féminine résiste peu. »

« SÉDUCTEUR.—Adolescent audacieux pour qui les femmes sont indulgentes. »

« SOCIÉTÉ —Elle consiste en deux classes : les gens dont le dîner est plus grand que l'appétit, et ceux dont l'appétit est plus grand que le dîner. »

« UNE FEMME A LA MODE.—Navire pavoisé au goût du jour, mais sans lest. »

« AMOUR.—Nouvelle règle d'arithmétique qui enseigne le calcul des livres, sous et deniers. »

« SENS COMMUN.—Chose perdue depuis Adam et Eve. »

« LOI.—Tissu élastique. »

« VOLEUR.—Individu qui se charge volontiers du transport des marchandises d'autrui. »

« HOMME DE LOI.—(Voir *voleur*). »

2 octobre. —M. L. Direy résume ainsi le journalisme en province :

Le journaliste est aimé de quelques-uns et détesté sourdement par le grand nombre... On le connait trop. Il a trop à dire, car il doit parler de tout. C'est un métier ingrat d'où l'on sort fourbu.

Même date : Commencement d'une note sur les terrains anciens du bas Boulonnais, par M. de Verneuil.

25 décembre.—Examen par M. Hédouin du traité de l'expropriation pour cause d'utilité publique, ouvrage de MM. de Caudaveine, juge, et Théry, avocat.

1840.—Si la politique était notre but, cette année de la *Boulonnaise* occuperait la plus large place : elle est excessivement intéressante et animée : mais c'est fruit défendu, n'y touchons pas malgré la tentation.

Le 29 janvier.—Le journal s'occupe beaucoup d'un M. Louis Lebon, jeune homme de condition modeste, cultivant avec ardeur l'étude des beaux-arts et de la littérature, auteur d'une poésie fort remarquable, intitulée *Le Pirate*. Quel est ce jeune homme qui donnait tant d'espérances ? J'ai vu des articles de théâtre où je le rencontre comme un acteur applaudi.

Un Boulonnais, à qui ses travaux littéraires ont acquis une juste célébrité, M. Charles-Constant Le Tellier, professeur de belles-lettres, auteur d'une foule d'ouvrages d'éducation, meurt à Passy, le 6 novembre, à l'âge de 78 ans. Un souvenir lui est consacré dans les colonnes du journal qui reproduisit quelques-uns de ses écrits.

Trouver si peu dans une année si riche, n'est-ce pas regrettable? Mais encore un coup c'est la faute des événements.

1841.— 13 janvier. — Sous le titre modeste de Recueil de traits historiques tirés de l'histoire de France, M. le Baron Vattier, ancien conseiller municipal, publie deux minces volumes, qui auront, dit la *Boulonnaise*, toutes les sympathies des pères de famille et des institutions sages, car les exemples d'actes vertueux ou glorieux ont bien plus que les préceptes une heureuse influence sur la conduite des jeunes gens.

20 janvier.— Notice biographique sur le pilote Delpierre.

« La presse doit une notice non seulement aux grands de ce monde, mais plus encore à tous les hommes utiles, à quelque degré de l'échelle sociale où ils se trouvent »

Delpierre, Pierre, dit Cator, vainqueur du cutter anglais l'*Olympia*, ce qui lui valut la croix de la légion d'honneur, fut le sauveteur d'un grand nombre de malheureux qui se noyaient, et c'est son plus beau titre.

3 mars.—On trouve dans la *Boulonnaise* la réflexion suivante :

« M. Fr. Morand vient de faire paraître une brochure, renfermant la série de ses articles sur les principales publications boulonnaises. Pour les gens du monde auxquels il faut de la littérature facile, des sornettes, des calembourgs, des plaisanteries au gros sel, l'opuscule de M. Morand n'a pas le moindre prix. »

Ce n'est donc pas d'hier qu'on se plaint du peu d'attention accordée aux travaux sérieux.

Les fêtes du 15 août 1841 trouveront leur place dans la Revue de l'*Annotateur*. Nous rencontrons cependant une chose curieuse dans la *Boulonnaise* : c'est une réclamation de M. Hédouin, pour faire passer le cortége par la Haute-Ville. L'auteur du *Bouquet de Lys* admirait alors l'ogre de Corse !

30 décembre 1841.—Voici qui nous dispense d'une péroraison.

« La Cour Royale de Douai vient de décider que les insertions judiciaires pour vente d'immeubles dans l'arrondissement de Boulogne seraient faites dans l'*Annotateur*. Il ne nous appartient pas de critiquer cet arrêt quelque préjudiciable qu'il nous soit. La cour Royale a jugé autrement qu'en juillet. Quoique cet arrêt nous coûte cher et quoiqu'il nous dépouille d'un bien de famille et qu'il nous soit pénible de voir passer notre héritage entre les mains d'un autre, nous ne nous inclinerons pas moins devant la décision de la Cour ; nous avons donné trop de preuves de notre respect pour les lois et pour les magistrats chargés de les appliquer, pour nous écarter un seul instant de ces principes. Il ne nous reste qu'à nous résigner. A compter de ce jour, la *Boulonnaise* cessera de paraître. » *Signé* : JOSEPH LE ROY

Adieu ! Je regrette d'avoir laissé sur ma route bien des

écrits intéressants ; mais ma course est longue et ceux qui la feront avec moi s'en fatigueraient, si je ne consultais que mes goûts et si je m'arrêtais trop longtemps à ramasser toutes les fleurs du chemin.

Bornons-nous en toute chose.
Rien n'est beau comme une rose ;
Mais il ne faut en cueillir trop.
L'excès en tout est un défaut.

Je ne puis cependant passer sous silence l'opinion d'un journal de la localité, qui donna alors l'exemple de la meilleure confraternité.

La Colonne écrivait le 2 janvier 1842 :

« La *Boulonnaise*, dont la création remonte à trente-deux ans, cesse de paraître : les insertions judiciaires sont données à l'*Annotateur*. C'est avec peine que l'on voit disparaître ces vieux organes de la publicité, surtout lorsqu'ils ont rendu quelques services à leur localité ; et, à ce titre, la *Boulonnaise* méritait de vivre. Son honorable gérant, M. Le Roy-Mabille, a consacré toute sa vie à des travaux d'utilité publique, tels que les études sur la canalisation, sur les chemins de fer. Trop modeste pour se mettre en évidence, d'autres sont venus souvent recueillir les éloges que lui seul avait mérités. »

« Dans sa longue carrière, la *Boulonnaise* a compté au nombre de ses collaborateurs des hommes d'un vrai mérite. Bien souvent M. P. Hédouin a enrichi les colonnes de ce journal de ses gracieuses poésies. C'est aussi dans la *Boulonnaise* que M. L. Direy a publié ses premiers essais, qui déjà faisaient pressentir le talent de l'auteur des *Orphelines*. La *Boulonnaise*, en un mot, a été la pépinière de ce que nous comptons d'écrivains distingués. »

« Sous le rapport politique, la *Boulonnaise* a toujours été fidèle à son drapeau ; c'est un mérite rare à notre époque. Les opinions nous ont paru quelquefois arriérées, rétrogrades même ; mais elles étaient le résultat d'un sentiment profond

chez son estimable gérant ; l'intérêt personnel ne les dictait pas *comme chez beaucoup d'autres*, et toutes les opinions sont respectables lorsqu'elles émanent d'hommes de cœur et de conviction. »

Voilà une belle oraison funèbre, et comme en reçoivent rarement les feuilles qui tombent : notez qu'elle est l'œuvre d'une rivale !

HISTOIRE-REVUE

DU JOURNALISME BOULONNAIS.

L'Annotateur.

1823-1848.

I.

6 Novembre 1823 au 2 Septembre 1830.

Le fondateur de l'*Annotateur*, celui qui inspira à l'imprimeur Hesse le désir de faire concurrence à la *Feuille d'Annonces* de M. Le Roy, fut l'un de ces hommes dont l'activité féconde, aidée par les circonstances, marque dans l'histoire d'un pays.

Ce n'est pas le premier venu, car il figure dans le *Dictionnaire des Contemporains* de M. Vapereau, où nous trouvons ainsi résumés ses divers titres à la notoriété :

Hédouin (Pierre), littérateur et musicien français, né à Boulogne-sur-mer, le 28 juillet 1789, longtemps avocat dans cette ville (1) et fixé depuis à Valenciennes, a publié les œuvres suivantes : *les Délassements de ma vie*, romances (1815) ; *le Bouquet de Lys* (1816, poésie et musique) ; *Souvenirs historiques et pittoresques du Pas-de-Calais* (1824) ; *la Prévention*, opéra en un acte (Boulogne, 1827), avec A. Piccini ; *Mosaïque* (1856) ; et un grand nombre de romances et d'articles insérés dans divers recueils.

(1) M. Hédouin se fit inscrire au barreau de notre ville dès qu'il eut été reçu avocat Il y brilla par son talent oratoire et de spirituelles plaidoiries; devenu bâtonnier de l'ordre, il était réélu chaque année; les devoirs de la noble profession qu'il remplissait si bien ne l'empêchaient pas de se livrer au culte des lettres et des arts (Mémoires de la Société Dunkerquoise, 1867).

Si l'on ne savait avec quelle parcimonie les distributeurs de gloire font la part des écrivains de province, on s'étonnerait à bon droit de la sèche nomenclature biographique citée plus haut. Nous, pour qui M. Hédouin représente le centre vers lequel convergea, à un moment donné, notre littérature locale, nous devons à sa mémoire un hommage mérité.

On pourrait apprécier ses aptitudes diverses par ces simples mots :

« Ecrivain correct, poëte et artiste plein de goût, il a publié des œuvres de genres bien différents ; elles concernent l'histoire, l'archéologie, la poésie, le drame ou la musique. Sa maison de Boulogne (rue de Lille, où il est né, où demeura son père, contrôleur des postes) dont il avait fait, pour ainsi dire, un musée, s'ouvrait à toutes les notabilités scientifiques, littéraires ou artistiques (1). »

Il y reçut tour à tour Talma, Michaud, Meyerbeer, Paganini et les diverses notabilités qu'attiraient chaque été les bains de Boulogne. Il était l'introducteur désigné de toutes les célébrités auprès de la meilleure société boulonnaise. Il créait d'illustres amis à notre ville ; et ces amis développaient les germes longtemps engourdis d'une rénovation intellectuelle.

Nous rencontrons M. Hédouin dans la période brillante de notre Société d'Agriculture, qui florissait alors par le culte assidu des lettres et des arts. Il fonde l'école de musique de notre ville ; il aide à la formation de la Société des Amis des Arts.

On peut croire que le désir de trouver un nid pour les enfants de sa plume fertile, le poussa à fonder l'*Annotateur*. Désir naturel. Comme sa facilité égalait la diversité de ses

(1) Mémoires de la *Société Dunkerquoise*.

aptitudes, il fut le vrai journaliste demandé par l'époque; et il servit à ses lecteurs des ingéniosités, des boutades, des jeux d'esprit, lesquels, suivant l'expression consacrée, châtiaient en riant les ridicules du siècle. Il pouvait s'approprier l'épigraphe mise au frontispice du journal nouveau-né : « *Diversité c'est ma devise !* Vers, prose, musique, sous leurs formes les plus variées, il essaya de tout. Aussi disait-on de lui en 1831 : « s'il savait se borner ! » Il préféra savourer toutes les fleurs intellectuelles, comme l'abeille qui voltige de la rose au jasmin, du lys majestueux à l'humble violette.

Dernier champion, à Boulogne, de la littérature dite classique, sa longue guerre contre les nébuleux romantiques finit par une défection, ou plutôt, il inocula à son style quelques-unes des incontestables qualités de l'école nouvelle.

Ses connaissances réelles, ses prétentions plus grandes encore à bien connaître les beaux arts en firent le juge de nos écrivains, de nos peintres et de nos musiciens ; mais ses décisions motivées ont des affinités avec les remontrances professorales, si chères à la critique classique.

Nous n'avons pas l'intention de suivre M. Hédouin dans sa carrière honorable et si bien remplie : nous lui devions un souvenir : sa biographie complète nous retarderait trop. Il conserva jusqu'à la fin son amour pour les choses de l'esprit, et à soixante-sept ans (en 1856) il rassembla dans un bel in-octavo, ou plutôt, il fit une MOSAIQUE de ses meilleurs écrits sur les peintres musiciens, littérateurs et artistes dramatiques. C'est un volume qu'on consultera longtemps avec fruit.

M. Hédouin est mort à Paris le 20 décembre 1868, et diverses feuilles de la région du Nord déplorèrent la perte de l'un des meilleurs littérateurs du département du Pas-de-Calais.

Le mérite incontestable de M. Hédouin, pour nous, est d'avoir implanté à Boulogne le véritable journalisme. L'apparition de l'*Annotateur* est comme une ère nouvelle, d'où date l'éclosion de nos principaux écrivains. Ce journal débuta modestement, mais on put prévoir ses développements successifs.

M. Hédouin s'associa d'abord M. Bertin Aloy, dont tous les écrits semblent l'épanchement d'une nature excellente. Homme aimable et modeste, si la part de M. Aloy est petite, elle est de celles dont on peut être fier, car il ne s'y mêle aucune mauvaise chose.

Quelques correspondants amateurs aidèrent à l'œuvre naissante ; et le 6 novembre 1823 parut le premier numéro d'une feuille, devenue, après 1830, le journal officiel de l'Administration.

1823-1824.

A l'origine l'*Annotateur* imita beaucoup *le Spectateur* d'Addison, autant qu'il est possible d'imiter ce parangon des publications périodiques. Je trouve, de numéros en numéros, des lettres signées *Simplicia*, *Alicia*, le *Rodeur*, l'*Observateur*, qui me rappellent la correspondance d'Hécatissa, d'Anna Bella et autres de la feuille anglaise. Ce sont d'ingénieuses revues satiriques des us et coutumes du temps ; et la façon d'en parler, ironiquement louangeuse, est un blâme plus piquant qu'un reproche amer.

Quelques entrefilets, imitant ce qu'on nomma depuis *nouvelles à la main*, pétillent d'esprit ; ainsi dans le premier numéro (6 novembre 1823) je m'arrête à ces lignes :

« Dans les nouvelles méditations de M. de La Martine, nous avons remarqué, au milieu d'une foule de beautés et d'incorrections, d'idées bizarres et de pensées charmantes, le vers suivant qui fait partie d'un chant d'amour dédié à sa femme :

Que ton sommeil est doux, *ô vierge*, ô ma colombe ! Madame de La Martine est sans doute très heureuse d'avoir épousé un poëte distingué ; mais dans le mariage il ne suffit pas de savoir faire des vers. Nous la plaignons donc beaucoup d'avoir reçu cette épithète de *vierge*, si c'est *historiquement* qu'elle lui a été donnée ; mais nous en rirons avec elle, au contraire, et de bien bon cœur, si elle n'est que le résultat d'une naïveté poëtico-romantique. »

Que dites-vous de cette critique? elle donne la note du temps.

Le Romantisme, en ses commencements, ne fut point choyé par le journalisme, resté fidèle aux gloires nationales : toutes les gazettes de 1820 à 1830 sont pleines de ces remarques, souvent justes, sur les licences introduites par les poëtes nouveaux.

Le 13 mai 1824, je trouve encore un entrefilet caractéristique :

« La vogue du roman d'Ourika est déjà passée. L'épître de M. C. Delavigne en réponse à celle de M de La Martine obtient un succès mérité et *qui ne passera point* ! ! Le mois dernier nous a offert, entr'autres nouveautés, des odes par M. Victor Hugo, *où le germe d'un beau talent se trouve étouffé par tout ce que le romantisme a de plus nébuleux*. Personne jusqu'ici ne s'était avisé de faire une ode ayant pour titre la grand'-mère, et surtout de penser que le genre lyrique pouvait donner lieu à des vers aussi naïfs que ceux que nous allons citer:

Dors-tu ?... réveille-toi, mère de notre mère,
D'ordinaire, en dormant ta bouche remuait....
. . . .
Pourquoi courber ton front plus bas que de coutume?...

Voilà ce que ces Messieurs appellent du naturel ; ce n'est certainement pas celui que La Fontaine, Molière, J. B. Rousseau, mettaient dans leurs ouvrages ; sans doute une vieille femme peut bien remuer la bouche en dormant, mais jamais

la poésie n'admettra un semblable tableau. Pour le rendre complet, l'auteur aurait dû ajouter que d'ordinaire la grand mère éternuait en s'éveillant:

Dieu vous bénisse, Messieurs les Romantiques ! mais bien certainement Apollon vous maudira... »

La critique en était encore là en l'an de grâce 1824, et comme le disait Regnier :

Son sçavoir ne s'estend seulement
Qu'à regratter un mot douteux au jugement ..,
Et laisse sur le verd le noble de l'ouvrage.

Sainte-Beuve n'avait pas encore rendu la critique l'égale de l'œuvre jugée. Ceci, sans aller plus loin, nous fait songer aux vicissitudes des réputations. Casimir Delavigne, dont les succès *ne devaient point passer*, est presqu'oublié ; et Victor Hugo, si malmené, a bien grandi depuis.

Le journalisme alors, au lieu d'être la sentinelle avancée des idées, se faisait l'intraitable conservateur du passé ; et de la même plume qui raillait nos grands poëtes à leurs débuts, elle défendait la diligence contre le chemin de fer. Les véhicules à la vapeur donnaient lieu aux gorges chaudes de MM. les rédacteurs en gaîté. Tout cela est du même temps !

Novembre 1823.— Description d'une nouvelle machine à scier le marbre, inventée par F. Sauvage.

18 décembre. — Un article *variétés* nous arrête : Il commence ainsi :

« J'aime beaucoup la concurrence, c'est elle qui force les hommes à lutter entre eux pour obtenir des améliorations qui tournent au profit du public »...

L'auteur y passe en revue tous les bienfaits de cette lutte d'intérêts ; mais,comme dans les lettres des femmes, son but est en *post scriptum* dans cette spirituelle péroraison :

« Enfin, M. le rédacteur, depuis que votre feuille a paru, sa rivale (la feuille d'annonces), n'a-t-elle pas éprouvé d'heureuses améliorations ?... Voyez que d'efforts couronnés de succès elle a faits pour amuser le public par ses articles piquants et spirituels. La concurrence en est la cause, et nous lui devons deux journaux *qu'elle finira par rendre intéressants.* »

On ne peut plaisanter plus finement un rival ; et si tous les journaux, et l'*Annotateur* lui-même, avaient conservé cette spirituelle ironie, on aurait à déplorer moins d'excès de plume dignes des halles plutôt que d'honnêtes gens d'un avis contraire.

Le 24 décembre. — Une lettre signée : *Williaume Matrimoniomane* sous le titre de *projet d'établissement utile*, donne une idée très originale pour amener les mariages d'inclination :

« Fondez un ou plusieurs théâtres d'amateurs où les acteurs en jouant la comédie, puissent se bien connaître et désirer un dénouement à l'hôtel-de-ville. »

Je mets ainsi en peu de mots l'essence de ce projet dont l'excentricité excusera la citation.

Chaque numéro se terminait par un morceau de poésie dû aux muses de MM. d'Ordre, P. Hédouin, L. Fayeulle etc , rimeurs ordinaires du journal.

Un archéologue de talent, M. Alex. Marmin, auteur de notes sur le siége de Boulogne, y publia plusieurs articles sur les antiquités du pays et sur les monnaies. Il eut sans doute part aussi à d'autres écrits ; mais je manque de renseignements précis à cet égard.

La Revue théâtrale commence en janvier 1824, signée des A. A, par lesquels M. Hédouin signait dans la feuille d'Annonces la *chronique des Arts*. Cette revue, consciencieusement et habilement faite, dans l'esprit exclusif du temps, s'arrêtait au moindre mot malsonnant de l'œuvre ou du débit, car les classiques avaient l'oreille furieusement délicate, comme chacun sait.

Mars 1824.—Mention de la pose de la première pierre de l'Etablissement des bains, fondé par M. A. Versial ; quelques phrases sur le but du créateur ; un récit en vers chanté au banquet ; j'ai reproduit le tout dans mon *histoire de l'Ancien Etablissement,* éditée en janvier 1866.

Le 29 avril, je rencontre une appréciation, ou plutôt quelques réflexions sur le talent de Louis Fayeulle, comme poëte. Elles sont justes : ce nouvel Adam Billault, menuisier, qui dut se créer lui-même les outils de sa pensée, n'ayant point reçu l'éducation qui les donne, est mis sous son vrai jour.

Un programme d'une séance publique de la Société d'Agriculture nous indique, au 12 juillet, les sujets multiples qu'embrassait alors cette assemblée. Les sciences et les belles-lettres y avaient chacune des représentants, et cette compagnie réunissait dans son sein tous ceux qui s'occupaient à défricher les champs divers de l'intelligence.

Le premier écrit de longue haleine, publié par l'*Annotateur*, est une notice sur le *Baron de Courset*, par M. Hédouin, (14 octobre). Elle avait été lue à la séance annuelle de la Société d'Agriculture le 12 juillet. M. Hédouin, donna dans la même année une étude sur Lefèvre d'Etaples (Faber Stapulensis), avec portrait de ce savant du XVe siècle. Ce portrait, comme toutes les lithographies publiées par l'*Annotateur*, appartient à l'enfance de cet art, maintenant arrivé à une si grande perfection.

11 novembre.—Sur *Marie de Boulogne*, nouvelle historique de M. Hédouin, copions quelques lignes d'éloges :

« Quoiqu'il en soit, le bien que tous les journaux de la capitale se sont accordés à dire de Marie de Boulogne, annonce assez qu'elle a obtenu d'honorables suffrages ; mais c'était à Boulogne même que l'attendaient ceux qui devaient le plus

flatter son auteur, notre compatriote. » *Ce qui m'est le plus doux dans le succès de mon poème*, disait un jour un auteur distingué, *c'est qu'on en parlera dans mon village*. Qu'est-ce en effet que la réputation ? presque toujours un hommage rendu aux simples syllabes d'un nom : la plus précieuse est celle qu'on obtient parmi ses concitoyens, parce qu'elle est accordée à la personne. Sous ce rapport, M. Hédouin a tout lieu d'être satisfait ; la rapidité avec laquelle ont été enlevés ici les exemplaires que nos libraires s'étaient procurés de son ouvrage, est un suffrage dont il sait sans doute apprécier toute la valeur »...

Que les temps sont changés ! Un ouvrage boulonnais, comme il appert de ces lignes que nous n'oserions attribuer à M. Hédouin lui-même, se vendait donc en ce temps-là. Ah ! nous sommes bien loin de 1824 !

1825.

L'année 1825 s'annonce dans l'*Annotateur* sous une forme plus arrêtée de journalisme militant. Il s'occupe d'édilité pour la première fois, et le 12 janvier, une lettre commence ainsi :

« J'ai pris l'engagement de traiter de la restauration du canal des Tintelleries, et de la meilleure destination à donner au terrain de l'ancien cimetière de la basse-ville, le long duquel passe ce canal... »

La lettre est assez longue, pleine de vues excellentes, et renferme le projet d'améliorations successivement effectuées depuis : elle est signée B.L.

12 janvier.—« *Un habitant de la haute ville* » réclame l'ouverture de la Porte des Degrés, et en montre la possibilité avec peu de dépense.

Plus loin, un autre correspondant s'étonne que, dans une ville comme Boulogne, il n'y ait pas de bureau de placement.

M. de Chanlaire, alors ami du journal, coopéra à sa rédaction par plusieurs lettres remarquables, dont quelques-unes signées. Ses « *Visites du jour de l'an* » sont une revue de la ville. Sa verve pessimiste trouve beaucoup à critiquer sous le rapport de la propreté et de la bonne viabilité des rues :

« Pauvres piétons, s'écrie-t-il, que vous êtes à plaindre à Boulogne ? Ne voilà pas encore cinq minutes que je chemine, et déjà j'ai rencontré deux écueils sur les rues »

M. de Chanlaire est sujet à caution dans ses plaintes ; il était rarement satisfait et n'a jamais trouvé que tout allât pour le mieux dans la meilleure des villes possibles.

Ces lettres prouvent, du moins, que l'*Annotateur* ne s'occupait déjà plus aussi exclusivement des choses littéraires et qu'il essayait d'aborder les questions administratives.

Un objet intéressant est l'attitude belliqueuse du journal en face de la troupe théâtrale. Les articles de M. Hédouin prennent le titre de : « *Bulletin de l'armée théâtrale sous les ordres du général Stockleit.* » Ayant surpris quelques secrets de coulisse, le chroniqueur relate le grand combat survenu entre les amazones Raimond et Eliza ; il chante les soufflets donnés, les cheveux arrachés, etc. L'indiscret ! Il y eut grande colère dans le camp : le *directeur-général* se fâcha et envoya le 7 janvier cet *ultimatum*, (imité bien des fois depuis ce temps).

« Monsieur Hesse, j'ai l'honneur de vous prévenir qu'il entre dans mes intérêts de prendre un autre imprimeur. »

Mais l'*Annotateur* ne broncha nullement devant cette menace, (ce qui ne fut pas toujours imité depuis) et foudroya l'armée ennemie par une mitraillade de bulletins.

Enfin, le 25 janvier parut le *meâ culpâ d'un directeur de province,* conte rempli de vérités ; et par un petit exemple de la conduite de M. Stockleit envers le public, etc. etc , il mit le feu aux poudres. Le général-directeur dut se rendre, craignant les suites de sa déroute ; et l'*Annotateur* put se féliciter de n'avoir pas fait céder la question de boutique à l'honneur du drapeau.

Attention ! Voici venir l'Asmodée, *le Diable boiteux* dont la béquille porta de si rudes coups à nos journalistes. Une fanfare préliminaire en son honneur !

En 1824 était arrivé à Boulogne un écrivain parisien, chétif de corps, dont l'esprit, tristement célèbre, lui avait déjà valu quelques condamnations pour délits de presse. On sut qu'il se nommait Barthélémy, qu'il était professeur de langues, mais rien au-delà. Le passé était couvert d'un voile épais, que nous ne chercherons pas à soulever. Sa claudication, parodiée depuis dans une scène de carnaval, le fit surnommer par antiphrase : *Petit-Patin,* (il portait un patin énorme) ; et c'est par ce surnom qu'il est surtout connu des Boulonnais.

L'auteur du *jugement par jury*, d'un poëme sur Napoléon, le futur *Franc Parleur*, débuta à l'*Annotateur* dans une lettre du 1er février 1825, signée Marquet (pseudonyme pris par lui à diverses reprises) relative à la discussion de théâtre dont je viens de parler.

Cette lettre révélait un esprit de fine trempe, mais dangereux et acéré comme une flèche indienne. Ses observations critiques trouvaient vite le défaut de la cuirasse et pénétraient en blessant au vif. Ses connaissances étendues auraient pu les rendre utiles ; mais sa façon d'exprimer gâtait tout. Que diriez-vous d'une décoction de fiel versée dans un breuvage salutaire ? Voilà sa critique !

M. P. Hédouin, qui l'accueillit alors et s'en fit un auxi-

liaire, dut plus tard se rappeler la fable du *Villageois et du Serpent* :

> L'animal engourdi sent à peine le chaud
> Que l'âme lui revient avec la colère, etc.

Pierre Barthélémy saupoudra de son salpêtre chaque numéro de l'*Annotateur* pendant le reste de l'année. Sous sa plume naquirent les premières et les plus acerbes polémiques. Toute la période de 1825 à 1830 ne sera que trop remplie de sa personnalité hargneuse.

Tristes sires, que ces éreinteurs à outrance ! Voici comment on me les dépeignit un jour :

« Des gens de talent à qui rien n'a réussi, car ils n'ont pas compris que dans la carrière littéraire, l'honorabilité du caractère était indispensable : aussi leurs œuvres sont dédaignées par l'honnête homme qui ne veut pas encourager les perturbateurs de la tranquillité publique. Souvent, en voyant les excès de quelques-uns d'entre eux, on s'étonne et l'on a tort Le contraire serait plus surprenant. Ces gens envient : donc ils souffrent ; et rien plus que l'envie ne dispose à la malveillance. Ils sont comme l'éponge, imbibés de l'amertume qu'ils égouttent sur autrui. Eussent-ils les qualités d'un bon littérateur, il leur manquera toujours la principale chose, la dignité. Ni principes, ni convictions, mais de la bile ! Ils vous attaquent un jour : payez-les, ils se retourneront contre leurs amis et même contre leurs bienfaiteurs. Tout est au plus offrant et dernier enchérisseur. De chute en chute, de mépris en mépris, ils en arrivent là, et alors leur plume acquiert la propriété des serpents, de changer tout en venin. S'ils vous insultent, plaignez-les, ne leur répondez jamais ; agissez avec eux comme on fait avec les petits chats qui ne sont pas sages : mettez leur le nez dans leurs écrits et laissez-les se débarbouiller. Plaignez-les, vous dis-je, comme on plaint les méchants. Il faut avoir bien souffert pour aimer à faire le mal ; ou il faut un manque d'énergie tel que, n'ayant pas le courage de demander

au travail une rémunération honorable, on préfère se mettre aux gages des passions des autres et gagner comme les *bravi* sa croûte quotidienne.

Le 10 février.— Dans la *macédoine d'un Parisien*, Barthélémy cingla les *derniers moments d'un guerrier Morin*. M. Verjux, auteur de ce monologue en vers, répliqua, et par sa réplique entama la première polémique littéraire soutenue à Boulogne. Le jeune poëte y alla bravement :

« Je m'attendais à être sévèrement critiqué ; je l'ai été, je suis content. »

Pas tant que cela, pourrions-nous dire, en lisant sa réponse où perce le dépit d'un auteur malmené trop cavalièrement. M. Verjux eut alors à lutter contre un adversaire rompu à toutes les ruses du métier ; ce fut leur première, mais non leur dernière rencontre.

Le 5 mai.—Ce fut au tour de M. Monteuuis, de Marquise, auteur d'un *Memoranda* classique, à passer sous les fourches caudines de Barthélémy, qui fit de son ouvrage une autopsie ridicule ; mais ce dernier s'attira la réponse ferme, froide et écrasante d'un honnête écrivain injustement mis en cause : il n'eut pas les honneurs de la lutte.

Telle est l'acerbe aigreur de sa critique que je n'ose et ne puis en faire de citations sans encourir le reproche de rechercher le scandale : qu'il suffise de dire, qu'ainsi que ses impuissants imitateurs, il va de l'œuvre à l'écrivain, qu'il fouille la vie privée, qu'il veut ridiculiser, qu'il torture en un mot au lieu de reprendre. La seule citation possible est celle-ci et c'est l'une de ses ruades les plus douces. En parlant d'un manuel publié à cet époque, il écrit :

« Les guides quadrupèdes sont doués d'un tact si fin, que

tout voyageur, même un enfant, peut leur confier aveuglement le soin de les conduire.... Il n'en est pas de même du Guide de Boulogne. »

M. Martel, auteur de ce guide, répondit par une brochure ; alors Barthélémy en fit la cible de ses quolibets et dépassa toutes les bornes.

Son penchant à la personnalité ne fit que grandir ; il lui attira de justes représailles, comme je l'ai indiqué dans *la feuille d'Annonces* ; il devint un ennemi public et sans doute le cri public obligea l'*Annotateur* à le remercier, ce qui arriva en 1826. Mais son exemple a été funeste; l'impulsion était donnée, et c'est de lui que datent à Boulogne ces écrits *emporte-pièce*, qui font tant de tort au journalisme aux yeux de tout le monde.

Dans cette même année 1825, l'*Annotateur* s'occupe de choses plus sérieuses ; et l'économie politique bégaye ses premiers mots. Plusieurs articles sur une tontine maritime sont signés : St-Gest ainé.

Je trouve également plusieurs légendes boulonnaises, tirées de vieilles chroniques ou conservées par la tradition. M. Hédouin en est l'auteur, je le pense, et il se proposait d'exploiter cette mine féconde et instructive.

La critique littéraire fut généralement la part de Barthélémy, et l'on a vu comme il s'en acquittait. Il en était de même de la critique théâtrale : les comédiens furent menés *tambour battant*.

Quelques morceaux de poésie terminent toujours la dernière page de chaque numéro. Les initiales *A. G.*, qui paraissent vers la fin de l'année nous font connaître que M. Gérard avait quitté la *feuille d'Annonces* et qu'il abritait sa muse dans le journal dirigé depuis si longtemps par lui.

Jusqu'ici nous n'avons pas eu l'occasion de mentionner

les *faits divers*, lesquels, au détriment du reste, ont pris une importance si grande dans nos feuilles actuelles; alors ils étaient bornés à quelques lignes consacrées exclusivement aux événements locaux. L'*Annotateur* s'occupa en ce genre de la visite à Boulogne de la duchesse de Berri : il en relata longuement et minutieusement tous les incidents.

Quelques traits de dévouement, quelques accidents fournissent aussi de légers entrefilets. Les actes administratifs y sont publiés et discutés légèrement. Rien de tout cela n'a grand intérêt encore : l'intérêt viendra.

1826.

Je commence par mettre en gerbe les *faits divers* de l'année 1826, lesquels nous feront connaître Boulogne à cette époque. Et, d'abord, dans les vœux du journal, adressés aux lecteurs le 1er janvier, nous trouverons le souhait :

« Que des fontaines bien établies conduisent une eau saine dans les parties les plus peuplées de la ville;—au port l'accomplissement prochain de sa jetée—à la nouvelle salle de spectacle une heureuse et prompte fin; des armes moins rouillées et moins de sommeil au poste important de St-Nicolas, etc... »

Veut-on savoir comment on s'habillait alors? Qu'on lise, le 5 janvier, l'article modes :

« Les élégantes ont des espèces de gourmettes en or qui arrêtent le collet des manteaux, ce qui leur donne l'air de porter un joli manteau de hussard... et les hommes vêtent pour le bal des pantalons collants avec des sous-pieds très étroits et des bas à jour... »

Le 26, la nouvelle parvient en ville que MM. Vasseur, Dutertre et Lorgnier sont maintenus pour 5 ans dans leurs fonctions de maire et d'adjoints.

—L'ouverture d'un cours gratuit de mécanique a lieu le 25 dans la grande salle de la mairie.

M. de Chanlaire fait paraître son *Histoire du cheval de Napoléon*, écrite sous sa dictée par un cultivateur français, qui l'a recueilli dans sa vieillesse.

2 février.—Dans l'appel de la classe de 1825, le chiffre de la population cantonale de Boulogne est fixé à 22,232 habitants, le contingent proportionnel à 44 hommes et la population de l'arrondissement à 85, 141 habitants.

Le 9.— Mort de M. Louis-Marie-François Marmin, veuf de Marie-Jeanne Pihen, directeur des postes. Suspendu de ses fonctions sous l'Empire, pour son dévouement à la cause des Bourbons, il fut rétabli à la rentrée du roi, et depuis, malgré son grand âge, il n'a pas cessé de les remplir avec distinction.

—La haute-ville se plaint très-fort que son marché aux volailles soit déserté et que la *cocasserie* descende en basse-ville.

2 mars. — Représentation du *Bourru par Amour*, en 3 actes.

« Nous félicitons l'auteur du succès qu'il a obtenu et nous osons dire mérité, car on doit tenir compte des efforts faits pour réussir et personne n'a plus que M. Fayeulle des droits à l'indulgence. Nous pensons toutefois qu'il eut bien fait de ne pas traiter un sujet que Monvel a produit avec éclat sous le titre de l'*Amant bourru.*»

10 mars — *Le Conducteur dans Boulogne et ses environs* par Barthélémy est mis en vente chez les frères Griset, au prix de 3 francs. Ce guide contient un indicateur des adresses, devenu très-curieux à consulter.

16 mars. — La charmante promenade nouvellement créée au bas des remparts allait s'achever, et l'on parlait de substituer à son nom de *Petit-Camp*, celui de *Cours Caroline.*

— Distribution en ville d'un prospectus annonçant *l'essentiel d'une éducation soignée*, par M. Saty.

6 avril. — On espérait que le service des paquebots à vapeur de Londres et de Ramsgate à Boulogne commencerait dans la première semaine de mai ; mais ce service ne put être inauguré que le 22 juin.

— Les réverbères étaient retirés dès le mois d'avril : des plaintes très-vives furent faites à ce sujet et l'on disait avec raison,

« Pense-t-on que les nuits d'été soient moins noires pour être plus courtes ? »

Cette mesure donna lieu à quelques accidents.

— Croirait-on que notre ligne de fer fut un projet remontant à 1826 ? Je trouve à cette époque dans l'*Annotateur* « qu'une société anglaise se propose d'établir une route de fer de Boulogne à Paris, en passant par Amiens. »

— Debacq, le poëte fripier de Calais, commençait d'attirer l'attention publique On le citait comme un nouveau phénomène littéraire, *Nascitur poeta*, et l'on disait que Calais n'avait plus à envier à Boulogne ses Fayeulle et ses Dezoteux. Je suis de cet avis : nous donnerions Fayeulle, et Dezoteux par-dessus le marché, pour compter parmi nos écrivains Debacq, l'un des plus heureux esprits naturels.

13 avril. — Une souscription s'ouvre chez les frères Griset pour une brochure d'environ 50 pages, intitulée *Coup d'œil sur le Siècle*, épitre satirique, dédiée par M. C. Verjux à une personne fort estimée à Boulogne, M. Clouet.

Au 25 mai se lisent des *réflexions* sur cette épitre, commençant ainsi : « Un ouvrage, dans un genre généralement réprouvé, dans un genre où il n'est pas permis

d'être médiocre, une satire en un mot, vient de paraître, etc. » Suivait une appréciation fort sévère ; vers et pensées sont flagellés avec amertume ; aussi le 8 juin, M. Verjux la qualifiait « de pamphlet d'un échappé de collége. » Outre ces *réflexions*, les vers du satirique éprouvèrent un feu roulant d'attaques de tous genres Les dames étaient furieuses, dit-on, car le *coup d'œil sur le Siècle* ne les flattait guère. L'auteur ne broncha point. Tout cela le mit en vue. Alcibiade avait coupé la queue de son chien !

20 mai. — Publication d'une *Notice historique sur le Chevalier Noir* par M. Alex. Marmin, précédée de quelques mots flatteurs :

« Historien fidèle aussi bien qu'élégant écrivain, l'auteur de cette notice a présenté les actions du guerrier dépouillées de toutes fictions, etc. »

— Même date :

« On annonce le traité pratique d'architecture navale à l'usage des ouvriers charpentiers, par M. Louis Sauvage, ancien constructeur de navires à Boulogne. Cet ouvrage est le premier qui ait paru en France en ce genre. »

29 juin. — Installation du comité de la Société Humaine et des Naufrages.

8 juillet. — « Paraîtra bientôt : Précis exact du procès intenté à M. Barthélemy, suivi de considérations sur les occupations *extra-consulaires* de M. Hamilton, consul de S. M. B.... etc., avec cette épigraphe : « Le masque tombe, l'homme reste... »

20 juillet. — Un correspondant fait remarquer que depuis peu de temps les n^{os} des maisons étaient classés par rues, mais que l'ancien n^{o} par section, subsistant sur quelques-unes au-dessus du nouveau, il pouvait en résulter des erreurs.

27 juillet. — L'un des propriétaires des terrains de Capécure s'est décidé à bâtir, lisons-nous dans l'*Annotateur*; « nous devrons sans doute à sa résolution une nouvelle ville que nous verrons bâtir en quelques années.»

On conviendra que cette prophétie vaut toutes celles de Mathieu de la Drôme.

3 août. — Une lettre signée F. M... recommande « aux âmes sensibles et généreuses » la cause de la Grèce opprimée, au bénéfice de laquelle plusieurs jeunes gens ouvrirent, le 24 du même mois, un tir à l'oiseau. Cette cause fut plaidée chaleureusement à Boulogne, et amena une souscription ouverte chez M. Louis Fontaine. M. Françôis Morand en fut le plus ardent avocat : il avait alors 18 ans, et venait de débuter dans le journalisme. Nous lisons au 7 septembre ces vers adressés à Mlle J. M. P. *travaillant pour les Grecs :*

Mille fléaux sans doute ont pesé sur la Grèce,
Toujours en proie aux horreurs de la mort ;
Mais songeant qu'à ses maux votre âme s'intéresse,
Je serais Grec, qu'au sein de ma détresse
Je bénirais encor mon sort.

10 août. — Une demande :

« En vertu de quelle autorisation les boutiques établies sur le champ de foire sont-elles ouvertes le dimanche, lorsqu'on exige que celles des marchands de la ville soient fermées ? «

Réponse du 17 :

« L'exception est ancienne et sanctionnée par l'autorité.... »

Ceci prouve qu'il n'y a pas de règles sans exception !

17 août.

« Le buste de Henri II a été placé la *nuit dernière* sur la

fontaine élevée par M. de Chanlaire, au milieu de notre esplanade. Ce buste est l'ouvrage de M. David, l'un de nos plus célèbres statuaires. Nous sommes fâchés que cette installation ait été ainsi faite presque furtivement.... »

M. de Chanlaire, qui aimait assez à battre la grosse caisse autour de ses bonnes actions, répondit assez longuement que le buste n'avait pas été placé la *nuit*, puis qu'il le fut à quatre heures du matin, et qu'en août, quatre heures du matin, ce n'est plus la nuit....etc... Une note de la rédaction présume que M. de Chanlaire a voulu plaisanter dans sa réponse :

« On voit clair à quatre heures du matin, et cependant à cette heure, chacun est chez soi probablement endormi. »

Le 24 août une lettre signée : « un boulonnais » blâme le sujet de la statue.

« Il faut célébrer ses dieux domestiques. Boulogne a son *Eurvin* et son *Chevalier Noir* et l'un d'eux devait orner l'Esplanade. Le défenseur de la ville y avait plus de droit que son racheteur, etc... Le correspondant exprime aussi le vœu de voir bientôt l'eau couler des robinets de la fontaine, car si ses robinets restaient à sec, on se demanderait avec raison : *Cui bono?* A quoi bon ?

Il n'en fallait pas tant pour faire rentrer en lice M. de Chanlaire ; aussi le 31, le voyons-nous combattre ceux qui veulent imposer les héros de leur goût, sans lui permettre le sien :

« On m'a proposé, dit-il, Henri IV, le meilleur des rois ; votre correspondant parle ensuite de M. Eurvin et de M. le Chevalier Patras de Campaigno ; un autre habitant eût désiré voir sur le monument la figure du Bienheureux Benoit-Joseph Labre, né en Boulonnais, et le seul de tous nos compatriotes jusqu'alors authentiquement connu pour être mort

en odeur de sainteté..... Ce n'est pas tout encore : l'abbé Demazure me proposait Godefroi-de-Bouillon parce qu'il avait conquis la terre sainte. Assurément ces idées sont fort belles, mais je ne pouvais placer toute cette collection sur l'Esplanade. Chacun prie pour son saint et il est difficile, vous le voyez, de contenter à la fois tout le monde. »

L'affaire en resta là : Henri II ne descendit pas de son piédestal, mais les robinets attendent toujours l'eau qu'ils annoncent.

12 octobre. — On mettait sous presse, l'*Epître à M. Verjux sur le genre satirique,* par M. F. Thueux, jeune poëte alors à ses débuts. Son Epître est une vraie pilule entourée de sucre.

9 novembre. — Un correspondant nous entretient de sa visite à la nouvelle *maison d'arrêt.* « Le bâtiment dont les plans sont de M. Le Tome, et l'exécution de M. Rault-Flahaut, présente, dit-il, tous les avantages possibles. Il y a des prisons plus vastes mais non de mieux distribuées. C'est le 6 novembre qu'elle s'ouvrit à ses pensionnaires, et l'on y transporta 8 femmes et 13 hommes pour délits, et 9 pour dettes. »

J'ai cru ces *faits divers* intéressants à plus d'un titre ; mais je ne dois pas dépasser une certaine mesure.

On a pu remarquer combien l'année était riche en publications. Le mouvement imprimé en 1824 continuait : l'émulation est la meilleure muse. Nos écrivains eurent pour berceau les colonnes de l'*Annotateur ;* c'est là qu'ils grandirent et se fortifièrent. Sans compter M. A. Gérard, dont l'apparition fut signalée en 1825, nous avons rencontré en 1826, MM. Verjux, F. Morand, F. Thueux et Debacq.

L'année 1826 ressemble à son aînée par le ton général des articles.

La polémique est presqu'aussi fréquente. Celle qui fit le plus de bruit s'engagea entre MM. A. Gérard, rédacteur du journal en 1826, et Saty, à propos de *l'essentiel d'une éducation soignée*. M. Gérard fit la leçon au professeur. M. Saty répondit en offensé et s'emporta en mots si gros qu'on est surpris de les voir imprimés ; cela ne donne jamais raison et le défenseur du français outragé eut hautement le dessus. L'affaire alla sur un autre terrain, mais nous n'avons pas à y suivre les polémistes.

Lorsqu'on parcourt ces pages remplies de jeunesse hardie, on ne peut s'empêcher de reconnaître en nos devanciers de vaillants champions. Sous leur plume les succès de mauvais aloi montraient vite la corde. On regrette quelques emportements, quelques vivacités de style : que celui qui est pur de ces écarts aux convenances leur jette la première pierre. Du moins ils ne se passionnaient ainsi que dans les luttes où ils se jetaient avec l'ardeur de la jeunesse : ce n'était jamais de sang-froid, et sans un motif de défense qu'ils s'emportaient.

La chronique théâtrale était ultra-sévère pour les artistes, et pourtant le directeur Moliny fit fortune ; aussi remercia-t-il les écrivains, qui tout en malmenant sa troupe, excitaient le public à remplir la salle. Le bruit en ce cas est la meilleure réclame.

L'*Annotateur* fut, en un mot, en 1826, le Don Quichotte, redresseur général des torts artistiques et littéraires.

Je préfère cependant ses *Variétés* dans le genre humouristique des *Essays britanniques*. Elles sont piquantes, agréables à lire ; plus d'une pourrait reparaître sans avoir vieilli.

Avec l'année 1826, disparaît l'élégant et commode format in-octavo, adopté si longtemps par les journaux. Depuis cette époque, leurs collections difficiles à caser,

ont disparu des bibliothèques particulières. On les lit moins aussi : allez donc chercher quelque chose dans la masse d'un in-folio, à moins d'y être obligé. Je crains bien que l'agrandissement du format n'ait été défavorable. En perdant la forme du livre, le journal imposa moins à l'écrivain ; on ne lui donna plus la fleur du panier, le principal fut d'arriver à remplir plus vite les énormes colonnes du monstre nouveau. La littérature s'enfuit en se voilant la face, et laissa la politique et les nouvelles diverses se partager son terrain. Par-ci, par-là et par charité, on lui octroya encore un petit coin, mais à la condition expresse de ne pas dépasser ce lit de Procuste, ou gare les ciseaux ! Leurs Majestés Ciseaux devinrent les grands maîtres... leur règne dure encore.

1827.

L'*Annotateur*, sous son nouveau format grand in-4°, donnait 8 pages à 2 colonnes. Les cinq premières servaient aux annonces et avis divers ; puis venaient les faits-Boulogne ; ensuite un article théâtre, la correspondance, les variétés ; enfin un morceau de poésie pour clore. Voilà le menu ordinaire qui ne changeait qu'aux grands jours.

M. Charles Verjux en devint alors le principal rédacteur.

18 janvier : Lire une notice sur J.-J. Leuliette, due à la plume de son ami L. Fayeulle : elle est curieuse par les détails intimes et naïfs qu'elle nous présente sur l'enfance du grand écrivain si peu connu, si digne de l'être.

15 février. — M. Hédouin ayant présenté à Charles X, la première livraison des *Souvenirs historiques et pittoresques du Pas-de-Calais*, dédiés à S. A. R. la duchesse de Berri, le roi daigna lui adresser des éloges et l'honorer de sa souscription.

8 mars. — Mme la Dauphine reçoit des mains de la baronne d'Ordre un exemplaire des *Suisses sous Rodolphe de Hapsbourg*, roman en 4 volumes.

Nos écrivains étaient bien en cour, comme il paraît.

29 mars. — Depuis un mois, l'on travaillait à relever sur ses anciennes fondations la chapelle consacrée à Notre-Dame de Boulogne. — Le 7 juin en dégageant les fondations de l'antique Cathédrale, on trouva un caveau soutenu par des colonnes gothiques, qui, suivant les suppositions, dut servir autrefois de sépulture aux familles distinguées du Boulonnais.

M. Joseph Leroy acquiert l'imprimerie de M. P. Hesse et devient l'éditeur du journal.

2 mai. — D'après un tableau authentique, Boulogne était alors la 44e ville de France par la population, fixée à 19,314 âmes.

24 mai. — On annonçait pour paraître en juin, un poëme de F. Thueux, intitulé *Les Bains de Mer*.

27 juillet. — Naissance du *Franc-Parleur*. Le nouveau venu cherche aussitôt la lutte et commence les hostilités.

L'*Annotateur* le regarda d'abord avec la superbe d'un Terre-Neuvien méprisant les aboiements d'un roquet.

La conjuration du silence, organisée pour la première fois, exaspérait l'aboyeur.

Le 27 août cependant, il crut voir quelques allusions dans un article de l'*Annotateur*, à propos d'un M. Christophe — il saisit cette précieuse occasion et en profita si bien qu'un procès s'en suivit entre MM. Gérard insulté et Barthélémy l'insulteur.

Ce procès fut jugé en novembre et perdu par l'éditeur du *Franc-Parleur*.

Un autre procès en diffamation fut amené par les faits suivants : M. de Chanlaire, dans des *réflexions sur*

le passage à Boulogne de la duchesse de Berri, ayant accusé le conseil municipal et l'administration d'avoir dilapidé les fonds de la commune, une réponse à sa brochure fut annoncée par M. Verjux, et répandue quelques mois après, mais sans nom d'auteur.

Cette réponse était très-vive : on y discutait jusqu'aux titres de noblesse de M. de Chanlaire Celui-ci, feignant de chercher le nom de son adversaire, concluait qu'on ne pouvait attribuer cet écrit qu'à un *échappé de galères*, ou à l'élève d'un *forçat évadé*. Ces grossières suppositions auxquelles le *Franc-Parleur* chercha à donner de la force, en faisant suivre ou précéder le nom de M. Verjux d'allusions fausses et blessantes, donna lieu à une provocation refusée par le *grand fauconnier de France.* M. Verjux eut alors recours aux tribunaux, et le 9 février suivant, M. de Chanlaire était condamné à un mois de prison et à mille francs d'amende.

L'intraitable *Franc-Parleur*, qui avait déjà blessé tous les rédacteurs de l'*Annotateur* par ses railleries sans fin, fut alors puni par une *Bombe Asmodéenne*, publication anonyme qui éclata entre les jambes de Barthélémy, et déchira le voile de son passé. Il y était nommé *Clopineau*, diable boiteux, Asmodée, cousin de la peste, etc. L'*avis charitable*, mis en tête de cette Bombe, était un réquisitoire accablant. Barthélémy attribua l'ouvrage à M. Hédouin ; et le cloua au pilori de ses caquets ; mais il eut beau dépenser son esprit en sanglantes épigrammes : les vérités qu'il s'était attirées, étaient de nature à le déconsidérer. Voilà pourtant ce qui résulte de ces pétulantes attaques. Quand donc les écrivains sauront-ils laver leur linge sale en famille ?

11 octobre. — Ouverture de la salle Monsigny. Le discours d'inauguration est dû à M. Thueux. M. Hédouin

donna pour la première soirée un opéra en un acte, musique de Piccini.

Ira-t-il à Boulogne? ou *la Fausse Prévention*, tel était le titre de cette œuvre, qui mettait en scène le directeur et ses indécisions avant de venir à Boulogne. On l'avait prévenu contre notre ville. On trouve dans le poëme ces vers souvent appliqués :

Ah! qu'on est fier d'être Français
Quand on regarde la Colonne !

M. Gérard en fit un compte-rendu élogieux qui se termine ainsi :

« L'homme qui a exprimé des sentiments tels que ceux que renferme cette pièce ne doit jamais avoir rien à craindre de la méchanceté jalouse, etc... »

Cette méchanceté jalouse, on le devine facilement, était à l'adresse du *Franc-Parleur*, lequel, déniant tout mérite à cette production, y signalant des plagiats, finissait ainsi sa critique vigoureuse :

Cette pièce se vend au foyer du théâtre... en attendant qu'elle serve à l'allumer.

Ces mots, ajoutés après coup par une autre main, valurent à Barthélémy une correction assez vive *vers le département du Bas-Rhin*.

En ce temps là comme en d'autres temps, on reprochait au rédacteur sa jeunesse. Le *jeune Verjux* devenait une appellation fréquente. En cherchant bien on trouverait qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Le 15 novembre, désespérant de sa tactique, nommée *Silence du mépris*, à l'égard d'un ennemi alerte et devenu dangereux par l'enlèvement de quelques abonnés, l'*Annotateur* usa des grands moyens et fit feu de toutes

ses pièces. Il déterra dans la poussière du *Feuilleton littéraire* de 1824 une critique très-vive contre Barthélémy, à propos de sa publication du « *Jugement par Jury* ou la *Vengeance d'une Femme*, roman en 2 vol. édité à Paris. Il y était dit que ce roman n'en était pas un, mais le récit autobiographique et éhonté d'une aventure de l'auteur, — aventure qui n'en faisait guère un saint homme. Jugez de la joie de l'*Annotateur*. Cette critique fut republiée avec une note très explicative. En outre, on se procura des renseignements sur les antécédents du polémiste pour s'en servir au besoin. Tristes moyens que ceux-là !

L'année se termina au milieu de ces luttes violentes. Le *Franc-Parleur* qualifiait ces attaques de « ruades de l'âne au trot. » Voici un spécimen des aménités qu'on échangeait :

« Le bureau du *Franc-Parleur* se trouve placé près de l'égout de la rue des Minimes: quel rapprochement et qu'elle ressemblance ! »

Plus loin une épigramme finit par ces vers :

C'est sans doute par habitude
Qu'il *viole* encor... la vérité.

Pour excuser autant que possible de telles inconvenances, il faut se reporter à ce qui les amena. Examinons en quelques lignes le *Franc-Parleur* ; il vaut mieux du reste en finir avec lui : j'en ai déjà trop parlé pour ne pas achever ce qu'il me reste à en dire.

Le Franc-Parleur.

Sciences, Arts, Littérature, Théâtre, Mœurs, Commerce, Jurisprudence, Annonces judiciaires et Avis divers.

Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue.

---

2 *vol.* *in*-8o, 27 *Juillet* 1827 *à* 29 *Août* 1828.

Sous le règne de Charles X et de la Censure, la presse jouit pendant quelques années d'une licence dont on a lieu de s'étonner à présent. Les journaux montèrent leur critique à un diapason qui serait difficilement toléré, n'importe à quelle époque.

Pendant que Figaro 1er et ses confrères de Paris *sapaient le trône et l'autel* par leurs mordantes ironies. la province voyait surgir des feuilles qui les imitaient dans leur rayon d'influence et sapaient, à leur exemple, les administrations locales. Le premier journal d'opposition de Boulogne, le *Franc-Parleur*, fut l'un des plus violents parmi ces organes. On se ferait difficilement une idée de sa violence : il faut le feuilleter pour en juger ; d'autant plus que les citations sont souvent impossibles.

Il fut fondé à l'instigation du parti libéral, lequel voyant un adversaire dans M. Vasseur, maire de la ville, chercha à éloigner ce magistrat d'une administration convoitée.

Le moyen fut, comme toujours en ces cas là, une opposition systématique. Ce qui distingua celle de 1827 fut une ardente persévérance dans les attaques et une habileté très grande à se faire des armes de toutes les fautes du parti contraire. M. Vasseur dut bientôt se retirer devant cette opposition acharnée.

M. Barthélémy, brouillé depuis 1826 avec la rédaction de l'*Annotateur*, avait offert au parti libéral sa plume *prête-à-tout*, et dès le premier n° du *Franc-Parleur*, il

ouvrit le feu contre la municipalité en attaquant hardiment un arrêté relatif aux bains de mer. Cet arrêté fut longtemps le grand cheval de bataille ; Barthélémy en tira un parti incroyable, en animant les intérêts lésés par la délimitation de la plage, en excitant, en faisant naître des procès perdus et gagnés tour à tour, jusqu'à la décision de l'autorité supérieure contraire au dispositif de ce document.

M. Vasseur, dont tous les actes, du reste, passaient au crible du *Franc-Parleur*, se fatigua trop vite de la lutte et donna sa démission le 26 juin 1828.

Si j'entrais dans les détails de cette opposition je me trouverais entraîné trop loin. La tactique de Barthélémy est remarquable par l'esprit de suite qui préside à ses attaques. D'un *fait divers*, de la nouvelle la plus étrangère à Boulogne, sort, comme d'une boîte à surprise, un argument en faveur de sa cause. C'est tantôt par une comparaison, tantôt par un rapprochement. Rien n'est oiseux sous sa plume : tout va au but.

Il inaugura à Boulogne, sous le titre de *Caquets*, l'escarmouche par épigramme d'une ou deux lignes, dont les traits acérés vont frapper sûrement : coups d'épingles incessants d'une méchanceté et d'un esprit incroyables. Nous n'avons pas eu mieux en ce genre, quoique bien des méchancetés se soient imprimées depuis dans notre bonne ville de Boulogne. C'était en ses mains une arme cruelle : souvent sa critique allait frapper quelque mesure du gouvernement ; et lorsque la censure arrêtait ses hardiesses de plume, il laissait la place de l'article en blanc. On comprenait ce que cela voulait dire.

Veut-on juger des *Caquets* ? En voici que j'ai dû choisir parmi les doux :

« **La plage jusqu'au banc du tuf va devenir une promenade**

spécialement consacrée aux personnes qui souscriraient à l'Etablissement des bains ; il n'y aura que les chevaux et voitures appartenant aux mêmes personnes qui auront le droit d'y circuler. On exceptera cependant de cette nouvelle mesure de commodité publique les vagues, attendu la difficulté de les punir pour contravention.

» Un censeur vient d'être nommé à Boulogne avec trois fois plus d'émoluments que ses confrères des autres villes ; il est chargé, à la vérité, d'une tâche plus pénible : les instructions particulières lui enjoignent de retrancher toutes les insignifiances et de donner de l'esprit aux articles qui en manquent.

» Le capitaine K... se trouve embarrassé pour lester de suite un brick de 300 tonneaux — on lui offre la dernière livraison de l'*Annotateur*.

» On ne dit plus : prenez deux grains d'opium, on dit : lisez l'*Annotateur*.

» On trouve dans le mot *Annotateur*, *âne au trot;* dans la chose même on ne trouve rien.

» Il y eut tant de monde aux représentations de Mlle Georges que la chaleur était extrême ; on a été obligé de faire circuler l'*Annotateur* pour rafraîchir l'atmosphère : ce soir là on lui rendait justice.

A propos du poëme : les bains de mer par Thueux : « Les personnes qui auraient besoin de zéphirs, de Naïades, de Néréides, d'azur et de tout l'attirail mythologique peuvent s'adresser aux *Bains de mer*.

» — Somme totale, l'ouvrage est bien pour un homme qui fait preuve d'autant de modestie que M. Thueux.

» L'appariteur qui occupe gratis la maison qui a changé de maître il y a dix-huit mois, vient d'être nommé gardien des eaux de Boulogne. Il est trop honnête et trop sobre pour toucher au dépôt qui lui est confié.

» On assure que la réfutation de l'écrit de M. de Chanlaire sera tout sel, tout fiel, tout verjus. Tudieu, quelle sauce piquante !

» On a remarqué, dit-il, que l'écrit anonyme intitulé *La Bombe* a été imprimé dans les mêmes ateliers d'où est sortie la nouvelle édition de l'histoire de Notre-Dame de Boulogne. Cet ouvrage est généralement attribué à un avocat de notre ville M. Hédouin.

«— Un feu de file vaut mieux qu'une *bombe*. (Il spécifiait bien son genre : un vrai feu de file.)

Combien le sort envers vous fut sévère,
Pauvres Morins, vous par César vaincus
Et vexés par Licinius
Il ne vous restait plus pour dernière misère
Que d'être chantés par Verjux.

» On a observé que cette année on n'avait point fait sonner le beffroi qui avait retenti pendant au moins trois heures lors de l'élection de M. de Rosny, député sortant.

» M. Chéri est maintenant le rédacteur du théâtre ; il cumule, car auparavant il était et il est toujours le *raide acteur* de la troupe.

» Dans son audience du 13 février (1828) le tribunal correctionnel de Boulogne a condamné M. L. de Chanlaire en 500 fr. de dommages intérêts pour avoir dit qu'un individu, qu'on a reconnu être M. Verjux père, était un forçat libéré ; plus aux frais du procès et de 50 Ex. du jugement.

» M le Dr P. Bertrand annonce la naissance d'un enfant pour le mois de juin prochain ; celui-là est sans doute bien conçu. On dit qu'il en est le père — d'accord avec Mlle Clio.»

Je pourrais multiplier les citations, mais en voilà assez pour faire apprécier les *Caquets*.

Il y a, outre ces débauches d'esprit, d'excellents articles dans le *Franc Parleur*. Son rédacteur y dévoila les ruses des tricheurs au jeu et fit la guerre aux grecs, qui, en 1827, avaient envahi les salons des bains de mer. Mais ce journal est surtout rempli par l'opposition faite à l'administration de M. Vasseur. Il représenta, dans *une Coterie*, les rédacteurs de l'*Annotateur* comme des *ventrus*, corrompus par les dîners du pouvoir.

M. de Chanlaire était un assidu collaborateur de cette feuille. Il en est d'autres qui vivent encore... mais, malgré l'héritage d'esprit qu'ils pourraient réclamer, ils déclineraient sans doute toute participation au *Franc-Parleur*.

M. de Chanlaire, l'avait choisi comme un terrain propice à ses rancunes. Sa correspondance fréquente est l'expression d'un mécontent. Je suis persuadé qu'il fut l'un des fréquents inspirateurs du *Franc Parleur*. J'ai parlé déjà de ses *Réflexions sur le passage de la duchesse de Berry*, et du procès qui en fut la suite. Au commencement de 1828, M. de Chanlaire publia ses fameux *Matériaux pour servir à l'histoire de Boulogne, depuis 1814*, sorte de réquisitoire dans lequel il fulmine ses éternels reproches contre la *congrégation*, contre quelques nobles, et surtout contre un gouvernement qui n'était pas selon son cœur. MM. de Trevet, Pigault de Beaupré et Leveux, qui s'y trouvaient attaqués dans leur réputation ou dans celle de leurs proches, demandèrent une rétractation qu'ils obtinrent en partie.

L'*Annotateur* prêta ses colonnes aux réclamations des victimes.

Après avoir parcouru la collection du *Franc-Parleur*, on regrette que Barthélémy se soit rendu impossible à Boulogne. Comme il entendait bien le journalisme ; lorsqu'il voulait être à peu près convenable, quelle vigueur de critique, quelle dialectique serrée. Mais, hélas ! c'est à lui surtout et à ses semblables qu'on pourrait appliquer ces mots qu'il adressait le 7 janvier 1828 à l'*Annotateur :*

« Un journal est une arène dont l'esprit seul doit faire les frais. Nous refusons de lutter avec l'*Annotateur* si longtemps silencieux, parce que le rédacteur principal de cette feuille, incapable de garder aucune mesure, prend sans cesse des trivialités pour des gentillesses. Quand ce jeune homme aura fait preuve de meilleur ton, aura fait croire qu'il hante la bonne société, nous pourrons alors ne pas dédaigner de l'avoir pour adversaire..... Nous sommes portés à croire que, par une monomanie toute particulière, il est saisi, quand il prend la plume pour répondre à quelqu'un, d'une frénésie qui lui ôte l'usage de la raison et paralyse les ressources de son esprit.... »

Cette sortie nous fait connaître à quel point d'animation en étaient arrivées les hostilités entre les deux journaux. C'était comme une guerre à mort, et la haine même y perça souvent.

M. Verjux, champion de l'*Annotateur*, formé à ces luttes incessantes, ayant de plus une animosité de longue date contre Barthélémy, procédait par des coups de boutoir, dont la violence fait toute la force ; mais l'éditeur du *Franc-Parleur*, mieux aguerri, portait plus de coups qu'il n'en recevait ; il conservait un certain calme agressif qui exaspérait son adversaire ; tenace et fécond il maniait l'épigramme avec une habileté consommée, et ses traits, semblables aux flèches des Parthes, ne se perdaient jamais en route. Je doute que Voltaire même ait employé des sarcasmes plus amers. On eût dit, à les voir en

présence, deux lutteurs, dont l'un, fier d'une musculature très forte, se croit invincible, tandis que l'autre, plus frêle en apparence mais plus alerte et plus adroit, met tour à tour en usage le chausson, la boxe ou la canne. Le premier lance dans le vide des coups capables de terrasser l'ennemi, mais celui-ci les esquive. Le second profite de la rage impuissante de son adversaire, l'exaspère et le camouflète à loisir et comme en se jouant.

Ah ! le rude joûteur que ce Barthélémy ; on est presque tenter de l'admirer ! M. Verjux, si maltraité par lui, me disait un jour « *c'était une canaille, mais quel esprit !* »

Ainsi que les forteresses les plus imprenables sont réduites par la famine, l'intraitable *Franc-Parleur* succomba par le besoin. Voici comment.

M. Petit avait été l'un des bailleurs de fond de l'entreprise. Ayant conçu quelques craintes, il se fit rembourser par Barthélémy, qui l'offensa sans doute par quelque plaisanterie ; car le 24 juillet 1828, nous lisons dans l'*Annotateur* cette allégorie transparente, où le *Franc-Parleur* est comparé à un frêle esquif mal gouverné et qui manque de ressources :

« Le pilote a survécu à un premier naufrage, mais dans quel état... l'espérance seule lui reste. »

Cette allégorie très bien comprise valut à M. Petit-Gamot une telle avalanche de *Caquets* que le 31 juillet il écrivait au même journal :

« En arrachant le masque dont se couvrait le S[r] Barthélémy, pouvais-je supposer qu'il pousserait l'effronterie jusqu'à oser m'attaquer... moi...! »

Ceci était naïf ! Quoi qu'il en soit, M. Petit-Gamot porta le coup mortel au *Franc Parleur*. Pas d'argent, pas de journal possible ; l'esprit ne suffit pas. La feuille

se traîna cahin-caha jusqu'au 29 août, abandonnée même du parti qu'elle avait si bien servi, agonisante, mourante d'inanition, hors la loi, comme meurent ces éphémères follicules, semblables aux guêpes périssant des blessures qu'elle font.. Le 4 septembre, une oraison funèbre parut dans l'*Annotateur* et tout fut dit : le *Franc Parleur* avait vécu.

Barthélémy resta encore quelque temps à Boulogne, vivant de quelques rares leçons qu'il donnait. En 1829, nous le voyons reparaître dans une triste circonstance : il avait critiqué très vertement le directeur du théâtre, dans une brochure ayant pour titre : *Le Rideau Levé.* M. Gaultier l'insulta en plein café et s'oublia jusqu'à la brutalité, sans songer qu'attaquer un être infirme n'est pas d'un galant homme. Barthélémy était si mal vu à Boulogne, que chacun s'amusa de sa mésaventure, et surtout des questions que l'*Annotateur* lui posa en ces termes :

« Un quidam a reçu en plein café de petites caresses sur le nez produites par l'échappement subit du *médius* de la main droite comprimé un instant par le pouce. Plusieurs personnes présentes ont qualifié ces caresses du nom de *taloches,* d'autres les appellent *chiquenaudes,* d'autres *pichenettes* et enfin d'autres, *croquignolles.* Quel nom faut-il leur donner ? Nous le demandons à M. Barthélémy, professeur de belles-lettres à Boulogne. »

L'*Annotateur* eut bien fait de ne pas se rendre complice de cette vengeance. Il résulta de cette grossièreté un procès intenté à Gaultier

C'est la dernière fois qu'il fut question à Boulogne de cet écrivain dévoyé, qui mit son talent au service des passions des autres. Barthélémy s'éloigna de notre ville et on le perdit de vue. Qu'est-il devenu? — On le dit en Amérique... s'il vit encore.

1828.

Revenons à l'*Annotateur*, bien que nous ne l'ayons guère perdu de vue en parcourant le *Franc-Parleur*.

Voyons ce qui se passait alors à Boulogne :

14 février. — On apprend le décès de M. Dupont-Delporte, ancien adjoint au maire de Boulogne, mort à Paris, à l'âge de 80 ans.

13 mars.— On annonce à grand renfort de réclames le *Précis de l'Histoire de Boulogne depuis les Morins jusqu'en* 1814, 2 vol. in-8° par le Dr Bertrand.

L'auteur de cet ouvrage participait à la rédaction de l'*Annotateur* ; il était parmi les amis et les conseillers ; il écrivait, à l'occasion, soit une lettre, soit un article ; aussi fut-il un de ceux qui eurent le plus à souffrir du *Franc-Parleur*, et il avait, dit-on, la faiblesse de s'exaspérer des plaisanteries qu'on lui adressait. Pour cautériser les plaies faites à son amour-propre, l'*Annotateur* parla de son *Histoire de Boulogne* comme d'une merveille de science et d'exactitude.

Le *Franc-Parleur* s'était borné à dire que « le précis des redites était paru. »

28 mars. —Autre ouvrage :

» Un talent poétique que l'on ignorait encore il y a deux ans commence à fixer l'attention publique.... M. Thueux vient de faire paraître à Paris la mort de Bisson, poëme très-remarquablement écrit. »

3 avril.—Ce numéro contient une intéressante *Variété* que j'engage à lire avec attention. Elle est intitulée *le Cimetière littéraire.* L'auteur (M. Hédouin, je crois), feint une promenade au champ de mort des journaux tombés ; il raconte leurs inscriptions funéraires, satire très ingénieuse qui les juge en peu de mots. Le nombre des défunts

était déjà grand en 1828. Que serait-ce maintenant, seulement pour Boulogne ?

> Que j'en ai vu périr, hélas ! de jeunes feuilles,
> C'est le destin. Il faut une proie à l'oubli.

13 avril. — Ce jour-là, Debacq écrivait aux Boulonnais :

> Je viens de mes essais vous offrir un volume...

Il offrait en vers son *Habit d'Arlequin*, recueil de pièces et de morceaux, tirés de sa boutique. Ne jugeons pas l'œuvre sur son titre trivial. Debacq est l'un de nos derniers poëtes gaulois. Calais, où l'esprit de nationalité est vivace, et qui aime à encourager ceux qui peuvent l'honorer, en donna, le 15 mai, une nouvelle preuve. A peine la souscription, pour ce volume de vers, fut-elle ouverte, que plus de 300 noms s'y inscrivirent. Quelque temps après, la municipalité calaisienne, renouvelant un usage antique, adressa au poëte des *lettres de bourgeoisie*.

On a dit souvent que Boulogne différait de Calais. Sur ce point, oui !

Les élections occupaient alors les esprits, avec autant sinon plus de vivacité que de nos jours. Celles du 1er mai apportèrent, au second dépouillement du scrutin, le nom de M. L. Fontaine, candidat des libéraux. Il fut élu député par le collége électoral, présidé par le contre-amiral de Rosamel

Pendant ces élections, un pamphlet plein de virulence, improuvé par les hommes sages de tous les partis, attaqua notre compatriote Daunou, l'un des candidats. L'*Annotateur* s'empressa de dire que ce « pamphlet n'était point d'un Boulonnais, car aucun Boulonnais n'eût osé insulter un concitoyen aussi recommandable par son caractère et son talent. » Il fit suivre ces réflexions d'une biographie de l'illustre tribun, qui ne fut jamais heureux dans ses can-

didatures à Boulogne. La raison m'en fut dite un jour : « M. Daunou ne se fût pas plié à solliciter les ministres en notre faveur.» (Textuel).

Le 22 mai, l'*Annotateur* changea de rédacteur, ce que nous apprend M. Verjux par une lettre du 21.

Le nouveau venu signe tantôt d'un L., tantôt de deux LL. « L'amour a deux ailes, disait le *Franc-Parleur*, mais ce ne doit pas être lui.» Je crois que c'est M. Lancel.

Le nouveau rédacteur manie l'ironie avec dextérité ; il n'a pas les emportements de style de son prédécesseur, mais il atteint mieux le but, celui de faire le plus de mal possible au *Franc-Parleur*. Il donne à Barthélemy du *très-honorable* et *très-vertueux confrère* : ce genre n'est pas le plus mauvais

La *Boulonnaise* n'était pas morte, et de temps en temps elle se rappelait au souvenir de l'*Annotateur*.

Le 14 août, il y eut grande rumeur parmi les I , les A. et les O. de sa rédaction à propos d'un concert de M. Poignié, critiqué par le journal de la rue des Pipots. Ce fut l'occasion d'une polémique. Les aménités entretiennent l'amitié... et la main.

Le seul événement marquant de l'année fut la démission de M. Vasseur, comme maire de la ville, et son remplacement par M. Grandsire de Belvalle. Nous avons vu que l'opposition du *Franc-Parleur* avait amené ce changement. Le parti libéral n'avait réussi qu' moitié, puisqu'aucun des siens n'hérita de cette magistrature. On a dit de M. Vasseur que sa bonté touchait à la faiblesse,— défaut capital dans un administrateur ! Il avait succédé à M. de Rosny le 16 juillet 1821.

Citons la publication d'une brochure : *Observation sur la situation actuelle de nos marins, par M. St-Gest aîné.*

1829.

1er janvier. — En commençant l'année, l'*Annotateur* donne à ses lecteurs une explication sur la marche qu'il va suivre à l'avenir. Après quelques retards impossibles à éviter, il pourra, dit-il, s'occuper des matières politiques et administratives. Cependant, il aspire à autre chose qu'à se faire « *l'informe et pâle copie des journaux de la capitale* »

Ecoutons-le :

« Etudier les besoins de chaque canton, de chaque commune de l'arrondissement ; accueillir les réclamations ; louer l'autorité lorsqu'elle fera le bien ; l'avertir si sa religion venait à être trompée ; voilà notre unique tâche. »

Ceci est la profession de foi de tous les journaux d'opposition ; et, en effet, l'*Annotateur* passait alors au parti libéral, qu'il servit à ses risques et périls comme nous le verrons.

La transition du littéraire au politique n'est pas d'abord nettement tranchée. Le 5 février, les *lettres sur Paris*, signées par XX..., laissent pourtant percer l'opinion libérale. Ces lettres, continuées pendant plusieurs mois, sont bien pensées et bien écrites . je les crois la meilleure forme qu'un journal de province puisse donner aux résumés de politique, fournis par la presse parisienne.

Il n'y aurait cependant aucun intérêt à les commenter. Rien ne perd davantage avec le temps que cette politique au jour le jour, si palpitante dans l'actualité. Les passions qui l'inspirèrent ou l'écoutèrent ont disparu : où serait le charme?

12 février. — Le *Tableau historique et critique de la poésie française au XVIe siècle*, récemment publié par Ste-Beuve, soulevait alors de graves discussions. Trois

articles d'appréciation, dus à la plume élégante de M. A. Gérard, se suivent dans l'*Annotateur*. Tout en n'approuvant pas l'enthousiasme que Ste-Beuve y montrait pour Ronsard, ni sa première ferveur romantique, M. Gérard fit ressortir la haute valeur de cette œuvre, « où la critique littéraire a presqu'atteint une perfection désespérante. » Ste-Beuve remercia chaleureusement M. Gérard de son appréciation favorable.

19 février. — Un autre Boulonnais, également célèbre, M. Daunou, régulièrement insulté par la *Quotidienne*, et représenté par elle comme l'effroyable fantôme de la Convention, eut aussi dans l'*Annotateur* un ardent défenseur. Ce journal prit fait et cause pour notre compatriote et rompit une lance avec la *Quotidienne*.

Le 4 juin, M. C. Verjux nous apprend que :

« Le désir de se rendre, autant qu'il le pouvait, utile à son pays, lui avait inspiré de fonder un journal nouveau... que des obstacles insurmontables le firent renoncer à cette idée ; mais comme il ne veut pas rester dans l'état de nullité où il languit depuis un an, il reprend à compter de ce jour la rédaction du journal. Il a la certitude maintenant de pouvoir publier ouvertement sa pensée. On aurait tort de croire qu'il prétend faire de l'opposition systématique, etc., etc. »

C'est une profession de foi en règle : nous en rencontrerons bien d'autres. Tout d'abord, il se souvient d'avoir écrit une satire, et à l'apparition des *Classiques et des Romantiques*, satire par le baron d'Ordre, il montre en connaisseur les défauts de cette production. Le genre du *Barde de la Morinie* semblait bien fade au poëte du *Coup d'œil sur le siècle*. Deux antipodes.

13 août.—M. François Morand était également revenu à l'*Annotateur*, après une absence d'une année et plus. Il resta depuis son plus fidèle collaborateur, et y fit long-

temps la chronique théâtrale, pour laquelle il révéla une grande aptitude ; musicien, homme de goût, sévère quelquefois, il apporta dans ses jugements un fonds de connaissances variées difficilement rencontrées depuis à un même degré. Il lutta plusieurs fois avec succès contre des cabales soulevées pour ou contre des artistes ; et il en fit recevoir ou rejeter de son autorité privée.

Il traita également la critique littéraire : des études solides, une lecture infinie guidaient sa plume. Quand on l'attaquait, son style se resserrait et devenait mordant. Il frappait fort et *pinçait raide* (pardon de cette expression nécessaire pour l'image !)

On ne peut s'empêcher de lui reconnaître les bonnes qualités d'un journaliste, de l'esprit, du trait, l'épigramme facile ; mais ses meilleures productions en ce genre sont couvertes d'un voile difficile à soulever. Il conserva haute et ferme la dignité de l'écrivain. Qui avait à s'en plaindre, rencontrait en lui l'homme ferme dans ses opinions ; il n'a jamais varié ; fidèle à ses premières amitiés, il est toujours du parti qu'il embrassa en 1827. Combien y en a-t-il dont on puisse en dire autant ?

Le 24 septembre, M. F. Morand, en parlant des quatrains du vicomte d'Ordre, écrivait :

« S'il est vrai de dire que ce sont les beautés et non les défauts qui font le sort d'un ouvrage, le succès des quatrains est pleinement assuré. »

Mais je ne puis être de son avis. Il fut mauvais prophète : les meilleurs quatrains avaient peu de chance à paraître au XIXe siècle.

J'oubliais que le 20 août, l'*Annotateur* disait des poésies diverses de Louis Fayeulle, lesquelles venaient de paraître.

« Peut-être l'auteur aurait-il dû être plus sévère dans son choix, diminuer le volume de son recueil ou se faire des amis prompts à le censurer. »

Ce jugement est juste et a été confirmé par tous ceux qui depuis ont parlé du poëte menuisier.

M. Henry, disciple de M. Jacotot, l'inventeur d'une *Méthode d'enseignement universel, mis à la portée de tous les pères de famille*, était venu à Boulogne pour y propager cette méthode, à l'aide de laquelle on pouvait, disait-il, se faire en très peu de temps une éducation aussi soignée que celle que l'on reçoit à grands frais dans les colléges. M. Verjux, professeur de français, de grec et de latin, etc. (voir les réclames), ne fut pas de cet avis, et il défendit l'ancien système avec cette verte rondeur qu'on lui connaît. La question fut longuement traitée de part et d'autre. La *Boulonnaise* voulut dire son mot, mais M. Verjux renvoya bien vite *à l'école* l'écrivain de cette feuille, M. D.., « qu'il avait connu *petit élève*, comme il n'était encore qu'un *petit professeur.* »

Serait-il bien utile de ressusciter la défunte méthode ?

Je ne le pense pas, et je passe au 3 décembre pour lire sous le titre : *Histoire et antiquités de Boulogne*, un voyage à Londres de plusieurs Calaisiens, à l'effet d'y copier des documents intéressant leurs annales. Ces voyageurs avaient noté pour Boulogne des cartes et plans précieux, une description de la ville, et une liasse de lettres originales, en conseillant à nos concitoyens d'en faire leur profit. S'en est-on occupé ?

La politique de l'*Annotateur*, devenu ultra-libéral, l'entraîna dans un piége. Un article très-saillant, ayant pour titre *Association du Pas-de-Calais* (5 décembre), excitait le public à ne payer que les impôts votés par les chambres et à s'associer dans ce but. En tout temps, un tel article était de nature à attirer les foudres judiciaires. L'*Annotateur* fut poursuivi sous l'inculpation d'excitation à la haine du gouvernement. L'auteur, M. Ch. Verjux,

et l'éditeur, M. F. Birlé, après avoir été acquittés à Boulogne, furent définitivement condamnés par la Cour de Douai à un mois de prison et à 300 fr. d'amende. Ces messieurs subirent leur peine peu de temps avant la Révolution de Juillet... S'ils avaient attendu !

La plaidoirie de M. Verjux fut insérée dans l'*Annotateur* ; et on se doute bien qu'il profita de l'occasion pour *dire son fait* au gouvernement. J'ai su depuis qu'il n'avait consenti qu'à regret à publier l'article sur l'association, dont il prévoyait les suites, mais il avait cédé à de pressantes sollicitations.

En résumé, l'année 1829 marque dans notre journalisme. L'*Annotateur* arbore une couleur politique. La province et Paris s'entendaient alors pour l'opposition, et M. Dupin appuyait les tendances de la feuille boulonnaise, qui, du haut de son clocher, attaquait bravement la *Quotidienne*, la *Gazette de France* et l'*Apostolique,* lesquels ne dédaignaient pas de lui répondre.

1830.

Les événements qui précipitèrent du trône la dynastie royale, rappelée seize ans auparavant par les vœux de la majorité des Français, eurent des avant-coureurs. Le cataclysme semblait imminent et on pouvait le prévoir, à l'assurance de tous les journaux, alors unis dans une conspiration universelle. La Révolution de Juillet fut surtout l'œuvre de la presse qui essayait sa puissance nouvelle.

Les élections avaient porté aux Chambres presque tout le parti de l'opposition ; et le trône fut sapé de toutes parts. Les pouvoirs en présence luttaient corps à corps. Un tel état de choses ne pouvait durer ; on le comprenait.

Mais les royalistes espéraient, dans la dissolution des chambres, un retour vers l'ancien régime du bon plaisir. Les libéraux qui se sentaient en force, en demandant la déchéance du ministère, rêvaient une autre déchéance. Jugeons de l'état de la France,par ce qui se passait à Boulogne.

Le 8 avril, dans un mémorable banquet offert à M. L. Fontaine, député, par les habitants de Boulogne, on entendit ces mots:

« Union et persévérance, Messieurs, et nous atteindrons le but de tous efforts : la liberté civile et religieuse. »

C'était significatif.

Ce qui l'était tout autant, fut la décoration du *cirque des arts*, salle du banquet. On voyait d'une part sur les tentures les noms de Foy, Manuel, Girardin, C. Jordan et Lameth ; de l'autre on lisait :

Promulgation de la Charte, 4 juin 1814.
Dissolution de la Chambre introuvable, 5 septembre 1816.
Abolition de la censure par Charles X, 29 septembre 1824.
Chute du ministère déplorable, 4 janvier 1828.
Vote de l'Adresse, 16 mars 1830.

On criait encore *Vive le Roi*! mais avec moins d'ardeur que *Vive la Charte !* C'était tranché ; et il en était ainsi par toute la France. La catastrophe amenée de longue main fut précipitée par les ordonnances de Juillet ; mais elle devait arriver. L'orage formé, le moindre choc des nuages le fait éclater.

Je n'ai pas à m'étendre davantage : le terrain est glissant.

N'oublions pas que le premier février, une ordonnance royale octroya à la ville de Boulogne le droit de reprendre, à titre de concession, ses anciennes armoiries. Cette ordonnance fut publiée dans l'*Annotateur* le 24 avril.

Le 14 mai, l'éditeur et le rédacteur nous annoncent qu'ils se rendent à leur nouveau *domicile politique*, pour y résider un mois aux termes de la décision de la Cour de Douai. Le 3 juin, M. Verjux décrit ce domicile sous ce titre : *Maison d'arrêt*, 12e jour de l'ère de la captivité. Plus tard il lui dira adieu dans le *Dernier jour d'un condamné*. Il prenait gaiement son parti :

Fit-il pas mieux que de se plaindre !

Les élections de 1830 furent plus animées que jamais. L'*Annotateur* dénonça ce qu'il nommait « la pression du gouvernement. » Il inséra une circulaire d'un procureur du Roi, laquelle tomba entre ses mains, et dans laquelle ce fonctionnaire prescrivait à ses subordonnés de prêter la main au candidat administratif. Cette lettre était suivie d'une réponse de M. Testut, suppléant de paix du canton de Calais, qui donnait sa démission pour conserver son indépendance.

Le 5 juillet, la prise d'Alger jeta sur le règne de Charles X le dernier éclat d'un feu près de s'éteindre. Les *trois glorieuses*, comme on les nomma, firent oublier ce fait d'armes. Ordre fut donné à l'*Annotateur* de cesser momentanément sa publication. La garde nationale sur pied empêcha tout contre-coup violent à Boulogne, où l'on eut cependant à déplorer la violation du domicile de M. l'abbé Haffreingue, par une centaine d'ouvriers et d'enfants. Cette aggression déplorable affligea vivement les amis de la tranquillité publique. Aucun trouble ne se manifesta depuis. Tout rentra dans un nouvel ordre. *La Charte était devenue une vérité*... pour quelques jours.

Boulogne fut fière d'avoir arboré, la première entre les villes de la province, le drapeau tricolore ; mais en même temps, d'intrépides et fidèles amis de la cause royale don-

nèrent leur démission pour ne pas prêter un nouveau serment.

Veut-on savoir quel fut le résultat de cette Révolution pour le rédacteur qui avait *gémi un mois sur la paille des cachots* à cause de son dévouement à l'opinion libérale? Qu'on lise cette lettre; elle peut se passer de commentaire :

« Je crois devoir, sans me permettre aucune réflexion, prévenir MM. les abonnés de l'*Annotateur* que, depuis lundi matin, on m'a retiré la rédaction de ce journal. »

Mercredi, 4 août 1830.

Signé, CHARLES VERJUX.

Dévouez-vous aux partis, voilà la récompense ! mais revenons sur nos pas.

Une école de chant s'était ouverte le 15 mars. Le 19 juillet, dans une séance d'examen général des élèves, M. *le chancelier* Hédouin (chancelier de l'école, s'entend), prononça un discours où il décrit les commencements de cette école, son œuvre et celle de M. Wissocq, dont Godefroid fut le premier professeur.

Le chantre du *Bouquet de Lys* éprouva quelques ennuis à la suite des événements de juillet. Le fondateur de l'*Annotateur* trouvait alors son journal bien changé. Les opinions de l'enfant n'étaient plus celles du père ; pourtant la tendresse paternelle est si tenace, qu'au lieu de le renier, M. Hédouin lui adressa encore de loin en loin quelques productions purement littéraires. Cela, du reste, convenait mieux à ses goûts : la politique ne lui avait pas réussi M. Hédouin continua de disperser ses aptitudes multiples ; nous l'avons rencontré dans la *Boulonnaise* ; il écrivait aussi dans d'autres journaux du Pas-de-Calais.

L'*Annotateur*, pour se mettre à la hauteur de sa mission politique, prit le format in-folio à partir du 2 sep-

tembre 1830. M. Adolphe Gérard en devint le pilote. Une nouvelle profession de foi parut où on lisait :

« Qu'après plusieurs années d'existence honorable, mais entravée, l'*Annotateur* allait changer d'allure et de ton. L'autorité ne nous trouvera jamais hostile, mais nous l'avertirons avec décence et modération, si elle s'égarait... »

Ceci nous indique une phase nouvelle de l'existence du journal devenu administratif ; et nous allons l'examiner sous ce nouveau jour après avoir mentionné, au 9 septembre, la mort de M. Alex. Marmin :

« La ville de Boulogne vient de faire une perte sensible dans M. Alexandre Marmin, l'auteur d'un *Essai historique sur le siége de Boulogne*, d'une *Notice sur le Chevalier Noir*, et de dissertations sur les fouilles de Bréquerecque, lequel vient de succomber à une attaque d'apoplexie. Il avait cinquante ans.

N'est-ce pas une remarque singulière que la plupart de nos écrivains aient été ainsi foudroyés par l'apoplexie ?

HISTOIRE-REVUE

DU JOURNALISME BOULONNAIS.

L'Annotateur.

1830-1848.

II.

2 Septembre 1830 à fin Avril 1848.

De septembre 1830 à la fin d'avril 1848, l'*Annotateur* fut, dans la meilleure acception du mot, un journal conservateur et administratif.

M. Alexandre Adam, chef du parti, dont l'*Annotateur* était l'organe, ayant été nommé maire de Boulogne le 10 novembre 1830, obtint naturellement son appui. L'*Annotateur* seconda puissamment l'autorité municipale dans les efforts qu'elle fit pour accroître la prospérité de la ville, et se montra son champion envers et contre tous. Mais, loin d'être un complaisant servile, il conserva son franc-parler, et, à plusieurs reprises, lorsqu'il était d'un avis contraire à l'administration, il eut le courage de maintenir son opinion. Je ne puis mieux comparer son concours qu'à celui d'un conseiller municipal, marchant d'accord avec le maire, mais se faisant écouter lorsqu'il pense autrement que lui.

L'*Annotateur* dut surtout à M. Gérard, son rédacteur jusqu'en 1844, l'influence qu'il prit dans les affaires publiques. Le 27 février 1843, à l'instant où la santé de cet écrivain, notablement altérée par ses travaux multiples,

le forçait de quitter le journal, M. F. Morand, sous la signature Birlé, éditeur, appréciait ainsi ses nombreux services :

« M. Gérard s'était déjà fait apprécier dans la rédaction de l'*Annotateur*, qui lui avait été confiée en 1826 ; lorsqu'il la reprit en 1830, la révolution de Juillet venait d'éclater ; et dans la voie nouvelle où il comprit que ce grand événement devait placer notre journal, il lui donna de suite cette impulsion vers les discussions sérieuses et d'intérêt public qu'il ne nous appartient pas de louer ici, mais dans laquelle ont dû le suivre ou l'accompagner pour réussir, et les organes de la publicité alors existants et ceux qui ont été créés par la suite à Boulogne. Il a, en un mot, relevé le journalisme de notre ville, en le rendant utile, d'agréable qu'il était seulement avant lui. Ce n'est pas que la généralité des lecteurs de l'*Annotateur*, transportés assez précipitamment dans la discussion des affaires publiques, aient reçu tout d'abord avec goût ce nouvel aliment offert à leur curiosité ; mais l'art avec lequel il leur fut présenté réussit à les y accoutumer si bien, qu'il est devenu pour eux un besoin. La manière d'exposer les faits et de les discuter, dans les matières d'administration, les habitua à la lecture des sujets les plus ingrats. On se plut à ce ton d'examen et de controverse, animé d'un style coloré, pittoresque, que les plus sèches questions n'ont jamais mis en défaut de souplesse et de clarté.

. . . .

» Nous ne nous arrêterons pas au reproche qui a été si souvent adressé à M. Gérard, par ses adversaires, d'avoir employé les qualités de son talent à la défense des actes de l'administration locale. Il a défendu ces actes avec conviction, selon son opinion et ses lumières, donnant assez de gages de la loyauté qu'il mettait à les approuver et à les justifier par l'indépendance où il se plaça quelquefois et dans des circonstances assez retentissantes, pour attaquer et blâmer ceux qui ne s'accordaient pas avec sa raison et ses sentiments. C'est cette ligne de conduite que l'*Annotateur* continuera de suivre sans faiblesse comme sans passion. »

Voilà un bel et juste éloge. Je n'y pourrais rien ajouter sans faire des redites : on sait à quel amour du travail et à quel dévouement pour notre ville s'unissent, en M. Gérard, le talent et l'esprit ; j'y pourrais joindre l'exquise urbanité et la parfaite obligeance. Tous les jeunes amis des lettres ne l'ignorent pas. M. Gérard aime à encourager, en mêlant à ses indulgentes paroles des conseils précieux : « Aimez la littérature pour les joies qu'elle donne ; faites-vous estimer surtout ; que votre plume soit pure de tout commerce inavouable ; c'est le secret d'être content de soi. Soyez délicat comme l'hermine, fuyez toute tache à la dignité... » Voilà ce qu'il enseigne à ceux qui débutent dans les lettres. Répéter d'aussi nobles paroles, cela suffit à l'éloge d'un écrivain

Il me reste à rappeler un fait mémorable. Suivant la coutume, toujours à l'ordre du jour, bien des gens, mécontents du rédacteur, s'en prenaient au fonctionnaire et répétaient sur tous les tons à M. Adam que M Gérard, bibliothécaire de la ville, ne devait pas rédiger un journal. M. Adam répondait nettement : « *M. Gérard, écrivain, n'est pas sous mes ordres ; avez-vous à vous en plaindre comme bibliothécaire, je vous écouterai....* » réponse honorable pour l'administrateur et pour le journaliste !

En succédant à M. Gérard, M. Auguste Mariette, qui depuis a si bien illustré son nom, continua les bonnes traditions de son prédécesseur. Après lui, vinrent deux écrivains, étrangers à la ville, appelés à lutter contre la *Colonne et l'Observateur* : l'un fut M. Bernard, aujourd'hui aveugle, dit-on, et retiré à Montargis ; — l'autre, M. Bayle, joûteur ardent et répondant à la violence des attaques par la violence des réparties. Enfin arriva M. Ch. Bousquet, sous qui l'*Annotateur*, après avril 1848, changea de nom.

L'éditeur et l'imprimeur de ce journal, M. Birlé, le fit profiter des connaissances spéciales qu'il avait acquises dans les questions maritimes. On lui doit la plupart des écrits qui ont été publiés sur notre port. Il soutint contre Dieppe, le Havre et surtout contre Calais, de longues polémiques à propos du passage. Son expérience d'ancien midshipman de la marine royale anglaise le servait en cela, et j'ai entendu louer la sagacité qu'il déploya dans ces luttes d'un interêt si grand pour Boulogne. Après le départ de M. Gérard, il se réserva la haute main dans la rédaction et monta souvent le premier snr la brêche. Ce fut en tout un habile éditeur, et à ce titre, je ne devais pas l'oublier.

La longue période qui s'est écoulée de 1830 à 1848 a vu débattre les questions les plus importantes pour notre ville. Il me suffira de citer ici celle du *Chemin de fer*, qui forme, avec celle du Collége et les débats sur les passages de notre port, la majeure partie des articles polémiques de nos journaux pendant ce laps de temps. Notre cité a été ardemment défendue par l'*Annotateur*. Ce journal mérite, avec l'administration municipale d'alors, un souvenir rèconnaissant de la part des Boulonnais. Pour faire ressortir les services rendus, je n'ai qu'à laisser parler les faits, et à noter les résultats. L'histoire d'un journal devient l'histoire d'une ville dans ses détails de tous les jours ; mais je suis entre deux écueils : dire trop ou trop peu. Je ne pourrais, sans redouter d'ennuyer, agir comme si ma tâche était de faire une table de tous les articles ; et je suis obligé, bien à regret souvent, de laisser de côté des choses remarquables. Je l'ai dit déjà en terminant la revue de la *Boulonnaise*, je me borne à tracer la carte du pays, les explorateurs feront le reste. Qu'ils ne me reprochent pas des oublis que j'ai crus nécessaires.

Entre Charybe et Scylla j'ai choisi la route la moins longue et la plus sûre.

1831.

Maintenant l'*Annotateur* n'est plus la feuille cherchant sa voie et s'abritant derrière l'épigraphe : *Diversité c'est ma devise.* Elle a mis à son frontispice ces mots significatifs : *Union, Tolérance, Liberté !*

5 Janvier.

« Les faits culminants de la semaine sont l'annonce officielle de la reconnaissance de la Belgique par les cinq grandes puissances européennes.. .. On annonce aussi que les conférences pour l'établissement définitif de la Grèce vont reprendre à Londres avec activité .... Les hordes de cosaques s'avancent sur la Pologne portant en croupe le choléra morbus... »

Nous voilà fort loin de Boulogne ; mais cela ne m'arrivera plus, car j'ai voulu, une fois pour toutes, indiquer que l'*Annotateur* ne restait pas étranger aux graves questions agitées alors dans l'Europe.

20 janvier.—Qu'ai-je lu ? aurais-je tort d'avoir appelé l'*Annotateur* un journal conservateur ? — Quoi ? il ne craint pas de s'associer à la Société *Aide-toi le ciel t'aidera,* en publiant ces *très humbles* mais peu respectueuses remontrances au Roi :

« Sire, on a espéré des lois libérales.... on avait promis la liberté de la presse, on maintient et on augmente les précautions préventives. . de là des désenchantements et inquiétudes graves pour l'avenir. .. Nous pensons, Sire, que pour éteindre les haines, il faut abandonner le système qui les a fait naître, etc. etc.

Que veut dire ceci ? Sommes-nous donc si loin des trois glorieuses !... Déjà du mécontentement !!!

27 janvier — prémices de la question du Collége.

La ville de Calais lance un mémoire tendant à démontrer la nécessité de former un nouvel arrondissement dont elle serait le chef-lieu.

24 février. — L'échauffourée de St-Germain-l'Auxerrois était à peine connue à Boulogne qu'aussitôt les trembleurs crurent voir apparaître près d'eux le fantôme armé du Carlisme. On se racontait que des lettres, adressées aux adhérents secrets du parti, les invitaient à se tenir en armes; on parlait de réunions nocturnes; on cherchait un petit écrit anonyme multiplié à l'aide d'un procédé inconnu...., etc.

L'*Annotateur* rassura les esprits en affirmant que tout se réduisait à une prétendue assemblée de quinze à vingt personnes sans moyen d'action. « L'Etat n'est pas en danger ! »

Ces craintes, et un peu trop de zèle, firent qu'on s'empressa d'effacer sur tous les monuments les fleurs de lys et les emblêmes de la dynastie déchue. Pauvres symboles ! à chacun son tour ! chaque commotion publique amène une exagération A la suite de la tentative avortée du parti légitimiste, l'exaspération fut à son comble à Boulogne. On était furieux d'avoir tremblé. Il y fut question de former une association dont tous les membres s'engageraient « sur la vie et sur l'honneur à » combattre, par tous les sacrifices personnels, l'étranger » et les Bourbons de la branche ainée ; à ne jamais » transiger avec eux à quelqu'extrémité que la patrie » soit réduite.... »

L'*Annotateur* publia les statuts projetés de cette association, en marquant qu'il ne les approuvait pas :

« Tout acte d'association est inutile — dit-il — c'est faire injure à la France que de le proposer. »

Les promoteurs de l'association se fâchèrent et publièrent un manifeste contre le journal ; mais il leur fut répondu le 31 mars :

« Etranges amis de la liberté, qui ne tolèrent pas qu'on soit d'un avis différent du leur, et se fâchent dès qu'on les contrarie..... »

10 mars.—M. de Normandie, sous-préfet, attaqué dans le *Propagateur,* répondit par une lettre assez vive où il traçait de son agresseur anonyme un portrait des plus piquants. M. Verjux crut se reconnaître dans ce portrait et intenta un procès en diffamation. Le tribunal renvoya M. de Normandie de la plainte. Sitôt la chose aiusi jugée, ce magistrat s'empressa d écrire « qu'il n'avait pas eu en vue M. Verjux ; qu'ainsi M. Verjux avait eu tort de croire sien un portrait peu aimable.» La plaidoirie de M. Verjux (24 mars) nous apprend qu'il avait postulé pour la place de Bibliothécaire, donnée à M Gérard au commencement de l'année.

24 mars. — Le n° de ce jour contient une notice sur M. Isnardi, mort bibliothécaire de la ville, le 12 novembre 1830.

7 avril. — Les Calaisiens se remuaient. Après avoir demandé que leur ville devînt un chef-lieu d'arrondissement, ils pétitionnaient pour la translation à Calais du tribunal de 1re instance. Le duc de Choiseul appuya en vain cette pétition. L'*Annotateur* défendit contre l'*Indicateur* de Calais les intérêts menacés de la ville de Boulogne.

19 mai. — Notre journal était quelque peu de la couleur voltairienne, fort à la mode alors. Aussi rappelle-t-il, à propos d'une procession publique, la loi organique du concordat qui défend « toute cérémonie religieuse, » hors des édifices consacrés au culte catholique, dans

» les villes où il y a des temples destinés à différents » cultes. »

Il s'étendit longuement sur ce sujet et il obtint que l'administration municipale entrât dans ses vues.

9 juin. — M. Gérard, non aguerri encore et fatigué des insinuations perfides répandues contre lui par les mécontents, qui ne manquent jamais, voulut se retirer du journal ; mais les sollicitations de l'éditeur empêchèrent qu'il donnât suite à son dessein

24 juillet. — Excellent jugement sur nos historiens, en peu de lignes :

« Notre histoire ancienne est encore à faire. Henry ne nous donne qu'une nomenclature de faits ; la critique de M. de Bazinghen n'est pas toujours très-sûre ; M. Bertrand, réservant ses forces pour la période moderne, n'a guère fait que courir à la surface des siècles antérieurs au XVe. M. Marmin dans ses notes sur le siége de Boulogne n'a pas étendu ses regards au-delà du siége—il ne le devait pas....... »

6 octobre. — Commencement d'une série de bons articles intitulés : « Des communes, de leurs droits et de leur administration ; — Histoire des communes en France »

— M. Piquendaire — un employé de l'enregistrement, souvent mis en avant par les mécontents — est jugé ainsi par l'*Annotateur* le 4 octobre 1832 :

« M. Piquendaire nous adresse un factum qui contient assez d'imputations injurieuses, de reproches, de mensonges, de fausseté, d'ambition, d'intrigue et autres gentillesses, pour offenser vivement s'il était signé par tout autre ; mais le moyen, je vous prie, de se fâcher des invectives, même les plus furibondes, du pauvre M. Piquendaire, qui n'est pas méchant après tout, bien qu'à tout propos il en prenne l'air, et que tourmente si rudement une incurable envie de se

produire, de faire un peu de bruit, d'arriver à quelque chose... »

Voilà une tirade sévère — la tradition la dit méritée. Mouche du coche, M. Piquendaire taquinait sans cesse le rédacteur de l'*Annotateur* et ne se contentait pas d'écrire; il pérorait aussi dans les cafés.

10 Novembre. — Dans *Quelques idées sur la formation du Conseil municipal*, l'*Annotateur* émit l'avis

« Que le conseil d'une ville devait représenter le plus grand nombre possible des intérêts divers et des différentes fractions sociales de ses habitants. S'il est important que la judicature, le barreau, la médecine, toutes les professions libérales, ainsi que la propriété et le haut commerce aient leurs représentants, il ne l'est pas moins que la marine, les commerces de salaison et de consommation et les entreprises aient les leurs... »

Le 8 décembre, à la suite des élections, le journal voit avec plaisir, dans une statistique comparée des professions représentées au nouveau et à l'ancien conseil, que le nombre des intérêts s'est accru et qu'il n'en peut résulter que le bien général.

Depuis quelque temps la marche croissante du choléra vers le nord inquiétait notre ville — déjà l'on prescrivait les précautions à prendre...

24 Novembre. — Voici, à propos des *Chansons de Lucien Delahodde*, une revue des principales publications boulonnaises depuis 1824, trop intéressante pour ne pas avoir l'excuse d'une longue citation :

« Un grand mouvement littéraire se fit à Boulogne de 1824 à 1828. — M. Verjux, très jeune en 1824 (il y a erreur c'est 1826 qu'il faudrait) connaissant au sortir du collège beaucoup mieux les livres que le monde, eut du moins l'honneur de donner l'impulsion. Il débuta par la fameuse

satire, *Coup d'œil sur le siècle*... Cet ouvrage en fit composer d'autres : un très-jeune homme (M. F. Morand) en publia une critique, un peu faible de couleur et de doctrines ; mais dont plusieurs phrases brèves, concises et acérées plaçaient décidément l'auteur parmi les gens de goût et d'esprit, même pour être vrai jusqu'au bout, d'esprit un peu recherché, un peu trop en saillie... ; puis vint M. Thueux, faisant sa brillante apparition dans le monde littéraire par cette épître à M. Verjux vraiment digne d'un poëte... Quelque temps après, (c'est avant et non après) M. Hédouin, qui ferait si bien s'il savait se borner, publiait sa délicieuse *Marie de Boulogne*... ; puis la très-aimable quoique savante Baronne d'Ordre nous révélait, très-poétiquement quelquefois, les suisses du temps de Rodolphe de Hapsbourg... Mlle d'Ordre, sur le point de quitter cette terre où elle avait longtemps vécu, léguait aux siens, comme un dernier souvenir, un joli recueil de jolies fables..... L'autorité municipale, par une faveur qui ressemblait trop à de la complaisance, faisait imprimer aux frais de la ville le poëme de M. le Baron d'Ordre sur le *siége de Boulogne*. Le Vicomte d'Ordre resserrait une foule d'idées ingénieuses et piquantes dans la forme malheureusement usée du quatrain. Comme il ne pouvait la rajeunir, cette forme de son livre lui fit perdre de son mérite. Je viens de faire une galerie de famille, ce n'est pas ma faute si le goût des lettres et l'esprit y sont héréditaires.... Ce pauvre M. Marmin que la mort nous enleva si cruellement et si vite, et dont j'aurais dû parler plus tôt, nous révélait dans ses notes sur le poëme de M. d'Ordre sa patience et sa rare pénétration d'antiquaire..... Il ne faut pas que j'omette M. Vattier qui faisait réimprimer au profit des pauvres son *Triomphe de l'amitié* : la bonté de ses intentions doit lui être comptée..... Dans le même temps M. Bertrand publiait successivement les 2 volumes de son Histoire de Boulogne que l'on a fort justement appelée une encyclopédie boulonnaise..... M. Fayeulle vint enfin d'un pas un peu débile, et ses pâles poësies à la main, fermer cette longue liste d'écrivains Boulonnais... Vers le milieu de 1829 le mouvement

s'était arrêté de fait. C'est, selon moi, à M. Delahodde un grand mérite et un grand courage de rouvrir la lice. Ces deux mots sont mon éloge et ma critique : Il y a du mérite à réveiller dans une ville le goût assoupi des lettres ; il y a du courage à le tenter quand on n'est pas plus fort..... Le recueil de M. Delahodde contient cinq à six bonnes chansons ..

7 décembre. — Sur Frédéric Sauvage :

« L'invention du physionomètre nous semble d'un prix inestimable et nous l'annonçons avec plaisir, satisfait de rendre un bon office à un homme aussi modeste qu'il est industrieux, et jaloux de voir ses honorables travaux recevoir enfin une juste mais trop tardive récompense.

29 décembre. — Copions encore ces mots sur le grand inventeur. Il y est question de l'hélice :

« Une révolution complète vient de s'opérer dans l'emploi de la force motrice des machines à vapeur appliquées à la navigation. Notre compatriote M. Sauvage, Frédéric, dont l'esprit inventif est connu, vient de créer un nouveau système qui remplacera les roues actuelles......... »

L'*Annotateur* ajoute :

« On ne se douterait guère qu'un article de journal amena cette découverte : on y avait dit qu'en Amérique un navire de grande dimension était mû par des machines représentant la force de 450 chevaux — « avec cette force, s'écria M. Sauvage, je ferais mouvoir le monde entier s'il flottait... » et de suite il recommença ses essais de 18... (date en blanc) qui à cette époque ont évité au commerce une perte de 400,000 fr. par la construction de bateaux à vapeur........ »

« Puisse-t-il, conclut le rédacteur de ces lignes, ne pas se laisser duper par nos voisins, comme il a fait en 1824 pour ses moulins à vent armés de modérateurs qui scient et travaillent le marbre... »

Boulogne compte parmi ses plus beaux titres de noblesse l'invention de F. Sauvage ; aussi devais-je en signaler l'apparition première.

QUELQUES MOTS SUR *LE GUETTEUR*.

Le 1[er] janvier 1832 parut à Boulogne, sortant de l'imprimerie Griset, le premier numéro, in 8°, du journal *Le Guetteur, journal politique, du commerce, des arts,* etc., fondé par M. Ch. Verjux. *Peuple, connais tes droits !* c'est ainsi qu'il s'annonce. Le prospectus est plein de menaces ; et en effet la nouvelle feuille ne tarde pas à prouver qu'elle n'avait pas été créée pour chanter les louanges de l'administration, bien au contraire : aussi toute citation m'est impossible, tant la violence est extrême ! Ce n'est pas la lutte adroite et incessante du *Franc Parleur*.—Le *Guetteur* cassa les vitres du premier coup, et il va si loin qu'au 5 avril il ne trouve plus d'imprimeur.

Son prospectus classifiait ainsi les matières dont le journal devait s'occuper : Nouvelles de l'extérieur, — intérieur, — département, — arrondissement, — feuilleton politique, — Boulogne, — tribunaux, — correspondance, — commerce, — littérature, — théâtre et variétés...

« Négligés par des journaux qui accaparent l'opinion pour la dénaturer, les intérêts du peuple avaient besoin d'être représentés et soutenus. Cette tâche noble et grande, nous osons l'entreprendre — La vérité sortira nue de notre plume..... »

Ainsi parlait ce prospectus ; jamais promesse ne fut mieux remplie. La vérité est si peu voilée dans le *Guetteur* qu'il m'est interdit de la mettre sous les yeux du lecteur, sans me rendre complice du scandale soulevé alors. Dès le premier n°, il parla d'hommes *encroûtés de servilisme...*; bientôt s'adressant à l'*Annotateur*, il lui dit : « toi à qui je n'ai pu arracher qu'un jour d'éner-

gie ; » et à la Boulonnaise — « toi *Boulonn*— oh ! toi je te *laise* ; je n'aime pas à remuer la boue. . » je ne puis continuer. L'un des articles s'intitule : *Encore une turpitude* et je n'ai jamais rien lu d'aussi fort : aussi était-ce une vengeance qui donna lieu à un procès, que M. Adam fit à l'auteur. Je le vois plus loin dénonçant un prône de M. Dissaux, curé doyen de St-Nicolas . . .

Du reste, peu de discussions, mais des attaques. C'est le cri d'emportement d'un homme froissé par l'ingratitude d'un parti ; circonstance atténuante sans doute, mais qui ne suffit pas pour excuser aux yeux du lecteur indifférent, ce qui blesse autant toutes les convenances. M. Verjux, du reste, manqua ainsi son but Son journal ne pouvait durer, car on se lasse vite de lire ces récriminations exagérées.

Cela tient sans doute à la nature de son talent, qui est tout d'une pièce et ami de la satire. M. Verjux était taillé pour le journalisme ; il m'est avis pourtant qu'il lui aurait fallu un conseiller écouté, pour écheniller certaines choses dans son style passionné. Il semble qu'en écrivant il soit toujours en colère. Ses phrases ardentes, ses emportements eussent gagné à être modérés parfois, ne fût-ce que pour éviter la monotomie. Il a prouvé depuis que lorsqu'il veut veiller sur lui, il peut donner des pages spirituelles et très-piquantes.

Comme le nom du fondateur de cette feuille éphémère reviendra souvent encore sous notre plume, nous allons, et il nous en saura gré, passer à l'année 1832 de l'*Annotateur*, sans plus nous occuper du *Guetteur*, tentative avortée d'une opposition qui touchait trop à la rancune personnelle.

1832.

En présence du nouvel ennemi (*le Guetteur*), organe du parti qui lui était hostile, M. Gérard voulut mettre une bonne fois à néant les insinuations de la malveillance qui fouillait sa vie privée ; et il publia le 12 janvier une petite brochure adressée à ses détracteurs. Il mit devant leurs yeux sa vie entière : c'était la meilleure justification et le plus sûr moyen de détruire ces petits bruits calomnieux, qui grandissent, grandissent sans cesse, si on ne les arrête tout d'abord. Il écrivit ce plaidoyer d'un ton si ferme de dignité blessée qu'il gagna sa cause devant l'opinion.

Le *Guetteur* le poursuivant encore, M. Gérard, le 9 février, lui écrivait :

« Vous paraissez très en colère de ce que nous nous sommes occupés de vous. Est-ce à dire que vous prétendiez avoir le droit de diffamer à droite et à gauche, sans qu'une seule voix s'élevât pour vous répondre, sans qu'une seule main pût placer l'antidote à côté du poison... Critiquez avec mesure des fautes réellement commises par l'administration, et nous y applaudirons, mais ne les inventez pas, si vous voulez que nous gardions le silence. . . . .

« Ecrivez sur la politique en style d'écolier ; rendez ridicules les héros que vous chantez ; au mépris des promesses les plus sacrées pénétrez dans la vie privée...... ; vos querelles, vos jalousies ne nous regardent pas ; mais aussi toutes les fois que, mettant vos passions à la place de la vérité, vous poursuivrez d'attaques injustes et acrimonieuses les magistrats que la cité s'est donnés, nous les défendrons.... »

— A la même date, M. Gérard répondait de même au *Propagateur*, qui l'accusait de ne plus marcher dans la voie des idées progressives, « que le progrès n'était pas dans la destruction successive de ce que l'on avait édi-

fié....» La lettre sur ce sujet est longue, mais on la consulterait encore avec fruit, si l'on avait à répondre à ceux qui prennent pour principe la formule : *Ote-toi de là que je m'y mette.*

L'*Annotateur* annonçait, dans ce numéro si bien rempli, que l'administration venait de fonder des ateliers de charité, entretenus au moyen des collectes recueillies en ville par les conseillers municipaux. Le travail était rare alors, comme il le devient après les perturbations publiques. Le chômage est trop souvent tout ce que le peuple y gagne.

23 février. — Publication du procès-verbal de la première expérience publique de l'hélice appliquée à la navigation. Ce procès-verbal, daté du 12 février 1832, est signé par MM. Marguet, Al. Adam, Gaillon, Leducq, C. Bonnet et Dutertre-Yvart.

— On fait un supplément au journal pour une *Instruction*, émanant d'une commission sanitaire centrale de Paris, sur le régime à suivre afin de se préserver du choléra, et sur la conduite à tenir si la maladie se déclarait.

Le danger était imminent. Le fléau sévissait avec force à Calais. Une commission sanitaire, composée des principaux médecins, se forma à Boulogne ; et l'ancien château Chanlaire à Capécure devint un lazaret sur lequel furent dirigés tous les passagers en quarantaine.

15 mars.—Mort de M. Thueux, foudroyé par l'apoplexie.

« Poëte et patriote, il consacra bien souvent son talent à chanter le lieu de sa naissance... Il se plaisait à chercher ses inspirations dans les souvenirs de l'histoire du pays... Le genre de son talent était descriptif : la nature, les fleurs, les femmes, les rêveries d'amour, les pensées mélancoliques d'un souvenir, tel était le domaine dont il s'emparait avec bonheur. »

19 avril. — M. Hédouin écrit à l'*Annotateur :*

« Depuis deux mois on répand dans Boulogne le bruit de la publication prochaine d'un journal légitimiste, et l'on prétend que j'en serais le directeur ou tout au moins le rédacteur principal... Je crois devoir déclarer que jamais je n'ai pensé a établir ni à rédiger un tel journal à Boulogne... Une opposition royaliste en cette ville, exprimée par la voie de la presse, ne me paraît ni utile ni convenable....

Recevez, malgré vos articles en faveur de la révolution de juillet, l'assurance de mon estime, etc. »

Cependant le bruit de cette publication effrayait encore un grand nombre de personnes. L'*Annotateur* les rassura ainsi :

« Dans notre climat tempéré, il n'est point de fou politique et le bon sens est dans toutes les classes la qualité dominante. »

— La Commission sanitaire déclara dans le n° du 3 mai que le choléra épidémique sévissait à Boulogne depuis le samedi 28 avril.

A partir de cette date, nous voyons paraître un bulletin hebdomadaire, indiquant le nombre des victimes par quartiers. Celui de la Beurrière a été, comme toujours, le plus maltraité. La désolation fut grande à Boulogne pendant près de trois mois que le fléau s'attacha à décimer les familles. Les Dames du Bon Secours, appelées de Paris dès le 2 mai, se signalèrent par leur dévouement, auquel l'*Annotateur* rendit publiquement hommage le 2 Août.

31 mai. — M. Gérard s'occupe d'une nouvelle publication de Ste Beuve : *Critiques et portraits littéraires*.

« Le talent de M. Ste Beuve, dit-il, est essentiellement analytique : sa méthode concise et féconde en ingénieux aperçus consiste à se mettre à la place de l'écrivain dont il

discute les titres à plus ou moins de gloire et d'avenir, à vivre de sa vie, à s'identifier avec son caractère et à juger l'œuvre de ce point de vue pris dans l'homme même. »

C'est une juste définition de la critique nouvelle mise en relief par Ste Beuve.

Juillet. — Mort de MM. Wissocq et Dutertre.

26 juillet. — Discussion à propos du transport des dépêches pour l'Angleterre, soutenue contre le *Mémorial Dieppois* par M. B. M... (Birlé-Morel.)

16 août. — Une *variété* détaille les trouvailles heureuses, concernant l'histoire de Boulogne, faites en Belgique par M. Dufaitelle.

13 septembre. — L'*Annotateur*, qui suivait attentivement les travaux du Conseil municipal et discutait ses décisions, publie les remarques suivantes :

« Il nous semble qu'en général le Conseil vote trop et ne discute pas assez. Il a sanctionné la proposition qui lui a été faite d'acheter les deux petites maisons de M. Journet, demeurées sur la place Navarin. On lui doit bientôt présenter aussi un projet d'acquisition de la maison de M. Hénon : ces acquisitions dans les circonstances actuelles nous paraissent intempestives. Il faut payer ses dettes, avant de faire de ces dépenses voluptuaires. La place nouvelle, telle qu'elle est, est bien grande. On ne sait qu'en faire. Ce n'est pas pour la rendre régulière qu'on veut l'étendre, car précisément elle perdra sa régularité quand la maison Hénon aura disparu. Songeons à l'utile avant tout. Mieux vaut y faire élever une fontaine dont le quartier a besoin. »

L'*Annotateur* n'approuvait pas aveuglément tous les projets. Cependant je crois qu'il aurait changé d'avis s'il avait vu l'idée mise à exécution : le dégagement produit par la démolition de la maison Hénon a bien embelli le quartier.

—Vers cette époque, M. Parent-Réal, ancien président du Département et ancien député, adressait de Wierre-aux-Bois de fréquentes lettres à l'*Annotateur*. L'une de ces lettres raille le Saint-Simonisme, et l'émancipation de la femme, rêvée, par cette secte. M. Parent-Real unissait le bon sens à la fermeté du style.

— Grande et sérieuse polémique avec le *Propagateur* et la *Gazette de Picardie*. M. Alex. Adam réfuta lui-même ces feuilles, l'une républicaine, l'autre légitimiste, qui l'attaquaient, et il en fit justice avec cette logique serrée dont il possédait le secret.

22 novembre. — M. F. Morand, en examinant les œuvres poétiques de M. Pierre Dumas, l'*anti-jésuite*, s'écrie :

« Bon Dieu ! les œuvres poétiques de M. Dumas ! mais qu'est-ce donc que la poésie de nos jours, si M. Dumas est poëte »

21 décembre.— Annonce :

« Sous presse, publication par voie de souscription, d'un mémoire aux membres du Conseil municipal sur la création d'un collége communal, sa nécessité, ses avantages et les moyens de l'établir sans grever la ville de Boulogne, une brochure par M. Charles Verjux... . »

Dans cette brochure, qui mit le feu aux poudres, l'auteur indiquait comme moyen la souscription publique. On comprenait généralement alors la nécessité d'asseoir l'instruction sur des bases stables, mais la chose restait en projet. M. Verjux réussit à faire faire un grand pas à la question, qui devint à l'ordre du jour ; et, comme il le dit parfois, *il fut l'un des pères du collége.*

Même date. — Une protestation est rédigée dans notre ville contre l'arrestation et la détention de la duchesse de Berry. Elle est signée par plusieurs dames boulonnaises.

1833.

Avec 1833, l'*Annotateur* revient, pour ne plus le quitter, au format in-4°.

Il me faut feuilleter jusqu'au 14 février et laisser de côté plusieurs articles peu saillants. Au 14 février, j'arrive aux discussions du conseil municipal sur l'établissement d'un abattoir.

L'Administration invoquait en sa faveur la question de salubrité, puis indiquait les voies et moyens. Un arrêté, pris par le maire, nous apprend que cette question est résolue; son article 1er porte :

« L'abattoir dont la construction a été votée par délibération sera élevé sur une partie de la pâture que l'hospice posséde à l'extrémité du faubourg de Bréquerecque.

Art. 7.—Les dépenses sont fixées à 250,000 fr.

Même date.—En citant l'autorisation, donnée au maire par le Conseil municipal, de traiter de la direction du théâtre avec un sieur Jéault, ancien comique de la troupe de M. P. Dumas, l'*Annotateur* blâme vivement le choix qu'a fait ce magistrat. Il écrit ensuite :

« On nous communique une brochure de M. Verjux qui paraît avoir fait de la direction du théâtre une étude particulière. L'auteur, convaincu que le seul moyen de faire prospérer notre théâtre est d'intéresser à son exploitation le plus grand nombre possible d'habitants, propose une association. »

Ce projet d'association séduisit beaucoup de personnes; et, au 21 février, les souscriptions montaient à 10,000 fr. Un comité se forma; et le 14 mars la Société pour l'exploitation du théâtre, régulièrement et définitivement organisée, confia à M Verjux la direction pour l'année 1833-1834.

Cette campagne fut la plus brillante de notre théâtre ; et la rappeler aux amateurs, c'est faire naître des regrets. Boulogne eut des spectacles dignes de rivaliser avec ceux des grandes villes pour l'excellence des artistes et de la mise en scène... Que les temps sont changés !

De spectateurs zélés à peine un petit nombre
Ose de ces beaux soirs nous retracer quelqu'ombre ;
Le reste, fatigué par les déceptions,
Va chercher au café d'autres distractions...

Même date :

« La fondation de la Société des antiquaires de la Morinie vient de faire sortir notre vieux pays de l'état d'infériorité où il était comparativement resté. Bien des travaux isolés ont été entrepris — Espérons que cette société maintenant constituée les augmentera. »

Cette Société est notre aînée de plus de trente ans. Le temps a augmenté son influence, ainsi que les services rendus à nos annales. Espérons, que par notre union et nos efforts, nous saurons assurer aussi la longévité de celle que nous avons appelée par tous nos vœux. La Société Académique de l'arrondissement de Boulogne peut devenir, si nous le voulons bien, l'une des principales de la France. Notre pays est riche en traditions ; notre sol est fécond ; nos sites pittoresques et la mer qui baigne nos côtes demandent leurs poëtes... Travaillons tous. Il faut vouloir pour réussir : sachons vouloir.

21 février. — On commence à publier la liste des livres donnés à la Bibliothèque. C'est un excellent moyen d'attirer les dons ; aussi étaient-ils fréquents alors. Pourquoi l'a-t-on abandonné ?

28 mars.

« Nous annonçons une publication prochaine qui fera

honneur à notre pays. Un jeune littérateur (M. F. Morand) que nous louerions sans réserve de quelques bons écrits, s'il n'était notre ami, se propose d'élever à la mémoire de J. J. Leuliette un monument d'amour presque filial en publiant une collection très précieuse de ses lettres familières écrites à un ami d'enfance. »

Ces lettres ont tout l'intérêt des meilleurs mémoires, et joignent le mérite d'être vraies à celui d'être écrites dans un style dont peu d'auteurs ont le secret.

— L'Etablissement des bains, fondé par M. Versial, resté sa propriété jusqu'alors, est vendu le jeudi 12 avril 55,000 fr. à M. Mancel, de Dijon.

— M. Prosper Clarté, l'un des collaborateurs du journal, examine (n[os] des 18 et 25 avril) un rapport sur l'état de l'instruction publique dans quelques pays de l'Allemagne, publié par M. Cousin de l'Académie française. La question de l'instruction soulevait alors de grandes discussions. L'université et le clergé étaient en lutte ouverte et acharnée. La Province, et Boulogne en particulier, prirent une part active à ces discussions. L'*Annotateur* arbora les couleurs de l'Université et demanda à grandes phrases la formation d'un collége.

6 juin. — Visite du duc d'Orléans.

25 juillet. — On s'occupe de la réunion du hameau de Capécure à la ville de Boulogne. Ce projet datait de 1803 et restait pendant. Le conseil d'arrondissement s'associa aux vœux des habitants et la réunion fut accomplie peu de temps après.

31 août. — Le navire de transport l'*Amphitrite* se perd corps et bien sur nos côtes. Trois matelots échappent seuls à l'horrible catastrophe, qui a englouti 108 femmes, 12 enfants et 13 hommes d'équipage. (Voir les détails navrants 5 et 12 septembre, et quelques lettres à leur sujet, dans les n[os] suivants.)

7 octobre. — Publication d'un état nominatif des étrangers résidant dans l'arrondissement, qui ont été admis à établir leur domicile en France, depuis 1815 jusqu'à 1833.

— M. F. Morand juge assez sévèrement Ste-Beuve dans un article intitulé *Les rétractations de la critique-Romantique.* M. Parent-Réal l'appuya par une lettre sur le même sujet : tous deux, sans que je leur donne cependant raison, ont très bien dépeint l'une des premières métamorphoses de notre éminent compatriote. Je recommande leurs appréciations à tous ceux qui seraient curieux de savoir ce que pensait la portion classique du public des *Essais critiques* du Causeur des lundis.

—Nous commençons, à la fin de cette année 1833, à voir paraître dans les colonnes de nos journaux deux noms qui y firent grand bruit. MM. Roussel de Préville et Edmond Connelly avaient des formes de style impérieuses, transigeant peu avec les mots. Le premier, membre du Conseil municipal, y soutenait des opinions contrecarrées dans l'assemblée. Le second, qui figurera beaucoup dans les premières années de la *Colonne*, par son opposition très-vive à la création d'un collége, protesta de concert avec M de Préville contre les élections de 1833. Suivant le point de vue où l'on se place, on peut approuver ou désapprouver leurs idées, mais il ne faut pas se dissimuler que leur exemple serait bon à suivre, et que les affaires publiques gagneraient, peut-être, à être ainsi discutées par des personnes influentes et de haute position. C'est ainsi qu'on peut vraiment dire que du choc des idées naît la lumière.

Il est bien entendu que je demande à ces personnes influentes des connaissances réelles sur les questions discutées. Du reste il ne suffirait plus à notre époque de mettre seulement un nom dans la balance. Les noms

les plus honorables seraient légers, s'ils ne signaient des choses dignes de l'attention publique.

1834.

Numéro du 16 janvier et suivants : M. Gérard réfute MM. Vattier et Bertrand, conseillers municipaux. Dans une brochure récemment publiée, ils avaient incriminé plusieurs actes de l'administration, notamment la vente de la maison des Frères, le canal des Tintelleries, l'Hôtel-de-Ville, l'Abattoir et l'Hôpital.

30 janvier. — Le Conseil municipal autorise le maire à passer un traité avec la Compagnie du Gaz pour l'éclairage de la ville, à raison de 15,000 fr. par an.

20 février.—M. de Préville attaque, dans une brochure, la rédaction des procès-verbaux des séances du Conseil ; il les trouve incomplets et demande qu'ils soient l'histoire fidèle des séances, le résumé exact de ce qui s'y est dit et fait.

Même date. — Citation d'un article de Daunou sur le *Siége de Boulogne,* (extrait du *Journal des Savants*). Daunou flétrit en termes très-vifs la trahison de Coucy de Vervins ; et son opinion doit compter dans le procès tant débattu de la culpabilité ou de la non-culpabilité de ce gouverneur de Boulogne.

Daunou proclame ainsi le mérite du maïeur Eurvin.

« Les destinées des réputations— dit-il,—sont si diverses, la distribution des célébrités est si capricieuse que, tandis que le nom d'Eurvin est presque partout ignoré, excepté dans sa patrie, celui du Calaisien Eustache de St-Pierre a retenti avec éclat dans les histoires et sur les théâtres. Cependant l'action héroïque attribuée à ce personnage (sous l'année 1347) est au moins fort douteuse, et l'on ne sait trop même si, au contraire, il n'avait pas été payé par Edouard III pour pro-

poser aux bourgeois de Calais de capituler. Il n'en est pas ainsi d'Eurvin : sa fidélité est à l'abri de tout soupçon, et ses généreux sacrifices sont authentiquement attestés...... »

Voilà quelques phrases qui ont dû sonner bien mal aux oreilles calaisiennes !

5 juin. — Décision du Conseil municipal (du 23 mai 1834), donnant le nom de Leuliette à la petite rue des Carreaux ; « en mémoire des talents et des vertus de Leuliette » porte la délibération prise à ce sujet.

24 juin — Publication des statuts de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance, délibérés en séance du Conseil municipal le 5 mars 1834.

— L'*Annotateur* compta parmi ses correspondants l'illustre violoniste, Nicolo Paganini. Paganini revenait d'Angleterre; et, parmi les lauriers qu'il en rapportait, se trouvait une jeune miss « admiratrice de son beau talent;» et seulement de son talent, disait Paganini, dans sa première lettre. Le père de la fugitive arriva à temps à Boulogne pour l'enlever à la gloire. L'*Annotateur*, sans se laisser éblouir par la renommée du séducteur, raconta toute l'aventure en s'appuyant sur des renseignements officiels, ce qui déplut fort au signor Paganini. Aussi, voulut-il dans sa lettre, et dans une seconde, expliquer l'aventure à son avantage en assurant que la demoiselle fuyait la tyrannie paternelle :

« J'ai le courage de l'avouer, Miss Watson était sûre de trouver en moi le protecteur qu'elle pouvait chercher et l'assistance que lui refusait l'auteur de ses jours. »

Voyez-vous ce petit saint, protecteur des demoiselles opprimées ! On n'écouta point d'aussi excellentes raisons, et l'on persista à faire entendre qu'un rapt dans la maison d'un hôte, fut-il commis par l'homme le plus illustre, était loin d'être une action méritoire. Cette affaire curieuse

fournirait, j'en suis certain, l'élément d'une piquante nouvelle.

1er juillet — Ouverture de la Caisse d'Epargne.

9 août. — Le Conseil municipal décide qu'un collége communal sera fondé à Boulogne.

14 août

« M. Le Petit, professeur de dessin, vient de terminer à l'encre de chine une vue de la rive gauche de la Liane, prise du premier étage d'une maison bordant le quai des Paquebots. L'auteur s'occupe actuellement d'un second lavis représentant la rive droite, donnant une vue des quais et de la partie de la ville bordant le port. On loue l'exactitude de ces dessins fort bien réussis. »

4 septembre. — Assassinat aux abords de la Colonne, à l'endroit dit le *Pain Béni*, par le contrebandier Gambart-Chochois, d'un préposé d'octroi du nom de Trudin.

18 septembre. — Meyerbeer occupe à l'hôtel des Bains la chambre dite de *Walter Scott*, où le grand écrivain a séjourné.

2 octobre. — Une page historique sur Marie, comtesse de Boulogne, lue à la séance publique de la Société d'Agriculture, par M. Marmin-Pamart, est imprimée sous le titre : *Dissertation sur un bas-relief en ivoire du moyen-âge.* Ce bas-relief, pièce très-curieuse, a été donné au Muséum par feu M. Demarle, qui en était l'heureux possesseur.

—Plusieurs articles, sur les recherches de la houille et du minerai dans le Boulonnais, paraissent sous la signature L. D. M. P. (Leducq, docteur-médecin de Paris).

23 octobre.—Premiers essais d'un bateau de sauvetage.

— M. F. Morand fait une étude approfondie d'un nouvel ouvrage de Sainte-Beuve (*Volupté,* 2 vol. in-8°), et signale les recherches de mots du contempteur de Delille,

de celui qui blâmait dans ce versificateur « ses raffinements et son dilettantisme d'harmonie imitative. »

25 décembre. — Mention du paiement effectué d'une ancienne créance due par le Gouvernement, depuis l'an 13, à plusieurs habitants de l'arrondissement, pour fournitures de convois militaires. « Il ne faut jamais désespérer de rien » ajoute l'*Annotateur*. Ceci en est la preuve.

L'année 1834 compte, en outre, divers écrits sur les antiquités trouvées au lieu dit *les Forges*, à Etaples, à Bazinghen et à Marck ; — sur le monument de l'amiral Bruix dans l'église St-Nicolas (page 537) et sur l'église du Portel (page 685). — M. Godefroid avait été nommé directeur du théâtre pour l'année 1834-1835.

1835.

J'ai de grandes raisons pour m'attacher à cette année dont le plus joli mois renferme une date qui m'est précieuse. J'y rechercherai les événements ou les institutions qui ont commencé avec moi.

8 janvier. — Fondation d'un cercle commercial et littéraire.

Même date. Les avantages, espérés pour notre port, de l'amélioration produite par la nouvelle entrée du chenal, se confirment pleinement avec l'expérience.

22 janvier. — La réunion d'une partie de Maquétra et du hameau de Capécure à Boulogne est approuvée par le Conseil d'Etat.

29 janvier. — Publication d'un état récapitulatif des dépenses faites pour les grands travaux d'amélioration du port, effectués jusqu'au 25 octobre 1834, et de celles restant à faire pour compléter l'exécution des projets approuvés et de ceux à approuver par le Gouvernement. Leur total est de 2,487,434 fr. 44 c.

5 février.— Révocation de M. Darnast, curé d'Outreau. Elle donne lieu à des plaintes très-vives sur ce qu'une telle décision a paru avoir d'arbitraire.

12 février. — Le projet de création d'un collége communal était en pleine voie d'exécution. Il avait été fortement appuyé par l'*Annotateur* qui développait depuis deux ans les raisons en sa faveur. Ce journal fit valoir la néccssité d'asseoir solidement l'instruction première sur des bases contrôlées par l'administration ; le danger, qui pouvait résulter pour les études des jeunes gens, dans le cas où la seule maison d'éducation de la ville serait venue à se fermer. L'*Annotateur* s'attacha surtout à soutenir qu'aucune pensée de ressentiment personnel n'avait animé les promoteurs de ce projet, qui remontait à 1827 ou 1828, et dont la conception première avait eu la participation de l'honorable M. Wissocq. Bien d'autres raisons majeures furent également énoncées ; mais nous aurons l'occasion d'y prêter une attention plus soutenue lorsque nous parcourrons la *Colonne*, journal fondé le 3 avril 1835, spécialement pour combattre le collége.

—L'*Annotateur* publia également ce jour-là le rapport présenté au Conseil municipal pour fixer l'organisation du collége.

Février.—J'ai pu retrouver quelques couplets de carnaval composés sur un exploit de chasse :

Depuis longtemps il n'est bruit
Que dans plusieurs de nos villages
Un loup rôdoit pendant la nuit
Et y faisoit de grands ravages ;
On assur' que sans le mâcher
Il avaloit un bœuf entier.

Cependant le neuf février
De l'an huit cent trent' cinq et mille

Un musicien, un teinturier
Vont tous deux chasser à Wimille ;
Ils nous promirent en partant
De rapporter le loup vivant.

. . . .

Nos chasseurs ayant acheté
Un vieux loup privé et malade,
L'ayant lié et garotté,
Sur un brancard nos camarades
Nous l'apportèrent tout à coup,
Disant « nous avons pris le loup. »

Cette chanson, célèbre en son temps, fit le désespoir d'un Nemrod Boulonnais, le teinturier Duvochel, qui, épris d'un noble amour pour la gloire, partit un jour pour tuer le loup signalé dans nos environs. Il rapporta effectivement l'un de ces carnassiers et l'exposa pour de l'argent. Hélas! triste revers de la médaille ; on apprit et l'on chanta :

Voici toute la vérité :
C'est un loup qu'il a acheté
Vingt-cinq francs à un Auvergnat
Alleluia...

Le carnaval arrivant sur ces entrefaites, le loup de MM. Duvochel et Cie en fit tous les frais. On le chansonna tant et si bien que l'infortuné teinturier dut s'éloigner d'une ville où personne ne pouvait le regarder sans rire. Il s'était fâché des premières plaisanteries ; il écrivit à l'*Annotateur* pour se plaindre des chansons (1). On lui ré-

(1) Voici la lettre de M. Duvochel : Lorsqu'avec M. Hodessant j'ai passé près de 20 nuits pour aller chasser un loup qui s'était réfugié dans les environs de Wimille, je ne m'attendais guère aux désagréments qui devaient en résulter pour moi. Je ne veux point parler des chansons que l'on a vendues en ville... Spéculation d'individus qui n'avaient pas d'argent pour leur carnaval. Je vous ferai remarquer qu'une partie de ces individus est venue devant ma porte et y a causé un rassemblement de plus de 200 personnes, qui ont pu entendre toutes les injures dont j'ai été accablé, etc., etc....

pondit une lettre plaisante, qui acheva de l'exaspérer. (Voir détails 5 et 12 mars 1835).

26 février.

— « Les partisans des vieilles doctrines littéraires trouveront dans les *Chants d'Amour et de Fidélité*, du baron d'Ordre, cette muse facile et féconde à laquelle ils ont jadis applaudi, ce style franc, intelligible, trop intelligible même, ce vieux classique enfin

Où le vers, bien ou mal, dit toujours quelque chose.

C'est tout ce que nous pouvons en dire, car nous ne voulons pas nous engager dans de trop dures mais bien légitimes représailles.

Voilà de la modération dans un ennemi politique. En somme, ces *Chants d'amour et de fidélité* témoignent un dévouement bien grand à la dynastie déchue des Bourbons ; sentiment respectable. Mais ces chants en eux-mêmes ne méritent que cet éloge.

2 avril.—Programme d'un concours ouvert pour l'étude d'une ligne de fer, allant d'Amiens par Abbeville, et le long de la côte, à Boulogne. Voici enfin le sujet des désirs boulonnais arrivé à la discussion publique. Jusque-là on en parlait en conversation ; désormais ce sujet prima les autres dans l'*Annotateur*, et, à partir de 1835, presque tous les numéros en font mention et racontent les espérances, les déceptions, les obstacles surmontés, les péripéties et les efforts persévérants des citoyens dévoués qui réussirent, après huit ans de lutte, à doter notre ville de cette voie de fer indispensable à sa prospérité. Jamais question vitale ne fut aussi persévéramment ni aussi habilement traitée. L'*Annotateur* aurait pu prendre alors pour épigraphe : *ma vie est un combat !*

6 avril. — Qui ne s'étonnerait à présent de l'opposition faite, dans le Conseil municipal, à l'établissement des salles

d'asile à Boulogne. Heureusement que l'opposition dut céder ; et le 18 avril, après des discussions nombreuses, sur le rapport favorable de M. Horeau, cette assemblée vota une somme de mille francs pour contribuer à l'installation d'une première salle d'asile.

— M. Mancel sollicite en vain du Conseil de la ville un avis favorable à sa demande en concession d'une partie de la plage.

— Sous le titre : *Journal d'un Boulonnais à Paris*, M. Morand juge la capitale très-spirituellement ; et je connais dans ces lettres un portrait de M. Thiers, très-bien réussi et finement ressemblant.

14 mai.— Dans son premier article, l'*Annotateur* jette, avec la majeure partie des journaux du temps, l'anathème sur l'apostasie de l'abbé Lamennais :

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé !

4 juin.— Combat à outrance contre les journaux calaisiens au sujet de notre port. Boulogne *for ever !* Calais est distancé par le nombre des voyageurs passant à Boulogne. On se rappelle ce temps où la lutte n'était pas seulement dans la presse, mais entre les habitants des deux villes rivales. On se haïssait cordialement, comme concurrents. Calais, depuis 1830, voyait tout nous sourire. Il n'avait pu obtenir d'être chef-lieu d'arrondissement ; on lui avait refusé le tribunal de première instance ; son port perdait son importance. La concession d'un chemin de fer, que nous sollicitions, le reléguait tout-à-fait au second plan. Aussi, il faut le voir intriguer, travailler pour l'emporter sur cet objet Ce fut une guerre sans merci ni trève. L'*Annotateur* ne s'effraya nullement de sa colère et tint haut et ferme l'étendart boulonnais. L'administration ne s'endormit point dans ses premiers succès, et agit, jusqu'à ce qu'elle eût assuré à notre cité les avan-

tages qu'elle prévoyait, en faisant de Boulogne la tête de ligne du chemin de fer du Nord.

18 juin.—Le presbytère de la paroisse St-Nicolas était alors sur l'emplacement des boucheries couvertes. C'était une propriété qu'un prêtre dévoué, M. Allan, avait légué à la ville. L'administration de M. Adam ayant résolu de supprimer le presbytère pour établir des boucheries couvertes sur son emplacement, le curé d'alors, M. Dissaux, et la fabrique de St-Nicolas, y firent opposition. De là des polémiques, dont on retrouve la trace dans l'*Annotateur*, qui ne donna pas raison au curé. Ce léger dissentiment fut tranché, le 29 août, par une ordonnance royale qui « autorise la ville de Boulogne à affecter à la construction d'échoppes l'emplacement du presbytère, à la charge par elle de payer une indemnité annuelle de logement au curé de la paroisse. »

25 juin. — M. Adam répond vertement aux personnes qui lui supposaient des sentiments de vengeance personnelle, lorsqu'il poursuivait la création d'un collége communal à Boulogne. Sa lettre finit ainsi : « Ma devise est : faisons bien, laissons dire. »

9 juillet. — Réglement présenté au maire par l'administration du Muséum, pour l'établissement d'une Société des Amis des Arts.

31 juillet. — M. Lucien Delahodde avait, par la publication des *Gémonies* (recueil de satires hebdomadaires), effrayé la délicatesse de l'*Annotateur*. On trouvait que les mots hurlaient entre eux, dans ces vers à la façon d'Auguste Barbier ; que cette poésie avait une odeur de charnier écœurante, et qu'un tel genre, s'il avait la vogue, nous ferait bientôt rimer au mot de Cambronne !

10 août.— Le Conseil municipal s'occupe de la division de Boulogne en deux cantons, mais il déclare n'en pas reconnaître l'urgence

3 septembre.—Une notice sur Ole B. Bull, mise depuis en brochure par M. F. Morand, nous initie à la vie accidentée de ce grand violoniste suédois, mort en 1866 (10 avril), à Québec. C'était non-seulement un artiste de mérite, mais un homme fort distingué et fort honorable.

17 septembre. — D'un état financier de la ville de Boulogne, et du tableau de sa dette au 1er janvier 1836, indiquant les époques des exigibilités et le mode de paiement, il résulte que la ville devait alors 346,161 f. 52 c.

—L'ouverture du Collége est fixée pour la fin d'octobre. M. Dardenne est nommé Principal ; le bureau d'administration est composé de MM. Aloy, Bertrand, Dessaux et Dutertre-Yvart.

— Voir aux annonces :

Classes élémentaires de latin et de grec dirigées par M. Hermand, maître de pension. S'adresser Grande-Rue, 75, *vis-à-vis le Collége*.

Annibal était aux portes de Rome !

10 Décembre.— Sous le titre : *Poésie Historique*, le n° de ce jour contient une notice sur P. du Rozier, gentilhomme boulonnais du XVIe siècle. Cette notice, due à M. Dufaitelle, comprend un fragment de la *Déploration de la France sur la calamité des dernières guerres civiles advenues en icelle l'an 1568*.

C'était une précieuse trouvaille pour notre littérature que celle de ce poëte dont les vers ont la verte saveur des meilleurs de la renaissance.

—«Le guide de Boulogne (édition française) par M. Brunet, dont le guide en anglais, déjà presqu'épuisé, a obtenu un succès très-mérité, doit paraître vers la fin de ce mois.»

—Je ne puis résister au désir de conter comment les articles de l'*Annotateur* se faisaient habituellement. Le

journal paraissait le jeudi. Le rédacteur, M. Gérard, et son collaborateur M. F. Morand, s'installaient le mardi soir ou le mercredi dans l'atelier des compositeurs ; et là, au milieu des ouvriers dont ils excitaient la gaîté par des plaisanteries sans fin, s'aidant mutuellement dans leurs sujets divers, ils travaillaient au courant de la plume et corrigeaient sur les épreuves. On comprendra difficilement que tant d'articles d'un style châtié, d'une forme heureuse, aient pu s'élaborer en un tel milieu : pourtant c'est ainsi que cela se pratique à Paris. Il y a comme un souffle inspirateur qui s'échappe du travail mutuel. Un mot, un trait développent les idées ou les fécondent. L'émulation excite. Ces jours-là les partisans et les amis venaient aussi à l'imprimerie et goûtaient en primeur les articles nouveaux. Il me semble entendre M. Birlé, un peu *brou brou* de sa nature, se plaindre qu'on empêchât ses ouvriers de travailler.

1836.

La séance publique des antiquaires de la Morinie du 16 décembre 1835, avait eu un grand retentissement par suite de l'audace de M. Clovis Bolard, un Calaisien, qui ne craignit pas de révoquer en doute le dévouement d'Eustache de St-Pierre, et par la hardiesse de la docte assemblée qui couronna le mémoire de ce contempteur du bourgeois de Calais. L'*Annotateur* mentionna cette séance le 14 janvier, et conclut, après avoir examiné le *pour* et le *contre*, que cette question est destinée à rester *historiquement* douteuse, mais ajoute-t-il :

« Quant au fait en lui-même, au caractère sublime de grandeur et de générosité que la tradition plus ou moins exacte lui a imprimé, il restera toujours vivant et admiré comme tout ce qui est beau dans l'histoire, dans les arts

et la moralité humaine. Il vivra comme le mot de Cambronne (*La garde meurt et ne se rend pas*) que Cambronne n'a jamais prononcé ; comme l'allocution de Bonaparte ; *Soldats ! du haut de ces pyramides, quarante siècles vous contemplent*.... »

Ces réflexions de l'*Annotateur* déplurent aux Calaisiens et il encourut leur réprobation dans la compagnie de M. Clovis Bolard. Ce fut un nouveau sujet de polémique. On n'en manquait pourtant pas, et l'on n'avait pas besoin de ce point d'histoire pour s'adresser mutuellement des aménités littéraires !

— Au 31 mars, on lit le prospectus de la compagnie formée pour l'exploitation des houilles, minerai de fer et marbres de Boulogne, Marquise et Hardinghen. On venait enfin de mettre à profit les richesses de notre sol. Il faut du temps dans nos parages pour féconder une excellente idée. Les savants, et Henry à leur tête, avaient longtemps prêché dans le désert, en assurant qu'on n'avait qu'à sonder nos terres pour en tirer des trésors. Ils avaient signalé, mais en vain, ce Pérou inexploré. Heureusement M. le Dr Leducq prit à cœur de réaliser ces fouilles. Il ne se contenta pas de dire : *la terre tourne*, il alla à la recherche de son Amérique et sut persuader à quelques personnes de l'accompagner. De là cette société d'exploitation.

— Au renouvellement de la saison théâtrale, M. Verjux obtint pour la 2me fois la direction du théâtre (1836-1837). Il imprima à son entreprise un vif éclat digne de sa première gestion.

5 mai. — Fondation de l'Atelier de couture.

9 juin. — Début de la collaboration de M. Louis Direy à l'*Annotateur*. M. Direy, un poëte méritant ce nom trop profané, donna au journal plusieurs variétés intéressantes où brillait son imagination ingénieuse. Un certain Yollidas R... (Daudenthun) s'avisa un beau jour, sans

provocation et sans propos, de lui dénier tout mérite en des termes offensants. M. Direy se fâcha et adressa quelques mots forts vifs à son agresseur qui répondit : «Quand vous le voudrez, le jardinier Yollidas vous fera la barbe avec sa serpette ;» et plus loin : « Si M. D. désire une leçon, on la lui donnera......»

M. Direy, persuadé que cette phrase était un défi, y répliqua comme il le devait, en galant homme. M. Daudenthun fit une reculade en ses termes :

« Il ne m'est pas possible d'accepter l'interprétation que vous donnez aux leçons qu'on vous propose dans une note de la *Colonne*. D'une leçon de grammaire à celle que vous supposez vous être offerte, la transition me paraît forcée... » etc. etc.

Est-il besoin de commentaires ? Nous verrons plus loin la bravoure de M. Yollidas, mise à une nouvelle épreuve.

21 juillet. — Dans une variété sous le titre : *De la critique actuelle et plus particulièrement de la critique romantique*, M. F. Morand dit :

« Reportons-nous à l'époque de Geoffroy, d'Hoffmann, de Dussaux, nous remonterons de là à Laharpe et à Fréron. Quelle critique que celle de ces hommes. C'était là juger, quand ces écrivains nourris de bonnes lectures et mûris par de longues réflexions rendaient après examen leurs doctes arrêts.... .... Jules Janin raconte et rien de plus.... Ste-Beuve! bien malin, serait celui qui découvrirait son opinion précise ; Gustave Planche est un écrivain qui s'est fait une règle de tout décrier.»

Voilà une exécution complète ; on ne peut sacrifier plus nettement son siècle au siècle précédent. M. Morand conclut ainsi :

« On ne juge plus, on raconte. La critique n'est plus un guide, mais la complaisante des écrivains et de leur système ; elle se borne à la description de leurs œuvres......»

Je doute que M. F. Morand, qui a suivi, en ses diverses métamorphoses, l'épanouissement du grand talent de Ste-Beuve, le mette encore au-dessous des *jugeurs* de jadis. Mais sans chercher son opinion présente, je répondrai à sa sortie : « Non, la critique n'est plus cette revêche commère, furetant, bésicles au nez, les recoins « d'un ouvrage, pour y trouver les moindres négligences « et en faire grand bruit. Elle a laissé l'ergoterie qui sent « son vieillard grognon ; elle s'est faite l'égale de l'écri- « vain et plane sur les menus détails pour voir l'ensem- « ble et l'apprécier d'un point plus élevé. Vous la dites « esclave et complaisante ! Oh, que non ! Ne l'était-elle « point davantage quand elle se vouait au triage des brins « d'ivraie mêlés à la gerbe d'épis ? Aussi, voyez comme « elle y gagnait une mauvaise humeur constante. Mais ne « soyons pas exclusifs par l'exemple : il y a du bon dans « les deux méthodes :

Je ne décide point entre Genève et Rome.

« Si j'osais cependant, j'avancerais que l'ancienne critique « convenait alors, comme elle convient encore, aux jeunes « gens sortis du collége. Elle les met en garde contre des « enthousiasmes irréfléchis ; elle est pour eux le dernier « professeur qui parfait les études. Quant à la critique « nouvelle, avec ses sous-entendus pleins de finesse, avec « son analyse plus large et qui va au cœur de l'œuvre, je « la considère comme l'aliment des délicats et des con- « naisseurs ; comme une amie, sans prétention, causant « du livre nouveau ou de ceux qui sont la gloire du pays. « L'ancienne critique était un professeur presque tou- « jours morose ; la nouvelle est un causeur qui cache sa « science : chacun, selon ses goûts personnels, décernera « la palme à l'une ou à l'autre. »

— Un homme de bien, un poëte « qui se cachait avec

autant de soin que d'autres en mettent à se montrer, »
M. Bertin Aloy, receveur de l'Enregistrement, membre du Conseil municipal, décède à Boulogne le 26 août, et emporte les vifs regrets de ses nombreux amis.

Le 8 septembre, annonçant les opuscules du défunt, dont M. Morand préparait une édition, M. Gérard s'exprime ainsi :

« Tout se bornait à le juger homme de goût et d'esprit en société. Quelques amis seulement qu'il avait initiés à ses secrets, savaient qu'il était plus que cela. Mais ils avaient respecté le voile dont il s'était couvert et ne l'avaient point soulevé. C'est ainsi que M. Aloy a pu écrire dans les journaux un assez grand nombre d'articles de critique littéraire, d'esquisses de mœurs et de poésies, tous remarquables et remarqués, sans que le public sût qu'il en fût l'auteur. L'*Annotateur* des deux dernières années compte dans ses colonnes quelques-uns de ces articles, que l'anonyme couvrait toujours, mais l'anonyme honorable qui prête son refuge à la modestie, non l'anonyme perfide et lâche, derrière lequel le méchant insulte et diffame en liberté... »

9 Novembre. — Les boucheries couvertes de la rue des Pipots sont presque achevées, et on annonce leur prochaine adjudication. L'*Annotateur* ajoute :

« Qu'ainsi la place Dalton et l'église St-Nicolas seront débarrassées des ignobles échoppes en bois qui les encombrent et les déshonorent....

« On néglige trop cette église. Comme œuvre d'art, l'extérieur en est commun ; mais à l'intérieur, elle a des mérites que nous avons entendu apprécier par des artistes distingués. Le chœur a un caractère d'architecture sévère qu'on aime à trouver dans cette partie des temples chrétiens.... Peut-être ne faudrait-il que jeter bas la façade ouest et la remplacer par un péristyle en harmonie avec l'architecture intérieure... C'est une pensée que nous confions à l'avenir. »

L'avenir devrait profiter de cette excellente idée.

Même date. — Annonce de l'éclairage prochain de la ville par le gaz. Boulogne, peu à peu, reçut toutes les lumières.

L'année 1836 finit par une vive polémique avec le *Courrier du Pas-de-Calais,* au sujet de la réclamation, faite par la ville d'Arras à notre bibliothèque, de tous les livres provenant de l'Ecole Centrale.

1837.

Au commencement de janvier, la Société d'Archéologie du département de la Somme se réorganise sous le titre : *Société des Antiquaires de la Picardie.*

Comme le Boulonnais avait fait partie de la Picardie sous l'ancien régime, et de la Morinie, à l'époque Gallo-Romaine, l'*Annotateur* remarqua que nous étions en position heureuse entre deux sociétés, émules de travaux et de zèle pour l'avancement de la science.

Il en espéra un plus complet développement des études historiques délaissées à Boulogne depuis la mort du regretté M. Marmin.

26 janvier. — Un fait curieux, duquel ressortira l'antagonisme latent de Boulogne et de Calais, ce fut l'échange de lettres, publiées par leurs journaux, entre les maires de ces deux villes. On pourrait l'appeler la polémique des magistrats : c'en fut une et des plus vivement caractérisées. Ainsi M. Leveux écrivait :

« Il est permis à M. Adam, banquier, négociant et spéculateur d'envoyer des articles aux journaux ; mais il n'ignore point que, comme premier magistrat de la cité, investi de la mission délicate de diriger l'esprit public, il ne saurait apporter dans ses actes trop de prudence ; il n'a pu douter qu'en faisant insérer dans les journaux de la capitale sa note du

7 janvier, (concernant la comparaison du passage entre Boulogne et Calais, et par lequel Boulogne avait hautement l'avantage) il recommençait cette polémique qui a duré trop longtemps entre les Boulonnais et les Calaisiens...

M. Adam lui répliqua :

« M. le Maire de Calais termine sa lettre en m'indiquant comment un maire doit se conduire. Je n'accepte ni ses avis, ni ses leçons et je ne suivrai pas son exemple. La note que j'ai envoyée ne contenait que des faits, je l'ai signée pour lui donner un caractère d'authenticité ; et s'il résulte de la polémique entamée par M. le Maire de Calais un refroidissement entre les deux villes, il en sera la cause ; à lui la responsabilité... »

On pense bien que les journaux des deux localités ne manquèrent pas de venir à la rescousse des administrateurs, et s'envoyèrent moins diplomatiquement des reproches à ce sujet.

16 février.— La filature continentale, fondée à Capécure, était une entreprise trop importante pour ne pas attirer l'attention des publicistes. On fit ressortir les avantages de cet établissement ; on vanta son organisation, et l'on finit par prouver combien Boulogne était intéressée à la soutenir.

Même date. — Opinion de M. L. Direy sur les *Primevères*, poësies par Ed. Lhote (2e édition) :

« Cette poésie est toute de sensation : aussi la simplicité et la franchise en sont le principal ornement. L'auteur a de l'analogie avec Millevoye..... »

— Vers le même temps fut représenté sur notre théâtre un opéra de J. Godefroid : *Le Diadesté*. On regretta que la partition pleine de beautés, comme un vivant attaché à un cadavre, recouvrit si richement un libretto des plus mauvais. L'ouverture de cet opéra est surtout remarquable;

son poëme empêcha le succès qu'il méritait et il n'eut que la ressource d'être apprécié *at home* par les délicats de la musique.

9 mars. — M. Morand venait de publier en un vol. in-8° les opuscules de J.-B.-Bertin Aloy, précédé d'une notice sur l'auteur.

« En résumé, lisons-nous, si ce livre ne jette aucune vive lueur, si nulle beauté de premier ordre ne s'y fait admirer, jamais non plus un défaut choquant ne s'y rencontre : et le style s'y distingue par une pureté chaque jour plus précieuse, à mesure que notre langue, tourmentée par des imaginations vagabondes, s'écarte davantage des belles formes que lui avaient modelées les écrivains du 17e siècle.

15 juin :

Lors de la publication d'une note succincte sur les archives municipales de Boulogne, le public avait été mis dans la confidence des travaux patients et méritoires exécutés par M. F. Morand, avocat. M. Morand se dévoua gratuitement à ce labeur : il lui manquait un titre officiel que l'autorité municipale lui conféra le 3 juin 1837 en le nommant *archiviste de la ville*... »

M. Morand est le premier qui ait porté ce titre à Boulogne ; car une délibération municipale, qui l'avait conféré jadis à M. J. F. Henry, resta sans exécution.

— Je trouve dans les faits divers du 6 juillet l'annonce d'un *Recueil des idiomes de la langue française avec l'anglais en regard*, par M. J. Brunet, professeur de langues.

—Sous la date du 13 juillet, M. Morand commence une série d'études historiques, fruits de ses recherches dans nos archives. La première est intitulée : *Des Institutions municipales de Boulogne, du XVIe au XVIIIe siècle.*

On lit en préambule :

« L'œuvre avancée du classement des archives permet à leur conservateur de publier ses premières études sur les enseignements historiques dont elles avaient jusqu'à ce jour gardé le secret. C'est dire que dans ses travaux il n'abordera guères que des sujets peu connus de ses devanciers. »

Il est regrettable que ce travail soit resté incomplet.

— Quoique le journal la *Colonne*, édité par M. Griset, ait paru le 3 avril 1835, rien, jusqu'au 27 juillet 1837, n'en révèle l'existence dans l'*Annotateur*. A cette date, nous lisons :

« Nos abonnés ont applaudi à notre parti pris de laisser passer, flétris de notre silencieux mépris, les injures que chaque semaine nous prodigue le journal la *Colonne*. »

Suit une appréciation dudit journal, appelé : « journal des halles sous le patron du père Duchesne... égout qui reçoit tout ce qu'on y balaie....!!!.... » et autres gentillesses (1).

« L'*Annotateur* avait espéré que la société boulonnaise aurait détourné ce torrent fangeux, mais comme cette facilité de faire le mal impunément est contagieuse, il nous a paru qu'il était temps de mettre un terme à ce dévergondage hebdomadaire. »

Pourquoi ce luxe d'invectives? Un honorable professeur, M. Dumouchel, ancien rédacteur de la *Boulonnaise*, « grossièrement insulté » par la *Colonne*, avait remis sa cause aux deux autres journaux et l'avait plaidée dans une lettre que précédaient les phrases précitées. M. Dauden-

(1) La *Colonne* dont nous parlons n'a, avec le journal existant aujourd'hui sous ce titre, d'autre rapport que le nom. Plusieurs transformations successives en ont changé l'individualité. Ceci soit dit une fois pour toutes.

thun, auteur de cette agression intempestive, fit, comme à son habitude, le matamore, et adressa cette réponse à l'*Annotateur* :

« Estimable journal, tous les rédacteurs de la *Colonne* sont à leur poste. Au reste, vous savez par expérience qu'il suffira toujours d'un seul d'entre eux pour vous mettre à la raison, et celui-là vous le connaissez. — Signé Daudenthun. »

M. Gérard demanda le 7 août à ce monsieur, si oui ou non sa lettre était une provocation personnelle ?— Admirez la réplique :

« C'est moi, monsieur, qui saurai vous mettre à la raison, à *ma manière*, c'est-à-dire *civilement* et la PLUME A LA MAIN. »

C'est incroyable assurément ! aussi l'*Annotateur*, après quelques réflexions, inspirées par cette façon d'être brave, s'écrie :

« L'heure du châtiment est venue C'est pour qu'il fût plus sévère que Victor Hugo écrivait dans *les Voix intérieures* ces vers énergiques...

Jeune homme, ce méchant fait une lâche guerre ;
Ton indignation ne l'épouvante guère :
Crois-moi donc, laisse en paix, jeune homme au noble cœur,
Ce Zoïle à l'œil faux, ce malheureux moqueur.
Ton mépris ? mais c'est l'air qu'il respire. Ta haine ?
La haine est son odeur, sa sueur, son haleine...
Il sait qu'il peut souiller sans peur
Et que pour qu'on le touche il est trop venimeux.
. . . .
Tout gonflé de poison il attend les morsures...

Maintenant il va sans dire que M. Daudenthun reste le maître de traduire Victor Hugo en police correctionnelle... »

De tels excès sont tristes ; mais comme ils portent leur enseignement, je n'ai pas cru devoir les taire.

Hâtons-nous de revenir au ton de la bonne compagnie.

—L'*Annotateur*, le 27 juillet, proclame l'utilité de la satire et voit, dans la vengeance d'un journaliste du *Courrier Français* qui, mécontent de notre ville, où il n'avait pu implanter le *chantage*, se livra contre elle à une boutade des plus méchantes, une réclame dont Boulogne devait profiter.

Les hôteliers, en grand émoi, jetèrent les hauts cris, craignirent que la saison ne fût discréditée par cette satire et perdue pour eux. Ils se trompèrent : Il vint un plus grand nombre d'étrangers que d'habitude.

Soit en bien, soit en mal, que l'on parle de moi !

Ce vœu d'une personne qui s'y entendait a du bon ; et bien mal avisés sont les gens qui pensent nuire en s'acharnant contre quelqu'un. Ils le mettent en relief : Ils font du bruit autour de son nom, habituent le public à le prononcer jusqu'à ce qu'on ne puisse plus l'oublier. Il ne faut craindre que le silence ! Boulogne surtout ne doit redouter que cela.

— Au mois de septembre, le *Magasin Pittoresque* publia sur Boulogne un article rempli de contre-sens historiques. M. Morand, ayant signalé ces erreurs dans l'*Annotateur*, fut prié par M. le Directeur du *Magasin Pittoresque* d'envoyer à cette publication une notice sur notre ville, ce qu'il fit avec plaisir.

— En octobre, s'ouvrit une souscription pour l'acquisition de la momie Egyptienne, cette pièce si précieuse, qui fait l'ornement de notre musée. La somme fut bientôt trouvée et la contemporaine des Pharaons étala à nos yeux les mystères de son tombeau, que nos savants nous ont depuis dévoilés... sauf erreur, difficile à rectifier.

30 novembre. — Publication de l'*Almanach de Boulogne*, pour 1838 (1re année).

« L'*Almanach* que nous avons annoncé dans nos précédents numéros est en vente depuis hier. Bien qu'il présente un nombre varié d'articles, l'auteur ne le donne que comme un simple essai..... »

Le succès toujours croissant de cette publication, qui dépasse maintenant sa trentième année, prouve combien son fondateur sut la douer d'éléments viables. Il eut surtout une excellente idée en résumant, dans une revue, les événements remarquables de l'année écoulée, et il prépara ainsi des notes précieuses pour l'histoire locale. On consultera cette revue chaque fois qu'on voudra chercher un fait intéressant notre ville depuis 1837.

L'*Almanach de Boulogne* resta la propriété de M. Brunet jusqu'en 1857. M. d'Hauttefeuille lui succéda et rédigea les années 1858, 1859, 1860 et 1861. Il légua cette publication à M. L. Bénard, qui, depuis 1862, continue l'œuvre de ses prédécesseurs.

1838.

Le premier numéro de l'année contient un reproche à l'adresse de Sainte-Beuve sur son indifférence pour notre pays. En effet, le grand écrivain n'a jamais donné aucune de ses œuvres à notre Bibliothèque ; jamais il n'a daigné visiter sa ville natale ; et c'est à peine si, dans ces derniers temps, il lui a adressé quelques souvenirs.

Il était de Boulogne où les meilleures choses
    Ont les pires destins,
Où le jeune écrivain voit partout portes closes,
    Ou des regards hautains.
Plus d'un, dans son réduit que le ciel bleu recouvre,
    Seul, gémit de longs mois :
Faut-il donc s'étonner qu'en approchant du Louvre,
    S'il songe quelquefois

A ses concitoyens, aux jours de son enfance,
Qu'alors en ses succès,
A ces indifférents, il rende indifférence....
.... Un défaut boulonnais.

18 janvier. — Une mesure depuis longtemps annoncée fut prise vers ce temps. On supprima le tour de l'hospice de Boulogne, ainsi que ceux de Calais et de Montreuil; et la tutelle des enfants trouvés passa à l'hospice de St-Omer.

— La critique théâtrale, si habilement traitée par M. F. Morand depuis 1832, tomba, en 1838, en d'autres mains. M. Blondin donna pendant quelques temps son avis sur les artistes ; puis M. B.Filliette, compétent par ses connaissances musicales, devint le juge écouté, et parfois redouté des incapacités lyriques et dramatiques. M. B. Filliette signait habituellement Y. Z.

Avril et mois suivants. — La phrénologie occupait fort les esprits. De nombreux écrits,pour et contre,remplissent nos journaux. M. le Dr Gorré défendit brillamment cette science moderne qui juge l'intérieur par l'extérieur. Des conférences publiques eurent lieu à ce sujet ; M. Verjux en fit partie. Affaire de mode pendant quelques mois, puis on s'en lassa comme on se lasse de tout.

7 juin. — Annonce d'une *Notice sur le Mont-Hulin*, avec plans et vue, par M. L. Cousin, avocat.

—Le 12 juillet, l'*Annotateur* emprunte à la *Revue de Numismatique*, publiée à Blois, un intéressant essai de M. L. Deschamps sur l'histoire monétaire de Boulogne, sujet vierge encore et à peine effleuré par nos historiens. Cet essai est enrichi d'aperçus historiques très-lucides sur une époque trop négligée de nos annales. Six mois après, M. Dufaitelle publia des observations nouvelles sur nos monnaies.

—19 juillet.

« M. L. Direy vient de publier en un joli petit in-12 quelques-unes de ses poésies. Les sentiments qu'il exprime ne se distinguent ni par la nouveauté, ni par l'animation, mais ils empruntent une grande valeur au charme de l'expression qui les revêt. Le mérite de ces vers est si étroitement uni à l'élégance soutenue du style que l'analyse le lui ferait perdre presqu'en entier Pour cela ils seront moins goûtés par la foule que par les hommes qui ont fait quelques études préliminaires de poésie. Ceux-là savent que la poésie est belle pour elle-même et qu'on peut l'aimer pour ses seuls attraits, comme ces femmes si heureusement douées que tout en elle est grâce et harmonie. »

—Dans un numéro suivant, je rencontre une appréciation du *Prométhée d'Eschyle*, traduction en vers par M. Ch. Legay, professeur de langues à Boulogne. Le style général de cette traduction cherche à rendre l'énergie de l'original: M. Legay a tenté d'en approcher, mais souvent il n'est que dur. Il y a du mérite cependant à tenter une pareille entreprise, dût-on y succomber ; c'est ce que reconnait l'*Annotateur* qui consacra trois articles à l'examen minutieux de ce travail et de la dissertation qui le précédait.

29 septembre. — Nomination de M. l'abbé Lecomte à la cure de St-Nicolas. Translation du provicariat de l'arrondissement à cette cure.

— L'*Annotateur*, s'appuyant sur une étude de M. Francisque Michel, veut prouver que Robert Macaire est d'origine boulonnaise ; et, il voit son prototype dans un certain Eustache le Moine, voleur de grand chemin et pirate sous le règne de Philippe Auguste. Faut-il le remercier de cette revendication ; et l'illustration d'un coquin peut-elle honorer le pays ?

— En conséquence d'un arrêté municipal sous la date du 30 octobre, les bouchers et charcutiers prennent possession de l'abattoir le lundi 5 novembre.

15 novembre. — Des cours publics pour les ouvriers, ouverts par de dévoués propagateurs de l'instruction, commencèrent le dimanche 11 novembre, en présence d'un grand concours d'auditeurs. M. Regnault, professeur, les inaugura par un discours remarquable sur la physique. M. L. Direy, professeur particulier de langue française, ouvrit, le mardi suivant, un cours de français ; et le jeudi, M. Dumouchel commença le cours de mathématiques. Ces trois noms doivent être unis dans un souvenir reconnaissant pour le bien qu'ils ont tenté.

Si l'année 1838 est pauvre d'événements, elle fut très-mouvementée par la discussion du chemin de fer. Cette question parut faire un grand pas. M. F. Delessert, élu député à Boulogne, seconda de son influence les efforts de M. Alex. Adam pour la réalisation du projet. Le maire de Boulogne faisait alors de très-fréquents voyages à Paris pour soutenir de vive voix, par devant les ministres, et Louis-Philippe lui-même, la demande d'une ligne de fer aboutissant à notre ville. On ne peut se le dissimuler, Boulogne doit énormément à ce magistrat, qui put dire à sa sortie des affaires : « Vous m'aviez remis une petite « ville oubliée sur la frontière, et je l'ai rendue l'inter- « médiaire des transactions commerciales entre la France « et l'Angleterre. Je lui ai fait suivre le mouvement, et « elle a profité de tous les progrès... » Ceux mêmes qui ont combattu M. Adam, n'ont pu s'empêcher de reconnaître ses hautes capacités d'administrateur.

N'oublions pas l'un de ses dévoués collaborateurs, M. Mariette, secrétaire de la Mairie, habile second de cet habile chef. M. Mariette aida beaucoup l'organisation des vastes travaux nécessités par les améliorations successives de la ville et par les projets pour l'avenir. Il fut l'un de ces fonctionnaires sur qui l'on peut se reposer sans crainte. Il suggérait d'excellentes idées, aplanissait les

obstacles de détail, souvent si épineux, combattait côte à côte et aidait à gagner les batailles dont l'honneur ne pouvait lui revenir.

Justice à tous ! C'est à nous à faire ressortir les vaillants des seconds rangs, et à chercher le mérite caché.

1839.

Le Conseil Municipal s'était occupé dans sa dernière réunion (décembre) de la translation du Franc marché du *Dernier-Sou* sur le terrain qu'il occupe maintenant, près de l'abattoir. Ce projet ne fut pas adopté. M. Adam eut alors

l'inexcusable tort d'avoir trop tôt raison ;

mais, lorsqu'on rejeta sa proposition, il demanda qu'au moins elle restât consignée au procès-verbal de la séance, afin que le reproche d'imprévoyance ne pût lui être adressé dans l'avenir. Le compte-rendu de cette délibération fut publié par l'*Annotateur* le 3 janvier.

10 janvier. — Nouvelles littéraires : « Mme la Baronne d'Ordre dont le silence affligeait les amis des lettres » les consola en donnant, chez Dentu, en un beau volume, et sous le titre : *Histoires Dramatiques*, trois drames dont les sujets empruntés à l'histoire sont les *Bannis à la bataille de Morgaten* — la *bataille de Sempach* et le *Retour de Marie Stuart en Ecosse*.

Dame Sophie Mozer, Baronne d'Ordre, était d'origine Suisse ; fidèle à son pays, elle nous en a fait connaître les annales.

L'*Annotateur* porte le jugement suivant sur les travaux de Mme d'Ordre :

« Le caractère du talent de Mme d'Ordre est la richesse de l'imagination, la force de la pensée, le vif coloris des images. Quant au style, il participe des bonheurs comme des gênes de

l'action de ces drames. Elevé, plein de nerf dans les situations pathétiques, simple et pur dans les moments où la simplicité même de l'action ramène l'auteur à la vérité ; mais inélégant et embarrassé toutes les fois que sur la scène reviennent, ou des détails inutiles, ou des personnages, dont l'auteur, habituée à vivre dans un monde si bien né, ignore visiblement le langage et les mœurs.

Un autre ouvrage, mais dans un genre très-différent, parut vers le même temps. Il était intitulé : *Chimie minérale ou traité complet des métaux, des oxides et des acides, d'après une nouvelle méthode*, par F. Pellereau, pharmacien chimiste — (1 fort vol. de 600 pages imp. Le Roy).

28 mars. — Une commission se forma à Boulogne, sous le patronage de l'Administration du Muséum, pour les recherches archéologiques. Une circonstance heureuse en signala les débuts ; une découverte précieuse appela son attention : ce fut celle de la crypte. Un procès-verbal de l'état dans lequel se trouvait le monument, fut dressé par MM. Hédouin et Abot de Bazinghen ; sa restauration fut confiée aux soins et à l'habile érudition artistique de M. Debayser.

A l'occasion de la pose de la première pierre de la nouvelle église Notre-Dame, qui avait eu lieu le 8, l'*Annotateur* publia un article très étendu et très bien fait de M. A. Gérard. Uni à quelques autres pièces, cet article forma une brochure qui se vendit au profit de l'œuvre et qui apporta son humble pierre à la reconstruction de l'édifice.

16 mai. — Compte rendu d'un essai tenté sur la Tamise d'un paquebot monté avec hélice. Ainsi F. Sauvage, qui n'avait pu trouver dans sa patrie les capitaux nécessaires pour réaliser sa précieuse découverte, était encore à la merci de nos voisins qui ont voulu s'approprier une

partie de ses inventions. C'est bien triste ! il en fut toujours ainsi dans notre beau pays. En France on aime les choses faites !

17 juin. — Plusieurs Boulonnais se souviennent de l'effroyable orage, « tel que de mémoire d'homme il ne s'en était vu dans nos contrées, » qui éclata ce jour-là à 3 heures du soir sur notre ville et les environs. Une pluie torrentielle fit croire à un nouveau déluge ; les toits retentirent de grêlons énormes « dont un grand nombre avaient, sans exagération aucune, la grosseur d'un œuf de poule. Les pertes de tous genres furent incalculables » et les suites des plus fâcheuses ; une inondation dévasta entièrement Capécure.

M. Hermand fit les vers suivants sur cet orage. Ils dépeignent bien ses ravages :

Le Seigneur avait fait un déluge nouveau :
Vous eussiez dit le Ciel qui se fondait en eau.
Là-bas, c'est le grésil qui tintait sur la pierre,
Ou qui battait le grain de l'avoine légère.
Là-bas c'est un troupeau qui ne reviendra pas !
Car bientôt les torrents l'entraîneront... Là-bas...
Mais pourquoi cette foule à sa porte accourue ?
Pourquoi tous ses regards attachés à la rue,
Ce bruit confus et sourd, et ses cris déchirants ?
C'est que l'ondée a fait d'innombrables torrents
Qui, sillonnant au loin et creusant nos campagnes,
Et se précipitant du haut de nos montagnes,
Roulant avec fracas les pierres, les cailloux,
Bientôt se sont heurtés, enfin se mêlent tous ;
Puis ensemble des cieux promenant l'inclémence,
Ils vont, marchent de front, et font un fleuve immense,
Dont les flots pleins de vase et jaunes et fumants,
Gros de mille débris balayés dans les champs,
Et minant les maisons que leur écume arrose,
Inondent la vallée où Saint-Denœux repose.

— D'un déluge de pluie à un déluge de paroles la transition est facile — même abondance : je veux parler de l'improvisateur Eug. de Pradelle qui vint émerveiller les Boulonnais par son intarissable facilité. Il fabriquait les vers, comme M. Jourdain la prose. Il devait même penser en vers. Rien ne l'arrêtait : on lui donnait des rimes impossibles : il en formait un huitain ou un dixain toujours spirituels, souvent excellents, M. Léon Noël raconta ces soirées d'où chacun sortait surpris ; il nous conserva ainsi les principaux bouts-rimés, les principales réponses faites aux demandes de l'assemblée. (25 juillet et nº suivant.)

Cet article de M. L. Noël est le premier, je crois, qu'il donna à l'*Annotateur*. Il avait collaboré longtemps à la *Boulonnaise*. Nous le verrons bientôt se fixer tout-à-fait au journal de M. Birlé, qu'il enrichit d'un poëme : *Huit jours en Belgique*, signé des initiales L. N... bien connus

— La distribution des prix de 1839, au Collége, doit nous arrêter un instant. Ecoutons l'*Annotateur* :

« Du maître, nous descendons à l'élève qui, *un jour peut-être l'honorera*. Le jeune Ernest Serret, élève de troisième, a été admis à lire un discours en vers français sur les plaisirs de l'intelligence...... Pour le public, c'était une révélation que le talent qu'il possède d'écrire en vers.... avec une rare facilité...; pour un petit nombre de personnes, déjà confidentes de ses essais, et qui ont, comme nous, confiance en l'avenir de ce jeune homme, c'était une épreuve ; n'était-elle pas prématurée ?.....

Ses vers, certes (sont) dignes d'éloges, à quelques mots près.

Ern. Serret avait alors seize ans ; ce jeune élève est devenu l'auteur des *Familles,* de *Que dira le monde ?* de l'*Ange de charité*, de *Perdue et retrouvée*, etc. L'élève a bien honoré son maître ! et la prophétie fut bonne.

—J'ai annoncé ci-dessus la collaboration de M. L. Noël. Cet *humouristique* écrivain inaugura à l'*Annotateur* la chronique judiciaire. On sait avec quelle verve spirituelle il rendit compte des drames comiques de la correctionnelle. Tous les genres, tous les tons viennent tour à tour varier et rehausser ces récits divertissants. M. L. Noël les continua pendant de longues années avec le même brio. Ce qu'ils contiennent d'anecdotes, de traits de mœurs, d'observations justes, est innombrable.

— En ce temps-là M. Duflégard se dit *in petto* : « M. Cazin a découvert la greffe sur épine noire des diverses variétés du prûnier et du pêcher ; si je lui contestais cette découverte, en assurant que cette greffe était connue dès 1834 : ce serait une bonne plaisanterie... » Il taille alors sa meilleure plume, il exécute son projet. M. Cazin la trouva *mauvaise*, et ne se gêna pas pour faire entendre à M. Duflégard « que son érudition, *encore toute chaude*, était plus nouvelle que la découverte contestée. »

Il se publia deux ou trois lettres sur ce sujet, mais d'un ton convenable : ce fut une contestation de galants hommes.

17 octobre. — « Notice nécrologique sur M. J.-B.-J. Delegorgue de Rosny, maire de Boulogne, de 1816 à 1821, mort le 11 octobre.

Même date :

« On annonce une publication de M. du Souich, ingénieur des mines du département, ayant pour titre : *Essai sur les recherches de houille dans les départements du Nord de la France.* »

7 novembre — Lire *la Haie Regnier*, chronique boulonnaise par M. A. Courtois.

M. Courtois, qui est mort il y a peu de temps, était alors professeur chez Mgr Haffreingue ; il collaborait à l'*Annotateur*, et lui adressait fréquemment des poésies,

parmi lesquelles je citerai le *Beffroi*, réimprimé dans la *Revue littéraire* de 1864.

14 novembre.

« Les procès-verbaux de la dernière session du département viennent d'être imprimés et distribués. A leur suite, nous trouvons la 3e lettre de M. Morand, archiviste, *sur la nécessité et les moyens de donner en France une constitution régulière aux archives communales*, dont ce conseil, le 4 octobre, ordonna l'impression, honneur bien rarement obtenu. »

28 novembre.

« A l'instant où ces lignes seront imprimées, la fonte aura probablement coulé pour la première fois dans le Boulonnais, à l'usine de Marquise, créée par M. Pinart. »

Voilà des dates à conserver ; elles inaugurent une ère de prospérité pour un pays.

Décembre.— La publication des *Lettres de Leuliette à Louis Fayeulle*, due aux soins de M. Morand, et annoncée depuis longtemps, commence en ce mois. Ces lettres sont un monument précieux. L'âme du grand écrivain, trop peu connu, s'y révèle dans sa dignité fière. Ces lettres ont été réunies depuis en un volume in-8°, et enrichies de notes par celui qui s'est donné à Boulogne la mission de nous faire apprécier le mérite du serrurier boulonnais, mort professeur de l'Athénée de Paris. Ai-je besoin de nommer encore M. Morand ?

1840.

Un léger nuage s'était levé sur les relations du journal avec l'administration, à propos de la rue de la Paix, dont les travaux lui paraissaient entrepris dans un mobile d'intérêt privé, qu'il désapprouvait. Le 26 décembre 1839, M. Gérard avait même fait une *Histoire financière et*

morale de la rue de la Paix, critique très-dévoloppée, à laquelle M. Adam répondit le 5 janvier :

« *L'Annotateur* du 26 décembre contient contre moi des insinuations blessantes qui ne me permettent pas de garder le silence. C'est un genre d'opposition auquel l'*Annotateur* ne m'avait pas accoutumé. »

M. Gérard fit quelques remarques sur cette lettre, entr'autres celle-ci :

« Voyez la justice des hommes. Pendant que M. le Maire se plaint de notre susceptibilité d'indépendance, la *Boulonnaise* d'hier nous accuse de maintes cajoleries envers l'autorité. Comment donc faire ?.....

Ce nuage se dissipa vite... mais il nous prouve combien l'*Annotateur* tenait à conserver la liberté de ses opinions.

16 janvier. — M. Verjux reparaît à l'horizon avec un *Mémoire sur une réforme électorale, d'après la loi ministérielle du* 21 *mars* 1831 (une brochure in-8°, imprimée chez F. Birlé)

En appréciant cette brochure, et après quelques mots sur l'inopportunité de la réforme, M. Gérard ajoute :

« Ces réflexions ne nous dispensent pas de l'examen de l'écrit de M. Verjux ; il en est digne par sa forme que quelques négligences ont seules déparée ; il en est digne surtout par *sa modération* (la modération de M. Verjux !) M. Verjux est un *réformateur très-calme*, qui ne se passionne pas pour son œuvre et qui nous semble même bien près de n'être qu'à demi convaincu de l'excellence de la panacée qu'il nous offre... »

Cela doit être, autrement l'auteur n'aurait pu conserver *ce calme* qui n'est pas dans sa nature. Il avait mis de l'eau dans son vin. Certains vins ne peuvent la supporter, sans y perdre beaucoup !

23 janvier. — M. Morand avait adressé à la Chambre

des députés une pétition sur son projet de constitution en dépôts réguliers de toutes les archives de la France. Cette pétition, complément nécessaire de ses lettres à Augustin Thierry sur le même sujet, reçut un excellent accueil ; et sur la proposition de M. Taillandier, rapporteur, elle fut renvoyée au Ministre de l'Intérieur.

Février. — Le baron d'Ordre, l'année précédente, avait adressé, dans ses *Dernières inspirations du Barde*, un éternel adieu au monde littéraire. Il nous prouva par les *Souvenirs du Forestier* combien de tels adieux sont prématurés. « De bienveillants reproches d'amis le ramenèrent sur le Parnasse. » On connaît ces reproches. On ne doit point regretter cependant que M. d'Ordre les ait écoutés. Son dernier volume est peut-être le meilleur. Il le composa des débris épars de flocons de poésie laissés à tous les buissons de sa jeunesse, et c'est le seul où la note attendrie du cœur ne soit point étouffée sous la pompe glaciale des vers trop majestueux.

L'*Annotateur* dit, en parlant de ces *Souvenirs* :

« Ils vivront dans la mémoire des hommes de goût, alors que les poésies politiques de M. d'Ordre, que lui ont arrachées les flatteries intéressées de certains journaux, seront depuis longtemps oubliées... »

13 février. — Les amateurs de petites chroniques, trop négligées par l'histoire, rencontreront à cette date le récit intéressant d'une manifestation bruyante, survenue à propos de la translation, sur la place St-Nicolas, du marché au poisson en détail. Il y a là matière à un poëme :

Je chante les combats, les coiffes déchirées,
Et dans le violon les poissardes fourrées...

27 février. — La Société médicale de Boulogne publie, en un volume in-8°, le précis de ses travaux depuis sa fondation, en juin 1835, jusqu'au 1er janvier 1839.

— Mort de M. Jules Godefroid, auteur des opéras le *Diadesté* et la *Chasse Royale*.

— Le projet d'une halle au poisson, à la place qu'elle occupe présentement, remonte à 1840. C'est ce qui ressort d'une lettre de M. Verjux, du 10 mars, dans laquelle il en énumère les avantages en prouvant la nécessité de cet établissement à Boulogne. Ce fut une nouvelle pomme de discorde. Les armateurs et saleurs se divisèrent en deux camps, qui pour, qui contre cette idée ; et coups de plume de voler à droite et à gauche, égratignant en route certains amours propres, comme en toute polémique, dont bien marris furent les malavisés. M. Verjux dut jubiler du vacarme fait autour de son projet. La *Colonne* défendit, par la plume de M. Jules Cornu, alors âgé de 20 ans, l'opinion contraire au nom de MM. Le Roy-Thiébault, Toussaint Prenel et consorts. Les maisons Lebeau et Pamart prirent part à ces luttes, qui durèrent jusqu'en juillet. Nous n'avons à y chercher que ceci, c'est que M. Verjux conçut le premier l'idée de cette halle.

Revenons sur nos pas. — Au 23 avril parut la nouvelle édition de l'*Histoire de Notre-Dame de Boulogne*, d'Ant. Le Roy, revue et *considérablement augmentée* par M. Hédouin. M. Abot de Bazinghen fournit une partie des pièces justificatives qui font le mérite de cette édition.

4 juin. — Récit de la bénédiction de la chapelle de la Vierge, dans la nouvelle église Notre-Dame, par Mgr de la Tour d'Auvergne, évêque d'Arras.

21 mai.— M. E. Barbe, professeur de philosophie chez M. Haffreingue, adresse à l'*Annotateur* quelques réflexions à propos d'une phrase peu orthodoxe de la *Boulonnaise* sur les miracles. — Quoi, dira-t-on, dans la *Boulonnaise* une phrase hétérodoxe !—Soyons indulgents, ce n'était point un péché d'habitude !

Le 26 mai, on essayait à Plymouth l'application de l'hélice au navire à vapeur l'*Archimède*, pendant que F. Sauvage était en France détenu pour dettes.

La gloire est une belle chose, mais elle vient souvent trouver les hommes de génie à l'hôpital, ou dans les prisons.

20 juin. — Mort de Daunou. Sous la première impression de cette nouvelle, M. Hédouin retraça dans l'*Annotateur* un abrégé de la vie et des travaux de cet homme célèbre. Le 2 juillet, ce journal ouvrait ses colonnes à la reproduction de l'éloge du défunt, lu, en séance publique, à l'Académie des Sciences morales et politiques, par M. Rossi, pair de France.

6 août. — Le numéro de ce jour et les suivants sont fort remarquables, fort remarquables en vérité. Ils deviendront de l'histoire et on les consultera...; mais nous nous sommes interdits la politique. Ma foi, je n'en suis pas fâché, n'ayant pas envie d'indiquer comment se fonde un empire !

13 août. — Le Conseil municipal avait reçu communication d'une lettre de M. St-Amour, relative à un monument que la ville de Boulogne « devait élever à la mémoire de Daunou. » Appelé à statuer sur ce projet, le Conseil municipal de la ville où Daunou naquit, vota qu'un buste de bronze, représentant l'illustre tribun, serait érigé à huis-clos dans la Bibliothèque.

20 août.—Visite de S. M. Louis-Philippe « à ses fidèles Boulonnais. »— Distribution de récompenses aux héros du 6 août.— Rapport du major de la garde nationale à M. le colonel Sansot sur les événements de cette journée, etc., etc. Glissons !

3 septembre. — Arrivée d'une cloche nouvelle pour le beffroi.

Nouvelles littéraires.— 5 novembre.—M. le littérateur Florent Bertrand commença, sous le pseudonyme *Ignotus*, une collaboration à l'*Annotateur*, qui se continua pendant plusieurs années, en se bornant aux choses littéraires. Il débuta par une *Etude sur les auteurs dramatiques du second ordre*. Cette étude renferme plusieurs anecdotes curieuses et des appréciations très-justes sur l'art théâtral.

— Sous le titre : *Etudes historiques*, M. Morand continuait ses recherches sur la partie ancienne de nos annales. Nous apprenons, en novembre, qu'il a profité de fréquents séjours dans la ville d'Aire pour en classer les archives et recueillir sur son histoire des notes volumineuses qu'il doit utiliser... Quand?.. Une histoire ancienne de Boulogne devait également suivre ce travail...

22 novembre.— Mort de Marie-Toussaint Du Wicquet, baron d'Ordre, en sa maison rue de Lille... Les muses se voilèrent d'un crêpe. Il lui sera beaucoup pardonné, parce qu'il a beaucoup rimé !

26 novembre.— M. F. Morand commence un *Essai sur l'Etablissement de l'imprimerie à Boulogne*, suivi dans les numéros de décembre d'*un catalogue des ouvrages imprimés à Boulogne depuis 1665 jusqu'au XIX° siècle*. C'est un excellent travail, précieux pour l'histoire littéraire du Boulonnais, édité en 1841, en une brochure in-8°, avec additions et corrections, et mis en vente chez Battut, libraire, rue des Pipots.

31 décembre.— Dernière nouvelle littéraire : L'Académie d'Arras met au concours pour 1841, l'éloge de Daunou.

N'oublions pas, avant de clore cette année, que le 15 décembre, à l'occasion de la translation des *cendres* de Napoléon, M. le Dr Bertrand écrivit une lettre au Maire et au Conseil municipal pour les engager à enceindre d'une balustrade la place où fut la baraque de l'Empereur.

Et campos ubi Troja fuit.

POST SCRIPTUM A L'ANNÉE 1840

A propos du *Spectateur*. — Entr'acte Boulonnais.

Cette foliole éphémère — paraissant, disait-elle — « au moins quatre fois par semaine, *résumant sous un seul coup d'œil* toutes les nouvelles non politiques.... vécut du samedi 22 août au mardi 8 septembre, même année :

Elle naquit, elle mourut,
Peut-on dire qu'elle vécut !

Je viens d'en parcourir la maigre collection,plus maigre d'intérêt que de volume. Rien, rien... Des annonces et avis divers ; des entrefilets sans saveur, sans style, sans esprit... Des nouvelles de théâtre faisandées... deux analyses de spectacle. Tel est le bilan de cette foliole fondée par un monsieur Alexandre « *professeur de diction et de lecture à haute voix* de Paris, répétiteur du cours de déclamation du Conservatoire royal de France. »

M. Alexandre était venu établir à Boulogne, rue des Pipots, des *cours permanents* de prononciation et langage français, permanence sans durée ; et je m'imagine qu'en fondant son journal, il voulut utiliser les réclames qu'il désirait faire pour son cours. Cette spéculation ne réussit pas.

Dans le journal la *Saison des Bains* (n° 2, 9 juin 1860) M. Henry Gérard a fait, sous le titre : *Un petit Journal à Boulogne en 1840*, une étude sur le *Spectateur*, que je n'oserais refaire après lui, tant il a su tirer parti du maigre canevas que lui fournissait cette feuille. Les amateurs pourront s'y reporter.

Tout ce que j'ajouterai, c'est que j'ignore si M. Alexandre savait enseigner le *bien dire*, mais certainement il ne professait pas le *bien écrire*.

1841.

Depuis l'origine de nos journaux, j'ai remarqué que presque chaque année, les chroniqueurs disent le théâtre en décadence et vantent sa prospérité passée. Le 4 février l'*Annotateur* écrivait :

« Il ne fallait rien moins que la présence de Frédéric Lemaître sur notre scène pour redonner un peu de vie et de mouvement à notre malheureux théâtre presque entièrement délaissé. »

Ce délaissement n'est pas nouveau : on s'en plaignait déjà en 1828, comme on s'en est plaint depuis, et comme on s'en plaindra longtemps à Boulogne, ville de plaisir, ville de luxe et de fêtes, mais où ne prédomine pas le goût des arts. Peut-être, le passage fréquent des grands artistes qui s'y sont fait entendre a-t-il développé le goût du beau qu'une troupe ordinaire ne peut satisfaire ? Peut-être... il y a beaucoup de causes probables à cela. L'énumération en serait mieux placée dans une étude spéciale : Je constate le fait pour le moment.

--On ouvrit le 4 mars une souscription pour le portrait de Daunou et un *fac simile* de son écriture. Cette souscription

« honorait l'un des plus beaux et des plus fermes caractères de la scène politique, depuis 50 ans, et l'un des plus éminents talents dont s'enorgueillisse la France littéraire. »

11 mars.—M. Morand nous fait connaître les excellents *documents biographiques sur Pierre-Claude-François Daunou*, publiés par M. A. H. Taillandier, exécuteur testamentaire de l'illustre défunt.

« On lira, dit-il, avec autant d'intérêt que l'on doit y avoir

de confiance, les documents publiés sur Daunou, auxquels d'autres biographes pourront ajouter sans jamais les remplacer..... »

25 mars. — M. Verjux est nommé, pour la troisième et dernière fois, directeur du théâtre de Boulogne.

La *Revue de Numismatique* donnait alors une brève description d'une variété de monnaie inédite de Renaud, comte de Boulogne, offrant cette particularité que le nom de la ville y est ainsi écrit : BOLVNGNE. (XIII[e] siècle).

Cette particularité, futile en apparence, n'est pas sans intérêt pour déterminer l'époque à laquelle la langue vulgaire a pris, dans nos contrées, place sur les monnaies. .

1[er] mai. — La fête de St-Philippe — fête du Roi — était chaque année le sujet d'un compte rendu développé. Si les citoyens arboraient le drapeau national, les rédacteurs des feuilles *bien pensantes* arboraient leurs sentiments *tricolores* :

« Le 1[er] mai 1841, un ressouvenir des mœurs naïves de l'ancien temps vint distraire la localité de la monotonie habituelle des fêtes politiques. Des *mais* de jolis lilas blancs furent plantés à la porte de quelques jolies filles qui, se sachant belles, s'attendaient bien un peu à ce qu'on leur dît ainsi qu'elles étaient aimées. Par contre on fit quelques plaisanteries cruelles à celles qui ont cependant pris depuis longtemps le parti de leurs 33 ans... »

6 mai. — La commission de la Chambre des députés, chargée de l'examen d'un projet de loi relatif à la pose de la statue de l'Empereur sur la Colonne de la Grande Armée, était composée de MM. E. de Las Cases, F. Delessert, Dugabé, Paixhous, Boissy-d'Anglas, Général Durieux, Général Meynardier et de Malleville. La pose de cette statue fut le grand événement de l'année ; nos journaux s'en préoccupaient depuis longtemps. Aussitôt

qu'on eut connaissance du vote (27 mai) de la chambre des députés, M. Adam s'empressa de nommer une commission pour discuter et arrêter le programme des fêtes d'inauguration. Cette commission, présidée par le Maire, était formée par MM. Debayser, de Bazinghen, Chauveau-Sire, de Chauvenet, de Launay, Demarle, Fontaine-Sansot, H. Faudier, Dr Leducq, Marguet, Marmin-Pamart, Martinet, Robert Sauvage et Baron Vattier.

Les travaux de cette commission sont consignés dans l'*Annotateur*. Le programme faisait commencer les fêtes le 13 août pour durer jusqu'au jeudi 19 : Courses de chevaux, représentation extraordinaire au théâtre, cortége jusqu'à la Colonne, concours de musique, banquet, bal, concert et feu d'artifice, sans compter l'imprévu : Il y eut de quoi occuper cette belle semaine.

Le bal, où seulement une députation de la Garde Nationale fut invitée, devint la cause de mécontentements très-vifs. On demanda qu'il eût lieu par souscription, et qu'ainsi fussent admis tous ceux qui paieraient leur entrée. Cette demande fut rejetée : le bal se fit par invitations, ce qui amena des désordes le 19 août. Après le compte rendu des fêtes, un peu compromises par l'inachèvement des travaux pour la pose de la statue, l'*Annotateur* nous apprend que :

« Dès 10 heures, la porte du théâtre (salle du bal), était pressée par l'avant-garde de l'opposition des rues. On dut appeler la gendarmerie, mais les séditieux frappaient de leurs bâtons la tête des chevaux, et l'on ne put balayer la rue Monsigny qu'au moyen d'un détachement de lanciers. Plusieurs arrestations ont été faites, et l'on instruit vivement. »

Il y eut procès et scandale (voir nos de sept. et d'octob.)

Les mauvais plaisants tournent tout en raillerie. L. Delahodde composa la chanson dont le refrain disait :

Bons Boulonnais, malgré votre supplique,
L'Anglais dansera, vous paierez la musique, etc.

Je me souviens aussi d'avoir entendu dans mon enfance cette prétendue allocution du capitaine de gendarmerie : « Gendarmes, il faut charger ces b...; c'est dur, mais « c'est l'ordre. Souvenez-vous que vous êtes pères de « famille et que vos chevaux vous appartiennent. »

Pour clore ce sujet, je dois signaler avec l'*Annotateur* :

« Que toutes les *Muses de la localité* (MM. Poulain, Hermand, S. H...? Léon Noël, Sénellart, Florent Bertrand, Louis Gin, L. Fayeulle et ?...?) payèrent leur tribut poétique à cette solennité, qui restera sans pareille dans l'histoire de Boulogne. Il est à regretter qu'elles ne se soient pas entendues pour faire de leurs œuvres un tout de circonstance... »

Ce vœu fut rempli en partie par M. L. Noël, qui réunit toutes ces poésies, et diverses pièces relatives à cette fête ; il en forma un petit volume pour la bibliothèque publique.

Je dois mentionner aussi qu'à la distribution des prix du Collége M. Ern. Serret raconta dans un poëme sur Napoléon

« La vie de ce grand homme, poétiquement écrite par une raison qui la juge » ... « Presque tous les vers de M. E. Serret sont dignes de ce sujet immense... »

Il faut retourner en arrière pour trouver au 20 juin ces mots :

« Le journal la *Colonne* qui a maintenant pour rédacteur *avoué* un membre du barreau, et dont les opinions acquièrent dès-lors une importance qu'on ne peut leur dénier sans injustice, publie dans son dernier n° un article sur le recensement, où l'on paraît conseiller presqu'ouvertement de déguiser le chiffre exact de la population dans la crainte d'une augmentation d'impôts ; ce n'est pas notre avis. »

Le recensement annoncé ainsi agita beaucoup les esprits. On était sur les limites d'une classe plus élevée pour la

ville, et l'on redoutait l'accroissement de contributions qui est la suite d'un changement de classe. M. Bernard Gros publia sur ce sujet un écrit très-remarquable combattu par M. Gérard, lequel prouva combien certaines craintes étaient hors de saison.

Ce recensement donna les résultats suivants :

Garçons, 7,199; Hommes mariés, 4,533; Veufs, 408; ensemble, 12,040
Filles, 9,278; Femmes mariées, 4.670; Veuves, 1,414; » 15,362
Garnison, 750; Hospice, 163; Prison, 59; Collége et pensionnats, 771; 1,743

29,145

soit une augmentation de près de 4,000 âmes depuis 1836.

22 juillet.

« Plusieurs de nos lecteurs fidèles à la littérature ont connu les débuts poétiques d'un tout jeune homme encore, M. Poulain, de Desvres, et ont applaudi aux promesses qu'il donnait. Ces promesses sont aujourd'hui des réalités. Nous possédons de M. Poulain des poésies charmantes où le bonheur de l'expression ne le cède pas à la grâce de la pensée. Nous les publierons de temps à autre, avec réserve, car il ne faut pas prodiguer ces jolies choses dont la rareté fait le prix, mais avec un vif plaisir ; heureux que nous sommes de voir de toutes parts éclore de jeunes talents sur cette terre boulonnaise qui se fait tant aimer... »

M. J. Poulain n'a pas borné sa collaboration « à ses poésies charmantes, » il donna à l'*Annotateur* de jolies nouvelles, et fit pendant 2 ou 3 années la critique du salon avec beaucoup de tact et d'habileté.

28 octobre. — Les initiales A. M. (Auguste Mariette) commencent à se montrer. Nons en reparlerons prochainement.

16 décembre. — Sur les *Mouettes*, poésies de Louis Gin :

« A travers ses obscurités, ses hémistiches écrits pour la

rime et non pour le sens, ses incohérences fréquentes, on aperçoit clairement que M. L. Gin est poëte. Les contours de sa pensée ne sont pas arrêtés ; il la saisit mal, la comprend mal, et son expression pour la rendre est souvent impropre ou vaporeuse : elle est choquante quelquefois ; mais il a de la légèreté, de la grâce, le sentiment de l'harmonie, le sens du rythme ; et *je ne sais quoi*, en un mot, qui distingue le vers de la prose. Il a fait peu d'études, il sait peu ; qu'il lise et travaille beaucoup..... son livre d'aujourd'hui mérite au moins des encouragements....

« Il ne faut pas, comme on le voit, désespérer des lettres boulonnaises. Voici toute une jeune pléïade d'écrivains qui se lève brillante à l'horizon. M. Direy, le premier en date et le premier par le talent.... si la politique mécontente ne le jette pas hors de sa voie ; M. Jules Poulain, dont le nom est déjà si familier à nos lecteurs qui l'associent aux choses les plus grâcieuses dont ils aient souvenir ; M. Aug. Mariette, qui sera un conteur spirituel et parfois dramatique ; M. Florent Bertrand, qui pourra bien *devenir* un critique savant et distingué, s'il en croit plus souvent la critique ; enfin. M. Louis Gin, né dans une condition moins heureuse et ayant bien moins appris, mais qui est encore dans l'âge où l'on regagne vite le temps perdu...... »

Pour achever cette galerie des écrivains Boulonnais en l'an de grâce 1841, extrayons du compte-rendu de l'*Almanach* pour 1842, ces coups de plume sur *les vétérans de lettres*, comme les désigne lui-même M. Gérard à la fin de l'article sur Louis Gin :

« Nous remarquons dans l'*Almanach*, un *précis sur le siège de Boulogne en* 1544, par M. Ignace Brunet, qui ne pouvait rien dire de neuf après MM. Marmin et Bertrand, mais qui a eu le mérite d'écrire cette esquisse en un style très-châtié ;— une note de M. L. Cousin, sur la *future église du port*, sujet bien grave et pris de bien haut pour un almanach ;— des vers de M. Léon Noel. sur le *cigare*, où l'on retrouve toute sa

facilité ; deux notices sur les *Corsaires Boulonnais*, par M. I. Brunet, histoire restée sans historiens jusqu'alors ; — *des considérations sur l'éducation des demoiselles*, par M. le D[r] CAZIN, qui a su ravir à Fénélon le secret de son style et la pureté de sa morale ; – une notice spirituelle de M. HÉDOUIN, sur le séjour de *Lesage à Boulogne* ; – des vers de M. HERMAND, adressés à Victor Hugo, sur sa *Cantate du* 15 *Août*, et dont nous avons loué ailleurs la pensée ; — enfin, une note de M. FRANÇOIS MORAND, sur les *inscriptions* et les *noms* de l'*ancienne et de la nouvelle cloche du beffroi*, et une notice de M. L. COUSIN, sur le *sceau et le contre-scel de la commune en* 1286... M. Morand devient savant comme un bénédictin, parce qu'il en a l'intelligente patience, le sens historique et l'horreur de *l'à-peu près*..... »

S'il n'y manquait les noms de MM. Le Roy-Mabille, Faverot, Verjux et celui du signataire de l'article, M. Adolphe Gérard, nous aurions pu dire : Voici la revue du bataillon des lettres boulonnaises.... Mais si quelques soldats manquent à l'appel, on les consigne, et la revue a lieu tout de même.

En 1831, nous avons assisté au défilé des écrivains formant la pléïade de 1825 à 1830. Cette avant-garde constitue, avec le bataillon de 1841, l'effectif de nos volontaires littéraires... en garnison à Boulogne; car nous ne comptons pas ceux qui sont devenus maréchaux, généraux ou lieutenants de lettres à Paris.

Remercions M. Gérard d'avoir si bien tracé en quelques lignes toute l'histoire littéraire d'un quart de siècle... De 1852 à 1860, il se formera une arrière-garde, recrutée parmi les écrivains de la dernière heure... nous compléterons peut-être un jour le défilé dans une histoire littéraire du pays.

1842.

13 janvier. — L'idée primitive d'une caisse de secours mutuels, entre les ouvriers, est née de la création des cours publics. Ses promoteurs furent MM. Marguet, Regnault, Dumouchel et Le Roy-Mabille. Ce dernier, non satisfait de la mettre en avant, se chargea presque seul de la populariser et de la défendre contre les obstacles, les lenteurs et les hésitations craintives de notre organisation publique. Cette caisse de secours compte maintenant près de 25 années d'existence, et elle a rendu de grands services aux ouvriers.

— Je rencontre l'annonce d'une *Nouvelle grammaire française*, dédiée à l'académie et à V. Hugo, par M. L. Direy.

17 mars. — M. Mariette publie dans l'*Annotateur* une légende fantastique ayant pour titre : *Le génie de la peinture.*

« Dans une occasion assez récente, écrit M. Gérard, — en passant en revue toute notre jeune littérature boulonnaise, nous avons cité le nom de M. Mariette, comme alliant déjà à une très riche imagination, à l'*humour*, de précieuses qualités de style, le mouvement, le pittoresque, l'art de la description qui place le lecteur face à face avec l'objet décrit et le lui fait toucher en quelque sorte. A la date où nous écrivions nous n'avions reçu encore que de très rares communications de ce jeune écrivain. Des communications plus fréquentes nous sont promises... »

En effet, M. Mariette devint l'un des collaborateurs assidus de l'*Annotateur*, et soit sous son nom, soit sous le pseudonyme *Ed. Morice*, il adressa des articles dont il pourrait encore se montrer fier.

— N'oublions pas, au 3 mars, le couronnement, par la Société d'Agriculture de Calais, d'un mémoire sur la fertilisation des dunes. L'auteur de ce mémoire, publié à cause des renseignements utiles qu'il contient, est M. Ant. Rigaux, maintenant administrateur et directeur du muséum, qui s'occupe avec succès de toutes les questions de botanique locale.

— Le 10 mars eut lieu au Collége communal une soirée dramatique. La belle et grande salle du réfectoire fut convertie en salle de spectacle, et on put y admirer la fraîcheur des décors, la grâce des peintures. Plusieurs médaillons représentaient le Beffroi, la Colonne, le Port, l'Eglise St-Nicolas. Cette décoration d'excellent goût, était l'œuvre de A. Mariette, alors préfet des études.

Ern. Serret avait composé le prologue. Les acteurs étaient MM. Jules Duhamel, F. Bertrand, Emile Hénin Evrard, Serret, La Fresnoye et Dubois. Un solo de hautbois exécuté par M Bouvet eut les applaudissements des spectateurs.

—M. le baron Vattier meurt à Boulogne le 24 mars Il était né à Paris le 27 avril 1776. Le Conseil Municipal perdit en lui l'un de ses membres les plus respectés.

12 mai. — M. A. Courtois publie une note sur *le port d'Ambleteuse en 1699*, extraite d'un manuscrit de la Bibliothèque du Roi ; et il la fait suivre de quelques mots, par lesquels il s'associe au regret, manifesté par M. Hédouin, sur le peu d'étendue donné à l'article *Ambleteuse* dans le *Mémorial* de M. Harbaville.

16 juin. — Les Dames religieuses de l'ordre de la Visitation, que les travaux des fortifications avaient chassées des environs de Paris, où elles avaient établi leur maison-mère, font choix de notre localité pour créer une maison nouvelle, et elles achètent à Maquétra la vaste propriété de M. Webb.

14 juillet. — Nous lisons dans l'*Annotateur* :

« Un nouveau journal politique paraît depuis 15 jours : il a nom : *L'Observateur*. Nous ne lui voulons pas, certes, de mal, et ne demandons pas mieux que de le voir vivre. Mais comme il n'est connu encore que par sa complaisance à servir à la fois César et Pompée, M. Berryer et M. Vivien, le blanc et le bleu, il nous permettra d'attendre pour le prendre au sérieux, et pour répondre à ses attaques déjà nombreuses, qu'il ait su *s'observer* assez lui-même pour connaître sa propre opinion :— quand il en sera là, nous verrons. »

—Un mot en passant sur la collaboration accidentelle, quoique fréquente, de M. J. B. Pernet. Il y déploya un bon sens très rare et un bonheur d'expression remarquable. Je signalerai sa réponse à un journal légitimiste et religieux, laquelle se composait d'une réunion de versets de l'évangile appropriés à la circonstance et dont l'ensemble était une réplique foudroyante. Le 16 novembre 1843 il est fait mention d'une de ses brochures sur le « mariage des prêtres qui ont renoncé au sacerdoce. » M. Pernet conclut que le « sacerdoce n'aurait qu'à gagner à ce que ceux-là pussent effacer jusqu'au dernier vestige de leur affiliation. »

M. l'abbé Barbe répondit, si je ne me trompe, à cette brochure. Nous n'avons pas à nous prononcer dans cette question ; mais, en dehors de toute opinion sur le fond, il est juste de reconnaître que l'auteur a traité ce sujet difficile avec tact, modération et convenance.

1er septembre. — La grave question « *du clergé dans ses rapports avec l'instruction* » est reprise par l'*Observateur* et fait dire à l'*Annotateur* :

La liberté d'enseignement a donné naissance à la *Colonne* et a soutenu pendant plusieurs années toute sa polémique *L'Observateur* rêve le retour impossible de la domination du

clergé dans l'instruction. Ces tendances deviennent dangereuses, il est temps qu'on les combatte avec un peu de suite et d'énergie. »

Annoncée ainsi, la polémique reprit avec vivacité et dura longtemps : à peine la pourrait-t-on dire terminée.

Finissons l'année, en mentionnant l'annonce de plusieurs publications. D'abord « le *Littérateur Français,* recueil de morceaux tirés des écrivains les plus célèbres depuis François Ier jusqu'à nos jours. »

J'ouvre le livre, je trouve des extraits de Rabelais, Montaigne, Racine, Voltaire et Fl.-Bertrand. Ce dernier se met au milieu de nos célébrités et il avait, pour cela, le droit d'éditeur de cette compilation.

Un abonné au recueil mettait dans la *Colonne* du 14 août 1843 ces vers significatifs :

Tu compris ton destin, toi qui pour pseudonyme
As pris dans tes écrits le beau nom d'*Ignotus.*
Ecrivain sans chaleur, et poëte sans rime,
Transcris, transcris les vers d'auteurs qui ne sont plus.
Les flatteurs sont toujours de très mauvais apôtres...
Ecoute les conseils d'Aristarques chrétiens...
Lis et relis toujours les ouvrages des autres,
Et, pour l'amour de Dieu, fais nous grâce des tiens.

—Il se publiait alors à Paris, en 2 vol. les *Œuvres complètes* de Mgr de Partz de Pressy, évêque de Boulogne, né au château d'Equirre, en Artois, le 23 septembre 1712, mort le 8 octobre 1789.

— M. Dujat-Wallet, alors absent de Boulogne, mais fidèle ami de son pays, faisait imprimer une note « sur les avantages du tracé du chemin de fer par Amiens, Abbeville, Montreuil, ou Etaples et Boulogne, pour la célérité des communications entre les deux capitales de la France et de l'Angleterre ; ainsi que pour l'entretien et l'accroissement de la population maritime. »

1843.

Je ne crois pas avoir jusqu'ici mentionné l'un des correspondants assidus de l'*Annotateur*, M. Robert Sauvage, dont la plume, finement aiguisée, a touché à nombre de questions capitales pour la ville. Je rencontre justement au 9 février, une lettre adressée au rédacteur du *journal du chemin de fer* dans laquelle M. Sauvage fait ressortir avec habileté les avantages que présente le tracé sur Boulogne, comparé à celui sur Calais. Je pourrais citer également plusieurs autres lettres où je le reconnais à sa touche spirituelle, signées *un abonné*, s'il n'était malséant de soulever les voiles de l'anonyme.

16 février. — On apprend à Boulogne la mort de M. Auguste Voisin, professeur bibliothécaire à l'Université de Gand, correspondant de l'Académie de Bruxelles. Eloigné de notre ville, ayant acquis uue position honorable et de hautes amitiés à l'étranger, M. Voisin n'oublia jamais son pays natal, et il adressa régulièrement ses écrits à notre bibliothèque, aussitôt qu'ils étaient publiés — exemple que devraient suivre tous nos écrivains.

31 mars. — 7 heures du soir. — Un cri d'alarme est jeté dans un supplément du journal :

« Boulogne est sacrifié à Calais pour sa ligne de fer.
« Le traité est passé ; mais il reste l'adhésion des Chambres
« auxquelles nous en appelons. Courage ! — Aidons-nous, le
« ciel nous aidera !

Vite, courons au n° suivant.

6 avril.

« Pas de phrases — chacun connaît sa fortune et ses
« charges. Il faut quinze millions : donnons en cinq, et
« soyons certains, bien certains, que cet acte accompli, les

« actions de la compagnie, fussent-elles peu productives, nous
« serons encore plus riches, beaucoup plus riches que nous ne
« le sommes aujourd'hui. — Pas d'hésitations donc, mais des
« actes, des actes, des actes ; il sera trop tard demain ;— et
« que Dieu nous aide quand nous aurons tout fait pour nous
« aider.......... »

Je ne sais si tout le monde est comme moi ; mais cet appel me remue encore comme une actualité. Un frisson d'émotion y circule ; c'est le cri d'une angoisse réelle ; c'est l'un des plus beaux élans d'éloquence de M. Gérard. Comme il comprenait bien la nécessité absolue de ce tracé, pour la prospérité de Boulogne ! Remercions-le vivement, car son appel fut écouté. Au 10 avril, la ville souscrivait pour douze cent mille francs, les habitants pour deux millions neuf cent vingt-quatre mille cinq cents francs, les communes environnantes pour soixante-dix neuf mille cinq cents francs, Paris pour deux millions ; en totalité six millions, deux cent quatre mille francs. — Somme auxquelles se joignirent les souscriptions de MM. de Cossé, fr. 50,000, et de Clocheville, fr. 20,000. Cela sauva la situation ; et, l'élan imprimé, la souscription s'éleva à plus de dix millions.

M. Gérard avait compromis sa santé dans ces luttes.

Le 27 juillet, l'éditeur de l'*Annotateur* écrivait à ses abonnés :

« M. Gérard cesse de rédiger notre journal ; et nous ajouterons même que depuis près de deux mois il y est demeuré à peu près étranger. Sa santé notablement altérée par des travaux multipliés, dont chacun connaît l'objet, et qui peuvent se prolonger encore, lui a fait, dès lors, une loi de songer à ne point user ses forces en les dispersant sur trop de sujets à la fois. »

Le successeur de M. Gérard fut M. Mariette, lequel,

suivant la déclaration de M. Birlé, ne prit

« Ni la direction, ni la responsabilité morale des articles de « politique et d'administration réservées à l'éditeur de l'*An-* « *notateur*, que ses anciens conseils, au nombre desquels il « compte le rédacteur qui se retire, ne refuseront pas d'aider « et de soutenir dans cette tâche. »

2 août. — Ouverture de la station de paquebots entre Folkestone et Boulogne. Ce fait a été chanté par M. L. Noël en quelques vers dignes d'être relus.

10 août. — Etablissement d'un parc aux huîtres. L'autorisation en a été obtenu par l'influence de M. F. Délessert.

24 août. — Visite de Leurs Altesses Royales le prince de Joinville et le duc d'Aumale ; et le 23 novembre, visite d'un personnage non moins illustre, Chateaubriand, qui se rendait en Angleterre auprès du duc de Bordeaux.

— Revenons un peu sur nos pas. Il a été question du départ de M. Gérard. Mais un tel champion ne pouvait pas être loin de la lice, lorsque ses adversaires le défiaient au combat. Au 2 novembre, il rompt une lance avec M. Verjux, champion de l'*Observateur*. L'*Observateur*, dit-on, souffrait beaucoup de la maladie, *faute d'abonnés*. M. Verjux répondit d'une cure certaine, si on le laissait maître d'agir à sa guise. Le remède fut une attaque virulente contre l'administration et ses amis, où les reproches n'étaient non plus ménagés que les termes. M. Gérard dut venir à la rescousse, et jamais passe d'armes ne fut plus ardente des deux côtés.

Ils n'étaient pas les seuls à se combattre. Les perruquiers se prenaient aux cheveux à l'occasion du toupet de M. Alphonse. Une chanson signée *Don Alonzo, y Toupelos, y Perruques, y Rasoris, della Pommada,* consacra ces exploits. Voici un couplet de cette marseillaise de la savonnette :

Aux armes, messieurs les coiffeurs.
Prenez, prenez un air tragique ;
Ainsi que des gladiateurs
Frottez-vous d'huile... cosmétique ;
Ennemi des contrefacteurs
Faites-vous longtemps la *péau lisse*, etc.
Garde à vos cous,
L'orage éclate,
Et sans cravate
Savonnez-vous.

Le camp opposé insérait dans la *Colonne* l'épigramme suivante :

Sur les six Y d'Alphonzo,
L'*Annotateur* a fait haro ;
Moi je n'ai pas dans ma critique
De privilège de boutique,
Je mesure au même boisseau
Leurs plumes... Leur tête et leur peigne
Ne doivent faire qu'une enseigne.
Don Seilliero, don Giero
El signor don Delayeno
Sur une enseigne d'importance
Se feront peindre en conséquence,
Et on lira dans le trio :
« Aux trois experts; aux trois zhéros !!! »

1844.

11 janvier. — La publicité faite aux mouvements de notre port exaspérait Calais. La statistique donnait un tel avantage à Boulogne, que le chagrin de sa rivale peut se comprendre.

En 1831, Boulogne ne produisait au trésor que	261,787 fr.	94 c.
Et Calais	1,183,043	09
Calais l'emportait alors de	921,265	15

Mais de 1831 à 1842, les choses avaient bien changé, et Boulogne pouvait montrer un total de 2,190,239 fr. 38 c.
tandis que Calais n'atteignait que . . 1,540,300 95

Différence. .	649,938	43

Inde Iræ !

Il en était de même pour le passage. En 1831, le passage entre la France et l'Angleterre, et *vice versâ*, par Boulogne, se bornait à . . . . . 11,131 voyageurs.

Calais comptait alors . . . . . 38,596 »
mais en 1842, le passage par Boulogne montait à . . . . 48,254 »
et Calais n'avait plus annuellement que . . . . 20,728 »

Bien plus, le passage par les ports de Calais, Dieppe et le Havre ne donnait en totalité que 46,090 voyageurs au commencement de 1843, et Boulogne seule en comptait 56,868, soit 55 2/10 du passage complet de nos côtes.

Ces chiffres donnent l'explication de l'animosité existant entre deux villes si voisines, et qui se jalousaient depuis si longtemps.

L'avantage obtenu par notre port était dû à une meilleure entente de la publicité. L'administration municipale, depuis 1831, n'avait pas discontinué d'adresser hebdomadairement aux ministres et aux principaux journaux de la France et de l'Angleterre, des tableaux de statistique comparée, dont la répétition appela l'attention sur notre ville et la fit connaître.

— L'*Annotateur* apprend :

« Avec surprise » et « avec peine » la fusion entre deux journaux de notre localité, entre la *Colonne* et l'*Observateur*. L'allure franche qu'avait prise la *Colonne* depuis quelque temps, la sagesse de sa rédaction, la droiture de ses vues et ses tendances lui avaient acquis nos sympathies dans la plu-

part des questions qu'elle traitait. Jeudi dernier, un prospectus, signé Hermand, annonça que l'*Observateur* et la *Colonne* ne font plus qu'un seul journal. Le style de ce prospectus, la rédaction du n° du journal nous prouvent ce que nous avions pressenti jeudi, que la *Colonne* est morte, et que l'*Observateur* n'a fait que s'emparer de son titre et de ses abonnés pour paraître sous un plus grand format et jeter plus loin et plus sûrement tout le fiel qu'il n'a cessé de déverser sur les objets de sa haine et de sa jalousie... »

L'*Observateur*, paraît-il, n'était pas en odeur d'amitié. Nous avons raison de croire qu'il s'empressait de mériter ces aménités. L'objet de la polémique était alors le projet d'établir un débarcadère sur les terrains de Capécure. Suivant l'*Observateur*, ces terrains appartenaient à ceux qui avaient conçu ce projet ; il en concluait que l'intérêt était leur mobile. La question devint une personnalité blessante et s'envenima si bien, que M. Adam fit traduire M. Hermand en police correctionnelle, sous l'inculpation de diffamation. Débouté de sa plainte à Boulogne, M. Adam en appela à Douai, et le gérant de la *Colonne et l'Observateur* fut condamné à 300 francs d'amende et à l'insertion du jugement dans trois journaux. L'insertion du jugement dans l'*Annotateur*, que M. Birlé, contre l'usage,—disait M. Hermand,—fit payer intégralement au condamné, amena un commencement d'hostilités personnelles entre les deux éditeurs des deux journaux. Nous en verrons plus loin les suites.

4 mars. — Mort de M. le Dr Bertrand, auteur d'une Histoire de Boulogne, dite la *belle infidèle*.

14 mars. — Nomination de Sainte-Beuve à l'Académie Française. C'est le premier Boulonnais appelé à siéger parmi les immortels : on attend toujours le second.

— Le mardi 28 mai, trois heures après-midi, pose de la première pierre de l'église paroissiale des Marins.

30 mai.— L'*Annotateur* examine un écrit du prince de Joinville, et résume son opinion favorable dans un article sur le *port de Boulogne en temps de guerre* :

« Le prince de Joinville, dit-il, parle de la facilité « avec laquelle les Anglais incendieraient Dunkerque, Boulogne et le Hâvre. » C'est un fait malheureusement possible dans l'état actuel des choses. Les forts qui existent maintenant sont impropres à défendre Boulogne, que le nombre de ses habitants rend importante à protéger. Il faudrait à Boulogne des fortifications plus en harmonie avec les progrès qu'ont fait depuis quelques années les moyens d'attaque... »

L'*Annotateur* examine ensuite l'importance de Boulogne en temps de guerre, comme position géographique et finit en formulant des considérations nouvelles sur la nécessité d'un chemin de fer pour l'éventualité de la guerre..... Ce but n'est jamais oublié. Il est vrai que la solution approche ; et le 20 juin, le *Moniteur* publie le rapport de la commission chargée de l'examen d'un projet de loi sur le chemin du Nord. Le rapport est défavorable à Boulogne : on s'y attendait. La commission était présidée par le député d'un arrondissement rival. M. Adam, loin de se rebuter, juge que le moment est venu de faire des démarches actives auprès des députés qui vont décider l'avenir de la ville : il appelle auprès de lui MM. Martinet, Pamart-Lebeau, Emile Dupont, Coquet, Cary aîné et Louis Fontaine, obtient une audience de Louis Philippe, et plaide notre cause avec chaleur et succès.

Après huit années de luttes et d'efforts, la Chambre des députés donna gain de cause à notre ville, récompensant ainsi la persévérance des Boulonnais et de leurs amis. Le résultat était juste. On ne devait pas moins au commerce de Boulogne, à son port, à ses trente mille habitants. La joie fut générale ; et elle devait d'autant plus l'être que les sophismes et les calomnies des adversaires avaient

été plus près de triompher. Aussi le Conseil Municipal dans sa séance du 29 juin 1844, sur la proposition du premier adjoint, vote d'acclamation :

« Les témoignages de la plus vive gratitude aux honorables habitants de Boulogne ainsi qu'aux personnes qui, à Paris, se sont si efficacement associées à la cause de cette ville. »

— Une mention spéciale de reconnaissance à M. le président de la Chambre de Commerce, M. Fontaine-Sansot, dont l'esprit ferme et juste, inaccessible au découragement en présence des difficultés, a contribué par ses efforts à faire prévaloir la cause de Boulogne.

— Une épée d'honneur à M. Alex. Adam, maire, récompense civique d'un dévouement sans bornes servi par une haute intelligence, etc., etc.

La Chambre de Commerce s'associa au Conseil et vota les mêmes remerciments ; en outre elle arrêta « qu'un vase en or ou en vermeil sera offert à MM. L. Fontaine et Alexandre Adam. »

L'histoire ne doit pas oublier M. Robert Sauvage qui, se trouvant alors à Paris, fit beaucoup pour le succès de la cause.

Le 9 août, le Conseil Municipal, réuni à nouveau pour le même sujet, arrête la garantie, pour 15 années, d'un minimum d'intérêts à 4 °/₀ par an sur trois millions d'actions, prises dans la première compagnie à constituer pour l'exécution du chemin de fer d'Amiens à Boulogne.

Le Maire exprime aussi sa reconnaissance :

« Pour les services rendus, à l'occasion du chemin de fer, par M. Demarle, son collègue laborieux, habile, d'un dévouement à toute épreuve, habitué à mettre au rang de ses devoirs, dans les services qu'il rend à son pays, le soin de les lui cacher.....

Le Maire appelle ensuite l'attention du Conseil sur les

travaux de M. Gérard, et il fait ressortir tout ce qu'ils ont coûté, à leur auteur, de temps et d'étude, tout ce que demandait d'habileté et de talent la rédaction des nombreux mémoires sortis de sa plume. Il propose « d'accorder à M. Gérard une allocation pécuniaire », mais il déclare :

« Que la ville de Boulogne n'entend point se libérer par là « de la reconnaissance qu'elle lui doit et qu'elle lui conserve « entière ».....

M. Adam rend témoignage :

« D'autres sacrifices et d'autres services à reconnaître en faveur de M. Mariette, secrétaire de la Mairie, qui l'accompagna dans tous ses voyages à Paris et qui y déploya, dans un poste rude et assujettissant, une intelligence des affaires qui lui fut d'un grand secours, et un zèle digne de tous les éloges. »..........

Je me suis un peu étendu sur ce sujet, espérant qu'on ne me blâmera pas de ces citations si honorables pour ceux qui en sont l'objet. C'est un plaisir de reconnaître le mérite et le dévouement de ses concitoyens ; et c'en est un plus grand de prouver qu'il ne fut pas stérile.

Que faisait l'*Observateur* pendant ce temps? Cette feuille imitait les hommes qui avaient l'office d'insulter les triomphateurs romains pendant leur marche au Capitole.

« Ce revirement, écrivait-elle, est dû à la Chambre *seule*, et il y aurait de *l'impudence* à l'attribuer à une *influence boulonnaise ! ! !* »

19 septembre. — Mgr l'Évêque d'Arras « arrivé dans nos murs » inaugure la nouvelle église du couvent de Maquétra, ouverte à 10 heures 1/2 au public, avide de contempler cette chapelle « dont on dit merveille »

5 octobre. — J'ai mentionné la polémique personnelle entre les éditeurs des deux journaux rivaux : elle se termina en police correctionnelle ; et, à cette date, le tribunal condamna M. Birlé à 25 francs d'amende et à 50 fr. de dommages-intérêts. C'est la morale de beaucoup de polémiques à outrance.

10 octobre. — On apprend la retraite de M. Mariette. La rédaction du journal passe à un M. Bernard, écrivain recruté au dehors, et qui ne resta que deux mois à Boulogne, car au 12 décembre on voit le futur bey d'Egypte reprendre le gouvernail de la barque.

Le court passage de M. Bernard ne laissa aucun souvenir marquant.

15 octobre. — L'adjudication du chemin de fer d'Amiens à Boulogne, pour 98 ans 11 mois, est consentie à MM. Lafitte, Blount et Cie.

17 octobre. — Passage du Roi à Boulogne.

21 novembre. — Deux projets, d'une importance capitale pour Boulogne, sont l'objet d'une enquête spéciale. Le premier est relatif à la construction d'un nouveau barrage avec écluses de chasses ; — le second concerne le prolongement de nos jetées, à 600 mètres pour celle de l'Ouest, à 550 mètres pour celle de l'Est, de manière qu'aux basses mers équinoxiales il reste toujours dix à douze pieds d'eau entre les extrémités des jetées.

— Le peu de solidité du bâtiment de l'ancienne sénéchaussée, qui servait alors de Palais de Justice, éveille l'attention de l'administration ; on en réfère au Préfet, et on espère que le Conseil général en votera la reconstruction dans sa première session.

1845.

M. Mariette commence, avec l'année, une étude suivie sur la politique courante, et lui consacre les premières pages de chaque numéro. Toute la carte de l'Europe déroule dans ces articles ; et les Boulonnais lisaient chaque jeudi un résumé des événements de la semaine, écrit sous un point de vue élevé. M. Mariette essaya de tout, avant de trouver sa voie glorieuse. Nous le félicitons d'avoir trouvé mieux que la politique. La France y gagna un savant égyptologue que nous révendiquons comme l'une de nos illustrations.

Il écrivait bien : son style se ressentait de ses études portées vers tous les points cardinaux des sciences et des lettres, et y prenait une originalité de bon aloi. Toutes les écoles auraient pu le réclamer, mais il n'était d'aucune. Ses nouvelles, brodées sur un canevas léger et intéressant, sont lestes et pimpantes, comme les écrits du 18e siècle. Il connaît l'art du dialogue, sait tracer un portrait et amener une situation. Ses études plus sérieuses témoignent d'un vif désir d'aller au fond des questions. Il assemblait les matériaux en masse, au point qu'il semblait de voir édifier plusieurs volumes. Il concentrait cela dans une brochure sur le *Portus Itius* ; mais cette brochure profitait des richesses accumulées. Dans le journalisme militant, notre savant concitoyen apportait la même volonté de bien faire et de ne pas suivre les sentiers battus. Il voulait que le journal de la province fut un organe sérieux, écouté ; et il lui donna des pages savamment travaillées et de bonne portée. Il étudiait profondément toutes les opinions soulevées par la polémique, et se présentait armé de pied en cap. Ses adversaires de Calais et l'*Observateur* en savent quelque chose.

Un de ses meilleurs articles, qui est, en même temps, une page de notre histoire, parut le 10 janvier 1845. C'est une étude sur nos administrations municipales.

« Le chemin de fer, dit-il, vient d'ouvrir à notre ville une ère nouvelle de prospérité. Un autre chapitre de notre histoire commence avec lui. Nous croyons le moment venu de jeter un coup d'œil en arrière. De 1816 à 1844, Boulogne a parcouru une époque très laborieuse de son histoire. »

Il examine alors les administrations de M. de Rosny, maire du 17 juin 1816 au 16 juillet 1821 ;

M. Vasseur, maire du 16 juillet 1821 au 26 juin 1828 ;

M. Grandsire de Belvalle, maire du 26 juin 1828 aux fusillades de 1830 ;

M. Dessaux, maire par intérim trois mois ;

M. Alex. Adam, maire depuis Novembre 1830 ; et il fait ressortir le bien qu'elles ont faites. Il examine l'augmentation de la population, l'état des dettes, fixées sous M. de Rosny à 44,868 fr. 16 c., sous M. Vasseur à 568,032 fr. 80 c. auxquelles s'ajoutent 91,309 fr. 99 c. d'augmentation sous M. Grandsire, ce qui en portait le total à 649,362 fr. 79 c., à l'arrivée de M. Adam. Sur cette somme, M. Adam, en 1844, avait déjà payé 478,929 f. et pourtant, conclut M. Mariette, nous devons à M. Adam plus de fondations et d'améliorations qu'il n'en fut réalisé pendant la période de 1816 à 1830.

Cet article devra être consulté par les futurs historiens de nos magistratures municipales.

Le 30 janvier, M. Mariette résume la question, fort agitée alors, de l'établissement d'un collége royal à Boulogne. Il fallait, pour cela, ou construire un local nouveau, ou bien approprier à cette nouvelle destination tous les bâtiments de l'ancien grand-séminaire, y compris les étages occupés par la bibliothèque publique et le

Musée. La mairie fit faire des plans à son architecte, M. Debayser, pour étudier le projet de transférer la bibliothèque et le musée aux Tintelleries, dans un vaste édifice spécialement combiné pour le mieux de ces deux établissements. Mais, dans le journal, M. Mariette s'arrêta de préférence à l'idée de mettre dans les Tintelleries, non pas le Musée, mais bien plutôt le collége. Dans cette hypothèse il laissait les collections scientifiques où elles sont, en leur accordant, pour s'agrandir, le rez-de-chaussée du bâtiment. L'internat aurait pu être affecté à usage de mairie, ou de palais de justice. C'étaient des projets, comme on en fait dans les villes où il y a moins d'argent dans la caisse que de bonnes idées dans les esprits.

Les plans et les devis de l'administration furent pris en considération par le Conseil municipal ; et le 27 mars le ministre de l'Instruction publique fut instamment prié d'ériger le Collége communal de Boulogne en collége royal, pour le département du Pas-de-Calais. Quelques jours plus tard, le ministre se décida..... pour Saint-Omer.

20 mars. — Je copie :

Les Pervenches. — Ce titre est celui sous lequel va être publié le recueil de poésies de M. Poulain. Personne n'a oublié les gracieuses compositions que l'auteur du volume annoncé a bien voulu, de temps à autre, confier à nos colonnes. M. Poulain est poëte par le cœur et l'intelligence ; sa pensée, noble ou gracieuse, toujours élevée, se traduit en vers majestueux, larges et coulants, etc......

On était aimable en ce temps-là, pour les poëtes !

— 10 avril :

« M. l'abbé Dufour est mort ce matin à 6 heures. Jamais plus de piété ne fut alliée dans un homme à plus de dévouement et de charité. »

— Je remarque les œuvres de deux poëtes, dont les envois accueillis avec plaisir, terminent presqu'hebdomadairement chaque n° de l'*Annotateur* : M. le marquis de Vichet et M. Edme Janin, commencèrent leur collaboration fidèle vers le 24 avril 1845.

24 juillet. — Le *Siècle* attaque nos armoiries avec la plume de M. Eugène Quinet :

Ce n'est pas un cygne que Boulogne porte dans ses armes, c'est une oie... Que le Conseil Municipal renonce à une puérile vanité et rende à Boulogne l'oie qui lui appartient. »

Il fut répondu à M. Eugène Quinet, peu compétent sur la science héraldique, qu'il était temps de détruire une erreur accréditée depuis des siècles ; que les armes de Boulogne sont un double écusson, dont *l'un d'or aux trois tourteaux de gueules, et l'autre de gueules au cygne d'argent*. Suivaient la preuve explicite, et l'ordonnance royale de février 1830.

— Je crois devoir fixer à cette époque la première apparition de M. Ch. Bousquet dans nos journaux ; du moins il me semble que les *contes juifs*, signés des initiales C. B. ont tout le négligé facile de son style léger, papillottant et spirituel.

10 octobre. — Le Conseil Municipal prend une délibération qui fixe l'emplacement du débarcadère à Capécure. Il y a eu 15 voix pour ce projet ; 6 membres ne votèrent ni pour ni contre.

La polémique était devenue une maladie chronique pour l'*Annotateur* et la *Colonne* ; et je suis obligé de réfréner le désir de multiplier les échantillons des aménités échangées par nos belliqueux journalistes. Malgré tout il me faut de temps à autre donner la note du temps : elle était vive et presqu'aiguë en 1845. En 1846 et dans les années suivantes elle fut d'une tonalité plus élevée encore.

1846.

8 janvier. — On parlait alors de l'organisation d'une *Société des Sciences morales et littéraires*, qui se proposait l'encouragement des choses intellectuelles. La Société devait se diviser en trois sections : Section des Sciences morales ; Section des Sciences historiques, et Section des Sciences littéraires, — le tout sur le plan de la Société Royale d'Arras. Le projet réalisé d'une *Société Académique* à Boulogne était désiré depuis longtemps, lorsque nous en obtînmes la réalisation en 1864.

L'*Annotateur* encouragea la future Société, qui devait attendre encore dix-huit ans avant d'exister.

29 janvier.—J'extrais les chiffres suivants d'un tableau de statistique comparée.

En 1815, la population de Boulogne était de 13,474 habitants et en 1845 de 29,145 habitants.

d° le passage était de 3,526 voyageurs, en 1845 de 70,809.

d° l'octroi rapportait 121,923 fr. 44 c., en 1845 403,083 fr. 15 c.

d° les douanes donnaient 111,790 fr., en 1845 2,170,143 fr. 34 c.

Même date. — Je rencontre l'un des excellents rapports annuels de la Société Philharmonique dus à la plume de son dévoué secrétaire, M. E. Janin. Ils sont une histoire complète de cette Société et des artistes célèbres qu'elle a fait entendre à Boulogne. — Ces rapports, maintenant si nombreux, ont échappé au moule uniforme de la monotonie. Leur auteur a trouvé chaque année des tournures et des idées nouvelles, pour redire presque la même chose. Cela est rare et difficile.

5 février. — Echantillon des aménités littéraires de ce temps-là :

L'*Annotateur*, relevant dans un article de la *Colonne* les mots « haineux, sots, menteurs, stupides, cerveaux « malades, remplis de fiel, rouges de colère, crispés par « la haine et surtout banquiers, » répliquait :

« La *Colonne* est de la plus complète ignorance à l'endroit des matières municipales : elle est de cinq partis à la fois ; sa polémique est inintelligente et ne varie que de l'*Annotateur* à M. Adam et de M. Adam à l'*Annotateur*. »

Pour savoir comment les éditeurs des deux feuilles se traitaient, écoutons la *Colonne :*

« M. Birlé est un arlequin et un caméléon politique ; en effet, comment qualifier autrement quelqu'un qui aurait été *midshipman* sur une frégate anglaise, *libéral* ensuite, *conservateur* enfin. »

Écoutons l'*Annotateur*, M. Birlé se fâche tout rouge et réplique ceci :

« M. Hermand me traite de caméléon politique, allons « donc ! Je me suis laissé dire qu'il avait porté la soutane, « lorsqu'elle était à la mode. »

Est-ce assez édifiant ?

5 mars. — Egayons-nous avec M. L. Noël, qui, dans une *Histoire qu'il faut lire*, se livre à la plus désopilante narration des mésaventures d'un garde national récalcitrant. M. A. Couvelard, tailleur et *gardenationalophobe*, est condamné par le conseil de discipline à quarante huit heures de haricots forcés ; mais, lorsque les gendarmes viennent l'appréhender au corps, ils le trouvent dans le costume d'Adam avant la feuille de vigne. Sur leur refus de traîner la victime dans ce *costume*, C.*** consent à vêtir un pantalon et une chemise, encore celle-ci est-elle

décolletée ; puis il enroule une corde à puits autour de son cou, et se laissant traîner, crie aux passants : « *Voyez le martyr de la Liberté !* » Il faut lire tout ceci dans le récit de M. Noël ; un Anglais spleenique en guérirait.— Jamais nos descendants ne voudront croire à l'existence d'un semblable original.

12 mars. — La nouvelle arrive à Boulogne que le second théâtre Français vient de recevoir une comédie en trois actes et en vers de notre compatriote M. Ern. Serret, intitulée *Les Touristes*. C'était un splendide début, et l'écho de son succès fut vivement accueilli dans notre ville.

9 avril. — Un correspondant, revenant sur la question du changement de la mairie, groupe ainsi les services municipaux :

Le Collége peut tenir en entier dans l'internat, en construisant quelques annexes. Le Muséum aura le premier étage et le rez-de-chaussée du grand Séminaire et la Bibliothèque le second étage : « Abattez, dit-il, toutes les cloisons ; des cinq salles, faites-en une seule, arrondissez le plafond en voûte élevée supportée par une avancée de colonnes ; placez la cage de l'escalier en dehors et vous aurez une salle large, pleine d'air et de lumière qui devient le plus beau vaisseau de bibliothèque qui existe peut-être en France. Quant à la mairie, on sait où se trouve le bureau de police actuel ; on sait que ce bureau touche de droite et de gauche à différentes maisons particulières ; c'est là qu'est la place de la Mairie. »

Il y a d'excellentes choses dans ce plan ; et l'avenir l'utilisera, j'en ai l'assurance. Du reste il revient à flot de temps à autre.

Août. — Une affaire qui trouvera sans doute son *Germain Tamelier*, l'affaire de la rue Tant-Perd-Tant-Paie :

. . . . un héros
Qui voulant de sa rue expulser les ribauds,
D'un temple de Vénus illumina l'entrée.....

occupait alors tout Boulogne.

Les clients que jadis couvrait l'ombre sacrée,
Redoutant des flambeaux l'impropice lueur,
Ailleurs durent porter leur très-sainte ferveur.

—Les élections municipales furent plus animées que de coutume. La *Colonne* groupa les opposants et leur donna une force de cohésion qui leur avait manqué jusque-là. — Quelques-uns d'entre eux pénétrèrent au Conseil.

27 août. — M. Mariette annonce aux abonnés de l'*Annotateur :*

« Que ses occupations nombreuses ne lui permettent pas de remplir les fonctions de rédacteur de ce journal comme il le voudrait et comme il le devrait, et que c'est une nécessité pour lui de se retirer. »

M. Bayle lui succède et ravive les luttes, en sabrant la *Colonne* d'estoc et de taille. Il a un vrai style de guerre; avec lui l'épigramme prend toutes les formes : pointe ou tranchant, même massue. Oh ! les belles passe-d'armes ! Oh ! les rudes coups ! Entendons-nous ; cela veut dire : Oh ! que d'acrimonie de part et d'autre ! Fournissons-en la preuve : 8 octobre :

« Décidément la prétention de la *Colonne* c'est d'avoir de l'esprit et d'en faire... Hermaphrodite journal, votre feuille déjà *bicolore* en fera voir de toutes les couleurs. — 15 octobre. — Il n'y a plus à en douter, le journal *à deux têtes* ne sait ce qu'il dit. Il divague de manière à inspirer des craintes sérieuses pour son état mental, etc., etc.

20 octobre. — Les articles de M. Bayle étaient signés

Th. ces deux lettres intriguaient beaucoup la *Colonne;* aussi racontait-elle à ses lecteurs :

« Comme quoi une conspiration s'est formée contre elle ; et que par suite de ce complot, l'*Annotateur* aurait fait venir un écrivain de Paris, plume exercée à l'école Solar et Cie, nouveau rédacteur auquel sont alloués de magnifiques appointements de dix-huit cents francs par an. »

M. Bayle attaquait la *Colonne* sur un terrain favorable, celui du style : il en citait des phrases et les commentait en concluant que :

« La compétence de la *Colonne* à épiloguer en fait de nuances grammaticales est tout juste aussi grande que celle d'un aveugle à parler de couleurs. »

25 novembre. — Emeute dite *des pommes de terre.* Je ne puis traiter ici ce sujet, qui trouvera son historien. Cette émotion populaire arriva par suite de l'exportation fréquente de « cette nourriture du pauvre, » dans un moment où la cherté des vivres faisait craindre la famine. Attroupements, menaces, accidents, jets de pierre dans les fenêtres de la maison du Maire, insultes ; tous ces tristes faits ne sont pas de notre ressort et nous entraîneraient trop loin. — « C'est la faute de l'*Annotateur*, disait la *Colonne;* »— « C'est la faute de la *Colonne*, répliquait l'*Annotateur*, » en citant deux articles des 15 et 22 Novembre, dans lesquels on engageait le peuple à empêcher l'embarquement des pommes de terre :

« De ces articles à l'émeute il n'y avait qu'un pas ; entre le dernier de ces articles et l'émeute il n'y eut que trois jours.......... »

Et voilà comment en l'an de grâce 1846, un confrère habillait son confrère.

1847.

Dans sa revue de 1846, la *Colonne* se félicitait des attaques de l'*Annotateur* et disait qu'elles accroissaient le nombre de ses abonnés. Ce dernier journal promit la continuation de cette petite guerre, si favorable à son antagoniste ; et, pour commencer l'année, lui envoya une bordée de babord et une de tribord, chargées de phrases rougies à blanc. Cela dura presque toute l'année ; on trouverait difficilement une époque de lutte plus acharnée.

Les fautes de français, ou plutôt *le français qui distingue la rédaction de la Colonne* est souvent mis en jeu. Il faut être juste, la *Colonne*, comme nous le verrons plus tard, répliquait bien.

11 février. — Une nouvelle comédie de M. Ern. Serret, EN PROVINCE, est représentée à l'Odéon avec un succès confirmé par la presse parisienne. Florent Bertrand en profite pour relater quelques faits peu connus de la jeunesse d'Ern. Serret :

« Le penchant pour la comédie se manifesta de bonne heure en lui ; nous nous rappelons une pièce qu'il puisa dans une nouvelle de Mme Eug. Foa et qui pouvait s'intituler: *Une conspiration de collége* ; il l'avait composée de concert avec l'un de ses camarades (A. Mariette). Il y avait déjà dans cette pièce des idées dramatiques, une entente instinctive de la disposition des scènes. Nous aimerions à retrouver l'œuvre enfantine de l'auteur des *Touristes ;* le lever de l'aurore est un spectacle dont nous gardons le souvenir, même après avoir vu le soleil dans sa splendeur. »

4 mars. — Le blé est monté à un prix excessif sur le marché de Boulogne ; et, comme il est hors de toute proportion avec celui des marchés voisins, on attribue l'augmentation à l'absence de tout approvisionnement. En

présence d'un tel état de choses, quatre des principales maisons de la ville mettent à la disposition de M. Fontaine fils une somme de deux cent mille francs pour aller acheter à Londres des blés qui seront dirigés sur Boulogne.

—Encore un changement de rédaction dans l'*Annotateur*.

« Depuis trois semaines, écrivait la *Colonne*, l'*Annotateur* « sans rédacteur, » reçoit de nos grosses têtes des articles d'une élégance et d'un esprit admirables. »—« C'est un impudent mensonge, réplique l'inculpé, la rédaction n'a jamais été vacante, un nouveau rédacteur a été mis immédiatement à la place de celui qui avait été remercié. »

C'est ainsi que cette nouvelle nous parvient : elle nous permet de signaler l'arrivée de M. Ch. Bousquet. Le nouveau rédacteur ne manquait pas de talent et d'un talent plein de promesses. Il avait pour lui la jeunesse, une facilité incroyable, un esprit prompt et vif, du brio, une certaine élégance dans la forme. La *Colonne* eut en lui un adversaire infatigable qui la relançait jusque sur le terrain des fables : vers, prose, tout lui devenait arme ; il semblait se jouer en allant à la bataille. Aussi la lutte alla-t-elle *crescendo*.

On était aux mauvais jours de la disette de 1847. Les journaux, à qui mieux mieux, cherchaient des moyens préservatifs. La *Colonne* croyait qu'il suffisait de forcer le cultivateur et les marchands à porter leurs grains sur le marché. L'*Annotateur* prouva l'impossibilité d'une telle mesure et rappela que la Convention l'avait tentée sans réussir. Il ne voyait de palliatif qu'en assurant dans toute sa plénitude la liberté du commerce des grains. Le prix du blé était en moyenne à 41 francs l'hectolitre : ce n'était pas encore l'apogée de la cherté qu'il atteignit. Le prix du pain dépassa 50 c. le kilog. Dans ces fâcheuses circonstances, l'administration municipale délivra des bons

de pain aux indigents, lesquels réduisaient le taux légal de 15 et 20 centimes. Terrible époque, avant-courrière de la chûte d'une dynastie !

18 mars. — M. Mariette n'avait abandonné le journalisme que pour la science qu'il devait illustrer. En effet, il préludait à ses études sur les antiquités de l'Egypte et publiait, dans l'*Annotateur*, un premier travail intitulé « *Quelques mots sur la galerie égyptienne du Musée de Boulogne.* »

—Le monument érigé par souscription publique dans le cimetière de Boulogne, à la mémoire du père des pauvres, M. l'abbé Dufour, et consistant en un Calvaire de bronze, fut inauguré le mardi-saint, 31 mars.

— Les travaux de la crypte, entièrement terminés, permirent d'en livrer l'accès au public pendant les trois derniers jours de la Semaine Sainte.

1er avril. — Sous le titre de *Bigarrures*, M. Ch. Bousquet ouvrit le feu contre la *Colonne*, et lui envoya une mitraillade de bons mots :

Exemples :

« On construit en ce moment à Capécure un énorme chariot, chef-d'œuvre de menuiserie, destiné à transporter une locomotive pesant de dix-neuf à vingt mille kilog. On nous a appris que pour faire l'essai de sa solidité, on devait pendant tout un jour laisser peser sur lui l'esprit de la *Colonne*. Nous conseillons au constructeur de ne pas s'abuser sur la force de sa machine. »

« Un Anglais nouvellement débarqué pria un matelot de le conduire à la Colonne ; celui-ci le mena Grande-Rue, en face de la maison que vous savez, et lui dit—« *Dans c'h fond, m'sieu.*—Non, non, reprit l'Anglais, ce n'est pas la Colonne de papier que je veux voir, c'est celle de Napoléon. » « *C'est pon là qui faut sercer c'h grand'homme, y n'est pon si bas qu'chà*, répond naïvement le matelot. »

Qu'en dites vous ? mais en voilà assez.

6 mai :

« Quatorze mille visiteurs se sont rendus samedi à la filature sur l'invitation du gérant ; tous se sont retirés émerveillés, »

— Extrait du *Mémorial de la Scarpe :*

« M. Léon Magnier a dignement soutenu la réputation qu'il s'est faite à Lille, à Arras, et partout où il a été entendu. M. Magnier, nous l'avons dit, n'a d'égal sur la flûte, aujourd'hui, que les Dorus et les Tulou. »

20 mai :

« Vient de paraître *Le cours élémentaire de philosophie*, à l'usage des établissements d'éducation, par M. l'abbé Eustache Barbe. A tous les titres ce livre devait être annoncé et recommandé. Le cours de philosophie de M. Barbe a déjà obtenu, de la presse parisienne, les éloges qui lui sont dus : on l'a jugé, avec justesse, un ouvrage recommandable par la méthode, l'exactitude et la clarté qui y règnent, outre le mérite d'un style correct limpide et élégant avec simplicité. »

17 juin. — *Un vieil abonné* adressait alors à l'*Annotateur* des *Lettres Boulonnaises* qui ne plaisaient pas à la *Colonne ;* elles sont l'œuvre, disait-elle :

« d'un ex-rédacteur tenu en froideur, qui cherche ainsi à obtenir son pardon du grand maître. »

Partant de là la *Colonne* chante son indépendance et crie : aux corrompus !

Le *Vieil abonné* lui répliqua vertement :

« En vérité l'*Observateur* doit avoir fort à faire pour obéir à toutes ses convictions ; il en a tant : conviction que Louis Philippe est un excellent roi — conviction que la République n'est pas une mauvaise chose — conviction intime que le duc

de Bordeaux est le seul roi qui convienne à la France — conviction de la bonté des théories unitaires de Fourrier, etc. »

7 octobre. — La Réforme était à l'ordre du jour, et ses partisans se réunissaient dans des Banquets restés célèbres. Entre le veau et la salade, on plaçait en guise d'entremets un petit discours de circonstance. La *Colonne* voulait également son petit Banquet, le réclamait sur tous les tons.

Prenez pitié de la pauvre *Colonne*,
(Chantait Monsieur Bousquet)
Et donnez-lui ce banquet, s'il vous plait !

Novembre. — Coup sur coup, deux succès de M. Léon Noël.— D'abord, *Un voyage en chemin de fer de Paris à Londres*, poëme édité par Watel, libraire ; puis, le 20 Novembre, première représentation du *Chapeau gris, ou le Débarcadère*, vaudeville en un acte. Ces actualités nous annoncent l'inauguration du chemin de fer d'Amiens à Boulogne, qui eut lieu le 22 Novembre.

—Une polémique à propos des pommes de terre. MM. Lelieur, Cazin, Brunet-Sire, et Le Roy-Mabille attribuent la maladie de ces tubercules à une dégénérescence produite par forme de la soustraction continue des germes. M. Rigaux combat ces idées, peu fondées selon lui. Il en résulte, outre plusieurs longs articles dans l'*Annotateur*, une douzaine de brochures dans l'espace de quelques années. Jamais question ne fut mieux élucidée. Le principal champion, M. Le Roy-Mabille, s'y distingua beaucoup et rendit d'utiles services à l'agriculture.

23 décembre. — En examinant la *lettre à M. Bouillet sur l'article Boulogne de son Dictionnaire Universel*, (brochure de 50 pages, par M. A. Mariette,) M. A. Gérard conclut :

« Que cet écrit révèle à M. Mariette ses véritables aptitudes. Il a trouvé sa voie, c'est l'histoire ; il est né pour

l'écrire ; qu'il y persiste et un bel avenir lui est promis, car il est de ceux que la plume inspire..... »

M. Gérard n'était pas un aussi bon prophète que M. Hermand qui, le 31 Décembre, écrivait :

« La cloche du beffroi sonne très mal depuis quelques jours : —Les anciens nous assurent qu'elle avait un son pareil en 89. Est-ce que Marie Jeanne nous annoncerait la fin du système. »

Ne voilà-t-il pas une étonnante prédiction du 24 février?

1848.

Nous arrivons aux derniers jours de l'*Annotateur*, et nous trouvons peu de choses à y glaner. Les grands événements de 1848 ont laissé peu de place aux mille petits faits dont nous pouvions enrichir notre revue. Les partis luttaient à outrance. L'*Annotateur* ne pressentit nullement la catastrophe ; et le 24 février, au moment où l'émeute parcourait les rues de Paris, ce journal criait encore avec conviction : « Pourquoi êtes vous de l'opposition ? » Il fut fidèle et eut confiance jusqu'au bout :

« L'opposition a beau grouper ses chiffres et dénombrer ses voix, elle n'empêchera pas que le ministère n'ait obtenu, dès le début de la session, d'éclatants triomphes. »

Cependant, le fait accompli, l'*Annotateur* accepta sans murmure la position nouvelle qui lui était faite ; il essaya une *volte-face* avec beaucoup de tact et de convenance :

« Ralliona-nous tous, disait-il, à ces idées impérissables; la Patrie, l'Ordre, la Liberté ! »

Il raconte ainsi les événements en prêchant la confiance :

« Notre ville est admirable d'ordre et de tranquillité. Le

dévouement de notre garde nationale est digne des plus grands éloges. Les 25 et 26 février, dans la soirée seulement quelques jeunes gens, *de très-jeunes gens*, comme le dit fort bien la *Colonne*, qui dans ces graves circonstances, tient un langage calme, élevé, vraiment sage, dont il lui sera tenu compte dans l'opinion (comme le danger réunit les gens !) ont parcouru notre ville en portant le drapeau rouge, en chantant quelques hymnes patriotiques. Quelques réverbères, quelques vitres ont été brisés, la porte du passage d'Herlen a été enfoncée — faibles, passagères, mais inévitables traces d'un premier moment d'effervescence. Dès hier, dimanche, le calme absolu régnait dans nos rues ; nous sommes certains que cette situation, faite pour servir d'exemple, se maintiendra. »

Un second supplément du 29 février contient l'adhésion du Conseil Municipal aux actes du gouvernement provisoire, puis un *plan de conduite à tenir en présence des événements*.

L'*Annotateur*, dit M. Bousquet, organe sincère et profondément convaincu de la monarchie constitutionnelle, a défendu jusqu'au dernier jour, jusqu'à la dernière heure les institutions au maintien desquelles il lui semblait qu'étaient attachés la grandeur et le bonheur du pays. Ces institutions viennent de périr, emportées dans l'une de ces terribles tempêtes qui excitent toujours l'admiration, même dans les âmes qu'elles effrayent.......... C'est un fait accompli devant lequel les résistances seraient imprudentes et bientôt coupables ; il ne reste à l'opinion constitutionnelle qu'à le reconnaître, qu'à seconder franchement et sans réserves, sinon sans regrets, dans sa tâche difficile, le pouvoir nouveau auquel sont remises les destinées de la France. »

Cet article est vraiment remarquable. Il est ferme, digne et... adroit.

M. Bousquet essaya ainsi à diverses reprises de rallier,

sans trop d'affectation, l'*Annotateur* aux idées nouvelles. Peut-être aurait-il réussi, s'il avait été seul ; mais l'éditeur perdit confiance ; et, en avril 1848, il céda son imprimerie et son journal à M. Charles Aigre.

L'*Annotateur* finit avec le 1277e numéro,... pour renaître de ses cendres, nouveau phénix, sous le nom de l'*Impartial*.

« Aux idées nouvelles, il faut des hommes nouveaux ! »

Cette phrase, tant de fois citée, fut dite par M. Bousquet, dans le 1er no de l'*Impartial*. Les hommes nouveaux étaient ceux-là mêmes qui soutenaient l'*Annotateur;* mais un nouveau titre met à l'aise ; et, en définitive, ils pouvaient dire : l'*Impartial* n'est pas l'*Annotateur;* l'*Impartial* n'a pas de passé qui le compromette.

Je ferai peut être un jour la revue du successeur de l'*Annotateur*. J'ai même quelques notes à ce sujet..... mais, comme le vin, l'histoire d'un journal gagne à vieillir. Mon but n'est pas le scandale... et certaines choses, dites trop tôt,pourraient éveiller des susceptibilités que je veux éviter.

HISTOIRE-REVUE

DU JOURNALISME BOULONNAIS.

Journaux de l'opposition, de 1838 à 1844.

La longue administration de M. Alexandre Adam, dont la première période égala en durée le gouvernement de Louis-Philippe, devait naturellement soulever des oppositions.

Le parti qui l'avait amené aux affaires était l'allié de celui qui renversa les Bourbons : ce parti, jadis libéral, une fois parvenu au pouvoir, voulut assurer son autorité nouvelle.

Il devint et fut nommé *Conservateur ;* car il tenait beaucoup à ce qu'il avait conquis. Il rallia toute la classe moyenne ; son règne fut le triomphe de la bourgeoisie. Les esprits inquiets et remuants, ceux qui voulaient la liberté et non l'*individualisme*, ceux qui avaient espéré, sans l'obtenir, une part dans la curée de 1830, se rangèrent bientôt parmi les mécontents. Les rancunes se réunirent contre l'adversaire commun ; l'on vit les légitimistes, les bonapartistes, les libéraux, s'unir dans leur haine contre la branche cadette et ses délégués.

On pourrait, sans grands efforts, prouver la solidarité des divers pouvoirs de cette époque. Nés de l'opposition, ils en devaient souffrir plus que d'autres : ils avaient révélé, dans leurs précédentes luttes, toute la puissance de

la presse ; et cette puissance devait tourner contre eux, par cela même qu'ils étaient l'autorité. Qui touche à l'épée est frappé par l'épée! je n'ai ni la mission ni le désir de développer cette idée : je la signale en passant.

L'opposition, dans notre ville, se concentra d'abord dans les salons royalistes, et fut toute politique.

Elle s'unissait aux efforts du faubourg St-Germain. Après l'échauffourée carliste de St-Germain l'Auxerrois, l'opposition, à Boulogne, changea d'objet et s'en prit à l'administration locale. Les discoureurs de café se firent l'écho des plaintes qu'on lui adressait. On cite le café Veyez, centre de ces réunions ; et Me A. Gérard, dans une brochure de 1832, paraît se préoccuper des opinions émises dans cet établissement.

Le *Guetteur*, fondé le 1er janvier 1832 par M. Ch. Verjux, fut le premier organe qui attaqua l'administration de M. Adam. Nous avons vu précédemment qu'il s'y prit de manière à se rendre impossible. En effet, au mois d'avril, sa publication fut arrêtée par le refus que fit M. Griset d'en continuer l'impression dangereuse : j'ai parlé ailleurs de ce journal et je n'insiste pas.

L'opposition, cependant, grossissait peu à peu comme la boule de neige. Quelle est l'autorité qui satisfasse tout le monde ? On vit paraître des brochures, dont la plus remarquable fut signée de deux conseillers municipaux, le Dr Bertrand et le baron Vattier ; ils critiquaient les mesures administratives prises à l'égard du canal des Tintelleries, de l'hôtel-de-ville, de l'abattoir, de l'hôpital, d'un projet de collége, etc.

Ce collége, qui menaçait les intérêts des instituteurs privés, fut le premier et le principal brandon de discorde. Ce qui s'écrivit pour et contre est volumineux. Ses adversaires trouvèrent dans la *Colonne*, journal fondé en 1835

par l'imprimeur H. Griset, un terrain propice où ils prirent position pour diriger leurs attaques multiples contre l'établissement nouveau. D'abord ils s'élevèrent contre l'obligeance que l'Université imposait aux pensionnats privés d'envoyer leurs élèves aux classes du collége : ils obtinrent gain de cause sur ce point ; mais ils tonnèrent vainement contre l'annexion qu'on y fit d'un Internat, et plus tard d'une école primaire. Les articles publiés à ce propos forment le fond de la polémique courante de nos journaux pendant plusieurs années.

L'affaire des poudres, déposées au château, occupa également la *Colonne*, à diverses reprises, jusqu'à ce que le maréchal Soult en eût ordonné la translation hors de la ville, en 1841.

Outre ces principaux chefs de discussion, la *Colonne*, critiquait ardemment toutes les améliorations tentées par l'administration, et prèchait l'économie avec toute la componction d'une ménagère. Son opposition, en général, fut rétrograde. Amie du *statu quo*, elle semblait avoir pour devise : *Ce qui est, est bien, pourquoi vouloir mieux !* Telle est du moins la quintessence de ses nombreux écrits.

L'*Observateur*, fondé en 1842, fut un adversaire plus acharné : sa réunion avec la *Colonne*, en 1844, lui assura la durée. Cette feuille eut dans son parti toutes les nuances des mécontens et « en fit voir de toutes les couleurs, » suivant le mot spirituel que l'*Annotateur* lui décocha un jour avec beaucoup d'à-propos.

La Colonne de Boulogne.

Journal de la localité, du Commerce, de la Marine,
De la Littérature et des Beaux-Arts,
Suivie d'une feuille d'annonces.

No 1. — Dimanche 5 Avril 1835 (ce journal paraît le Dimanche matin — On s'abonne au bureau, 87, Grande Rue.

« *A nos abonnés:* L'accueil flatteur que le public a bien voulu faire à notre prospectus.....; l'empressement avec lequel les habitants de Boulogne sont venus souscrire à notre bureau...; les éloges..., les encouragements reçus seraient bien propres à nous stimuler, s'il en était besoin, dans la tâche difficile que nous nous sommes imposée..........

« Admirateurs ardents de la Révolution de Juillet, nous ne la renierons jamais, nous en soutiendrons le principe et nous travaillerons à en faire triompher les conséquences. Quant à l'opposition que nous ferons à l'administration locale sur ses actes, elle sera *ferme*, mais *sage; « ce que d'autres n'ont point osé faire, nous le ferons; nous jugerons les choses en respectant les hommes; nous serons sévères avec politesse, honnêtes avec indépendance,* » voilà notre profession de foi, voilà notre charte à nous, et elle sera, nous l'espérons, *une vérité*.....

Les éditeurs rédacteurs,

Signé : H. Griset, Imprimeur-Libraire.
H. Lallou, décoré de Juillet.

Si l'on en croyait les professions de foi des journaux, on leur servirait à tous des abonnés sans confession. *Opposition ferme et sage, jugeant les choses en respectant les hommes, sévère avec politesse,* c'est tout simplement la perfection du genre ! Voyons ce que deviendront ces promesses :

— Côté politique :

« Au moment où la chambre des députés vient de refuser l'érection d'une statue expiatoire de l'assassinat juridique du maréchal Ney, nous allons lui en élever une dans notre journal en reproduisant le procès d'un maréchal de France, drame que le Gouvernement défendit de jouer, mais dont il n'osa défendre l'impression..... »

Ce drame historique en 4 actes de MM. Fontan et Dupeuty, « non représenté au théâtre des Nouveautés le 22 Octobre 1831, par défense de l'autorité supérieure, » occupa plusieurs colonnes de plusieurs des premiers n^os^ du journal, et produisit un excellent effet dans cette feuille « admiratrice ardente de la révolution de juillet. »

— Côté local :

Premières critiques contre l'administration.

« Plusieurs habitants du Dernier-Sou se sont présentés à notre bureau pour nous signaler le manque d'éclairage de cette partie de la ville. »

Certes, il n'y a rien là qui ne soit *très-ferme* et *très-sage.*

Au 12 avril nous lisons :

« Les habitants de la montagne de la Porte-Gayolle se plaignent avec justice que la police se fait dans leur quartier tout autrement que dans l'intérieur de la ville... »

Comme en termes exquis ces choses-là sont mises!

Et que voilà qui est *honnête* avec *indépendance.*

On n'en peut trop citer ; même date :

« L'Administration municipale qui fait tant de projets d'embellissements pour attirer les étrangers à Boulogne ; le Conseil municipal qui vote 20,000 fr. pour une course aux chevaux, tandis que les habitants de la ville se noient dans le port, faute de chaînes... le long du bassin, paraît, d'après

cela, nous montrer que nos concitoyens préfèrent leur intérêt pécunier à la conservation de leurs jours..... »

Ceci s'appelle *juger les choses en respectant les hommes!* Une petite pointe d'ironie commence à percer. Il faut bien montrer qu'on est de la patrie de Voltaire.

26 avril.—Voici le bouquet de cette période honnête et sage :

« Notre ville que les étrangers regardaient comme une de celles où les filles publiques étaient le mieux surveillées, aura bientôt perdu sa réputation si la police n'y met bon ordre.... Ces nymphes paraissent avoir fixé le centre de leurs opérations rue Neuve-Chaussée. »

Cachez ceci que je ne saurais voir ;
Par de pareils objets les âmes sont blessées,
Et cela fait venir de coupables pensées !

Si la *Colonne* avait continué ce genre anodin de *fermeté polie*, on aurait pu graver à son frontispice :

Ah ! qu'on est fier d'être Français
Lorsqu'on regarde la *Colonne !*

Mais la fameuse *sévérité polie, jugeant les choses en respectant les hommes*, ressembla bien vite à la Charte :... ce fut une vérité de troisième ou quatrième catégorie.

Dès les premiers mois, nous trouvons un long sermon solennel sur l'économie municipale, divisé en douze points, sous le titre, *Budget de la ville de Boulogne et comparaison avec celui d'Arras* :

« Puisque le hasard nous a fait tomber sous les mains le budget que le Conseil municipal de notre ville a voté en 1834 pour la présente année, nous allons en donner une analyse à nos concitoyens parce qu'il importe beaucoup qu'ils sachent à quoi on emploie leur argent, et en même temps parce que cette analyse pourra servir de renseignements aux membres

du Conseil qui ont l'intention de faire pour l'année prochaine des économies..... »

Ainsi débute cette étude qui n'occupe pas moins du tiers du journal, durant treize numéros.

L'auteur blâme, au chapitre des recettes, le peu d'élévation du prix des concessions d'eau.

Plusieurs propriétés communales, dit-il, ne sont pas mises en location Les observations sur nos perceptions budgétaires se bornent à ces deux points. Toute la sollicitude de l'écrivain est mise en réserve pour examiner les dépenses, dont bien peu trouvent grâce devant ses yeux.

Réduisons ! réduisons ! c'est son refrain. Il est curieux de lui voir noter une différence de 50 francs entre les traitements des commissaires de police d'Arras et de Boulogne quand, peu de temps après, il excusera le refus d'un commissaire de venir dans notre ville, sur ce que « le vivre y coûte plus cher qu'ailleurs. » Ecoutez tous comme il gourmande la prodigalité administrative :

« L'Administration est-elle embarrassée de dépenser son revenu, qu'elle donne 1200 fr. à son architecte, quand celui d'Arras ne touche que 1000 fr. »

Et à propos des appointements d'un conducteur des travaux il fulmine :

« Décidément, Boulogne veut dépasser en générosité toutes les villes du département. »

Citons encore :

Entretien des pavés, 3,000 *fr.* : Si cet article était doublé nous le trouverions encore bien faible... En effet, si vous réunissez Capécure à Boulogne, comme vous lui avez réuni le Dernier-Sou et une partie de Maquétra, il faudra bien que vous paviez les rues circonscrites dans ces nouveaux espaces... Vous eussiez bien dû, ô Administrateurs bénévoles ! méditer le vieux proverbe : Qui trop embrasse mal étreint ! »

En voyant blâmer une administration d'agrandir les limites de la ville, faut-il dire : *C'est d'une opposition ferme et sage !...* Ce serait par trop... sage.

Entretien des promenades, 1000 fr. Il trouve ce chiffre bien élevé !

Entretien et réparation des caisses, cuissards et baguettes pour 20 tambours — 200 fr.

« Il faut casser, dit-il, bien des baguettes et crever bien des caisses pour cette dépense ! »

Comparaison des dépenses pour la garde nationale :

Sous la Restauration.		*Depuis la Révolution de Juillet.*	
1816	42,502,62	1830	9,229,00
1817	43,769,28	1831	10,059,38
1818	34,678,60	1832	7,390,00
1819	26,547,25	1833	7,834,77
	148,497,75		34,513,15

C'est un grand pas fait vers l'économie, mais il ne faut pas en rester là. En 1834, le total est de 8,538, plus qu'en 1833, plus qu'en 1832. Cette milice citoyenne est plus coûteuse à Boulogne qu'à Arras et à Dunkerque... C'est bien cher pour le service que l'on peut attendre de son organisation impuissante et mal calculée..... »

Les gardes nationaux récalcitrants ont dû applaudir cette tirade, assez étrange sous la plume d'un admirateur ardent et décoré de la Révolution de Juillet.

DÉPENSES RELATIVES A L'INSTRUCTION. « Personnel du Collége, 4000 fr. »..... « L'organisation d'un collége n'est favorable qu'aux classes les moins nombreuses et les plus aisées : il n'est pas juste que tous soient grevés d'une dépense à l'usage exclusif de quelques-uns... Le parti le plus sage est donc de rejeter purement et simplement l'allocation demandée. »

Cela veut dire : coupons purement et simplement les vivres à l'institution qui nous déplaît ; nous nous en

débarrasserons plus vite qu'avec des phrases. Bientôt nous entendrons d'autres gentillesses à l'adresse de l'établissement communal.

— d° — « **Les Frères de la Doctrine chrétienne sont trop *grassement payés*, et d'ailleurs nous n'aimons pas à voir un corps religieux à la tête de l'instruction des enfants. Les Calaisiens ont rayé tout d'un coup 1800 fr. aux *frères à barbettes*.** »

Appellerons-nous cela une sévérité polie?

—Traitement du bibliothécaire.—On se souvenait que M. Gérard rédigeait l'*Annotateur* :

« **A Dunkerque la place de Bibliothécaire est honoraire et à Arras les dépenses ne sont que de 850 fr. pour le chauffage, les émoluments du titulaire et de son aide.**

Indemnités de logement aux curés. — « Nous ne pouvons considérer ces indemnités comme justes. »

Comme on le voit, il taille en plein drap et retranche tout ce qui lui déplaît. J'ai cru devoir faire ces quelques citations, car j'ai négligé l'étude de nos budgets avec l'*Annotateur*, pour me réserver de faire connaître, sur l'un d'eux, le sentiment d'une feuille d'opposition. J'aurais pu allonger bien au delà ces citations; mais il y en a assez pour faire apprécier l'esprit de cet examen. M. H. L. (H. Lallou) signataire de ce travail comparatif, prêche l'économie, tout le long des chapitres de dépense; il s'inquiète même très peu d'avoir ou non raison : Diminuons ceci, diminuons cela; pas d'améliorations, encaissons, encaissons!...

En vain lui aurait-on objecté que la prospérité d'une ville demande de sages dépenses, et que l'argent employé à son agrandissement et à son embellissement est d'un bon rapport; que loin d'être perdu, il rentre dans la bourse des habitants par le séjour des étrangers. Ce

Diogène n'eut rien écouté : économisons ! c'était sa marotte et celle de la *Colonne !*

Outre ses articles de fond, cette feuille contenait de nombreuses nouvelles diverses, *urbi et orbi*. Les ciseaux faisaient leur office, et découpaient dans les grands journaux toute la série des accidents, phénomènes, ou événements propres à intéresser le lecteur qu'on instruisait en l'amusant ; car chaque n° débutait par des éphémérides sur l'Histoire Universelle pour tous les jours de la semaine.

La police correctionnelle, les causes remarquables des tribunaux fournissaient aussi leur contingent d'attrait. Un article *Modes*, des *Variétés littéraires* puisées à bonne source, complétaient son ordinaire. Les résumés de la Caisse d'Epargne, les bulletins météorologiques de la marine, les entrées et sorties de navires, puis l'Etat-Civil, précédaient les annonces, cette manne providentielle.

L'utile, on le voit, n'était pas oublié.

Ce journal, dès son origine, fut assez bien constitué pour être viable. Il avait, comme une nécessité, trouvé sa place dans une ville fatiguée d'entendre la même note louangeuse, répétée par les deux cloches de la publicité d'alors.

Le 10 mai, à propos d'une subvention réclamée au ministre pour la statue en bronze de Napoléon, destinée à la Colonne de la grande armée, ce journal demande :

« Ce qu'on a fait de la somme fournie par la journée de solde, abandonnée jadis par chaque militaire et employés attachés à la grande armée. »

C'était sans doute une indiscrète question ; car on ne jugea point à propos de lui répondre.

7 juin. — Première phase de la question du Collége. C'est M. P. M. (Mabille) qui commence le feu :

« Depuis quelque temps, dit-il, une vive discussion s'est élevée sur la fondation du Collége Communal. MM. les chefs des établissements particuliers ont craint le monopole et le privilége... Puisqu'on nous répète à satiété que nous sommes entrés dans une ère de liberté, il nous semble que celle de l'Enseignement doit être observée plus que toute autre......... M. l'abbé Haffreingue, spécialement pour lui, et ensuite pour les autres chefs de maisons d'Education, a adressé une pétition tendant à obtenir une exemption de conduire ses élèves aux classes du Collége. Cette pétition lui a été refusée..... »

Boulogne était en paix : un Collége survint
Et voilà la guerre allumée.
Soupe universitaire ! oui, c'est de toi que vint
Cette querelle envenimée.

Le plus redoutable adversaire du Collége, M. Edmond Connelly, défendait la cause de M. l'abbé Haffreingue par ses lettres au Conseil municipal et par ses écrits dans la *Colonne*. Ecoutons-le :

« Mieux vaudrait cent fois, dit-il, renoncer aux avantages précieux d'un Collége communal, que de l'établir sur les débris de celui qui existe depuis vingt ans et dont la prospérité augmente de jour en jour. »

Dans sa lettre au Conseil municipal il écrivait :

« Notre ville doit créer une institution libre et rivale de l'institution Haffreingue *ou n'en pas créer du tout*. Si le Conseil de l'Instruction publique veut et peut *faire la loi*,....... ce Conseil, sollicité loyalement par vous, reviendra sur une décision rendue dans l'intérêt mal compris de notre ville. Si, chose qui n'est pas concevable, le ministre voulait la maintenir, cette décision, vous, Messieurs, vous prouveriez encore vos intentions droites et libérales. *Pas de liberté d'enseignement ! pas de collége communal !* diriez-vous, et la ville entière approuverait votre généreuse, votre inattaquable détermination..... »

28 juin. — Du même aux mêmes :

« Messieurs, personne ne vous approuve de ne pas répondre ou de répondre tardivement aux justes réclamations de vos concitoyens...... Il n'est plus question aujourd'hui de demander une *exemption pure et simple* Il faut le déclarer, en *termes formels.* « *Vous entendez et vous avez toujours entendu instituer un collége libre.* Si le recteur de l'Académie de Douai vous a mal compris, le ministre vous comprendra parfaitement bien quand vous lui direz : *Pas de liberté d'enseignement, pas de collége communal !* »

Cette lettre était précédée de quelques lignes, adressées au rédacteur de la *Colonne*, où M. Connelly prouvait par des chiffres que la ville était endettée de 617,600 fr.

Il terminait par ces mots :

« Parlons franc, car moi aussi je sais parler sans biaiser : *Etait-ce bien le moment de créer un collége ?* L'exécution de cette bonne inspiration ne devait-elle pas être ajournée ! »

Le 12 juillet, nous apprenons que ces appels chaleureux ont porté fruit, et que, dans la séance du Conseil « où se débattit une question de vie et de mort pour l'institution Haffreingue, » sur 23 membres présents, 18 contre 5 ont voté que les élèves des institutions privées ne seraient point obligés d'aller aux classes du Collége :

« Honneur aux membres de notre Conseil municipal, qui ont su si bien comprendre l'article de la Charte qui promet le libre exercice de l'enseignement ! »

M. Edmond Connelly a pris une part trop active aux débats administratifs de notre ville pour qu'il ne nous arrête pas un instant. Il borna sa collaboration à la question du Collége, à l'examen de notre état financier, et aux réclamations pour la translation des poudres du château ; mais il est juste de dire, en se plaçant à son point de vue,

que jamais questions ne furent traitées avec plus d'ardeur, de tenacité et de connaissances spéciales. Il en fit sa chose et l'on a pu remarquer déjà avec quelle verte rondeur il en parle. Il a plus d'une ressemblance avec M. Boucher de Perthes, dont il estimait tant la concision et la fermeté de style. Je pencherais même à le ranger dans l'école de Veuillot, pour son art d'appeler les choses par leur nom, sans circonlocutions oiseuses. Il traitait nos magistrats avec une fierté indépendante, et d'égal à égal, en prenant à leur égard le ton tranchant d'une personne qui n'est disposée à aucune concession. L'opposition de M. Connelly, du reste, fut loyale ; il combattait à armes découvertes, et signait tous ses écrits de son nom honorable.

Quoique ne partageant pas toutes ses opinions, on ne peut s'empêcher d'estimer le vaillant champion de l'Institution Haffreingue. Nous verrons graviter dans son orbite nombre de satellites plus ou moins brillants, mais il les éclipsa tous. Il imprima son cachet à ces débats, et l'on ne pourrait rappeler la question du Collége sans évoquer son souvenir.

Terminons la revue de cette année 1835 en notant quelques faits locaux :

12 juillet. — M. F. Sauvage fait présent à la Société d'Agriculture du buste de notre illustre compatriote Daunou.

26 juillet. — La *Colonne* blâme les trottoirs, et les trouve dangereux pour la circulation. (!)

2 août. — Ce fut une heureuse idée que celle des Omnibus, pour traverser les quais pendant les ardeurs de la belle saison. Elle remonte à cette époque.

30 août. — Lire à cette date une bonne étude sur la langue picarde.

27 septembre : — « Un second commissaire de police

s. v. p..? » C'est la *Colonne* qui formule ce vœu. Et l'économie, elle l'oublie donc ?

25 octobre. — Un arrêté du maire défend aux boulangers de *corner* leurs petits pains, et, ce à la grande satisfaction de la *Colonne*.

15 novembre — M. Hermand, bachelier ès-lettres, nous apprend qu'il est forcé, sous la Charte de 1830, de fermer ses classes de latin aux élèves d'un certain âge, le Collége ayant le monopole de l'enseignement de cette langue.

13 décembre :

« Le passage à la Véro-Dodat est commencé ; la rapidité avec laquelle on conduit les travaux à Boulogne fait espérer que le temps n'est pas loin où le public pourra jouir de cette nouvelle idée. »

— d° — Un M. X-Z. nie l'utilité du Collége et ne lui trouve aucune raison d'être :

« Nous enverrions nos enfants choyer la débile progéniture d'une partie du Conseil municipal, l'idée en serait par trop absurde... »

Pendant l'année 1835, plusieurs amateurs donnèrent à la *Colonne* des articles de genre, assez bien réussis. Dans le nombre je remarque particulièrement ceux du *Paul de Kock Boulonnais*, récits piquants d'aventures frisant parfois le scandale, et qui ont dû exciter vivement la curiosité. Sous cette plume, les tendres faiblesses des modistes, les mésaventures des bonnes trop sensibles, sont relatés avec tous leurs incidents. En 1836, il désigna rue par rue les demoiselles à marier, réclame qui ne leur plut pas, j'en suis convaincu... L'auteur justifia son surnom, et Paul de Kock n'aurait pas renié son émule grivois.

1836.

Un changement s'opère au frontispice du journal et l'enseigne trop voyante du mot *Colonne* prend des proportions plus élégantes.

3 Janvier.—Le nouveau commissaire de police, accordé à la ville, ayant appris que ses appointements de 1200 fr. ne lui suffiraient pas à Boulogne, sollicita la faveur de n'y pas venir et de rester inspecteur de la Police de Paris. M. Ramel le remplaça. La renommée de Boulogne, comme ville coûteuse, était déjà établie.

M. Alex. Adam, à la suite d'un coup de pommeau de selle reçu dans l'aîne, dut, le 29 décembre, se faire transporter en chaise à porteur au Conseil Municipal. Dans cette séance il fut délibéré sur l'entrepôt demandé par la Chambre de Commerce, et l'on vota l'achat, au Domaine, d'un terrain d'une valeur de 10,700 fr., somme que la Chambre devait rembourser avant d'employer ses recettes à l'amortissement de ses autres emprunts. La *Colonne* désapprouve fort cette dépense. C'était dans son rôle de contrôleuse privée des deniers publics.

La *Colonne* élève de nouvelles plaintes sur le danger des trottoirs ; sur certain *cabinet Madame* des remparts, dont elle demande la suppression ; enfin sur l'encombrement des voitures dans la rue des Pipots.

M. Hermand était alors son collaborateur fidèle ; et, à la même date, il consacre deux articles à plaindre les *forts en thème*, qui ont compté sur leur éducation pour s'avancer dans le monde. Son *conclusum* me paraît ceci : « Voyez les professeurs de Boulogne, ruinés par le Collége ; on ne les a pas appelés pour les chaires nouvelles..... » L'ensemble, en un mot, est un *oratio pro domo suâ*.

17 janvier :

« Le cours de physique, gratuit jusqu'à présent, doit sous peu de jours cesser de l'être. Heureux avantage d'un collége qui ne permet pas aux personnes étrangères à cet établissement d'assister à un cours de physique sans payer une *contribution personnelle*. L'argent ! voilà le programme de l'Université ! C'est là la liberté d'instruction qu'elle vous offre ! En voulez-vous ? Il faut la payer.

24 janvier.—Dans les travaux faits pour la construction du Collége, des ouvriers trouvèrent, à deux pieds et demi sous terre, les jambes d'un squelette liées chacune par des anneaux plus ou moins grands, formés d'un fil de fer tressé en double. On rechercha en vain le reste du corps, M. le Dr Bertrand dirigea les fouilles.

— M. Merlin Dubrœuil, ancien maire de Boulogne, décède à l'hospice.

— La mort frappe M. Ch. Cornu, naturaliste, ancien conservateur de notre Musée.

28 février.— Transformation du journal ; il s'agrandit. En voici l'annonce dans un style peu correct :

« Le bon accueil par lequel on a bien voulu reconnaître nos soins et notre dévouement, pour remplir à l'égard de nos lecteurs la tâche que nous nous sommes imposée et leur rendre nos efforts agréables, nous fait un devoir, aujourd'hui que ce bon accueil continue, à travailler de manière à l'obtenir pour longtemps encore.......... »

Ouf ! un pareil galimathias est une mauvaise recommandation.

6 mars. — Voici revenir M. Connelly, annonçant le *Petit Glossaire, esquisse de mœurs administratives*, par M. Boucher de Perthes. M. Connelly en tira grand parti en appliquant à nos Conseillers municipaux les définitions de ce dictionnaire « auprès duquel celui de Voltaire est doux et bénin. »

« Nommer esquisses, ajoute M. Connelly, des tableaux admirables, c'est trop, beaucoup trop de modestie ! Rien n'échappe à sa mordante épigramme : il stigmatise les hommes et les choses. Les écrivains politiques, il les traite avec le mépris le plus injurieux... Il décide très sérieusement que les feuilletonistes sont les *frères fouetteurs* de la littérature. »

Le 24 avril en revenant au *Petit Glossaire*, il dit encore :

« Il n'est ni diffus, ni lâche, ni traînant, le style de M. de Perthes (?) et ses pensées avec quel art il les enchaîne..... »

27 mars. — Nous avons mentionné, dans l'*Annotateur* (1833), une souscription ouverte pour la fondation d'un Collége. Les détails nous ont manqué pour en faire connaître le résultat. Nous voyons dans la *Colonne* que cette souscription avorta et que 7,659 fr. furent l'unique produit de la libéralité publique.

« Des hommes à foi moins robuste que nos respectables magistrats eussent dit : Boulogne ne veut pas de Collége.... O prodige étonnant, le coffre municipal... *plein d'espérances*, s'ouvre... plus de 32,000 fr. en sont ou en seront tirés et le Collége marche !..... »

Plus loin, *un instituteur brévelé* signale que, faute de grands élèves, le Collége recrute les marmots et s'annexe une école *pour les petits enfants* :

« Il est si beau, si glorieux, si honorable pour un père de pouvoir dire : mon fils fréquente le Collége... ne serait-ce que pour apprendre Ba Be Bi Bo Bu..... »

3 avril. — Un reproche plus juste est adressé à l'Administration : on s'étonnait avec raison que les professeurs boulonnais fussent tous éliminés des chaires du Collége... ce ne fut que plus tard qu'on répara cette maladresse, en y appelant MM. Leprince et Leclercq.

En citant le nom de M. Leprince, je dois mentionner

la part qu'il prit à la rédaction de la *Colonne* dans son origine ; elle lui doit plusieurs des excellentes lettres de la première année.

24 avril. — Un collaborateur, voilé sous le pseudonyme Tche-Kiang (traduisez Ignace Brunet), fit alors grand bruit par la biographie du Docteur Jir-ouet-ta-to.

En voici le début, où l'on reconnaîtra, dans ce docteur Chinois, l'auteur du précis historique d'une ville qui n'est pas Pékin :

« Sur les bords du détroit de Petchilé, à 50 lieues de Pékin, est située la jolie ville de Kongo-Ka-Ta-Kong, c'est là que demeure le Dr Jir-ouet-ta-to. Se sentant tout-à-coup un dégoût prononcé pour son premier état, il résolut de s'armer de la lancette, afin de briller dans une sphère plus élevée. Il partit donc pour la grande ville de Pékin, où après avoir usé mainte culotte sur les bancs, il fut agrégé au nombre des membres du Sacré-Collége.

De retour dans Kongo-Ka-Ta-Kong, le nouveau Docteur voulut à toute force faire passer son nom à la postérité. Il se fit littérateur, antiquaire, capitaine d'une compagnie de Pékin, enfin administrateur. »

Tche-Kiang montre le Docteur tournant à tous les vents favorables : d'abord opposé au grand mandarin, puis son zélé défenseur. Le mérite de cette satire consiste dans sa scrupuleuse vérité. On ferait une notice exacte sur M. P. Bertrand, en se servant des renseignements fournis sur le Docteur Chinois. Un autre pseudo-chinois, Fish-ton-Kan, parut aussi dans l'arène, à la grande joie des lecteurs.

1er mai. — M. Hermand résume les griefs dont l'opposition chargeait M. Bertrand, à propos d'un travail sur l'*Internat*. Il le bat avec ses propres armes, qu'il trouve dans une brochure de 1834. Le Docteur écrivait alors :

« Comme on ne peut savoir d'une manière certaine quelle sera l'issue d'une spéculation, il en résulte qu'une administration municipale, qui est nécessairement celle d'un tuteur, doit sévèrement s'interdire ce genre d'opération.... »

Malgré toutes les escarmouches de la *Colonne*, l'internat fut voté, le 19 juin, par 14 voix contre 8. Irritée d'un tel échec, l'opposition alla jusqu'à soupçonner un mobile d'intérêt dans le vote de certains conseillers ; elle cita l'art. 7 de la convention intervenue entre la ville et M. Pouilly, conseiller, lequel était ainsi conçu :

« Si la fermeture ou le transfert de l'Internat avait lieu, à la volonté de la ville, le bailleur de fonds aurait l'entière jouissance du terrain et du bâtiment de l'Internat, etc..... »

La *Colonne* tortura cet article pour en faire sortir une spéculation aux dépens de la commune ;.... mais si j'ai cru devoir la suivre dans la libre discussion sans personnalités blessantes, je m'arrête ici, ne voulant pas être l'écho d'insinuations malveillantes, réfutées d'ailleurs avec éclat par l'*Annotateur*.

J'ai, contre mon habitude, consacré une grande place aux citations relatives au Collége ; néanmoins, je suis loin d'avoir donné l'idée des multiples écrits publiés à ce propos. Presque chaque numéro revient sur la question. MM. Daudenthun, Hermand, et d'autres encore, variaient les arguments *ad hominem* de M. Connelly, en prenant toutes les formes littéraires et satiriques connues. On vit paraître des *On dit* fort piquants, et la proposition fut faite d'établir un *Collége pour les demoiselles, par des Conseillères municipales* ; puis des fables par MM. Hermand et Legay jetèrent des allusions personnelles. Aucune polémique n'a pris de telles proportions : il nous faut l'abandonner momentanément pour les nouvelles courantes.

10 avril.—Ouverture d'un marché aux laines, sous le patronage de la Société d'Agriculture. Ce marché servit de texte à de nombreuses plaisanteries contre son promoteur.

2 et 11 mai.— La Chambre de commerce décerne une médaille d'or et le Conseil municipal vote une épée d'honneur à M. Marguet, ingénieur.

J'efface les quelques lignes dont j'avais fait suivre cette mention, pour emprunter à l'*Impartial* du 8 décembre 1870 une notice fort intéressante sur M. Marguet, due à la plume d'un écrivain qui n'a pas besoin de signer pour qu'on sache trouver son nom sur la liste des membres de la Société Académique. C'est un hommage mérité qui est bien dû à l'éminent ingénieur :

« Nous avons le regret d'apprendre que la ville de Boulogne vient de perdre un de ses enfants d'adoption et l'un de ses plus dévoués serviteurs. M. Pierre-Joseph Marguet, ancien ingénieur en chef de notre port, est mort le 29 novembre dernier, à Lausanne, en Suisse, où il s'était retiré depuis plusieurs années avec sa famille. C'est une sensible douleur pour tous ceux qui l'ont si longtemps vu à l'œuvre, sans cesse occupé du bien public et des plus chers intérêts de la patrie boulonnaise ; et c'est un deuil amer pour celui qui lui était attaché par les liens du sang, — pour M. le Dr Livois, son beau-frère, — non moins passionnément dévoué que lui au développement progressif des immenses ressources vitales que renferme l'avenir de notre chère cité.

A ces divers titres, malgré les affreuses préoccupations d'une situation politique sans exemple dans l'histoire de notre pauvre France, nous ne pouvons laisser passer cette occasion de consigner une dernière fois, dans cette feuille, le témoignage public de la reconnaissance de

notre pays envers un homme qui a si longtemps et si honorablement mérité de la ville de Boulogne.

M. Pierre-Joseph Marguet, né à Paris le 14 août 1785, est arrivé à Boulogne, en qualité d'ingénieur au corps des ponts-et-chaussées, dès l'année 1811. Il était chargé des travaux des ports d'Ambleteuse, Wimereux, Boulogne et Etaples, des digues et dunes à la mer, de ceux qui s'exécutaient dans la sous-préfecture de Montreuil et dans une partie de celle de Boulogne. Il succédait en cette qualité à M. l'ingénieur Anselin, et il portait en outre, sous le premier Empire, le titre d'ingénieur de la la marine.

Que de travaux utiles n'a-t-il pas dirigés, que de projets n'a-t-il pas conçus, élaborés, poursuivis et exécutés, quelle expérience n'a-t-il pas acquise de tout ce qui concerne nos côtes, pendant les 37 années durant lesquelles, jusqu'à la fin de l'année 1848, il a étudié les moyens de contraindre la mer à se montrer clémente envers le port de Boulogne !

Depuis plus de cent ans, ses prédécesseurs avaient lutté avec désavantage contre les progrès de l'ensablement qui menaçait d'anéantir l'ancienne renommée de notre port. Des travaux dispendieux avaient été exécutés sans succès, à diverses reprises, et cependant le mal s'aggravait, lorsque M. Marguet, d'accord en cela avec une partie de nos plus sages navigateurs, résolut de couper court au mal, en reportant hardiment vers l'ouest le chenal qui jusque là s'obstinait fatalement à s'ouvrir vers le nord-est. Ce fut un coup de maître et un vrai trait de génie ; car c'était la direction qu'avait suivie, dans l'antiquité, le cours de la rivière, lorsque les sables n'avaient point encore fait leur apparition dans notre havre, et que Boulogne était réellement ce que la nature l'a fait, le premier port de la Manche.

Dès l'année 1821, M. Marguet avait formé ce dessein et il ne négligea rien pour en poursuivre l'exécution, en faisant voter par le gouvernement et par la ville — cette dernière y a contribué pour 325,000 francs — les fonds nécessaires à la réalisation de son projet.

Commencés en 1829, ils furent terminés en 1836, par la construction de nos deux belles jetées de l'est et de l'ouest, dont l'effet fut prodigieux. Ce fut un véritable triomphe pour celui qui en était l'auteur. Devant l'expérience du fait acccompli, devant les résultats merveilleux que la navigation locale éprouvait chaque jour, à la suite des récentes créations de M. l'ingénieur Marguet, même parmi les opposants—et Dieu sait s'il y en eut d'acharnés contre son œuvre—il n'y eut qu'une voix pour reconnaître que la science avait raison contre les appréhensions mal fondées de l'ignorance et contre les théories entêtées de la routine.

La chambre de commerce qui, depuis sa première constitution, en 1819, avait stimulé, encouragé et soutenu l'éminent ingénieur dans les efforts multipliés qu'il avait dû faire pour régénérer le port de Boulogne, lui décerna, le 2 mai 1836, une médaille d'or de 600 francs, à titre d'*Hommage* et de *Reconnaissance*, pour les services qu'il venait de rendre aux intérêts locaux.

Quelques jours plus tard, le conseil municipal se joignait à cette manifestation de publique gratitude ; et, le 11 mai, après avoir constaté la réussite des travaux du port, et « les immenses avantages qui en résultaient déjà « pour la navigation, pour le commerce et pour la ville,» il ajoutait : « Ce succès complet et désormais incontesté, « qui assure à la ville de Boulogne un avenir de prospé- « rité indépendant des événements, est dû aux talents « distingués de M. Marguet, ingénieur en chef de la « localité, qui a conçu les projets et les a fait exécuter

« avec la plus grande habileté. » Enfin, pour sanctionner ce bel éloge, au moyen d'un mémorial éclatant et durable, « le conseil municipal, organe des habitants, « vota, en faveur de M. Marguet, une épée d'honneur de « la valeur de 1,000 francs, comme un témoignage de « la reconnaissance qui lui est due, ajouta-t-il, à si juste « titre. »

Cette récompense honorifique fut autorisée par ordonnance royale du 2 février 1837; et ce fut M. Chauveau-Soubitez qui fut chargé de l'exécution de cette épée d'honneur que M. Marguet regardait avec raison comme un objet « d'un prix inestimable » qu'il serait fier de « porter avec honneur » et de léguer ensuite « avec orgueil à ses enfants pour les engager à suivre ses traces, » suivant les termes dont il se sert dans la lettre de remerciements qu'il adressa le 19 mai 1836 à M. Al. Adam, pour être mise sous les yeux du conseil.

A ces diverses récompenses, le gouvernement ne tarda pas d'ajouter la croix de la Légion d'honneur.

« Devenu Boulonnais par les liens qui l'attachaient à notre ville, » suivant son expression, M. Marguet continua de la servir de toutes ses forces, avec un zèle et un dévouement qui ne se ralentit jamais. Entré au conseil municipal le 25 mai 1837, successivement réélu sans interruption les 11 juin 1843, 31 juillet 1848 et 17 octobre 1852, il fut l'un des membres les plus assidus et les plus actifs des diverses assemblées communales dont il fit partie. Les registres aux délibérations et les dossiers des affaires témoignent de la part considérable qu'il prit à l'étude de toutes les questions qui se rapportaient à ses aptitudes particulières et à son expérience des matières scientifiques. Esprit net et lucide, mathématicien exact et profond, il a bientôt fait de trouver la solution d'une difficulté; et les rapports qu'il rédigea, au nom des nom-

breuses commissions dont il fit partie, demeureront comme des modèles à suivre, mais difficiles à imiter.

Son amour des classes ouvrières, avec lesquelles ses fonctions d'ingénieur l'avaient si longtemps mis en rapport, se manifesta d'une manière touchante et sensible, lorsque, brusquement mis à la retraite par un gouvernement qui aurait pu longtemps encore utiliser ses services, il dut chercher un aliment nouveau à son infatigable activité. Retiré de ses fonctions, à la fin de l'année 1848, il offrit de se charger gratuitement de l'enseignement du dessin linéaire, alors sans professeur, et ce ne fut pas sans admiration que l'on vit l'éminent vieillard qui avait tenu si magistralement la règle et le compas, descendre aux minutieux détails des éléments de son art, pour en montrer les premiers rudiments aux commençants inexpérimentés qui fréquentaient l'école communale. Ce cours fut continué par lui jusqu'à la fin de l'année 1849, où des raisons de santé l'obligèrent seules à l'interrompre. Il n'en voulut recevoir d'autre rémunération que celle de voir appliquer à des dépenses d'acquisition de matériel pour l'école, les fonds restés libres au budget pour le traitement du professeur. C'est ce que, du reste, le conseil municipal s'empressa de lui accorder, en lui offrant une fois de plus, à cette occasion, l'hommage de sa profonde gratitude.

L'estime que l'administration et le conseil municipal faisaient du concours précieux que M. Marguet s'efforçait, en toutes circonstances, de prêter à la ville de Boulogne, s'affirma de nouveau lorsque celui-ci, obéissant à d'impérieuses considérations de famille, résolut à son grand regret de quitter cette ville, « dans laquelle s'étaient écoulées les plus belles années de sa vie publique,» et qu'il donna, le 1er avril 1853, sa démission de conseiller. M. Fontaine lui en adressa le témoignage pro-

fondément senti dans la lettre qu'il lui écrivit le lendemain même ; et le conseil, dans sa séance du 25 avril, s'empressa d'en consigner l'expression au procès-verbal, en déclarant que l'assemblée était unanime à apprécier « l'expérience, les lumières et les talents distingués du membre démissionnaire. »

Mais, loin de Boulogne, M. Marguet ne se désintéressa jamais des choses qui se passaient dans sa ville d'adoption. La construction de notre bassin à flot, dont il avait étudié les premiers projets dans une brochure publiée en 1841, à propos de la question alors si agitée du chemin de fer ; les diverses améliorations proposées pour notre port, et, cette année même, la controverse du port d'Audresselles avec tous les contre-projets qui s'y sont rattachés, l'ont trouvé toujours préoccupé de ce qui fut toute sa vie sa grande préoccupation, l'avenir et la prospérité du port de Boulogne.

Mais le poids des ans et les fatigues d'une existence laborieuse, entièrement consacrée à l'étude des choses les plus abstruses, commençaient depuis quelque temps à courber sa verte vieillesse ; et il s'est éteint doucement, au milieu de sa famille dont il était le patriarche vénéré.

Puisse le souvenir de son dévouement à la chose publique, de son désintéressement et de ses vertus, alléger la douleur de ceux qui pleurent la perte qu'ils viennent de faire ! Interprète des regrets et de la reconnaissance de la ville de Boulogne, nous devions cet hommage à M. Marguet, heureux si, dans ces quelques lignes consacrées à sa mémoire, nous avons pu donner une idée de ce qu'il fut pour notre cité, un bienfaiteur, un ami, un bon citoyen ! »

29 mai.— A lire : Dédicace de l'église du Portel.

5 juin.—L'imprimeur du journal, M. Griset, se plaint :

« Que depuis quelque temps, toutes les affiches sortant de ses ateliers sont lacérées sitôt leur apposition sur les murs. »

19 juin.— Il est question d'une *Exposition de fleurs*, et la *Colonne* espère qu'elle stimulera nos jardiniers.

26 juin.— M. Hermand nous apprend que :

« Des bruits absurdes répandus au sujet d'une *prétendue* lettre qu'il aurait adressée à M. Adam et dans laquelle il promettait de ne plus écrire dans la *Colonne*, si ce magistrat voulait lui faire obtenir une place de maître d'études au Collége. Il livre ces bruits à tout le mépris qu'ils méritent. »

25 septembre — « Les étrangers sont les maîtres à Boulogne. Malgré son mérite, M. Sannier n'obtint pas la place d'architecte de la ville. » C'est en ces termes que le journal prélude à l'annonce de la nomination de M. Debayser. Dieu merci ! Il y avait loin de M. Sannier à son concurrent ; aussi loin que du portail de l'église de Desvres à la façade de l'Etablissement des bains !

1837.

M. Edm. Connelly s'occupait depuis quelques mois des finances de la ville, selon lui fort obérées. M. Gérard ayant parlé des brillants revenus de la Commune, M. Connelly répondit que ces revenus étaient aléatoires, et que le premier coup de canon des Anglais pouvait les réduire étrangement. Il en concluait que Boulogne devait être administrée avec économie. Il ajoutait qu'il soupçonnait le rédacteur de l'*Annotateur* de n'être pas très fort sur la science des nombres, s'il en jugeait par ce qu'il avait dit des Boucheries couvertes, lesquelles, louées

4633 fr. par an, et ayant coûté 38,377, 50 c., ne pouvaient, en aucune manière, comme M. Gérard l'avançait, couvrir les débours de la ville en 3 ans.

— 29 janvier.

En ce temps là de nos vieux arbres
Un arrêt priva le rempart.

L'année précédente, la coupe des arbres qui ornaient les Tintelleries avait excité les regrets des amis de la nature. Quel plus bel ornement dans une ville que ces majestueux contemporains de plusieurs siècles, sous l'ombre desquels tant de générations étaient venues s'ébattre !... Le temps moderne est en progrès, c'est vrai, mais il devient trop prosaïque : il mettrait la poésie en coupe réglée. Il faut citer encore à ce sujet les élégies de la *Colonne*.

Pleurez, nymphes des bois,
On vous exile de Boulogne ;
Mais nos prosaïques bourgeois
Rempliront-ils votre besogne ?...

Une abeille très volage porte son miel à la feuille de la Grande Rue. M. Hédouin obtient les honneurs d'un supplément à lui tout seul : la chose en valait la peine. La paix, la paix, mes bons amis, dit-il à Boulogne et à Calais, du ton de Neptune gourmandant les flots irrités. Son *quos ego* fut moins menaçant, mais son but louable était d'amener une réconciliation entre les maires des deux villes rivales. Son écrit est à la hauteur de ses bonnes intentions.

—M. A. du Leyris, une des muses fidèles de la *Colonne*, adressa, le 12 mars, à M. Lorel, directeur des Contributions indirectes, une chanson sur son séjour au camp d'Helfaut, où le service de la régie l'avait appelé. Cette chanson débutait ainsi :

Auprès de vous je souriais naguère,
Mon Apollon rimait des vers joyeux ;
Le sort bientôt, las de m'être prospère,
Un beau matin m'exila de ces lieux.
Du camp d'Helfaut arrive une estafette,
Soudain je pars... mais, petit contrôleur,
Je voyageai sans tambour ni trompette.
Je ne suis pas comme vous directeur...

Les productions assez nombreuses de M. du Leyris brillent par une verve spirituelle. Béranger accepta la dédicace du volume, où elles furent réunies.

La *Colonne* accueillait avec bienveillance prosateurs et poëtes : cela est resté une des bonnes traditions de cette feuille.

19 mars. — On a pu apprécier quel était l'esprit du soi-disant journal du progrès. Il blâmait, blâmait, blâmait. Toute innovation était répréhensible, à l'en croire ; la ville, ayant atteint la perfection, devait rester stationnaire. Cette façon d'entendre le progrès est curieuse. Je comprends la tactique d'une opposition, qui, pour se poser en amie de l'économie, (ce qui fait bien devant ceux qui paient), blâme toute dépense nouvelle, même pour les améliorations : C'est dans son rôle. Une chose cependant m'étonne au plus haut point, c'est de voir la *Colonne* gémir à fendre les grès, à propos d'une mesure, qui ne devait rien coûter et qui devait assurer la propreté et la bonne viabilité des rues.

En revenant d'un voyage en Hollande, M. Alex. Adam, émerveillé de la libre circulation des rues de ce pays, et frappé du contraste qui existait entre elles et celles fort encombrées de la France, voulut rendre Boulogne l'émule des villes du Nord, et empêcher que ses rues ne fussent comme par le passé des chantiers de travail souvent gênants. Il prit un arrêté, devenu célèbre sous le nom de

Règlement-monstre, par lequel il défendit d'étaler, de fendre du bois, ou de tuer des bestiaux, etc., sur la voie publique.

Si quelque chose devait être loué par la presse, c'était une aussi sage mesure. Point ! la *Colonne* n'y vit que la ruine du petit commerce, qu'un dommage porté au peuple, etc... Beaucoup d'entre nous se rappellent ce qu'était Boulogne avant cette règlementation. Les rues, envahies par toutes les professions, roulaient dans leurs ruisseaux le sang et les détritus des bestiaux tués devant les portes ; les fendeurs de bois assourdissaient les voisins et menaçaient les jambes des piétons ; les étalages encombraient la presque totalité des chaussées. Peut-on regretter, en voyant notre ville si coquettement propre et d'un accès si facile, le temps où il n'en était pas ainsi !

La *Colonne* poursuivit longtemps cet arrêté, l'un des meilleurs titres de M. Adam à notre reconnaissance. M. Adam, fidèle à sa devise : *Faisons bien, laissons dire*, ne se préoccupa nullement des récriminations de l'opposition. Il y était habitué !

16 avril. — Un M. L... déplore les servitudes militaires sans objet, qui régissent le voisinage de nos fortifications et il fait à ce sujet un historique de la chose.

Un autre monsieur P. P. P. donne la clef de cette plainte, et signale une auberge appartenant à M. Pouilly, lequel, sans obtempérer aux instructions du Génie, s'était obstiné à y bâtir un hangar que le Génie fit abattre à coups de hache. Comme il s'agissait d'un Conseiller municipal, la *Colonne* déplorait moins la servitude et donnait raison au Génie... Ah ! si la construction avait été la propriété de l'un des siens, c'eût été différent, mais appartenant à M. Pouilly,

Démolissons, démolissons
L'auberge du Conseiller !

7 mai. — Un événement, qui fit grand bruit alors, fut l'interdiction faite au médecin anglais, Carter, d'exercer sa profession à Boulogne. La mesure avait été prononcée par les tribunaux, à la requête de la Société médicale. On revint sur cette décision.

28 mai. — Le banc des marguillers, placé vis-à-vis la chaire dans l'église St-Nicolas, est supprimé par décision de la Fabrique.

—Un grand Concours de musique devait avoir lieu en 1837 ; mais les invitations adressées à la ville de Calais par l'Administration et la Garde Nationale ayant été refusées, cette fête devint sans objet.

22 octobre. — « *Boulogne quant à son port ancien et moderne* » tel est le titre d'une défense en vers, par M. Charles Legay, dirigée contre l'*Industriel Calaisien :*

D'un port si bien tenu faire un bourbier immonde,
Appeler un désert un lieu rempli de monde !
Outre une injure, c'est un mensonge effronté...

Environ deux cents vers sur ce ton... quelle défense !

— Une épigramme sur le silence des adversaires de la *Colonne :*

L'âne frappé du fouet n'en dit pas davantage !

Pas mal !

26 novembre. — M. Senellart, avocat, se pose en rédacteur de cette feuille sans rédacteurs. Dans un article de six longues colonnes il réfute « les inconvenances, les « divagations, les injustices, le manque de bonne foi et « les inconséquences de la *Boulonnaise.* » M. Senellart veut « donner une idée de la jonglerie hebdomadaire à « l'aide de laquelle ce journal prétend escamoter à son « profit l'opinion publique ou se faire des partisans. »

Nous voilà assez loin de la *sévérité polie* qui nous avait été promise.

L'article entier du reste ne contient que des redites sur le Collége.

La *Boulonnaise* fut surtout la cible des attaques de la *Colonne*. Leurs imprimeurs étaient voisins : c'est la raison probable des aménités que ces feuilles s'adressaient.

M. Faverot, le *régent-rédacteur de la Boulonnaise*, comme on le désignait, tenait bon et ripostait bien.

M. Faverot, se croyant insulté par des entrefilets qu'il attribuait à M. Hermand, en demanda compte à ce dernier, chez lui.

« J'étais absent, nous dit M. Hermand, le 10 décembre, lorsque M. Faverot et deux amis vinrent me demander ; ces messieurs ayant fait, en présence de ma femme qui avait été chargée par moi de leur remettre un mot d'écrit, des reproches mal fondés et des menaces inconvenantes, je vais donner publiquement des explications à ce sujet........... »

Là-dessus M. Hermand déclare qu'il est faux qu'il soit conseillé dans son opposition ; — qu'il est faux qu'il en veuille à M. Faverot, etc. etc..... Il conclut qu'il est inconvenant de déranger les citoyens chez eux ! !...

Au numéro suivant, M. Hermand publia une fable, pleine d'allusions à ce débat. C'était son *Ultima Ratio ;* il chargeait un renard, ou un vieux singe, de dire leur fait à ceux qui lui déplaisaient.

Il jubilait de ses malices ; les lecteurs souriaient et tout le monde était charmé, excepté parfois l'adversaire transformé en un quadrupède plus ou moins respectable.

Le nombre des fables que M. Hermand a publiées depuis l'apparition de la *Colonne* formerait sans peine un fort volume : avec quelques annotations elles deviendraient l'histoire des... hommes mêlés à toutes nos discussions.

1838.

7 janvier.— Depuis quelque temps déjà il était question de la formation d'une Société Mutuelle du Gaz, à la tête de laquelle figurait M. Bénard, de Calais. Cette Société est restée, après plusieurs tentatives, à l'état de projet ; car, suivant les on-dit, la Compagnie Européenne, menacée dans ses intérêts, pava d'or la route qui éloigna de Boulogne les promoteurs de cette concurrence.

Quoiqu'il en soit, cette Société Mutuelle du Gaz était à l'ordre du jour. On se passionnait pour ou contre. L'*Annotateur* tenait bon pour la Compagnie Européenne ; la *Colonne*, suivant sa coutume, était d'un avis contraire, et cherchait à discréditer l'agence établie ; elle l'accusait d'avoir fait des dépenses premières excessives aux dépens des consommateurs, qui les remboursaient en payant le gaz beaucoup plus cher.

M. Delacre, directeur de l'Usine boulonnaise, répondit avec quelque vivacité. Nouvelle polémique, c'est-à-dire nouvel échange de gros mots. Sous le régime parlementaire, on ne l'était guère dans la presse. Est-ce changé ?...

Même date.—Au bas d'une variété *(les suites de l'orgie)* je trouve la signature d'un artiste du théâtre : Léon Dalia, jeune premier rôle. Ce monsieur avait quelque talent sur la scène, et beaucoup d'imagination dans ses écrits. Il enfourchait Pégase au besoin, en voici la preuve :

14 janvier. — *Soupirs :*

(On n'a jamais tant soupiré que de 1830 à 1840 ; chaque rimeur soupirait sa petite tirade, sans reprendre haleine, et de l'air le plus malheureux du monde. Affaire de mode! Nous en sommes maintenant à

Rien n'est sacré pour un sapeur...

Est-ce mieux ou pis? jugez :)

Heureux l'homme qui sait par de riants mensonges
S'aveugler sur la vie et dorer son destin :
Il ne lit point son sort dans l'orage lointain ;
Il dort sur l'avenir bercé par de doux songes...

L'avenir est un bon matelas pour MM. les rimeurs, ils nous y endorment souvent.

Tel est le début des *Soupirs*. Il y a bien d'autres soupirs dans les onze strophes de la pièce ; nous y voyons :

La raison qui répond avec sa voix acerbe :
Cache ta vie obscure à l'ombre d'un brin d'herbe...

Ce devait être un bien mince poète, ou le brin d'herbe était gros s'il suffisait pour l'ombrager. Plus loin l'amour lui dit :

Je comblerai de fleurs le gouffre de ta vie...

Combien de tendres fleurs fallait-il pour cela? Enfin il revient à l'avenir, et l'avenir

Montre d'un doigt son cœur... puis il aiguise un glaive ;

Cette perspective excuse plus d'un gros soupir.

En écrivant dans la *Colonne*, M. Dalia n'obtint pas les bonnes grâces de la *Boulonnaise :* celle-ci s'en prit au jeu de l'acteur. Ah ! *Boulonnaise*, ma mie, critiquer un acteur-auteur, à quoi vous exposiez-vous !

Le 4 février on vous écrivait :

« Attaquez, la riposte ne se fera pas attendre. Sachez seulement pour votre gouverne que la plume n'est pas la seule arme dont je sache me servir. »

Heureuse ville, si elle eut apprécié son bonheur ! Boulogne possédait une troupe savante : Léon Dalia, G. Ray et Bance firent montre de leurs multiples talents et encombrèrent la *Colonne*.

4 mars.—Voici la *Boulonnaise*, appelée *Boule niaise!* C'est spirituel... si l'on veut. Je préfère toutefois la recette imprimée en gros caractères en tête de la *Colonne* du 11 mars :

RECETTE D'UN JOURNAL DE PROVINCE POUR AVOIR DES ABONNÉS.

Employez contre le journal rival tout ce que le dictionnaire offre de termes dégoûtants, lieux communs, injures, mots qui ne conviennent pas même à l'homme le plus grossier, et, en regard, vantez votre rédaction, dites que vos collaborateurs sont les hommes les plus éclairés et les plus influents de la cité.

(Pour plus amples renseignements, voir le N° 586 de la *Boulonnaise*).

Il faut croire que l'efficacité de cette recette est bien détruite, puisque nous avons vu mourir tant de folioles, qui cherchèrent à la mettre en pratique.

25 mars. — Nous verrons plus tard M. F. Delessert assez lestement malmené par la *Colonne*, pour nous donner le plaisir de citer l'annonce de sa candidature :

M. F. Delessert remplacera M. Pouyer, récemment décédé, à la Chambre des Députés. Personne n'en doute. On ne saurait d'ailleurs faire un meilleur choix.....

Barthélémy a dit :

L'homme absurde est celui qui ne change jamais...

En serait-il de même pour les journaux ?

17 juin. — Je trouve, à cette date, l'histoire touchante de la défaite du comte boulonnais Hernekin. En fuyant les Normands il vint expirer aux pieds de son épouse, qui ne put lui survivre. M. Harbaville, l'auteur de ce feuilleton du plus haut intérêt, s'était inspiré de Malbrancq. Plusieurs de nos écrivains ont puisé à cette source abondante et elle est loin d'être tarie. Nous devons appeler de nos vœux la continuation de ces chroniques.

7 juillet.— On appela depuis : *Combinaison de* 1838, le projet de formation d'une Société pour l'exploitation du chemin de fer d'Amiens à Boulogne. Les journaux, sans en excepter l'*Annotâteur*, blâmèrent cette combinaison. La *Colonne* y dévoila un mobile d'intérêt de la part de l'un des promoteurs, et donna un aperçu des bénéfices qu'il voulait faire.

1° 20,000 fr. au directeur ;
2° 20,000 fr. pour le fils du directeur comme administrateur ;
3° 40,000 fr. bénéficiés sur un cautionnement versé à la caisse des dépôts, rapportant 4 p. °/₀ d'intérêts lorsqu'il ne devait rembourser que 3 p. °/₀.
4° 160,000 fr. sur le 10ᵉ p. °/₀ en sa faveur des intérêts payés aux actionnaires.

soit 240,000 fr., réserve faite du droit de nommer à toutes les places et de passer les marchés sans contrôle aucun.

C'est un chiffre assez gentil ; et je ne connais pas beaucoup d'appointements à ce taux là ; mais que valent ces calculs et ces suppositions.

15 juillet. — La réunion des Tintelleries à la paroisse St-Joseph est désapprouvée par la *Colonne*, à raison de l'exiguité de l'Eglise de la haute-ville. Ce journal propose d'ériger en paroisse l'église de l'Hôpital, en l'agrandissant et en lui faisant une entrée sur la rue du Vivier. De cette façon elle aurait desservie le quartier marin et le quartier des Tintelleries, et l'on eût évité la construction de l'église St-Pierre.

La *Colonne*, il ne faut pas l'oublier, prêchait toujours l'économie.

Même date. — M. Hermand s'écrie dans un article sur l'*opposition locale :*

« Il est généralement reconnu qu'un journal d'opposition défendant les intérêts généraux contre les intérêts particuliers et de coterie, contribue puissamment à la bonne administration d'une cité... »

(Cela est vrai, à condition que l'opposition ne soit pas celle d'une coterie non plus.)

« Un journaliste *franc, vrai, consciencieux*, peut rendre à ses concitoyens des services que souvent ils n'apprécient pas à leur juste valeur..... il faut du courage pour oser attaquer de front des hommes devant qui tout s'incline... »

Distinguo, cher confrère, Alp. Karr l'a dit : il y a moins de danger à attaquer l'autorité qu'un particulier ; car ce dernier peut vous demander raison de vos attaques, tandis que l'autorité ne le peut pas. Cependant vous avez raison quand vous dites qu'un journaliste *franc, vrai, consciencieux* rend de grands services ; mais il faut qu'il soit tout cela.

« Le journaliste de l'opposition doit s'attendre à mille petites vengeances... ; mais semblable au moucheron du bon Lafontaine (toujours l'homme des fables), il voit sans crainte ceux qui se croient des lions se battre en vain les flancs pour écraser l'animalcule qui les pique... »

(Comparaison bien maladroite, convenez-en, cher confrère, réduire l'opposition au rôle du moucheron, c'est la rabaisser beaucoup. J'aimerais mieux la comparer au lutteur courageux, franc, vrai et consciencieux..)

L'opposition de la *Colonne* s'est jusqu'ici montrée taquine et rétrograde ; criant après chaque amélioration, grognant comme une ménagère tatillonne après les dépenses de sa maison, oubliant qu'une ville doit toujours avancer sous peine de décheoir. Il faut le reconnaître, l'opposition est nécessaire. C'est un stimulant, mais je la conçois toute autre que celle pratiquée par la *Colonne*.

22 juillet. — Ce journal s'occupait un peu de tout et s'intéressait, pour la blâmer, à la destitution du serpentiste et de l'organiste de St-Joseph, décidée sur les propositions de M. Lecomte, curé, pro-vicaire général.

« Deux jeunes musiciens de la ville d'Aire en Artois » succédèrent aux évincés. Ils se nommaient Charles et Jules Vervoitte. L'aîné de ces frères a fait depuis un assez beau chemin vers la renommée pour que Boulogne se glorifie d'avoir été pour lui comme une seconde patrie dont il se plait à garder le souvenir.

— Un jeune tonnelier, Fr. Lamarre, surnommée *Lamare-Tine*, s'essayait alors dans la langue des dieux.

Il collaborait à la *Colonne* et je trouve au 22 juillet des *Stances sur le Jugement dernier*, renfermant d'assez beaux vers :

Il a parlé... La terre et les cieux et les ondes
Tout s'abîme, tout tombe en un chaos confus ;
Le bras d'un dieu vengeur anéantit les mondes
Il referme l'enfer et la terre n'est plus.....

On doit à Fr. Lamarre plusieurs feuilletons agréables, entr'autres *La Pêcheuse de Dieppe*.

9 septembre. — *Un contribuable* se plaint d'une augmentation assez importante de droits sur plusieurs articles soumis à l'octroi, et de l'addition au tarif de beaucoup d'articles jusqu'alors affranchis de toute taxe ; il les attribue aux dépenses nombreuses dont l'administration grève la ville :

« Par le goût démesuré pour le grandiose qui accroît chaque année nos dettes de quelques dixaines de mille fr. »

Nous avons profité des avances d'alors, et ce n'est point à nous à les blâmer. Si l'on avait écouté la *Colonne*, Boulogne serait actuellement comme certaines villes que

je ne veux pas nommer, lesquelles sont restées stationnaires et déchues par conséquent.

7 octobre. — M. Connelly écrit :

« Je suis au nombre des *ennemis du Collége*, le fait n'est que trop vrai ; personne, pas même moi, ne s'avisera de le nier ; mais du moins on conviendra que j'y vais franchement et que je ne prends pas mon monde en traître. — Pourquoi suis-je l'ennemi du Collége ? le savez-vous, habitants de Boulogne ? je suis l'ennemi du Collége parce que cet établissement, obtenu dans l'intérêt d'une demi douzaine de personnes, coûte énormément d'argent à la ville florissante et endettée ; je suis *l'ennemi du Collége*, parce que nos conseillers municipaux ont monté cette maison d'éducation sur un pied formidable de dépenses ; je suis l'ennemi du Collége, parce qu'aux trente mille francs qu'il coûte déjà, on veut, en le convertissant en internat, ajouter quinze autre mille francs ; de sorte que le communal établissement, dont la recette ne dépassera jamais dix mille francs, nous mangera réellement 35,000 fr. chaque année... Ceci est la cause, pas unique cependant, qui fait de moi, non un ennemi, mais un *loyal adversaire* de l'établissement indispensable... »

Je suis heureux de clore sur cette déclaration nette et franche la controverse sur une institution dont l'adversaire n'a pas vu la nécessité. J'en ai dit assez sur ce sujet. Au surplus les articles avaient été si nombreux qu'ils ne pouvaient que tourner dans un même cercle d'idées.

L'opinion qui militait en faveur du Collége se résumait dans cette phrase de la *Boulonnaise* :

« L'éducation par le clergé peut former des hommes pieux, mais non des Français... »

L'opinion contraire se formulait également en une phrase :

« Nous avions une institution qui produisait du bien

à Boulogne, sans occasionner de dépenses, pourquoi fonder un Collége qui coûtera beaucoup sans augmenter ce bien ?

Chacune de ces deux propositions pouvait se discuter, selon le point de vue où l'on se plaçait ; mais nous ne devons, à présent, que nous féliciter de posséder deux institutions émules. En présence de l'augmentation de la population, la nécessité d'un Collége se serait démontrée. Il s'est trouvé en pleine prospérité, dès l'instant où il a été indispensable ; et, tout est pour le mieux dans la meilleure des villes possibles !

7 octobre.—Nécrologie sur M. Scourion, un Boulonnais mort secrétaire de la R... des Bruges. Il remplit ces fonctions pendant plus de quarante ans, à la satisfaction générale. Son érudition était aussi profonde que solide. Il a publié des notices sur l'histoire, la bibliographie et l'archéologie... Il fut membre de plusieurs sociétés savantes et l'un des hommes les plus instruits de la Belgique. Une souscription s'ouvrit à Bruges pour lui élever un monument, et il fut décidé que son buste serait placé dans la Bibliothèque dont il a été le fondateur.

14 octobre. — La Tour d'*Itius* devient la Tour de St-Bertin, de par un feuilleton de Stéphane de Ravensberg (M. Courtois ?) qui nous apprend que cette tour était placée sur le rivage de la mer au 7e siècle, et servait de refuge à Adroald, le roi de la mer. Avec les années, la mer se retira ; les vagues cessèrent de battre la Tour d'*Itius ;* elle se rattacha à la terre ferme, etc., etc. J'aime mieux l'opinion qui fait de la tour de *Sithin*, ou St-Bertin, un mémorial du voyage que *Zéthès* et *Calaïs* ont fait dans nos contrées !

28 octobre.—Récriminations nouvelles contre M. l'abbé Lecomte, vicaire général et curé de St-Joseph, à propos de diverses mesures prises par lui. M. Lecomte fut un

habile administrateur, qui aima toujours à mettre les choses sur un bon pied, partout où il se trouva. Ce n'était pas l'affaire des amis quand même de la routine et du *statu quo*, dont était la *Colonne*.

1839.

9 février. — *Du choix des juges de paix et de leurs suppléants*, par M. Sénellart, avocat : titre d'un article tâtant le terrain. Il y avait vacance dans cette charge. M. Sénellart recommande longuement à ceux qui ont mission d'éclairer l'autorité supérieure, de signaler avec impartialité les plus capables de la localité. Etait-ce une recommandation au prône pour lui-même ?

24 février. — *Une élection chez les animaux*, fable par M. Antoine Obert, premiers vers que je rencontre de ce fabuliste.

31 mars. — On annonce qu'à partir de janvier 1840, les poids et mesures décimaux remplaceront les poids et mesures de l'ancien système, par la mise en vigueur de la loi du 5 juillet 1837.

5 mai. — M. Brunemaire crée un établissement de bains à l'hôtel du *Mortier d'Or*, dans la Haute-Ville, et met en circulation des omnibus pour y conduire les amateurs. M. Brunemaire eut et mérita une certaine popularité à Boulogne. C'était un homme d'initiative et passablement original.

9 juin.— Citons à la louange de M. Triquet, architecte, l'exemple d'un désintéressement bien rare. Il venait d'inventer une nouvelle méthode de couverture en zinc ; et, au lieu d'en tirer un parti avantageux en prenant un brevet d'invention, il préféra la concéder généreusement

à l'administration du Génie et aux entrepreneurs qui avaient recours à ses connnaissances.

14 juillet. — Une proposition du maire pour transporter aux Tintelleries la foire de la Madeleine n'eut pas l'approbation du Conseil Municipal, ni celle de la *Colonne.* La *Boulonnaise*, au contraire, déclarait ce projet très-heureux. La *Colonne* en chercha la raison dans le voisinage de la rue de la Paix bordée par les propriétés de MM. Mabille, Bertrand et Adam, tous amis de cette feuille.— « On aurait dû proposer tout simplement de transporter le champ de foire le long de la rue de la Paix » ajoutait un opposant.

11 Août. — Sous le titre *Canal d'Arras à Boulogne*, la *Colonne* fait l'historique d'un projet remontant à Vauban, soutenu en 1765 par Linguet, repris en 1797 par M. de Grandclas, ingénieur, en 1799 par M. Branquart, géomètre, en 1805 par M. Rossignol, officier de marine, en 1807 par M. Legressier, en 1821 par M. Martin, ingénieur, et en 1835 par le Conseil Général du Pas-de-Calais, lequel prit la décision de faire étudier ce projet, en agrandissant le cercle anciennement tracé, et vota, à cette fin, un crédit de 6,000 fr.

Cette voie de communication par eau aurait donné un grand développement au commerce en ouvrant de nouveaux débouchés à l'agriculture et à l'industrie en général; aussi préoccupa-t-elle tous les esprits pratiques. Outre les noms cités plus haut, il convient d'ajouter M. le Dr Leducq, qui présenta, en 1834, des considérations concluantes en faveur de ce canal, dans une étude *sur les minerais de fer du Boulonnais.*

L'Académie Royale d'Arras ne resta pas étrangère à cette étude (voir ses mémoires pour 1835), et elle nomma une commission composée de MM. Raffeneau, Lamarle,

Harbaville, Larzillière et Billet. — Ce dernier fit un rapport favorable au projet.

M. l'Ingénieur en chef Vallée, dans ses études sur le chemin de fer du Nord de la France, a jeté aussi quelques idées sur le canal d'Arras à la mer; il en indiqua les difficultés et en évalua les dépenses.

1[er] septembre. — Nous avons cité, dans la revue de l'*Annotateur*, un éloge de la magnifique toile de M. Bétencourt — *la chute du Rhin*. Cette œuvre magistrale, dont le mérite est de mieux en mieux apprécié, fut jugée ainsi dans la *Colonne* :

« On a tant prôné ce tableau que force nous est bien d'en parler un peu. La vaste superficie que M. Bétencourt a couverte de couleurs est extrêmement médiocre... La *chute du Rhin* ressemble parfaitement à une vaste tapisserie, mais point à un tableau où la nature serait prise sur le fait. Les *études* de M. Bétencourt sont encore au-dessous de sa grande toile..... Le *Clair de Lune* ressemble à une lithographie huilée, derrière laquelle on aurait placé de la couleur, etc.,etc.

Ne nous étonnons jamais des jugements divers sur nos contemporains que leur talent met en évidence. Si nous cherchions la raison de cette rigueur, nous la trouverions dans ceci : M. Griset, le critique, se mêlait aussi de peinture. Le jury de l'Exposition ne fut pas de son avis et décerna la grande médaille à M. Bétencourt.

—*Congrès géologique à Boulogne—session de* 1839.— Ce congrès s'ouvrit le 8 septembre, sous la présidence de M. le D[r] Filton, secrétaire, de M. de Penteville. Les réunions eurent lieu dans la grande salle de la bibliothèque. Les savants explorèrent nos côtes, et leurs études, pour être hâtées, n'en furent pas moins fructueuses et suivies.

3 novembre. — Première représentation, au bénéfice

de M. Plessis, d'un opéra intitulé, *Le Corsaire*, œuvre de M. Lecamus, connu par ses importants travaux sur l'enseignement musical. Cet opéra fut écorché et mutilé, mais non représenté.

1er décembre. — L'adjudication des Boucheries couvertes ne donna aucun résultat satisfaisant, cette année, et la ville « vit encore une de ses dépenses devenir illusoire. » Une dépense qui devient illusoire, je suis persuadé que l'auteur de cette phrase a voulu dire le contraire.

22 décembre. — La rue de la Guerre, nom donné à la rue de la Paix, dit la *Colonne*.

Elle alluma 1° la guerre entre les propriétaires et la ville.
2° la guerre entre les habitants et quelques conseillers.
3° la guerre entre l'*Annotateur* et la *Boulonnaise*.

Cette rue préoccupait alors infiniment les esprits.

Plusieurs Conseillers municipaux, propriétaires riverains, en firent la rue belle et large qu'elle est aujourd'hui, et votèrent d'acclamation des dépenses dont ils devaient profiter. On leur reprocha vivement de n'avoir pas imité M. Adam dans son abstention — Glissons, n'appuyons pas...

L'*Annotateur* se sépara avec éclat de l'administration dans cette affaire...

Le 2 février 1840, la *Colonne* adressait à ce confrère l'apologue suivant :

Il était une fois un hanneton, lequel hanneton se promenait sur une table. Ennuyé de se traîner ainsi, lui à qui Dieu avait donné des ailes, il voulut prendre son essor, mais le malheureux retomba bientôt lourdement... un petit bout de fil le retenait par la patte.

O *Colonne*, vous aviez de l'esprit ce jour là.

1840.

26 janvier. — Considérations sur les élections :

« Quand la population d'une ville est appelée à se donner des administrateurs elle oublie trop souvent que ses intérêts les plus importants sont en jeu, elle ne voit malheureusement et communément qu'une affaire de coterie, ayant pour but de créer conseiller M. un tel plutôt que tel autre... »

La *Colonne* ajoutait une application assez directe du proverbe : Prenez mon ours !

16 février. — Voici un couplet de carnaval sur des séances de magnétisme animal, données par un M. Laurent:

Des docteurs pleins de science,
A ce spectacle accourus,
Demeurèrent confondus
En éprouvant la puissance
Du magnétisme animal
Qui... les endormit pas mal.

19 avril.—Tous les journaux de la capitale s'occupaient d'une pétition présentée par un habitant de notre ville, et tendant à obtenir le rétablissement du divorce, ou du moins et principalement, une réforme de la législation actuelle sur la séparation du corps..........

La première partie de la pétition fut repoussée à une faible majorité ; et la seconde fut renvoyée au ministère de la justice. Cette délicate question de droit civil méritait un sérieux examen ; la *Colonne* s'étonnait qu'un journal de la localité l'eût mentionnée d'une manière inexacte, en se rendant l'officieux écho d'une plaisanterie sur le pétitionnaire.

3 mai. — Depuis longtemps déjà nos journaux n'étaient

remplis que de chandelles et de bougies, de bougies et de chandelles. On devrait penser que des articles sur ce sujet étaient lumineux, ou clairs? Point! Le tout était relatif à un procès intenté par la Ville aux épiciers; procès perdu à Boulogne, perdu à St-Omer, et gagné en cassation. Les épiciers prétendaient que les bougies stéaristiques n'étant pas des chandelles, ne devaient aucun droit à l'Octroi. La ville n'y voulait point voir de différence........

On fit cependant espérer aux épiciers une concession et une réduction de droits. — « Concession, réduction riment à élection, » concluait la *Colonne*... Les élections approchaient; cette feuille leur faisait rimer son grand mot : opposition.

28 juin. — Le résultat de ces élections fut résumé par ce journal, dans un tableau en deux colonnes ; l'une pour les voix obtenues par les candidats de l'Administration ; l'autre pour les voix du parti opposé. Les voix des élus de l'opposition se totalisaient par 638, celles des autres par 258... Victoire! Victoire! chantait la *Colonne*, l'âge d'or va revenir, car les 638 voix réparties sur 20 conseillers doivent crier plus haut que 258 emportées par 7 personnes.

Plus que jamais la *Colonne* prêche l'économie, et récrimine contre tous les actes de l'Administration. Elle jette un cri d'alarme à propos de l'accroissement du chiffre des dépenses ; elle rappelle le Collége, l'Abattoir, les Boucheries couvertes, la Promenade des Tintelleries, la rue de la Paix ; elle met toutes ses plaintes en faisceau, leur joint les blâmes partiels que l'*Annotateur* avait adressés, suivant l'occurence, à l'autorité municipale ; en un mot, elle fait feu de toutes ses batteries contre M. Adam, sa tête de turc en tous les temps.

Prêcher l'économie, même à contre-sens, produit

toujours un excellent effet ; mais je le redis : « nous qui voyons les résultats, nous ne pouvons qu'applaudir à l'Administrateur qui sut imprimer à notre ville une impulsion si vigoureuse vers le progrès. »

La discussion nouvelle procédait d'une révision du tarif de l'Octroi. L'opposition voulait réduire les droits au lieu de les augmenter. L'*Annotateur* avait dit avec une certaine raison :

« Que l'on réduise le chiffre de l'Octroi de manière à abaisser dans une trop forte proportion le montant des revenus publics, et dans 25 ans Boulogne sera revenue à cette obscure et misérable situation dans laquelle elle a langui pendant les 17e et 18e siècles.

26 juillet. — Lettre de F. Nettement, trésorier de l'œuvre de Notre Dame de Boulogne, à Chateaubriand. Chateaubriand fit la réponse demandée ; c'est-à-dire qu'il souscrivit à l'une des loteries en faveur du rétablissement de la Cathédrale en voie d'exécution.

—Même date.

« On désire, dit la *Colonne*, l'institution à Boulogne de deux fêtes annuelles publiques, à l'instar de St-Omer. La *Colonne* engage les Boulonnais à souscrire entre eux pour réaliser ce projet, car de longtemps ces fêtes ne pourraient être organisées par l'Administration. »

9 et 16 août. — Numéros à lire. — Récits de l'épopée malheureuse du 6 août 1840. Réservons ce chapitre d'histoire contemporaine. Le neveu de mon oncle venait réclamer son héritage ; mais la garde nationale — qu'il n'aima point depuis — lui dit alors : « Quand vous seriez le petit caporal, on ne passe pas.» Il fut donc arrêté avec son aigle, et tous deux mis en cage.

23 août. — Visite du Roi, le 18 août, et distribution de

récompenses. Allocutions des fonctionnaires publics. L'ordre du jour du Colonel portait :

« C'est un grand et glorieux jour pour Boulogne que le 18 août, ce jour mémorable sera la plus belle page de son histoire..... »

M. le Colonel, promu au grade de Commandeur de la Légion d'Honneur, voulait dire sans doute : « *Ce grade est le plus beau jour de ma vie !* »

La *Colonne* publie quelques malicieuses réflexions à propos des récompenses décernées ; elle semble insinuer qu'elles ont été distribuées justement à ceux qui les méritaient le moins. Ceux qui arrivent quand tout est fini recueillent souvent les avantages, sans peine et sans désagrément. L'arrière-garde est naturellement l'avant-garde du retour, et elle crie la première et le plus hautement possible, j'ai tout fait :

Çà, messieurs les chevaux, payez-moi de ma peine !

En fut-il de même au 6 août 1840?

20 septembre.—Voici une vérité toujours actuelle :

« En général on peut dire qu'à Boulogne le commerce est sinon nul, du moins très restreint. On vend au jour le jour ; quand le gain de la journée n'a pas été convenable, le lendemain a déjà des embarras..... »

Boulogne en est encore là ! y a t-il remède ?

Je passe rapidement en revue les années qui n'offrent rien de particulier, pour éviter les redites sur la plupart des événements rappelés lorsque je m'occupais de l'*Annotateur*.

J'ai déjà mentionné les discussions soulevées par le projet d'une halle au poisson, je n'y reviendrai pas ; mais j'indique qu'on peut consulter à ce sujet la *Colonne* à partir du 15 mars 1840.

Voir aussi, au 13 mai, un dialogue à propos d'élections entre *Laber* et *Publius*, hommes du peuple, et *Loquax*, secrétaire secret d'*Argentanus*.

Toujours l'offre proverbiale : Prenez mon ours !

J'aurais pu m'occuper d'une discussion très-vive entre M. J. Cornu et l'*Annotateur* (juillet 1840). Il y est question de billets de banque, émis par la maison Adam, sur lesquels M. Prenel avait exigé l'apposition d'un timbre. Un procès s'ensuivit.

M. Cornu explique :

« Que cette affaire dans laquelle l'*Annotateur* n'a vu qu'une jalousie de métier et une inimitié personnelle était une haute question d'intérêt public et d'économie sociale ;..... que la faculté de battre monnaie, sans timbre ni contrôle, chose trop sérieuse pour être laissée à l'aventure, devait être réservée à des banquiers constitués par Ordonnance Royale et non à des maisons de banque particulières faisant le commerce et s'adonnant aux spéculations..... »

La discussion prit très-vite le caractère personnel. Elle s'envenima à l'approche des élections. M. Prenel était l'un des candidats opposants. — Pour donner une légère idée du ton de cette polémique, voici deux citations.

Le 5 juillet M. Cornu écrivait :

« Si vous avez voulu dire que M. Prenel s'était mêlé à de sales intrigues, vous en avez menti... »

Et l'*Annotateur* répondait :

« Il y a du fiel dans ce cœur de 20 ans... Cette opposition là confond l'homme privé avec l'Administrateur ; elle poursuit dans le Maire les actes du Banquier et lance contre le Banquier des actes du Maire..... »

Je m'arrête : j'en ai trop dit peut-être, et il est superflu de démontrer que l'acrimonie n'est pas chose nouvelle dans la Presse.

1841.

Depuis longtemps déjà, M. Ballin prenait une part active à la rédaction de la *Colonne ;* on le considérait même dans la ville comme le rédacteur principal de cette feuille à laquelle il apporta, de 1840 à 1843, un concours précieux. La loi Tinguy n'exigeait pas encore la signature: cela empêche de préciser avec certitude les articles qui sont dûs à tels et tels collaborateurs, lesquels n'ont jamais manqué au journal de l'opposition qui a toujours pratiqué une hospitalité vraiment écossaise à l'égard de tous les écrivains d'habitude ou d'occasion.

3 janvier.— M. le Dr Bertrand, auteur d'un projet pour élever un monument sur l'emplacement de la baraque de Napoléon, rue du Camp-de-Droite, afin de perpétuer le souvenir du séjour de l'Empereur à Boulogne, échoue dans une demande faite au Conseil municipal pour l'acquisition du terrain nécessaire.

10 janvier. — M. Marguet fils, ingénieur civil, ayant depuis peu ouvert un cours public, la *Colonne* invita fortement les ouvriers à en profiter ; elle fit valoir que parfois, faute de savoir opérer quelques calculs, l'ouvrier n'avait pas une notion bien juste de la valeur des matières premières et de ce qu'on pouvait en retirer, et que, par ce manque de notions suffisantes, il ne pouvait pas s'élever hors de sa sphère et soutenir la concurrence, etc. On a voulu, à diverses reprises, à Boulogne, instruire ainsi l'ouvrier dans tout ce qui l'intéresse ; nous ne dirons pas que cela n'a pas produit de fruit, mais fort peu ; le travailleur est facilement indifférent pour les intérêts qui ne sont pas ceux du jour le jour.

14 février. — M. Dumonchel, professeur de mathéma-

tiques au Collége de Boulogne, ancien rédacteur de la *Boulonnaise*, quitte la ville pour remplir les fonctions de sous-inspecteur des écoles primaires dans le département de la Seine.

— L'Administration s'émeut de la misère qui accable les classes ouvrières, et fait appel à la commisération des habitants par une souscription publique.

« Soulager des souffrances est bien — dit la *Colonne* — mais nous préférons au médecin qui sait guérir les maladies celui qui sait les prévenir »

Jamais contente, la brave feuille !

Le 21 février, la *Colonne* revient sur ce sujet dans quelques avis. Elle conseille aux habitants de s'aider mutuellement :

« Malheureusement, ajoute-t-elle, à Boulogne on s'inquiète peu de l'intérêt commun. Et parmi les principaux de la ville il serait difficile d'apercevoir cette unité de vues, ce patriotisme local qui existe dans bien des villes. Ici l'on dit : *Tout pour soi, rien pour tous*..... »

Ces reproches sont justes. On oublie souvent à Boulogne que *l'union fait la force*.

4 avril. — L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres venait de rédiger les inscriptions à placer sur la Colonne Napoléone. Les feuilles boulonnaises y signalèrent des erreurs historiques, notamment dans le texte français, où il était dit . *Louis-Philippe Ier, roi des Français, érige cette Colonne à la Grande Armée, à Napoléon* .. « Si quelque antiquaire découvre cela dans cent ou deux « cents ans, jamais on ne lui persuadera que la Grande « Armée y avait pensé bien avant Louis-Philippe. » L'Académie eut connaissance de ces critiques, et elle eut le bon goût d'y faire droit en corrigeant les erreurs qui s'étaient glissées dans son œuvre.

11 avril. — Les fêtes prochaines de l'inauguration de ce monument faisaient songer beaucoup au héros de la Victoire ; et de zélés concitoyens réclamaient pour la rue de l'Ecu le nom de Napoléon qu'elle portait sous l'Empire.

Pauvres rues, dès qu'elles ont pour parrains des hommes politiques ; elles sont exposées aux vicissitudes de leur popularité.

— 6 juin.

« Depuis sa création, le journal la *Colonne* a toujours marché avec le progrès (dit-il), libre de toute influence, de toute coterie. Il a toujours combattu les abus ; il a rendu des services à la ville de Boulogne, et il en aurait rendu de plus grands encore, si des lois restrictives de la liberté de la presse ne lui avaient interdit tout article politique ou se rattachant à la politique.....

Plusieurs de nos concitoyens avaient compris la nécessité d'affranchir ce journal des entraves qui viennent paralyser sa marche ; ils s'étaient réunis pour fournir un cautionnement et pour rendre la *Colonne* journal politique. Cette combinaison n'a pu recevoir son exécution immédiate : les circonstances en font ajourner la réalisation.

Le journal la *Colonne* continuera donc à ne s'occuper que des matières concernant la localité, le commerce, l'industrie, les beaux-arts. Il restera étranger à la politique : une modification importante est néanmoins apportée à l'existence du journal. A compter d'aujourd'hui, la *Colonne* a une rédaction responsable. Tout article non signé appartiendra à la rédaction.... »

Une chose m'arrête ici. D'après les idées, que nous nous faisons d'un journal non cautionné, on s'étonne que la *Colonne* ait pu discuter toutes les questions administratives, toucher à l'économie politique, etc., sans être arrêtée par la loi. Les lois, dites restrictives, étaient bénignes dans la province.... Je donne au plus habile à trou-

ver la différence qui existe entre la *Colonne* de 1841—non politique—et la *Colonne* de 1867 politique.... Ah ! si fait, il en est une : elle donne maintenant la fleur du panier des bulletins de l'agence Laffitte-Bullier.

—13 juin.

« Dimanche nous aurons la Procession que les habitans de Boulogne désirent depuis tant d'années. Nous suivons tardivement, mais nous suivons enfin le noble exemple de deux ou trois cents villes moins paisibles que la nôtre. Nous faisons un premier pas dans la bonne voie. Nos Boulonnais, que de grands et méchants enfants ont calomniés, nos Boulonnais seront recueillis et silencieux. Personne ne troublera l'auguste cérémonie que nulle force armée pourtant ne protégera..... »

— Signalons au 15 juillet la curieuse demande de M. Hédouin : « Si le cortége de la fête du 15 août doit traverser la haute ville ? » M. Hédouin publia une brochure à ce sujet. Voulait-il expier les aménités de son *Bouquet de lys* contre l'ogre de Corse. (Voir au 15 août son souvenir au pied de la Colonne.) Encore une girouette!

Le recensement de 1841 préoccupa beaucoup de personnes à Boulogne, et nous connaissons diverses brochures publiées à ce sujet. Les journaux s'escrimaient, comme toujours, pour ou contre. C'était pourtant du fruit défendu pour la *Colonne* et elle le reconnaît le 25 juillet. Il paraît qu'on lui intima l'ordre de ne plus s'en occuper.

25 juillet. — Insertion d'un ordre du jour du 1er Vendémiaire au XIII, qui décrète la fondation de la Colonne de la Grande Armée.

19 septembre. — M. Al. Adam fils, surnuméraire, vient, par ordonnance du 9 de ce mois, d'obtenir la recette particulière de Villefranche (Aveyron).

5 décembre. — M. Pernet père (rue Royale, 39) écrit une lettre commençant ainsi :

« Les journaux nous apprennent qu'on a affiché à Pouillé (Vendée) la publication de mariage d'une jeune fille de la commune avec l'abbé Guicheteau, ordonné prêtre en 1825, et que ce projet de mariage va soulever de nouveau la grave question de savoir si, d'après nos lois civiles, le prêtre, qui a abandonné l'état ecclésiastique, peut se marier...

M. Pernet conclut pour l'affirmative et veut prouver que l'après l'Evangile « le célibat peut être conseillé mais non prescrit. »

M. l'abbé Barbe répond le 19 décembre :

« Ce n'est pas sans quelque surprise que les lecteurs de la *Colonne* ont vu dans le numéro du 5 un père de famille se constituer l'avocat d'une bien triste cause, celle d'un malheureux prêtre déserteur des autels et infidèle à ses serments..... »

M. Barbe réfute éloquemment M. Pernet, et répond aux citations par d'autres citations... il montre la plupart des écrivains de tous les pays, profanes et sacrés, partisans du célibat du prêtre, et prouve par des exemples que la loi française l'a reconnu. Il conclut qu'il y a une idée constante au-dessus des institutions humaines, savoir :

« Que le mariage est incompatible avec le sacerdoce, et que le vœu de chasteté fait en face des autels est inviolable..... »

M. Pernet ramène la question le 26 décembre à deux points :

« L'Église avait-elle le droit de prescrire le célibat ecclésiastique ? oui. — A-t-elle le droit d'en imposer l'engagement à perpétuité... non.

M. Barbe, dans le numéro suivant, réfuta cette dernière

assertion — nouvelle lettre de M. Pernet (janvier 1842) réplique de M. Barbe.....

Nous apprenons dans la dernière lettre de M. Barbe que le Maire qui avait affiché la publication du mariage du prêtre Guicheteau, avait été révoqué de ses fonctions pour ce fait, — et que ce projet ne put aboutir.

1842.

Le 2 janvier, M. Lucien Delahodde apprécie en ces termes les *Mouettes,* poësies de Louis Gin :

« L'ouvrage est généralement écrit avec goût et élégance ; mais on y voudrait plus de pensées. On y sent aussi parfois le défaut d'études positives.... S'il n'est pas possible de dire encore que M. Gin soit un véritable poëte, on peut dire au moins qu'il est un bon faiseur de vers. »

—On se rappelle le fameux Coin-Bavier, rendez-vous des pauvres et des ouvriers en chômage. La *Colonne* blâme l'Administration de laisser ainsi stationner ce rassemblement « d'aspect peu agréable. » Les pauvres y injuriaient souvent les voisins lorsque ceux-ci faisaient quelques observations sur la gêne qu'ils leur occasionnaient :

« Nous espérons, conclut la *Colonne*, qu'il suffira d'avoir signalé ces faits pour les faire cesser. »

— Les *Souhaits d'un prisonnier* forment dans ce n° une poësie d'une actualité piquante. Lucien Delahodde, emprisonné à la suite de la petite émeute pour le bal d'inauguration de la Colonne Napoléone, souhaite au procureur, pour son premier de l'an, « ses quatre mois de cage. »

23 janvier.— Voici des lignes comme nous en voudrions voir dans tous les journaux d'opposition :

« Le journal la *Colonne* depuis qu'il existe, s'est toujours montré l'adversaire, mais l'adversaire éclairé de l'Administration de M. Al Adam ; jamais les actes de ce magistrat n'ont été attaqués par système, par esprit d'opposition comme on l'a souvent dit, souvent écrit, mais bien parce que quelques-uns d'entr'eux nous ont paru contraires à l'intérêt de la localité. Nous avons blâmé, nous blâmerons sans doute encore ; mais nous savons être justes ; et puisque l'occasion se présente de donner des éloges, adressons-les sans arrière-pensée ; disons donc que, dans la question du chemin de fer, l'intérêt de Boulogne a été chaudement, habilement défendu par M. Al. Adam. Déjà, nous nous sommes joints à lui dans notre numéro de Dimanche ; dans tout ce qui aura trait à cette question nous suivrons la même ligne ; car l'intérêt du pays l'exige et notre conscience nous en fait un devoir.

M. Adam a adressé au *National* une réponse à l'article que nous avons attaqué dans notre dernier numéro ; cette réponse est péremptoire. Nous avons vu avec plaisir, que tout en s'exprimant avec modération en ce qui concerne les prétentions de Calais, M. Al. Adam les a qualifiées comme elles le méritent.

Le *National* a fait suivre la lettre de M. Adam d'une réponse peu concluante. Nous n'y avons remarqué aucun argument sérieux ; l'*Annotateur* y a du reste répondu d'une manière victorieuse, aussi nous ne la reproduirons pas......

Nous nous attendons à une polémique sérieuse avec les journaux de Calais ; nous y répondrons, car nous avons pour nous les faits accomplis et la justice de notre cause..... »

Cet article nous semble remarquable. La *Colonne* fut depuis fidèle au but qu'elle s'était fixée : elle comprit que l'intérêt de la ville pouvait souffrir des divisions intestines, et que l'Union devait faire la force dans cette question vitale. Elle se rallia donc franchement à ceux qui s'y dévouaient. Du reste, nous ne rencontrerons plus, avant longtemps, de ces excès de langage si fréquents jusqu'ici. En 1842 et 1843, la *Colonne* prit un ton qui devrait être

imité par les feuilles de l'opposition. Elle n'abandonne pas sa position indépendante, elle se réserve de lancer son véto quand elle le juge opportun ; mais ce ne sont plus ces récriminations à outrance, toujours si regrettables de quelque côté qu'elles viennent. Constatons ce progrès.

— 30 janvier.

« Les bals, cette année, sont très-suivis. Tant mieux ! que la classe aisée s'amuse ; cela fait rouler l'argent, et contribue à aider ceux qui travaillent pour ces sortes de plaisirs. »

—Le jeune pâtre de la Touraine, Henri Mondeux, dont les facultés calculatrices ont déjà produit tant de sensation en France, est arrrivé à Boulogne.

— Le 6 février M. Ed. Connelly, dit-on, a montré d'une manière évidente qu'on ne faisait pas assez pour les pauvres nombreux que contient notre ville. Déjà M. Connelly a signalé plusieurs fois, avec sa franchise ordinaire, l'état de détresse où se trouvent des milliers d'indigents, mais, hélas ! jusqu'à présent il a prêché dans le désert..... Et cependant comme il le dit très-bien : L'argent des Octrois, c'est l'argent des pauvres, c'est l'argent de ceux qui n'ont pas de pain, c'est enfin l'argent de ceux qui manquent de tout.

Nous demandons, nous : qu'a t-on fait de cet argent, qu'en fait-on chaque année ?

— d° — La Société de Secours mutuels est définitivement constituée. M. Martinet en est élu président, M. Le Roy-Mabille, secrétaire, et M. Wimet-Ovion, commis trésorier.

—La Société médicale, dans sa séance du 3 février, avait reconstitué son bureau, et avait nommé M. Gorré fils, président, M. Perrochaud, secrétaire, et M. Gros, trésorier ; mais MM. les Docteurs étaient loin d'être d'accord, et « vous saurez, amis lecteurs, gens bien portants ou malades, que ces MM., assemblés le 1er jeudi de chaque mois pour aviser au moyen de nous préserver de tous

maux ou de vous guérir, celui-ci par un système, celui-là par le système opposé, s'éloignent chaque jour faute de pouvoir s'entendre, comme si leurs séances avaient été des consultations. »

27 février. — Dans une appréciation sur une *Grammaire Française* de M. L. Direy, dédiée à Victor Hugo, nous lisons que :

« Cette grammaire se recommande par plus d'une haute qualité: elle est, selon moi, une des meilleures que l'on ait écrites jusqu'à présent..... En général les définitions de M. L. Direy sont claires ; on remarque qu'elles sont tracées— je le crois du moins — pour être comprises des étrangers qui apprennent notre langue.

...En résumé cet ouvrage est méthodique, lucide, sans trop de hors d'œuvre, et peut être adopté avec fruit.

6 mars. — Excellent travail sur l'historique des anciennes concessions de travaux publics, pour prouver que ce mode d'exécution des grands travaux d'intérêt général n'est pas une innovation récente :

« Non-seulement les desséchements de marais, mais les premiers canaux exécutés en France furent faits par des concessionnaires... »

— Voici l'un des souvenirs lamentables gravés dans la mémoire des Boulonnais :

— Cette semaine a été marquée par un sinistre qui laissera de longues traces, de douloureux souvenirs dans l'âme de nos concitoyens. Une famille s'est éteinte pour ainsi dire sous les ravages de l'incendie. L'atelier d'ébénisterie de M. Henry-Postel est devenu la proie des flammes dans la nuit de mardi. On trouva les corps calcinés de MM. Henry père et fils, et de Mlle Henry, etc... »

3 avril.— Voir une appréciation très rigoureuse sur les monuments publics à Boulogne, signée Dethière.

— D° — La science venait de faire une perte cruelle en la personne de M. Nestor Lhote, fils de M. Lhote, receveur principal des Douanes à Boulogne. Ce savant jeune homme était le digne continuateur de Champollion ; et ses travaux furent nombreux. Une commission fut chargée de mettre en ordre les manuscrits qu'il laissa.

15 mai. — Le Commissaire de police, Bergeret, ayant assigné le gérant de la *Colonne* devant le Tribunal de première instance pour l'insertion (au 1er mai) d'une lettre de M. Le François, tonnelier, l'accusant d'avoir battu la mère du signataire ; le Tribunal autorisa le gérant à fournir la preuve des faits avancés. Au 30 août nous apprenons que M. Bergeret a été débouté de sa plainte et condamné aux dépens « attendu que l'enquête avait prouvé la véracité des faits annoncés. »

28 août. — M. Thiers arrive le jeudi 15 août, pour explorer les lieux rendus célèbres par le séjour de la Grande Armée. Un de nos concitoyens, M. Et. Le Petit, ancien dessinateur de la flottille, lui fournit de précieux renseignements, un grand nombre de plans, de vues et de pièces relatives au camp de Boulogne, dont l'historien national s'est aidé avec fruit.

18 septembre. — Mort à Boulogne de M. William Ouseley, orientaliste distingué, auteur d'un *Voyage en Perse*.

4 décembre. — Le bureau du journal est transféré du n° 87 au n° 7 de la Grande Rue.

— La visite des *filles soumises* était faite jadis dans les dépendances de l'hôtel-de-ville. Un citoyen offrit de faire construire à ses frais un dispensaire rue Dumont-de-Courset, pour faire cesser le scandale contre lequel on réclama tant de fois.

— Lire, d'après l'*Ordo*, la liste des évêques d'Arras honorés de la pourpre romaine.

1843.

Le premier numéro commence par une série de souhaits assez piquants.

Le 8 janvier on relate la nomination de M. Hédouin, bâtonnier des avocats, au poste d'archiviste du chemin de fer du Nord.

15 janvier. — Très remarquable article intitulé : *de l'opposition*. J'y lis ceci que doivent méditer certains opposants :

« Blâmer toujours n'est pas de l'opposition, ce n'est pas davantage de l'indépendance..... La véritable opposition doit être impartiale..... Il faut qu'elle fasse passer devant les yeux des lecteurs les personnages dont elle s'occupe avec leurs défauts et leurs qualités..... Hors de cette voie point de vérité et point de justice..... »

26 février. — On nous annonce la nomination de M. Martinet, 1er adjoint au maire, à la présidence de la Société Philharmonique. Cette Société changea fréquemment de président ;... cette dernière nomination était inattendue.

19 mars. — M. Ballin est obligé de discontinuer son concours à la *Colonne*, cette feuille manifeste ses regrets de ne plus l'avoir pour coopérateur et le remercie des articles dont il l'a gratifiée.

9 avril. — Le numéro de ce jour est des plus intéressants sur la question du chemin de fer. La *Colonne* s'associe franchement aux efforts de nos magistrats.

— dº — M. Félix Morand, que la mort venait de frapper à l'âge de 33 ans, léguait au muséum dix tableaux faisant partie de sa collection.

14 mai. — Récit historique de la chute de la Tour du

Guet, en 1580, par suite d'un tremblement de terre à Boulogne.

28 mai. — Notice sur les trois armements projetés par Charles VI contre l'Angleterre, avec quelques détails sur l'église de Leulinghen près Marquise, extraites de plusieurs histoires de France par « un Leulinghois. »

30 juillet. — Lire un article : « de Boulogne et de son autorité municipale. »

27 août.—Voilà la *Colonne* fâchée contre l'*Observateur*. — Querelle d'amoureux : — de gros mots; mais tout se terminera par une embrassade.

10 septembre. — L'exposition si remarquable de produits de l'Industrie, dont il nous reste un souvenir de jeunesse, est l'objet de nombreux et bons articles pendant le mois de septembre.

Mme Désirée Pacault, le poëte des *Inspirations du soir*, de séjour à Boulogne, honore la *Colonne* de sa collaboration. Voir au 24 septembre : *le Traducteur de l'âme*, examen d'un ouvrage sur l'éducation.

8 octobre. — Nomination universitaire de régents au Collége. Quelques professeurs boulonnais sont promus. La *Colonne* regrette que cette décision soit si tardive.

31 décembre. — Dernier numéro de la *Colonne* — 9e année. — D'abord des souhaits pour 1844. Une analyse des statuts du chemin de fer de Boulogne à Amiens. — Du Théâtre et de son avenir, — Sur le bal donné par l'escadron de la Garde Nationale,— Nouvelles diverses,— Note sur la marine, avis par M. Michelin.

Avis divers, annonces, etc , tout le menu remplissage habituel ; puis, nouvelle Aréthuse absorbée par un Alphée, épris des beaux yeux... de ses abonnés, la *Colonne* mêla ses eaux à celles de l'*Observateur*, et de leur union naquit la *Colonne et l'Observateur*, dont la longue carrière

prouva la bonne constitution. Je me suis imposé le silence sur les journaux existants : ma tâche se terminerait donc à cette mention si je ne croyais devoir quelques lignes de souvenir à l'Alphée de notre Aréthuse.

La *Colonne*, dirigée par M. Griset, imprimeur, marchait depuis 1835 sans avoir pris une importance majeure dans la Presse locale : ce journal n'était pas politique, et n'avait aucun rédacteur en titre. Il vivait d'articles qui lui étaient fournis par des collaborateurs bienveillants, et la bienveillance n'est pas toujours l'exactitude. La *Colonne*, je parle de la *Colonne* de M. Griset, ne présente qu'une série tout à fait capricieuse de bons ou de mauvais numéros, suivant la fortune de la rencontre.

La concurrence de l'*Observateur* lui serait devenue fatale ; chacun d'eux comprit à temps qu'ils n'avaient que les éléments vitaux d'une seule feuille : de là leur alliance.

Disons brièvement quelques mots du nouveau venu.

Un prospectus sous la date du 9 juin 1842 annonçait :

L'OBSERVATEUR

Journal de Boulogne et de Montreuil, défendant les intérêts communaux, politiques, agricoles, littéraires et commerciaux des deux arrondissements.

Vérité, justice pour tous, promettait-il dans sa devise ; *Égalité devant la loi*, disait son frontispice.

Le prospectus démontrait *que le besoin se faisait depuis longtemps sentir à Boulogne et à Montreuil d'un journal réellement indépendant*, proclamant hautement les améliorations en rapport avec notre temps, et surveillant avec la plus scrupuleuse attention les actes des différentes administrations sans craindre de dénoncer à l'opinion publique ceux qui seraient contraires à la prospérité de nos communes... »

Le rédacteur de la nouvelle feuille racontait qu'il avait tenté, avec quelques amis, de rendre la *Colonne* un journal politique et que c'était la raison qui lui faisait fonder l'*Observateur* « à ses risques et périls, » tout en réclamant le concours des hommes « ayant à cœur l'honneur et l'avantage du pays. »

Sa *politique générale*, ajoutait-il, aura le bien public pour objet, la raison morale pour guide, la conscience pour juge.....

Il interrogera, dans la *politique locale*, « ces hommes qui se faisaient jadis gloire d'être indépendants, et leur demandera pourquoi ils se sont tout à coup passionnés pour l'immobilité et l'inertie... »

La rédaction de l'*Observateur* offrira (nous commentons toujours le prospectus) toutes les garanties de la plus complète indépendance. Plus la pensée est libre et désintéressée, plus elle est franche et vraie. Quelle confiance peut-on avoir dans un homme dont la pensée est enchaînée par les faveurs d'un patron puissant?...

Sa mission principale (toujours le prospectus) sera de discuter franchement les intérêts de la localité. Toute dépense inutile sera son *Delenda Carthago*.

Son rédacteur indépendant, et *digne de porter ce nom*, criera constamment contre les abus, les combattra à outrance, mais toujours avec les armes du raisonnement.

Les actions privées, les affaires de famille seront toujours respectées par lui ; mais il encouragera et défendra le Commerce et l'industrie, qui procurent tous les agréments de la vie matérielle, et qui amènent l'abondance et les richesses dans le sein des états et des villes.

Et « pour que la mère en permette la lecture à sa fille, » le rédacteur annonce que les nouvelles de ville propres à intéresser le public, seront relatées à l'exclusion des *chroniques scandaleuses*.

Ce prospectus très-détaillé, modèle du genre, n'oublie rien, indique encore qu'on s'occupera du *Théâtre*, des *Tribunaux*, de la *Marine*, du *Port*, des *Carrières*, *Houille* et *Hauts Fourneaux;* de l'*Etablissement des Bains*, *Hôtels* et *Pensionnats;* de l'*Agriculture et de l'Horticulture*, sans compter les variétés scientifiques, artistiques et littéraires, et sans compter surtout les *Feuilletons choisis*.

Dans un parallèle entre Boulogne et Calais, qui vient après toutes ces promesses, l'avantage est laissé à Boulogne, dont l'*Observateur* défendra les intérêts « avec les armes polies du raisonnement soutenues par des preuves. »

S'adressant finalement aux «Boulonnais,» M. Hermand, fondateur, « affirme sur l'honneur qu'il n'a pris aucun engagement avec personne, et qu'il ne compte que sur les abonnements libres des habitants.» Il a pensé que la ville de Boulogne qui contient presque 30,000 habitants, pouvait facilement entretenir trois journaux hebdomadaires, quand tant d'autres villes moins importantes dépassaient ce nombre. Cette considération, et le désir exprimé par plusieurs Boulonnais d'avoir un organe politique indépendant, l'ont engagé dans cette entreprise « qui certes demande un certain courage.» « Je l'aurai ce courage, conclut M. Hermand, si toutefois j'obtiens l'assentiment et l'approbation des hommes indépendants............... »

J'ai essayé de faire ressortir les traits principaux de ce prospectus étendu, très-habilement fait.

La fondation d'un journal est une entreprise bien difficile, et dans laquelle ont échoué, avant et depuis, beaucoup de gens de talent.

M. Hermand faillit échouer ; et les commencements de l'*Observateur* ne furent rien moins que brillants. En mai 1843, son rédacteur comptait pouvoir à peine terminer

le trimestre, lorsqu'un athlète vigoureux lui proposa un moyen désespéré de rappeler les abonnés battant en retraite : son procédé avait quelque rapport avec la pile voltaïque. Il galvanisa le lecteur pour l'arrêter dans sa fuite.

Pour réveiller l'attention publique, une série de lettres, restées fameuses par le piquant de leurs critiques, furent lancées contre l'Administration municipale : jamais celle-ci n'eut à supporter un choc plus rude.

Le procédé réussit ; l'*Observateur* vit revenir les abonnés et put atteindre la fin de l'année. Une fusion avec la *Colonne* lui assura la vie et lui permit de continuer sa carrière d'opposition.

ÉPILOGUE.

Me voici à la fin de la tâche que je m'étais imposée. J'ai cru, avec M. Eug. Hatin, auteur de l'excellente HISTOIRE DE LA PRESSE EN FRANCE « qu'interprête fidèle des temps qu'il a traversés, le journal en reproduit la physionomie exacte, et qu'il est pour le moral des peuples ce que l'invention de Daguerre est pour les formes matérielles... » Aussi, ai-je voulu faire raconter par les divers journaux boulonnais l'histoire jour à jour de notre ville pendant la période de laquelle date sa grande rénovation.

Ne puis-je dire aussi qu'il m'a semblé bon de faire profiter le journalisme moderne de l'expérience de notre journalisme dans le passé ?

Je suis l'un de ceux qui reconnaissent à la Presse une véritable puissance. Elle a dit d'elle-même qu'elle est le

troisième pouvoir de l'Etat ; et M. Ed. Texier la trouve bien modeste. A son avis il n'y a qu'un seul pouvoir,... c'est le Sérénissime Pouvoir de l'opinion représentée par les journaux. L'Exécutif et le Législatif,livrés à eux-mêmes, pourraient batailler longtemps sans qu'on y prît garde si la Presse n'intervenait. Il est vrai qu'en 1868 M. Texier diminuait singulièrement cette importance dans cette boutade : « Le journal a été une force et une puissance... il ne sera bientôt plus qu'un poteau d'annonces. L'actionnaire a tué le journal politique... » Boutade tant qu'on voudra, il y a du vrai dans ces mots, et l'on pourrait ajouter : « Le journalisme n'est plus un art, c'est un métier, et son influence décroit. »

Que faudrait-il pour qu'il conservât cette influence précieuse ?

Il faudrait que le journaliste restât toujours du parti que M. H. Castille a défini ainsi :

« En dehors des partis désignés sous des noms connus, il en est un dans lequel j'ai toujours brigué de servir, un parti que je chéris entre tous, c'est le parti des *gens comme il faut*. Et par ce terme banal je n'entends pas désigner telle classe, tel rang, tel costume. L'homme dont je parle se rencontre partout, à la ville et aux champs, sous la blouse comme sous l'habit. C'est l'homme à qui la nature a donné un grain de tendresse, de charité, de bienveillance pour le prochain, dont une urbanité naturelle assouplit les manières, qu'une fierté sévère met en garde contre les bassesses, les mesquineries et les défaillances de la vie... »

Le journaliste qui serait franchement de ce parti-là, se donnerait pour règles les excellents préceptes par lesquels M. Ch. de Monseignat termine éloquemment son *Histoire des journaux en France* de 1789 à 1799 :

« Abandonner la polémique stérile des négations et des destructions pour celle qui établit et qui fonde ; corriger sans renverser, et préparer les améliorations de l'avenir en respectant les droits du passé ; désarmer les faux systèmes en recherchant et en mettant en lumière la part de vérité qui s'y rencontre quelquefois ; travailler à rapprocher les hommes et à éteindre les préjugés qui séparent les classes ; adoucir les blessures et pacifier les cœurs ; entretenir et cultiver soigneusement le sentiment du respect, vertu dans les individus et sauvegarde des nations ; verser le baume du christianisme sur les plaies saignantes de l'humanité ; écrire enfin, s'il est possible, de manière à n'avoir, au jour où viennent les cheveux blancs, rien à regretter, rien à rétracter... »

Un journaliste qui suivrait ces prescriptions reconnaîtrait bien vite qu'en entendant ainsi sa mission, mission généreuse, féconde et digne de tenter des écrivains de mérite, il assurerait en même temps à la presse périodique une influence civilisatrice d'une puissance incontestable.

En restant respectable, elle serait respectée.

Le respect, voilà la toison d'or que le journalisme, dans les villes de province, aussi bien que dans la capitale, doit conquérir avant tout. C'est, hélas ! ce qui manque le plus à ce troisième pouvoir,... comme aux deux autres, du reste !

Ern. Deseille.

COMPOSITION

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE L'ARRONDISSEMENT DE BOULOGNE

DU 1er *JANVIER* 1866 *AU* 31 *DÉCEMBRE* 1867.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ.

ANNÉE 1866.

Président, M. DELYE.
Vice-Président, M. Hector DE ROSNY.
Secrétaire général, M. l'abbé HAIGNERÉ.
Secrétaire annuel, M. R. PLATRIER.
Bibliothécaire-Archiviste, M. A. GÉRARD.
Trésorier, M. TRUDIN-ROUSSEL.

ANNÉE 1867.

Président, M. MARTEL.
Vice-Président, M. Hector DE ROSNY.
Secrétaire perpétuel, M. l'abbé HAIGNERÉ.
Secrétaire annuel, M. Ern. DESEILLE.
Bibliothécaire-Archiviste, M. A. GÉRARD.
Trésorier, M. TRUDIN-ROUSSEL.

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS FONDATEURS.

MM. ADAM (Auguste), propriétaire.
AIGRE, imprimeur.
BARY, notaire.

MM. Bellet, avocat, adjoint au maire de Boulogne, décédé le 31 août 1866.

Bénard (Louis), secrétaire de la Mairie.

Blaringhen, ✪I., principal du Collége.

Blot, statuaire (démissionnaire le 24 décemb. 1866).

Boidin, préposé en chef de l'octroi.

Bouchard-Lemaire, ✵, directeur des mines de Fiennes et d'Hardinghen.

Brunet (Ignace), ancien professeur.

Carpentier, ✪I, inspecteur de l'enseignement primaire.

Cazin (Henri), ✪A, docteur en médecine.

Cookesley, docteur en médecine.

Debayser, architecte de la ville.

Delye, juge-de-paix du canton de Boulogne, décédé le 1er octobre 1866.

Deseille, administrateur-directeur de la Halle au poisson.

Dethiere, architecte-voyer de la ville (démissionnaire le 5 décembre 1866).

Dufour, président de la Société d'Agriculture.

Duhamel, docteur en médecine.

Dusautiez, professeur au Collége communal.

Fournier, organiste de Notre-Dame et St-Joseph.

Gérard, ✵, bibliothécaire de la ville.

Guilmant, organiste de St-Nicolas.

Haigneré, l'abbé, ✪A., archiviste de la ville.

Hamy (Théodore), ancien pharmacien.

Hénin (Emile), avocat.

Henry, avocat (démissionnaire le 25 décemb. 1867).

Huret-Lagache, filateur, maire de Condette.

Lagache (Constant), avocat.

Lefebvre (A.), conducteur des ponts-et-chaussées.

Leprince, ✪A, professeur au Collége communal.

MM. LE ROY (Charles), *, ancien horloger, ancien adjoint au maire de Paris, décédé le 26 juin 1867.

MADARÉ, avocat.

MARMIN (Charles), secrétaire de l'administration du Musée.

MARTEL, professeur d'histoire au Collége communal.

PLATRIER, professeur de philosophie au Collége communal.

POILLY (E. de), artiste photographe.

REGNAULT (Gustave), professeur de mathématiques supérieures au Collége communal.

ROSNY (Eugène de), ancien officier d'artillerie.

ROSNY (Hector de), président de la Société des Amis des Arts.

SAUVAGE-TRUDIN, propriétaire.

TRUDIN-ROUSSEL, ancien président de la Chambre et du Tribunal de commerce.

VERNICOURT (A. de), secrétaire de la Société d'Agriculture, maire d'Outreau.

VIGIER, vérificateur des Domaines.

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS

NOMMÉS A L'ÉLECTION.

MM. CAMPBELL (Robert), capitaine dans la marine royale d'Angleterre (19 octobre 1864).

OVION, docteur en médecine (19 octobre 1864).

PERDUCET, directeur de l'Etablissement des bains (démissionnaire le 9 octobre 1867).

RIGAUX (Edmond), administrateur du Musée (10 janvier 1866).

FILLIETTE (Ad), docteur en médecine (4 déc. 1867).

MEMBRES TITULAIRES NON-RÉSIDANTS.

MM. DEVOT, avocat à Calais (19 octobre 1864).
LEFEBVRE (l'abbé F.), curé d'Halinghen (1er fév. 1865)
LEMOINE (Aimé), à Calais (19 octobre 1864).
NOEL (Léon), juge-de-paix du canton de Calais (19 octobre 1864).
RHEIMS (H.-J. de), bibliothécaire de la ville de Calais (19 octobre 1864).

MEMBRES HONORAIRES FONDATEURS.

MM. DE BOYER DE SAINTE-SUZANNE, *, sous-préfet de Sceaux.
DE FARINCOURT, *, préfet de l'Ardèche.
LEVERT, *, préfet de la Loire.
LIVOIS, *, maire de Boulogne.

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT.

M. le Préfet du Pas-de-Calais.
Mgr l'Évêque d'Arras.
MM. le Sous-Préfet de Boulogne.
Le Maire de Calais.
Le Maire de Saint-Pierre.

MEMBRES HONORAIRES ÉLUS.

MM. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE (Charles), *, membre de l'Iustitut, à Paris (19 octobre 1864)
SAINTE-BEUVE (C.-A.), C*, sénateur, membre de l'Académie Française (5 juin 1867).
MARIETTE-BEY, O*, directeur du Musée des monuments historiques de l'Egypte (5 juin 1867).

MEMBRES ASSOCIÉS FONDATEURS.

MM. DESOMBRE, commis greffier au tribunal civil.
MAGNIER (Edmond), administrateur-directeur de l'Etablissement des bains.
POLLET, ✻, ancien capitaine des ports de Boulogne et de Calais, décédé le 15 janvier 1866.

MEMBRES ASSOCIÉS

NOMMÉS A L'ÉLECTION.

MM. SAUVAGE (Emile), 7 février 1866.
DEWISME (Paul), 4 juillet 1866.
GOURNAY (Louis), 4 juillet 1866.
HAMY (Ernest), 4 juillet 1866.
DELATTRE (Guillaume), 5 décembre 1866.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM. BARRESWIL, ✻, chimiste, à Paris (9 novemb. 1864).
BIEZ, ✪A, chef de cabinet du Préfet de l'Ardèche, à Privas (10 janvier 1866).
CHAUVEAU (Louis), ✻, avocat à Paris (1er mars 1865)
COFFINIER, ✪A, chef de division à la Préfecture, Arras (19 octobre 1864).
COUSIN (Louis), avocat à Dunkerque (19 oct. 1866).
CUCHEVAL-CLARIGNY, O✻, conservateur de la Bibliothèque de Sainte-Géneviève à Paris (19 octobre 1864).
DERODE (Victor), ✪I, secrétaire perpétuel de la Société Dunkerquoise (4 janvier 1865).
D'HÉRICAULT (Charles), ✻, homme de lettres à Paris (19 octobre 1864).

MM. DRAMARD (E.), homme de lettres à Paris (9 novembre 1864).

DUPONT (Edmond), ✻, sous-chef au secrétariat des Archives de l'Empire, à Paris (7 juin 1865).

HENNEGUIER (Charles), avocat à Montreuil (3 mai 1865).

MARGUET (P.-J.), ✻, ingénieur, professeur à l'école spéciale de Lausanne (Suisse), 1er mars 1865.

SENS (Edouard), ✻, député au Corps Législatif (4 janvier 1865).

REGNAULT (Gustave), ✪I, principal du Collége de Péronne (2 mai 1866).

COURTOIS, élève ingénieur des constructions navales à Paris (10 octobre 1866).

VIGIER, conservateur des hypothèques à Villeneuve d'Agen (6 mars 1867).

DARD (le baron), ✻, chef de bureau au ministère de la maison de l'Empereur et des Beaux-Arts à Paris (3 avril 1867).

DUCHENNE (de Boulogne), ✻, docteur en médecine à Paris (6 novembre 1867)

LEGUAY (Louis), président de la Société Parisienne d'archéologie et d'histoire (6 novembre 1867).

DUPONT (Edouard), membre de l'Académie royale de Bruxelles, à Dinant (Belgique), (6 nov. 1867).

RATTIER DE SUSVALLON (Ernest de), homme de lettres à Bordeaux (7 mars 1866).

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

Aix.— Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres.
Abbeville. — Société d'Emulation.
Amiens.— Académie.
Société des Antiquaires de Picardie.
Angers.— Société Industrielle.
Société Linnéenne.
Angoulême.— Société archéologique et historique.
Annecy.— Société Florimontane.
Arras.— Académie.
Autun.— Société Eduenne.
Auxerre. — Société des sciences naturelles de l'Yonne.
Avesnes (Nord).— Société archéologique de l'arrondissement.
Béziers.— Société archéologique, scientifique et littéraire.
Brest.— Société Académique.
Caen.— Institut des Provinces.
Académie.
Cambrai. — Société d'Emulation.
Chalons (Marne).— Société d'agriculture, commerce, sciences et arts.
Chalons-sur-Saône.— Société d'histoire et d'archéologie
Château-Thierry. — Société historique et archéologique.
Dijon.— Commission archéologique du département de la Côte-d'Or.
Académie.
Dunkerque.— Société Dunkerquoise.
Comité Flamand de France.
Epinal.— Société d'émulation des Vosges.
Evreux. — Société libre d'agriculture, sciences et arts.
Guéret.— Société des sciences naturelles et archéologiques.
Laon. — Société Académique.
Le Havre. — Société d'études diverses.

Lille.— Commission historique du Nord.
Société des sciences, lettres et arts.
Limoges.—Société archéologique et historique du Limousin.
Macon.— Académie des sciences, arts, belles-lettres et agriculuture.
Marseille. — Académie.
Société de statistique.
Meaux.— Société d'archéologie, sciences, lettres et arts de Seine-et-Marne.
Montbéliard.— Société d'Émulation.
Montpellier. — Société médicale d'Emulation.
Nevers. — Société Nivernaise des sciences et des arts.
Nice. — Société des sciences, lettres et arts.
Nîmes.— Académie du Gard.
Noyon. — Comité archéologique.
Orléans.— Société archéologique de l'Orléanais.
Paris. — Société anthropologique.
Perpignan.— Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.
Poligny (Jura). — Société d'agriculture, sciences et arts.
Privas. — Société des sciences naturelles de l'Ardèche.
Reims.— Académie.
Rodez.— Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.
Rouen.— Société libre d'Emulation, du commerce et de l'industrie.
Commission départementale des antiquités.
Saint-Etienne.— Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres.
Saint-Omer.— Société des antiquaires de la Morinie.
Saint-Quentin. — Société Académique.
Sens. — Société Archéologique.
Toulon. — Société Académique du Var.
Toulouse.— Académie des sciences, inscriptions de belles-lettres.
Valenciennes.— Société d'agriculture, sciences et arts.

Boulogne,—Typ. de Ch. Aigre, 4, rue des Vieillards.

